هكذا من الأمل



Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12540 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 25 MAI 1985

Les déçus de la démocratie argentine

Dix-sept mois seulement après son accession au pouvoir à Buenos-Aires, le président Raul Alfonsin doit se battre sur plusieurs fronts dans des conditions très difficiles, et affronter la grogne violente d'une opinion publique qui refuse des mesures d'austérité pourtant inéluctables.

M. Alfonsin a annoncé avec courage la mise en route d'une véritable « économie de guerre » afin de faire face aux très lourdes obligations internationales de l'Argentine et de poursuivre le dialogue, aigre mais inévitable, avec le Fonds monétaire international.

Le président argentin, chef de l'Union civique radicale, avait cru au début de son mandat qu'il pourrait se présenter en position de force face au FMI. Il a tenté, sans succès, de relancer l'idée d'une concertation, plus poussée et surtout plus efficace, entre les principaux pays endettés d'Amérique latine. Cette thèse est en train de gagner du terrain, au Brésil comme en Colombie. Pourtant, le jour où ces pays parviendront à constituer un véritable « front commun » paraît encore bien éloigné.

Le dernier voyage de M. Alfonsin aux États-Unis s'est soldé par un échec, et il en a tiré les conséquences. Selon les milieux bancaires, le niveau de crédit de l'Argentine « est si bas » que toute l'économie s'effondrerait si les pourparlers qui ont repris entre le nouveau ministre argentin de l'économie, M. Sourrouille, et le FMI devaient déboucher sur une nouvelle impasse.

Le plan de M. Alfonsin prévoit une réduction de plus de 12 % des dépenses de l'État, une augmentation des impôts et une baisse d'au moins un point du produit national brut en 1985. Il implique évidemment un sérieux recul du niveau de vie moyen. Le taux d'inflation galope allègrement vers les 1 000 % pour la fin de cette année, et les préoccupations majeures de la population concernent essentiellement la vie quotidienne et matérielle.

Tous ceux qui avaient espéré que le rétablissement des institutions démocratiques permettrait aussi de résoudre la dramatique crise économique et financière du pays sont déçus. Ils spéculaient sur un impossible miracle. Cette déception rejaillit sur le système politique lui-même. Et moins de deux ans après la restauration des libertés démocratiques le thème d'un nouveau coup d'État militaire est ouvertement débattu dans la presse et les milieux politiques de Buenos-Aires.

Il y a un mois, conscient de la montée des périls pour son gouvernement, et pour la toute jeune démocratie argentine, M. Alfonsin avait, avec un succès mitigé, battu le rappel de ses partisans sur la célèbre place de Mai. Ils étaient des dizaines de milliers, le jeudi 23 mai, sur cette même place, face au palais présidentiel, pour lui demander de « s'en aller ».

Toutes les formations politiques, de la gauche à la droite – à l'exception, bien entendu, des radicaux, – ont en effet répondu à l'appel lancé par la puissante CGT (Confédération générale du travail), d'obédience péroniste. Tous refusent « l'économie de guerre » du gouvernement et accusent M. Alfonsin d'être soumis « aux volontés » du FMI. Une attitude purement négative, pourtant partagée par certaines personnalités du parti radical de M. Alfonsin, décidément sur la défensive.

Le Congrès américain refuse d'augmenter les dépenses militaires

Le Congrès a infligé, jeudi 23 mai, de nouveaux revers au président Reagan sur les questions de défense : la Chambre des représentants a voté en faveur d'un gel complet des dépenses militaires dans le prochain budget. De son côté, le Sénat a réduit de 100 à 50 le nombre des missiles intercontinentaux MX qui pourront être installés.

De notre correspondant

Washington. – Après que le Sénat, où dominent les Républicains, eut, il y a quinze jours, imposé à la Maison Blanche un projet de budget limitant au seul taux d'inflation en 1986 la progression des dépenses militaires, la Chambre des représentants, dont la majorité est démocrate, s'est prononcée en faveur d'un gel complet de l'enveloppe du Pentagone à son niveau actuel.

Quelques heures plus tard, les sénateurs ont, pour leur part – jusqu'à nouvel ordre en théorie, mais peut-être bien définitivement – réduit de moitié (cinquante contre les cent souhaités initialement par la Maison Blanche) le nombre de missiles balistiques MX qui pourront être déployés.

Adoptée sous forme d'amendement au programme de dépenses militaires pour 1986, cette formule avait auparavant été acceptée par M. Reagan car, faute de ce compromis trouvé après trois jours de négociations, ce n'est pas cinquante mais seulement quarante MX que le Pentagone eût été autorisé à placer dans leurs silos. Tout comme il avait voulu voir une « *victoire* » dans le projet de budget mis au point par les sénateurs il y a deux semaines, M. Reagan a donc qualifié leur vote de jeudi d' « *expression bipartisane de soutien au programme de modernisation des armements stratégiques* ».

L'optimisme du président aura pourtant rarement paru aussi éloigné des réalités, car, vote après vote, l'ensemble des parlementaires montrent au contraire une volonté croissante de mettre un terme à l'expansion des crédits du Pentagone. Cette volonté tient moins à un quelconque changement dans la perception des problèmes stratégiques, qu'à l'importance croissante que la question du déficit budgétaire a prise depuis quelques mois dans l'opinion et dans la classe politique américaines.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 8.)

Le gouvernement fait des concessions à l'opposition sur la Nouvelle-Calédonie

La commission des lois de l'Assemblée nationale, réunie jeudi 23 mai, a adopté le projet de loi concernant le statut transitoire de la Nouvelle-Calédonie, après l'avoir amendé, à la demande de son président, M. Raymond Forni (PS), et de M. Jacques Lafleur (RPR). Samedi et dimanche, le congrès du FLNKS se réunit à Hienghène pour déterminer sa position par rapport au plan du gouvernement.

Ce week-end de la Pentecôte est important pour la Nouvelle-Calédonie. A Hienghène, M. Jean-Marie Tjibaou aura bien du mal à faire entendre raison à ceux des indépendantistes qui veulent non seulement organiser une manifestation de rue, le 8 juin prochain, à Nouméa, mais aussi boycotter purement et simplement les élections régionales prévues au mois d'août, qui sont la pièce maîtresse du nouveau plan gouvernemental.

C'est à la veille de ce moment délicat et décisif que la commission des lois de l'Assemblée nationale, présidée par M. Raymond Forni (PS), a paru revenir en arrière : l'objectif du gouvernement est, en effet, à Paris, d'obtenir de l'opposition qu'elle n'entrave pas la discussion parlementaire de son projet, et qu'elle fasse pression sur le RPCR pour que, à son tour, il joue le jeu du régime transitoire qui doit être mis en place jusqu'au référendum d'autodétermination prévu pour la fin 1987. Ce souci, apparemment prioritaire, explique les concessions faites au RPR et à M. Jacques Lafleur par M. Forni, qui avait, en la matière, l'aval de l'hôtel Matignon.

Certes, le principal amendement de M. Lafleur a été repoussé : le député du territoire souhaitait rétablir un exécutif territorial, alors que dans le projet du gouvernement, c'est le haut commissaire, M. Wibaux, qui récupère cette attribution essentielle.

Mais la commission a amputé le champ d'intervention des régions. Au départ, dans l'esprit de M. Pisani, il s'agissait de permettre à chaque assemblée de région de traiter directement, par voie de convention, avec Paris. M. Forni a fait approuver plusieurs amendements qui restituent au Congrès du territoire la plupart des attributions de l'actuelle Assemblée territoriale.

Or les indépendantistes espéraient, avec le nouveau système, pouvoir « *construire l'indépendance* » dans les régions qu'ils contrôleront, tandis que les anti-indépendantistes devraient pouvoir contrôler le futur Congrès. L'enjeu de cette discussion n'est donc pas anodin. Les concessions faites par M. Forni, avec l'appui de M. Pisani, si elles présentent un avantage pour le pouvoir à Paris, risquent de peser sur le congrès du FLNKS, et de rendre plus difficile encore la tâche de M. Tjibaou.

J.-M. C.

(Lire nos informations pages 11 et 24.)

DROIT D'ASILE

Une réglementation rigoureuse et libérale

Une circulaire du premier ministre, publiée au *Journal officiel* du 23 mai, réglemente d'une manière plus précise le droit d'asile en France. Résultat des consultations du délégué interministériel aux réfugiés, M. Daniel Fabre, ce texte est, tout à la fois, rigoureux et libéral : rigoureux en ce qu'il améliore et clarifie les procédures administratives, libéral en ce qu'il respecte profondément le principe du droit d'asile.

Le principe premier est le respect de la qualité de réfugié : le demandeur d'asile sera, désormais, admis automatiquement en séjour provisoire. « *Dès sa première visite auprès de vos services*, écrit M. Laurent Fabius aux commissaires de la République et au préfet de police de Paris, *l'étranger qui demande l'asile sera mis en possession d'une autorisation provisoire de séjour portant la mention « en vue de démarche auprès de l'OFPRA »* (Office français de protection des réfugiés et apatrides) *et dont la validité sera d'un mois* ». Le circulaire est très ferme : « *La délivrance de ce premier document ne peut être soumise à des restrictions ou délais* », dès lors que le demandeur est domicilié « *auprès d'un tiers, d'une association, d'un avocat* ».

Il s'agit d'éviter que les préfectures *ne s'érigent en filtre* des prétendants à la qualité de réfugié, distinguant d'elles-mêmes et *a priori* entre « *faux* » et « *vrais* » réfugiés. Par la suite, « *à la stricte condition qu'il soit muni du certificat de dépôt remis par l'OFPRA* », le demandeur pourra obtenir, après ce premier mois de délai, un récépissé de sa demande de première délivrance de carte de séjour portant la mention « *a sollicité l'asile : valant autorisation de séjour et de travail pour une durée de trois mois* ». Ce récépissé sera « *renouvelé automatiquement jusqu'à ce qu'il soit définitivement statué sur la demande de statut de réfugié* », cette décision étant prise par l'OFPRA et éventuellement la commission de recours des réfugiés.

Toutefois, si le contrôle auquel *procède désormais* l'OFPRA, afin de s'assurer que le demandeur ne s'est pas déjà présenté sous une fausse identité, faisait apparaître, durant le premier mois, « *des indices concordants de fraude* », les préfectures ne devront pas délivrer ce récépissé autorisant le séjour et le travail. Elles sont invitées à faire, elles aussi, une enquête pouvant justifier ultérieurement des poursuites judiciaires contre le « faux » réfugié et à prolonger d'un mois, « *pour les stricts besoins* » de cette enquête, l'autorisation de séjour « *en vue de démarches auprès de l'OFPRA* ». Si, finalement, l'enquête établit qu'il n'y a pas fraude, on en revient au récépissé pour trois mois, renouvelable.

(Lire la suite page 14.)

La droite ou la vie en rose

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Cette fois, nous y sommes ! Plus que dix mois et le pouvoir est à portée de main. L'attente est sereine pour l'opposition, tout entière tournée vers la préparation de la grand-messe de l'union célébrée le 9 juin prochain à Paris. Le « parti de l'union » sera, ce jour-là, au grand complet. MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac prendront successivement la parole devant une même assemblée de « conventionnels », puisque tel est l'intitulé de cette union : la « convention libérale ».

Sûre d'elle-même avant d'être dominatrice, l'opposition dispose d'une avance considérable. L'écart qui relègue la gauche loin derrière ne s'est pas érodé. Ou si peu ! De plus de vingt points, il a été réduit – si l'on peut dire – à près de dix-sept points (58 % contre 41 %) au vu des dernières cantonales et des plus récents sondages. Bref, un handicap pour la gauche, dont son adversaire juge impossible qu'elle le remonte en dix mois.

La droite est forte de l'accord RPR-UDF « pour gouverner ensemble », qui présente un double avantage. En premier lieu, il règle, en théorie, l'épineux problème Le Pen : RPR et UDF se sont engagés à ne gouverner qu' « ensemble ». Exit donc la querelle sur la défense de la République, obsolète la « ligne de partage » que voudrait bien tracer le président de la République, pour séparer, au sein de la droite, le bon grain de l'ivraie. En second lieu, cet accord permet à l'opposition dite « parlementaire » de se donner une crédibilité gouvernementale, et de se placer en position de bénéficier d'un « vote utile » – le vote de gouvernement, ce sont les listes RPR-UDF ; les voix perdues, ce sont les voix Le Pen – au moment où les socialistes paraissent gênés aux entournures par la délicate question des alliances, devenues impossibles avec le PC et récusées avec la droite.

A l'inévitable question : avec qui allez-vous gouverner ? Le RPR et l'UDF répondent : ensemble ! Les socialistes ne donnent pas de réponse, puisque, admet M. Jospin, ils n'en ont pas (encore) de bonne à offrir. M. Giscard d'Estaing a signé le constat de décès du socialisme gouvernemental et M. Marchais délivré le permis d'inhumer : puisque le PS ne peut plus gouverner avec le PC et qu'il exclut toute alliance à droite, alors la cérémonie funèbre aura bien lieu à la date prévue, mars 1986.

Cet isolement du PS a sans doute contribué à faire admettre plus rapidement et plus facilement que prévu le principe même de la réforme électorale. De quelque côté que l'on se tourne, l'opposition peut voir l'avenir en rose. Donc, tout va bien. Et pourtant, à y regarder de plus près, l'opposition est loin du compte.

Elle n'a ni résolu le nouveau problème que lui pose la gauche ni porté remède à ses querelles internes. Au fond, la droite, aujourd'hui, continue de prospérer et de vivre du discrédit qui frappe la gauche (que le PC, pour ce qui le concerne, entretient) et qui est, en quelque sorte, « l'héritage » de la période 1981-1984. Pourtant, la gauche, ou plutôt le pouvoir, a changé. Les socialistes en font eux-mêmes une bataille : « *Avouons que nous avons changé* », dit M. Michel Rocard à M. Lionel Jospin qui réplique : « *Mais encore faut-il dire sur quoi nous avons changé* » ; et l'on s'apercevra, pense le premier secrétaire du PS, que ce n'est pas sur l'essentiel.

La gauche a, en tout cas, changé sur un point : le gouvernement Fabius n'est pas facile à attaquer, ou à prendre en défaut. La politique du premier ministre consiste, en effet, à éviter les aspérités, les sujets de division : et quand ceux-ci surgissent, il les délègue (à M. Pisani, par exemple). Commence, en outre, à affleurer l'idée qu'un certain nombre de réforme, font partie des « acquis », et qu'il sera difficile de les mettre en cause. Chacun a noté la prudence d'un Raymond Barre lorsqu'il s'agit d'évoquer les dénationalisation que l'opposition annonce pour 1986.

Le gouvernement a changé. La droite, elle, n'a pas changé. A l'image d'une gauche en proie aux « illusions lyriques », dépassée par les événements, risque fort de succéder celle d'une droite qui tarde à se renouveler, qui prône on ne sait quelle « rupture » (le mot est de M. Chirac) et n'offre guère de projet à long terme.

Au reste, quelle politique vraiment différente proposer ? Comment oser dire à l'opinion, par exemple sur le chômage : on va faire mieux ? En fait, la définition même d'une politique est un facteur de division. C'est pourquoi toute notion de programme détaillé est écartée. MM. Chirac et Barre, par exemple, n'ont absolument pas la même conception de ce qu'il faudra faire.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Calendrier

L'Alma Mater est bonne fille. Elle traite parfois son personnel administratif et de service avec beaucoup d'humanité. La Cour des comptes vient d'observer que certaines universités poussent loin le souci de la récupération de la force de travail.

Dans certains établissements, on accorde ainsi des journées de congé supplémentaires quand les fêtes mobiles tombent un dimanche : on récupère en semaine. Mieux : quand Pâques ou la Pentecôte tombent le dimanche – ce qui est habituellement le cas... – on récupère aussi.

Pourquoi ne pas aller plus loin ? Compenser cette incroyable anomalie du calendrier qui fait que les jours ouvrables ne sont jamais des jours fériés : c'est trop injuste !

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

TIERS-MONDE

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) tiendra sa rencontre nationale à Saint-Ouen les 25, 26 et 27 mai. A cette occasion, nous donnons la parole à Charles Condamines, qui rouvre le débat sur les procédures de l'aide alimentaire. De son côté, Yves Mancel estime que le problème Nord-Sud serait très simplifié si les marxistes, les tiers-mondistes et les pourvoyeurs de crédits de l'Occident tenaient mieux compte des structures des pays dont ils souhaitent le développement.

Méfions-nous des idéologues et des banquiers

Les responsables du développement ne prennent pas assez en compte les réalités du terrain

par YVES MANCEL (*)

TOUT développement économique doit impérativement prendre en compte le caractère spécifique des structures auxquelles il s'applique.

Les idéologues marxistes opposent par principe et comme un élément de raisonnement dialectique la notion de développement « logique » à la notion de structure traditionnelle. Les planifications ainsi conçues se heurtent inéluctablement à la résistance des spécificités des collectivités auxquelles elles sont destinées. C'est pour les avoir systématiquement méconnues que ces responsables ont été conduits à modifier continuellement leurs programmes et à s'engager dans une suite d'expérimentations arbitraires. La résistance des structures engendre une inertie et une perte d'incitation à l'effort qui réduisent les planificateurs à imposer la réalisation de leurs objectifs d'une façon totalement contraignante. En fin de compte la pénurie de biens de consommation se généralise alors que des îlots privilégiés se constituent à l'avantage des organismes d'autorité et des centres de recherche technologique avancée.

Les théoriciens du tiers-mondisme, dont les organisations internationales constituent communément le centre d'opération, ne manifestent une défiance guère moindre pour les structures traditionnelles ou naturelles. Les collectivités du tiers-monde ayant été bien souvent profondément marquées par des périodes de colonialisme, un certain parfum de moralisation s'attache à l'éradication des vestiges ou des séquelles de ce passé. C'est avec une bonne conscience de croisés que les tiers-mondistes en font table rase, sans prendre garde que les apports de la colonisation se sont souvent adaptés à l'évolution naturelle des pays colonisés.

Comme les idéologues marxistes, les tiers-mondistes fondent de préférence leurs analyses sur des données chiffrées. Le déséquilibre entre pays pauvres et pays riches étant exprimé sous forme de comparaison statistique, il vient naturellement à l'esprit que, pour corriger ce déséquilibre, il convient d'affecter une certain pourcentage du PNB des pays riches à des opérations de développement dans des pays défavorisés. Les pays riches sont ainsi invités à apporter aux pays pauvres une aide au développement, en mettant à leur disposition un pourcentage de leur PNB sous forme de crédits destinés à financer des projets de développement. Ces crédits sont distribués par les circuits bancaires, lesquels reçoivent à cet effet l'appui et l'aval des organismes monétaires et financiers internationaux.

Ce mécanisme fournit au banquier qui mobilise le crédit une sécurité très supérieure à celle d'un investissement privé de type classique. La demande de crédit est en effet soit directement prise en charge, soit garantie par le gouvernement du pays bénéficiaire, qui endosse la responsabilité financière de l'opération, quelle que puisse être la rentabilité de l'investissement en cause.

La recherche de la rentabilité économique devient ainsi une préoccupation relativement secondaire par rapport à celle du profit financier escompté par le banquier. Parmi la floraison de projets proposés par les experts internationaux, beaucoup d'entre eux, ne tenant pas compte des conditions spécifiques du terrain auquel ils étaient destinés, se sont trouvés conduits à la faillite ou à l'échec. On ne compte plus le nombre des installations industrielles implantées à grands frais dans les pays du tiers-monde, dont ces pays se sont retrouvés incapables d'assurer la gestion ou l'entretien.

Se méfier des idéologies

Ces échecs n'arrêtent pas toutefois le fonctionnement des mécanismes financiers initialement établis. Les organismes internationaux qui ont avalisé les opérations se trouvent ainsi appelés à intervenir pour conseiller, ou pour imposer, des mesures de redressement destinées à assurer, en tout état de cause, le règlement des échéances. Ces mesures de redressement conduisent inéluctablement à un prélèvement accru de l'Etat sur les revenus des citoyens et rencontrent l'hostilité souvent violente des populations concernées. Le niveau de vie de la population productive est ainsi exposé à connaître une restriction généralisée, tandis que, là encore, des îlots privilégiés se constituent à l'avantage des dirigeants et des conseillers qui tiennent en main la gestion et la distribution du crédit.

On constate ainsi aujourd'hui que, si les idéologies du développement en cours depuis la dernière guerre mondiale ont favorisé une augmentation en quantité des échanges internationaux, elles n'ont pour autant guère réussi à diminuer le fossé entre les pays riches et les pays pauvres, pour ne pas dire qu'elles ont contribué à l'accroître. Le misérabilisme se maintient sans espoir et sans recours dans les pays d'obédience marxiste. Un endettement insupportable contrarie le développement des pays du tiers-monde soumis aux injections immodérés de crédits pratiquées par le système bancaire international.

Aucune aide en réalité ne peut jamais être efficace si les fonctions de chacun ne sont pas exactement précisées, et si celui qui la reçoit n'est pas apte à l'accueillir et à la soutenir de son propre effort. Si les idéologies peuvent indiquer des orientations, et en cela agir comme un levain du développement économique, l'expérience montre que ce levain ne sera productif que dans la mesure où il sera conciliable et cohérent avec la pâte qu'il est appelé à féconder. Là où cette conciliation n'est pas établie le levain devient un poison, qui détruit au lieu d'engendrer. Il en est des idéologies comme des Grecs de Virgile. *Timeo Danaos et dona ferentes.* Méfions-nous des idéologies, même (et surtout) quand elles apportent des présents.

(*) Economiste.

Aide alimentaire : « peut mieux faire »

Il faut se battre pour « le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes »

par CHARLES CONDAMINES (*)

LA Cour des comptes de la CEE a dénoncé récemment la longueur abusive (souvent plus d'un an) des délais de livraison des denrées alimentaires pour le tiers-monde. Deux fois sur trois, l'aide alimentaire est vendue par le gouvernement du pays bénéficiaire. Même si le prix est normalement inférieur à celui du marché, ce ne sont pas les plus défavorisés qui en profitent. Encouragement à la corruption et au trafic d'influences, découragement des producteurs locaux, moyen de pression dans les négociations internationales, atteinte à la dignité des receveurs qui deviennent des assistés... Tout a été dit sur les méfaits de l'aide alimentaire structurelle ou chronique.

Pourquoi donc les États du tiers-monde en demandent-ils ? Bien sûr parce qu'il y a des situations de pénurie. Mais aussi parce qu'ils doivent combler des déficits budgétaires et commerciaux souvent importants. S'ils sollicitent une aide financière, ils ont peu de chance d'être entendus... Alors va pour l'aide alimentaire dont la vente finira par procurer des liquidités. Et les habitants des villes, ceux qui sont les plus proches des palais présidentiels pourront manger bon marché, comme les Blancs.

Alors que faire ? Supprimer les programmes d'aide alimentaire ? Certes pas. Mais les améliorer pour qu'ils deviennent autant d'instruments « *pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes* ». Tel est l'intitulé d'une campagne lancée par Frères des hommes, Terre des hommes et Peuples solidaires. Il s'agit de soutenir les paysans du tiers-monde qui s'organisent en vue d'augmenter leur production, obtenir des prix rémunérateurs, des marchés organisés, etc. Et de faire en sorte qu'une partie (4 %) des budgets officiels actuellement dépensés en transferts de denrées alimentaires du Nord vers le Sud soient utilisés pour améliorer la commercialisation des produits locaux.

Le principe général est relativement simple : en Afrique noire aujourd'hui, la situation n'est pas partout la même. Au Sénégal, par exemple, les greniers du Sine-Saloun et de la Casamance sont pleins, tandis que, au nord, dans la région du fleuve, on meurt de faim. Pourquoi ne pas encourager les organisations locales à s'approvisionner d'abord près de chez elles ?

Les avantages de ces opérations dites triangulaires sont nombreux : habitudes alimentaires non altérées, délais de livraison raccourcis, coûts de transport diminués ; sans compter l'encouragement ainsi apporté aux producteurs : ayant la possibilité d'écouler leur surplus, ils seront tentés de les augmenter encore l'année suivante.

Financer des opérations « triangulaires »

Il y a trois ans, Frères des hommes, Terre des hommes et Peuples solidaires ont financé des opérations de ce genre en Haute-Volta. Le Sénégal, le Burkina, le Mali, le Niger et le Zaïre vont être le théâtre de péréquations semblables. Pour un montant de plus de 8 millions de francs.

Lors de leur dernière assemblée générale, les organisations non gouvernementales (ONG) européennes ont adopté ces orientations. Dans divers pays de la communauté et au Canada, des collectifs nationaux se sont mis en place.

Un peu partout, des débats ont été organisés sur ces thèmes par des centaines de groupes locaux engagés dans la campagne. Des ministres, des hauts fonctionnaires ont été alertés. En France, plus de deux cents parlementaires ont été personnellement contactés et ont répondu favorablement. Un conseil des ministres a déjà décidé un début de réforme : désormais, les besoins en aide alimentaire feront l'objet d'une évaluation prévisionnelle plus précise ; le maïs pour le bétail ne sera plus livré dans ce cadre ; les États receveurs devront s'engager formellement à utiliser l'argent provenant de la vente des denrées reçues, pour des programmes de développement rural. Un fonds, encore trop modeste, a été prévu pour financer des opérations triangulaires.

L'aide alimentaire représente 40 % de l'aide publique au développement de la CEE. Il devient aussi de plus en plus clair que cet argent doit servir à resserrer dans les pays du Sud les mailles du tissu économique et social, de le rendre plus résistant aux aléas climatiques et politiques.

(*) Membre du secrétariat international de Frères des hommes.

COURRIER DES LECTEURS

Une lettre de Philippe Robrieux

M. Philippe Robrieux, désigné, dans le compte rendu de son livre la Secte (le Monde *du 18 mai), comme un « dénonciateur de la menace communiste », nous écrit :*

« Le lecteur du *Monde* en déduira que je suis un anticommuniste, un de plus. Or, toute ma vie, j'ai dit, écrit, répété que je suis communiste, au sens que Marx donne à ce mot. Depuis que j'écris des livres et des articles, je répète que l'URSS de la Nomenklatura et le PCF constituent désormais un système social rigoureusement et soigneusement inégalitaire, qui n'a plus rien de communiste ni même de socialiste. »

Education nationale et formation professionnelle

Dans *le Monde* du 27 avril, l'article de Frédéric Gaussen relatif au «carrefour» des Chambres de commerce et d'industrie indique que les CCI « *avec leurs soixante mille élèves et étudiants et leurs cent soixante mille stagiaires sont le deuxième organisme de formation professionnelle française après l'AFPA* ». Cette information est inexacte.

Accueillant 375 000 stagiaires dans les GRETA (groupement d'établissement) et 219 000 dans les établissements d'enseignement supérieur, l'éducation nationale constitue le premier organisme de formation professionnelle continue en France.

SYLVIE FRANÇOIS.
(secrétariat d'État chargé de l'enseignement technique et technologique.)

Collecter le pain rassis

On parle, hélas ! beaucoup de la faim dans le monde. Or j'apprends que le pain invendu de la veille est vendu en sacs pour les animaux.

Si les animaux en profitent, tant mieux. Toutefois, il me semble que ce même pain, concassé, broyé, mis en sacs plastique, par exemple, pourrait servir de farine pour des soupes aux peuples déshérités. Il suffirait qu'un organisme charitable veuille bien s'en occuper et s'assurer qu'il arrive bien à ceux qui en ont le plus besoin.

Nos enfants, bien nourris, eux, sensibilisés par leur famille, leur école, les journaux, pourraient en faire la collecte (...).

G. BLANDINE
(Rives-sur-Fures.)

Quotas par sexe

A propos de l'institution de la représentation proportionnelle, *le Monde* du jeudi 25 avril écrit que la promesse figurant dans les cent dix propositions du candidat Mitterrand était assortie d'une autre : « *Chaque liste comportera au moins 30 % de femmes* ». Le gouvernement a pris en compte la première partie de l'engagement. Il ne semble pas s'être soucié de la seconde.

Le gouvernement serait bien en mal, à moins de passer outre la décision du Conseil constitutionnel 146 DC du 18 novembre 1982 « Quotas par sexe », de tenir la promesse faite par le candidat F. Mitterrand.

Dans ses considérants, la Haute Instance a, en effet, rappelé que « *tous les Français sont également éligibles et qu'il ne saurait y avoir de quotas, notamment par sexe, susceptibles de porter atteinte à cette égalité* ».

ANTOINE AUZÉPY
(Paris.)

Comment représenter les abstentionnistes ?

Les « abstentionnistes » représentent une partie importante de ce que nous appelons « l'opinion publique », les sondages le démontrent chaque jour. Il serait antidémocratique de les considérer, eux et leurs opinions, comme quantité (et qualité) négligeable. Il semblerait donc aussi naturel qu'important de faire s'exprimer les abstentionnistes dans la représentation nationale. Mais comment ?

Dans la tradition de la juridiction française, il existe une institution qui pourrait servir de modèle pour résoudre ce problème. Je veux parler du « jury ». (...)

Ne pourrait-on pas, partant de cette expérience, faire représenter ceux qui s'abstiennent de voter (parce qu'ils ne sont d'accord avec aucun parti) par des citoyens choisis au hasard d'un tirage au sort qui les désignerait, par exemple, pour la durée d'une session de l'Assemblée (soit six mois). Par ce biais, 20 % d'abstentions de vote enverraient, par exemple, au Palais-Bourbon 20 % de représentants du peuple choisis au hasard, représentants qui voteraient suivant leur conscience, au nom du peuple souverain, et sans se mêler aux intrigues des politiciens de métier.

YONA FRIEDMAN
(Paris.)

LU

« LES MÉTAMORPHOSES DE LA CRISE », de Pierre Fougeyrollas

Couleurs du racisme

EN 1959, Pierre Fougeyrollas, qui, indigné par l'écrasement de l'insurrection hongroise, venait de claquer la porte du PCF, publia un livre percutant intitulé *le Marxisme en question*. Les arguments qu'il y développait assurèrent plus tard le succès des « nouveaux philosophes ». Là-dessus, il s'envola pour le Sénégal où, dix ans durant, écouté par le président Senghor avant de s'opposer à lui, il joua un rôle de premier plan, militant notamment pour la reconnaissance de la culture africaine.

Aujourd'hui, il entreprend une analyse originale du racisme : jadis lié à un colonialisme dominateur et assuré, celui-ci traduirait plutôt désormais, par sa haine de l'autre, un refus de soi, la honte suscitée par un décalage croissant par rapport à une image idéale, la souffrance d'un déracinement intime, de l'inadaptation à des normes devenues insaisissables.

Et, prolongeant sa réflexion, Fougeyrollas (à qui il arrive parfois de se revendiquer comme Occitan) se demande si l'identité collective ne prend pas dorénavant la fonction d'un masque, certes différent des admirables ouvrages africains qui l'ont tant fasciné. Ne s'agit-il pas de camoufler l'angoisse suscitée par une crise protéiforme, de bricoler à la hâte une sorte de personnalité postiche, de manière à se soustraire à la persécution d'influences désagrégatrices ? Notre imaginaire assiégé paraît vivre d'expédients, tels que le recours abusif à la commémoration. On se drogue à la nostalgie, on s'offre des orgies de passéisme. A la crise d'identité répond en somme une identité de crise.

Quelle issue ? Fougeyrollas, revenant dans l'Europe aux anciens parapets, a renoué avec le marxisme et persiste, sans manifester un souci démesuré de la mode. Mais il ne s'agit plus du système auquel il avait adhéré au sortir des combats de la Résistance, il s'agit aujourd'hui d'une théorie critique, d'un instrument d'analyse, et en ce sens Fougeyrollas est marxiste aussi bien qu'on peut être, sans choquer la pudeur, leibnizien ou kantien.

Face à la boue montante du cynisme, Fougeyrollas maintient une foi honorable dans la capacité de l'humanité à maîtriser son destin. Il reconnaît la révolution mondiale, quelle que soit son éclipse actuelle, comme le seul sens possible de l'histoire, le seul dénouement acceptable de notre situation, sans nier que le meilleur soit improbable. L'espoir est peut-être la forme bénigne du délire. Fougeyrollas, qui n'a jamais cessé de combattre, espère généreusement.

FRANÇOIS GEORGE.

★ *Les Métamorphoses de la crise, racismes et révolutions au XXe siècle*. Hachette, 280 p., 99 F.

هكذا من الأمل

étranger

PROCHE-ORIENT

LES AFFRONTEMENTS AU LIBAN

La Syrie a imposé un accord pour mettre fin à la bataille des camps palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. – La guerre des camps palestiniens est-elle vraiment finie avec l'accord conclu jeudi 23 mai tard en soirée à Damas ? Des rafales d'armes automatiques et quelques coups de canons étaient encore audibles ce vendredi matin, mais les combats semblent s'atténuer.

L'élément crucial a été l'entrée en ligne de la Syrie : elle a « confisqué » les batteries de missiles palestiniennes installées dans la montagnes druze qui pilonnaient les positions de la milice chiite Amal et la banlieue sud de Beyrouth, ainsi que d'autres quartiers à forte densité chiite, non sans tirer au passage quelques salves sur les quartiers chrétiens.

Les autorités syriennes ont tranché en faveur d'Amal, non sans avoir laissé durant trois jours « leurs » Palestiniens – ceux d'Abou Moussa, de MM. Jibril, Hawatmeh et Habache – frapper durement (et impunément puisqu'à partir de la montagne druze) milice et quartiers chiites, avant de les mettre au pas.

Ce pilonnage n'a pas renversé le cours de la bataille des camps, mais il a freiné l'action d'Amal, dont les milices peinaient déjà face aux combattants palestiniens, qui, bien qu'en nombre réduit et à peine reconstitués par rapport à ce qu'ils étaient avant 1982, se sont avérés difficiles à mater militairement.

Seule dans la bataille, puis en tandem avec la 6e brigade de l'armée, qui en est considérée comme un appendice, la milice chiite a mené la bataille avec courage, mais, disent les spécialistes, sans grande expérience. Ses pertes sont très lourdes et avoisineraient cent morts et trois cents blessés. Il y aurait aussi une centaine de morts civils libanais et six cents à sept cents blessés, sans compter les morts et blessés palestiniens des camps, qui n'ont pu commencer à être évacués qu'après l'accord de jeudi soir. Plus de cent dix morts et de quatre-vingts blessés avaient déjà été retirés dans les premières heures. Cette bataille des camps, avec finalement plus de trois cents morts et plus de neuf cents blessés en cinq jours, aura été une des plus meurtrières de la guerre du Liban en un temps aussi court. Mais aussi une des rares où le ratio de combattants par rapport aux victimes civiles n'est pas à peu près nul, mais, au contraire, élevé.

Deux des trois camps investis, Sabra et Chatila, sont tombés aux mains d'Amal. Pas complètement à vrai dire, mais quasiment, en ce sens que les miliciens chiites y sont bien entrés de tous côtés et en ont ratissé une bonne partie, emportant des dizaines de prisonniers en camion, mais que, dans ces bidonvilles aux mille venelles et aux habitations enchevêtrées, beaucoup de fedayines subsistent. Quant au troisième camp, Borj-Barajneh, Amal et la 6e brigade de l'armée y ont également pénétré, mais il y subsistait une superficie d'un kilomètre carré environ, soit le quart de tout le camp, où les combattants palestiniens tenaient encore fermée quand le cessez-le-feu est intervenu.

L'accord de Damas, imposé par la Syrie, donne satisfaction à Amal sur le fond puisqu'il stipule la livraison des armes des combattants palestiniens à la sixième brigade de l'armée, qui détient l'avantage d'avoir à cet égard un double titre, représentant à la fois la légalité libanaise et la milice chiite. Une réunion tripartite Amal-PSP-Front national de salut palestinien (coalition d'organisations palestiniennes prosyriennes hostiles à Yasser Arafat) est prévue, sous tutelle syrienne. Bien que les organisations palestiniennes manifestent quelque résistance à se soumettre et que des manœuvres aient été signalées de leur part en direction de la Libye, dont le chef, le colonel Kadhafi, a parlé pour la première fois à cette occasion avec M. Arafat depuis le siège israélien de Beyrouth en 1982, il fait peu de doute que Damas ramènera à l'ordre « ses » Palestiniens. D'autant plus, souligne-t-on, que, au-delà des péripéties et de l'exacerbation des sentiments nationaux de ceux-ci, Damas pourra faire valoir aux anti-arafatistes que la dernière en date des batailles des camps aura eu, après tout, un effet triplement bénéfique : briser les arafatistes à Beyrouth, paver la voie à une main-mise des anti-arafatistes qui s'y seront réhabilités aux yeux de leurs concitoyens par le bombardement des « amis de leurs amis » au risque d'indisposer la Syrie précisément, laisser un Amal certes victorieux mais meurtri et les ailes rognées.

Un subtil triplé

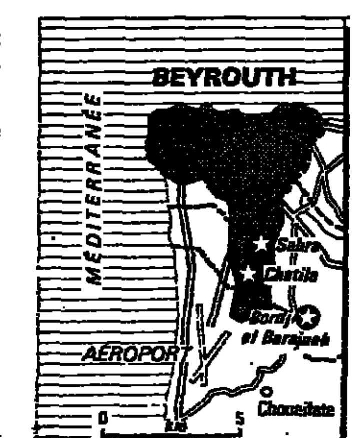
Si le dessein de Damas est bien celui-là, les dirigeants syriens auront réussi un très subtil triplé. Résultat qui, de surcroît, contrairement au sentiment, engendré par la violence de la bataille, d'une accentuation de la guerre, s'intégrerait dans la préparation de la « demi-paix syrienne » entrevue et toujours possible, sans être évidemment sûre.

On relève à ce sujet que les Forces libanaises sous l'égide de M. Elie Hobeika ont encore abondé dans le sens de Damas à l'occasion des derniers événements : bataille des camps et attentat à la voiture piégée de Sin-El-Fil en secteur chrétien, dont le dernier bilan est de trente-huit morts et cent soixante-dix blessés. Après avoir dénoncé « le terrorisme palestinien » et s'en être pris à M. Arafat, la direction de la milice chrétienne a rejeté le retour au statu quo antérieur à 1982, rejoignant sur ce point M. Nebih Berri et soulignant qu'elle refuse de voir tout étranger menacer un Libanais, quel qu'il soit. De son côté, M. Joumblatt, en stigmatisant l'attentat de Sin-El-Fil, a estimé qu'il est temps de mettre fin à la guerre.

LUCIEN GEORGE.

Le « nettoyage » des camps de Sabra et de Chatila

Beyrouth (AFP). – « On va nettoyer ça. Tout sera terminé dans quelques heures. » Le milicien d'Amal posté jeudi matin 23 mai à l'hôpital palestinien Gaza, dans le camp de réfugiés de Sabra, est maintenant sûr de sa victoire. Il montre un pâté de maisons derrière l'hôpital qui, dit-il, est la dernière poche de résistance des combattants palestiniens.



Après trois jours de combats acharnés, les miliciens chiites ont réussi à prendre le contrôle des camps de Sabra et de Chatila, où, néanmoins, une poignée de Palestiniens livraient encore par endroits un combat désespéré. « Nous leur avons demandé de se rendre. Ils nous répondent qu'ils combattront jusqu'à la mort pour Yasser Arafat. Ce sont des agents d'Israël. Nous allons en terminer avec eux une fois pour toutes », lance un autre milicien arborant le badge d'Amal, avant de monter dans une jeep armée d'une mitrailleuse lourde qui se dirige vers ce qu'il appelle « le front ».

Ce « front » est à quelques mètres dans la rue Daouk. Le milicien s'accroche à sa mitrailleuse et lance aux journalistes : « Partez vite. Ce dernier combat va être très violent, car le Maître [Nabih Berri, chef du mouvement Amal] nous a demandé d'en finir d'ici une heure. » Quelques instants plus tard, le bruit du canon fait trembler les murs des maisons.

L'hôpital Gaza, conquis par les miliciens chiites mercredi en milieu d'après-midi, offre un spectacle de désolation. Une fumée noire s'échappe des fenêtres du septième étage, qui servait d'entrepôt de médicaments. « Ce sont des obus qui ont mis le feu », s'empresse d'affirmer le docteur Amar Hamaoui, directeur libanais de l'hôpital, qui est entouré de miliciens.

Les paroi en contreplaqué du rez-de-chaussée sont éventrées ou mises à bas. Les vitres des comptoirs de la réception sont brisées, les dossiers sont à terre, des fils électriques pendent du plafond. « Les combattants palestiniens s'étaient retranchés dans l'hôpital. Quand nous avons attaqué, ils ont tenté de fuir. Nous en avons trouvé dix-huit que nous avons anéantis », affirme un milicien en balayant l'air d'un revers de bras.

« Remerciements » et fausse note

Aux étages supérieurs, les lits vides sont abandonnés dans le couloir. Des scouts islamiques descendent un vieillard sur une civière : il est le dernier blessé à quitter l'hôpital. « Nous avions trente patients et trente-quatre blessés par les combats, ils ont été évacués vers d'autres hôpitaux de Beyrouth ou de la montagne druze », ajoute le médecin. Il dénonce le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui, malgré ses appels pressants, a refusé de venir mercredi après-midi évacuer les blessés « sous prétexte que le secteur n'était pas sûr », dit-il.

Haj Mohammad, responsable d'Amal pour l'assistance aux civils palestiniens, insiste auprès des journalistes pour qu'ils témoignent qu'aucun massacre n'a été commis dans cet hôpital. « Seuls une quinzaine de combattants palestiniens ont été tués dans les combats après avoir refusé de se rendre », dit-il.

Dans la rue principale, à l'intersection des camps de Sabra et de Chatila, le feu finit de détruire un magasin, alors que, en face, des miliciens pillent une échope qui n'a plus de devanture. Quelques mètre plus loin, un pâté de maisons est en flammes. A l'entrée de certaines habitations, des vêtements jonchent le sol et des taches de sang noircissent par endroits la chaussée.

Près de trois cents Palestiniens, femmes, enfants et hommes d'âge mûr sont entassés au rez-de-chaussée et au sous-sol d'une des mosquées de Sabra. « C'est un lieu sacré, ils sont sous notre protection », dit un milicien d'Amal. En présence des combattants chiites, les civils palestiniens « remercient » Amal pour l'aide et la protection qu'il leur fournit.

Pourtant, une fausse note vient troubler ce cortège de remerciements : « Qu'avez-vous fait de mon frère et de mon cousin ? », lance une jeune Palestinienne. Les hommes lui demandent de se taire. « Nous allons les interroger et, s'ils sont innocents, nous te les rendrons », rétorque un milicien.

M. Arafat accuse le chef du mouvement Amal d'avoir conclu un « accord secret » avec Israël

Correspondance

Amman. – C'est un Yasser Arafat à la fois ému et ulcéré qui a dénoncé, en termes très vifs, jeudi 23 mai à Amman, l'offensive menée ces derniers jours par le mouvement chiite Amal contre les camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth.

Au cours d'une conférence de presse, il a révélé à ce propos que cinq camps de la région de Tyr au Liban du Sud étaient actuellement assiégés par les forces d'Amal et par l'armée libanaise. Armée dont la 6e brigade participe aussi aux combats dans la capitale libanaise.

Après avoir lancé un appel à la communauté internationale pour que soit mis fin au « massacre » des civils palestiniens au Liban, M. Arafat s'est déchaîné contre le mouvement Amal et son chef M. Nabih Berri, qu'il a accusé d'avoir conclu un « accord secret » avec Israël pour empêcher la « résistance libanaise et palestinienne » de poursuivre la guérilla anti-israélienne au Liban du Sud.

Il s'agit, a déclaré le dirigeant palestinien, d'un « complot » dans lequel sont également impliqués la Syrie et les Etats-Unis. Selon lui, le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des affaires du Moyen-Orient, M. Richard Murphy, et les dirigeants syriens seraient tombés d'accord pour empêcher les forces de l'OLP de revenir au Liban du Sud et pour prévenir toute activité militaire palestinienne menaçant la sécurité de la frontière nord d'Israël.

Toujours selon M. Arafat, une unité de l'armée syrienne, le « bataillon Assad », participerait activement à l'offensive contre les camps de Beyrouth. « Des éléments de ce bataillon ont refusé, mais ils ont été remplacés par des forces spéciales directement dépêchées de Syrie », a-t-il affirmé.

En revanche, M. Arafat a rendu hommage aux organisations palestiniennes basées à Damas, qui ont refusé de cautionner cette offensive. Il a, cependant, exprimé la crainte qu'elles soient soumises à de fortes pressions de la part des dirigeants syriens. Enfin, il a tenu à saluer le Parti socialiste progressiste de M. Joumblatt, le mouvement chiite islamique Hezbollah, les Mourabitouns et les nassériens libanais qui se tiennent à l'écart des affrontements.

Par ailleurs, interrogé sur les résultats qu'il escompte de la visite du roi Hussein de Jordanie à Washington – le souverain hachémite est arrivé jeudi aux Etats-Unis et doit être reçu par le président Reagan le 29 mai, – M. Arafat s'est déclaré pessimiste en raison, a-t-il dit, de « la position toujours très dogmatique de l'administration américaine ».

Visiblement, le cœur n'y était pas. Les préoccupations du chef de l'OLP sont, de toute évidence, essentiellement tournées en ce moment vers le sort des Palestiniens du Liban.

EMMANUEL JARRY.

● *M. Abou Iyad appelle au dialogue entre tous les Palestiniens.* – Membre du comité central du Fath, M. Abou Iyad a déclaré, jeudi 23 mai à Tunis, que les événements de Beyrouth visaient à refouler les Palestiniens vers le Liban du Nord où « ils seront regroupés dans un secteur isolé et le plus éloigné possible de leur patrie occupée ». Le dirigeant du Fath a relevé, non sans satisfaction, que les événements en cours avaient suscité « un élan de solidarité » entre toutes les factions de l'OLP et a jugé que le mouvement pouvait être propice à l'ouverture « d'un dialogue inter-palestinien global et ouvert ». De même, M. Abou Iyad s'est félicité de l'attitude du colonel Kadhafi, dénonçant les attaques contre les camps de Beyrouth, et a reconnu « qu'une évolution positive, lente et sûre » se dessine dans les relations rompues depuis trois ans – entre le Fath et la Libye. – (Corresp.)

● *Une déclaration du PS.* – Les socialistes français expriment toute leur émotion face aux nouveaux drames qui frappent le Liban. Le terrorisme aveugle a encore fait des dizaines de victimes dans l'explosion d'une voiture piégée, le 22 mai, à Beyrouth-Est. Dans les camps de réfugiés de Beyrouth-Ouest, des combats sanglants opposent les miliciens chiites d'Amal aux forces palestiniennes. C'est la population civile qui paie le prix de ce regain de violence, aussi bien à l'ouest qu'à l'est de la capitale libanaise. Le PS insiste sur son attachement à la sécurité des Palestiniens vivant dans les camps de Sabra, de Chatila et de Borj-El-Barajneh.

● *La « consternation » du Quai d'Orsay.* – Le ministère des relations extérieures a réagi, jeudi 23 mai, aux combats qui se déroulent à Beyrouth, et a exprimé « sa consternation » face à la violence qui frappe les civils. « Le ministère des relations extérieures exprime sa consternation et déplore la recrudescence et l'extension de la violence qui frappe, tour à tour au Liban, les communautés et les populations civiles », a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay.

LE VILLAGE CHRÉTIEN D'AABRA ENTIÈREMENT RASÉ

Beyrouth (AFP). – Les deux cent cinquante maisons du village grec catholique d'Aabra, à 4 kilomètres à l'est de Saïda, chef-lieu du sud du Liban, ont été entièrement détruites, à l'exception d'un immeuble appartenant à un musulman, a-t-on appris mardi de sources policières à Beyrouth.

Les habitations ont toutes été dynamitées avant que le terrain ne soit nivelé au bulldozer. Les deux églises de ce village, dont l'une trois fois centenaire, située aux abords de la localité, et qui comptait mille cinq cents habitants avant l'avance des miliciens druzes du Parti socialiste progressiste (PSP de M. Walid Joumblatt) dans cette région le 28 avril dernier, ont connu le même sort, a-t-on ajouté de mêmes sources.

Les opérations de destruction ont commencé le 13 mai et se sont terminées dimanche dernier par la destruction de l'église tricentenaire.

Les soixante maisons et l'église du village maronite d'Aalmane, 3 kilomètres plus au nord, avaient connu le même sort dix jours plus tôt.

Iran

LES MENACES DE WASHINGTON

Si un otage américain est tué...

Washington (AFP). – Le président Reagan serait prêt à bombarder la ville sainte de Qom ou d'autres objectifs en Iran si un otage américain était abattu par des terroristes liés au régime de l'imam Khomeiny, selon des informations rapportées, jeudi 23 mai, par la chaîne de journaux américains Hearst.

Selon elle, les services de renseignement auraient fait savoir au président Reagan qu'un ou plusieurs des cinq otages américains capturés au Liban auraient été transférés en Iran par l'organisation pro-iranienne Jihad islamique, qui a revendiqué leur capture.

La Maison Blanche s'est refusée à tout commentaire sur ces informations que Hearst attribue à « un haut responsable » américain resté anonyme. « Notre politique vis-à-vis du terrorisme d'Etat est bien connue. Nous répondrons avec toute mesure jugée appropriée contre les responsables du terrorisme d'Etat », a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes. Il a rappelé que Washington ne commentait jamais officiellement d'éventuelles mesures antiterroristes.

Selon Hearst, le gouvernement américain aurait établi une liste de quatre options pouvant être mises en œuvre dans le cas où l'un des otages américains serait tué en Iran.

Ces options seraient les suivantes :

– Le bombardement du quartier général d'organisations pro-iraniennes dans la vallée de la Bekaa au Liban ;

– Le bombardement de la ville sainte de Qom en Iran ;

– Une attaque du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg ;

– Un raid sur le port de Bandar-Abbas situé près du détroit d'Ormuz.

Le mois dernier (*le Monde* du 4 avril), la presse américaine avait déjà fait état d'un avertissement des Etats-Unis prévenant les autorités iraniennes que des mesures militaires seraient prises contre l'Iran si ce pays était tenu pour responsable de la mort éventuelle d'otages américains.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

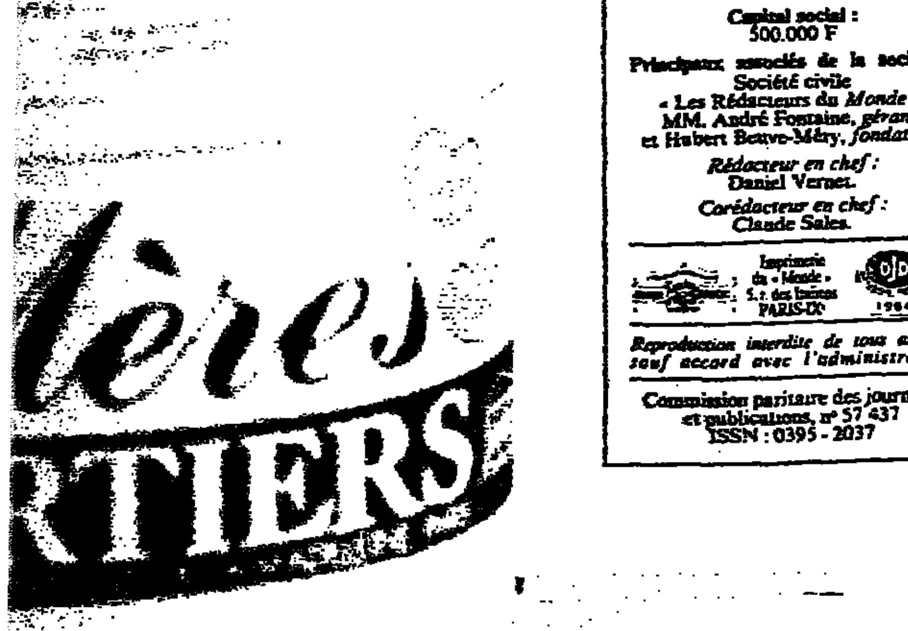
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

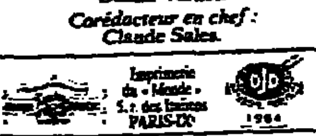
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.





Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Radio France. L'entreprise qui joue du violon aussi bien que du micro.



Jouer du violon aussi bien que du micro est plus difficile qu'on ne le croit. C'est même un art que, seule, une grande entreprise de radio peut pratiquer. Une entreprise comme Radio France.

L'art du violon est illustré par les deux grands orchestres de Radio France : l'Orchestre National de France et le Nouvel Orchestre Philarmonique. 370 musiciens permanents donnent plus de 200 concerts par an.

Ils jouent toute la musique du grand répertoire, du classique au plus contemporain (au moins 60 créations chaque année). En tournée à l'étranger, ils illustrent l'exécution française à son meilleur niveau.

Avec ces orchestres, collaborent fréquemment et brillamment les chœurs et la maîtrise de Radio France.

France Musique diffuse l'ensemble de leurs concerts. Elle dispose également ses micros au cœur de centaines d'autres manifestations musicales françaises et étrangères. Plusieurs milliers d'heures de musique vivante sont ainsi proposées aux mélomanes, auditeurs de la station.

La compétence technique de Radio France est continuellement mise au service de la création. Dans les studios de Radio France, s'enregistrent de nombreux disques ou se réalise la bande-son d'un film, comme "Carmen," César 1985 de la meilleure prise de son. A l'Atelier de Création Radiophonique de France Culture, œuvrent des artistes du montage et du mixage.

Ces créations représentent avec éclat la France dans tous les jurys internationaux.

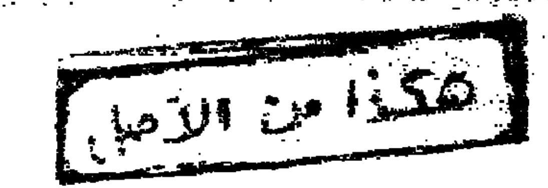
L'art du micro est aussi exercé chaque jour par 200 journalistes et correspondants dans le monde entier.

Quand elle joue du violon ou du micro, Radio France montre sa volonté de diffuseur de créations et d'informations. Grâce à sa structure de réseau et aux vocations différentes de ses stations (France Inter, France Culture, France Musique, Radio 7, Radio Bleue, locales en M.F.), elle évite à son public d'avoir les oreilles rebattues de sons pré-enregistrés et de programmes interchangeables.

Quelle que soit la diversité de vos aspirations sonores, Radio France y répond toujours avec virtuosité. Bravo maestro !

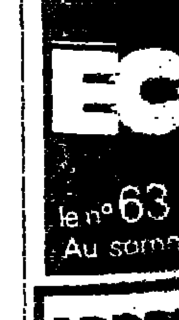
Radio France
Une entreprise de l'audio-visuel public.

L'exigence quotidienne de 10 millions de Français.













Rwanda

La « croisade » du colonel Kadhafi contre le christianisme

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Le colonel Kadhafi aime les défis. Il a choisi, à dessein, le très chrétien Rwanda pour lancer un appel à la guerre sainte contre... le christianisme. En visite officielle à Kigali, la capitale de cette ancienne colonie belge, le chef de l'Etat libyen a profité des prières du vendredi, le 17 mai, à la mosquée du centre culturel islamique, pour inviter les disciples d'Allah à propager *« nuit et jour »* leur religion en Afrique.

« L'islam est la religion de l'Afrique, le christianisme celle des agents du colonialisme, des ennemis français, belges, allemands et américains, celle des juifs aussi », leur a-t-il dit, selon « la Voix de la grande patrie arabe » qui émet de Tripoli. *Il a* engagé son auditoire à apprendre l'arabe pour mieux comprendre les enseignements du Coran, et à convaincre les enfants des chrétiens d'embrasser l'islam.

Vivre sous une loi injuste

Dans un pays où la population est pour moitié composée de baptisés, où l'Eglise catholique dirige près de 50 % des écoles privées et 80 % des établissements secondaires, où l'archevêque de Kigali est membre du *comité central du parti unique*, l'exhortation du colonel Kadhafi à chasser les *« envahisseurs chrétiens »* avait quelque chose d'insolite. Magnanime, il a manifesté son amitié à M. Juvenal Habyarimana, le président de la République rwandaise, qui, a-t-il dit, *« aurait pu être musulman si le christianisme ne lui avait pas été imposé, ainsi qu'à sa famille... »*.

S'intéressant au sort des croyants dans le Zaïre voisin, le dirigeant libyen a souligné qu'ils vivaient sous une loi injuste, *« celle de Mobutu, l'agent du sionisme »*. *« Le devoir de tout musulman est de le tuer »*, a-t-il assuré. A l'en croire, *« celui qui le tuera ira au paradis »*.

Pour combattre, d'autre part, les menaces d'une « nouvelle domination militaire, politique et économique » qui pèsent sur les nations africaines, le Rwanda et la Libye ont, dans un communiqué conjoint, lancé un appel à la création d'un « Front des pays épris de paix et de liberté ». Bizarrement, le Burundi voisin, que le colonel Kadhafi a aussi *honoré de sa visite, a été invité* par ce dernier à souscrire, pour les mêmes raisons, à l'idée d'un « Front des pays progressistes ». Faut-il voir, dans cette subtilité de rédaction, une référence au préambule de la Constitution burundaise, qui précise que le parti unique est *« fondé sur l'alliance des forces progressistes »* ?

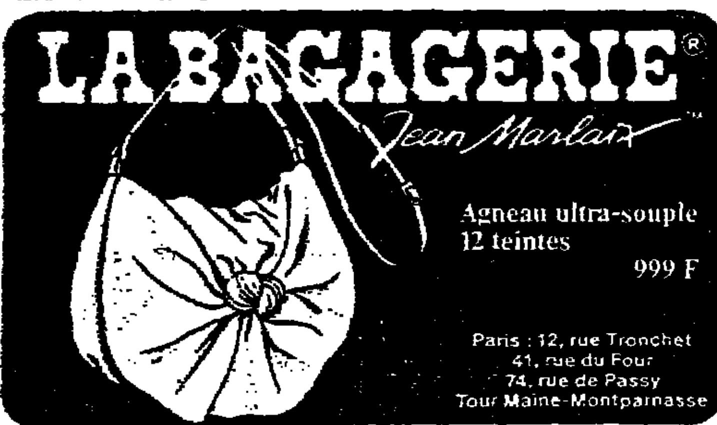
Ces deux nations sœurs, autrefois placées sous une même tutelle belge, partagent, pourtant, sur les grands sujets de l'heure des points de vue assez semblables. Pourquoi donc le communiqué de Bujumbura épouse-t-il, plus explicitement que celui de Kigali, les convictions, voire les phantasmes du dirigeant libyen ? Sa violence n'est-elle pas à la hauteur des engagements financiers souscrits par Tripoli ?

Le colonel Kadhafi a, en effet, *promis au Burundi de l'aider « dans plusieurs domaines »*, notamment à couvrir le déficit de sa *balance des paiements* et à renforcer ses moyens de défense. Ses responsables ne pouvaient pas moins faire que d'accepter l'ouverture, sur le bord du lac Tanganyika, d'un centre d'études du Livre vert...

JACQUES DE BARRIN.



● RECTIFICATIF. – Dans le compte-rendu du symposium international qui s'est tenu récemment à Kinshasa (*le Monde* du 24 mai), nous avons indiqué par erreur que M. Iba Der Thiam était ministre de la culture du Sénégal, alors qu'il est ministre de l'éducation nationale.





Angola

Pretoria reconnaît que des soldats sud-africains opèrent secrètement « au nord et au sud de Luanda »

De notre correspondant

Johannesburg. – Le *chef de* l'armée sud-africaine, le général Constand Viljoen, a admis, dans un bref communiqué publié jeudi 23 mai, que des soldats de Pretoria opèrent secrètement en Angola. Il n'a cependant pas confirmé que deux d'entre eux ont été tués et un autre fait prisonnier le 22 mai, comme l'a rapporté le ministre angolais de la défense (*le Monde* du 24 mai). Selon ce dernier, l'armée a surpris un groupe de soldats sud-africains qui s'apprêtaient à commettre un attentat contre les installations pétrolières de Malonga, dans l'enclave de Cabinda, au nord de l'Angola. Des fusils munis de silencieux, seize mines, des talkies-walkies et trois radios à ondes courtes ont été saisis.

Le général Viljoen n'a fourni aucune *précision* sur ces *informations*. Il s'est contenté de reconnaître que des éléments de son armée *« étaient déployés en petits groupes au nord et au sud de Luanda pour rassembler des informations sur les bases de l'ANC* [Congrès national africain] *de la SWAPO* (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain] *et sur la présence de soldats cubains »* dans ce pays. Il a ajouté qu'il était préoccupé, car le contact avait été rompu avec l'un de ces groupes. S'agit-il de celui qui a été intercepté par les FAPLA (Forces armées populaires de libération de l'Angola) ?

Un appel au dialogue

Quoi qu'il en soit, c'est la première fois que les autorités militaires de Pretoria reconnaissent que *des soldats sud-africains* opèrent en territoire angolais et surtout à proximité de la capitale, Luanda. Un aveu de taille qui survient à peine plus d'un mois après le retrait *du Sud angolais* des troupes de Pretoria et une semaine après la dissolution de la commission conjointe anglo-sud-africaine créée lors des accords de Lusaka, le 16 février 1984.

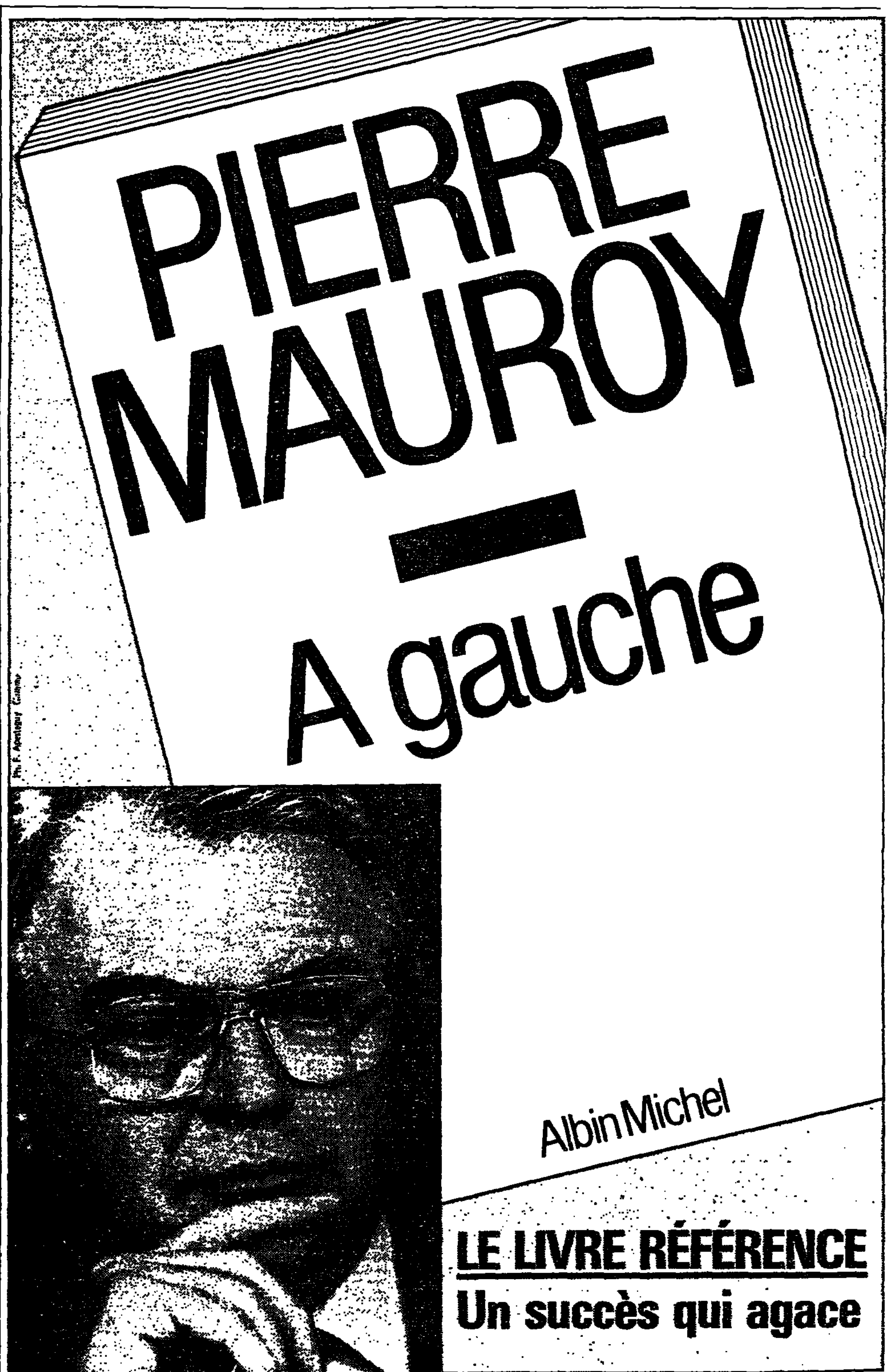
Lors de la cérémonie marquant le retrait *sud-africain*, à *Oshikango*, sur la frontière namibienne, le général Viljoen avait lancé aux autorités de Luanda un appel au dialogue, affirmant que le désengagement créait *« une nouvelle occasion d'ouvrir des négociations »*. Ce qu'il avait qualifié de *« nouvelle page »* dans l'histoire de la région ne manquera pas aujourd'hui d'être interprété par l'Angola comme un *retour à une époque où les soldats* sud-africains faisaient des incursions sur le sol de leur voisin.

On voit mal maintenant comment les offres réitérées de Pretoria d'*entamer* des discussions au niveau ministériel avec l'Angola pour régler les problèmes de coexistence pourraient être prises au sérieux à Luanda. Quinze mois après la signature des accords de Lusaka, il est manifeste que les relations entre les deux Etats se sont détériorées et qu'on est revenu à la case départ.

S'il se confirme que des soldats sud-africains, qui, peut-être, prêtaient main-forte aux rebelles de l'UNITA, se préparaient à commettre un attentat contre des installations pétrolières appartenant à une société américaine, l'American Company Cabinda Gulf Oil, la tension ne pourra que s'accroître entre les deux Etats. Sans parler des arguments que l'Afrique du Sud fournit à l'Angola qui s'oppose toujours *au retrait des troupes* cubaines de son territoire.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Washington dénonce la présence de soldats sud-africains en Angola.* – Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, interrogé jeudi 23 mai sur la présence de soldats sud-africains dans le nord de l'Angola, a indiqué : *« Une telle présence est contraire aux objectifs des Etats-Unis dans la région et nous déplorons de telles actions. »*. – (AFP.)



ASIE

Chine

LA VISITE DU PRÉSIDENT EANES

Des négociations vont s'engager sur le statut de Macao

Pékin. – Après Hongkong, Macao... la visite officielle à Pékin du général Eanes, la première effectuée en Chine par un chef d'Etat portugais (*le Monde* du 23 mai), a essentiellement tourné autour du sort de cette minuscule enclave de 16 kilomètres carrés située en face de Hongkong, de l'autre côté de l'estuaire de la rivière des Perles. Certes, les Portugais n'étaient pas venus avec l'intention de mettre sur le tapis cette question *« léguée par l'histoire »*, selon la formule chinoise consacrée. Ils voulaient surtout parler des grands problèmes internationaux, de l'Europe à la veille de l'entrée du Portugal et de l'espace dans la CEE, de Timor oriental, ancienne colonie occupée par l'Indonésie, et des relations bilatérales. Les échanges commerciaux sont minimes (environ 20 millions de dollars de part et d'autre) et, des deux côtés, on souhaite les développer. Il en est de même dans le domaine culturel.

A plusieurs reprises depuis vingt ans, Lisbonne avait offert à la Chine de lui restituer Macao, portugais depuis 1557. La Chine avait toujours opposé une fin de non-recevoir. La situation à Macao, comme à Hongkong, n'était pas mûre. La question serait réglée *« en temps opportun »*. Lors de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, en 1979, il avait été convenu que Macao était un territoire chinois sous administration portugaise. Macao ne fait donc pas partie du territoire portugais et dépend directement du président de la République. Si les personnes nées à Macao avant 1980 sont automatiquement portugaises, la population de l'enclave – entre trois cent cinquante mille et quatre cent mille personnes – est à 98 % chinoise. Quelques centaines de fonctionnaires, envoyés par Lisbonne, administrent nominalement le territoire. Mais le pouvoir est en fait entre les mains de Pékin.

Jusqu'à la fin de l'année dernière, Pékin avait été très discret sur ses intentions. Le gros morceau demeurait Hongkong. Les négociations étaient serrées, le climat psychologique de la colonie britannique fragile. Les Portugais en étaient venus à croire que la situation des deux territoires était trop différente pour qu'ils connaissent le même sort.

En octobre 1984, M. Deng avait pourtant déclaré que la question de Macao serait réglée comme celle de Hongkong. Mais Lisbonne ne semblait pas croire que Pékin, une fois signé l'accord sino-britannique sur Hongkong, se pencherait sur le sort de Macao.

De notre correspondant

Une souveraineté chinoise de fait

Les interlocuteurs du général Eanes ne partageaient pas ce point de vue. Le communiqué officiel, publié jeudi 23 mai, déclare que, au cours de *« discussions dans une atmosphère amicale (...), les deux parties sont tombées d'accord pour ouvrir des discussions prochainement, afin de résoudre la question de Macao par voie diplomatique »*. Le président portugais ne pouvait que s'incliner devant la position de ses hôtes, et il a déclaré, au cours de sa conférence de presse, qu'il n'y avait pas de conflit entre les deux parties sur ce problème. *« Nous pensons tous que c'est le moment opportun pour négocier le transfert de l'administration de Macao. »*

Les négociations seront certainement plus faciles que celles sur Hongkong. Il y a déjà un précédent, et Lisbonne n'a ni le désir ni les moyens de résister aux exigences chinoises. Le territoire est plus petit, la population locale et l'économie sont plus intégrées aux régions avoisinantes. Macao est presque entouré par la *« zone économique spéciale »* de Zhuhai, qui risque, dans un avenir pas trop éloigné, de l'englober économiquement. Pékin n'a cependant pas précisé dans quelle mesure le sort futur de Macao serait similaire ou différent de celui de Hongkong, qui deviendra en 1997 une *« zone administrative spéciale »* autonome pendant cinquante ans.

Si la majorité des résidents de Macao ne s'inquiètent pas trop ou, du moins, ne se font guère d'illusions sur leur sort, sachant très bien qu'ils sont déjà en fait sous souveraineté chinoise, la communauté portugaise et sino-portugaise aurait certainement préféré que les choses évoluent moins vite. Macao a connu un certain développement économique depuis les années 70. Les Chinois ne se sont jamais ingérés dans ses affaires et ont laissé le territoire s'enrichir tant par le commerce et le tourisme que par des moyens « illicites » sur le continent : casino, courses de lévriers... Mais, en même temps, ils n'ont guère découragé l'immigration – légale, au contraire de Hongkong – de nombre de leurs ressortissants venus gonfler la population de Macao à la recherche d'un travail, et sans doute aussi augmenter le nombre sur place des partisans de la République populaire.

PATRICE DE BEER.

Corée du Sud

Des étudiants en colère menacent de se donner la mort

Séoul *(Reuter)*. – Quelque soixante-quinze étudiants sud-coréens qui occupaient les locaux du Service d'information des Etats-Unis à Séoul, ont refusé, vendredi 24 mai, de s'alimenter.

Ils ont menacé de se donner la mort au cas où la police anti-émeute, qui encerclait le bâtiment, lancerait un assaut.

Les étudiants ont occupé le bâtiment, jeudi matin, après des affrontements avec la police, pour protester contre le soutien de Washington au gouvernement du président Chun Doo Hwan.

Un millier de policiers ont pris position, mais les responsables américains, qui tentaient encore, vendredi, de négocier avec les étudiants, leur ont demandé de ne pas intervenir.

Sri-Lanka

LA LUTTE CONTRE LE SÉPARATISME TAMOUL

Le président Jayewardene menace de décréter la loi martiale

Colombo. – Menacé de déstabilisation par le séparatisme tamoul armé, contesté par une partie du puissant clergé bouddhiste, invité à la démission par l'opposition parlementaire cinghalaise et soumis à des critiques de plus en plus virulentes dans l'opinion publique, le gouvernement sri-lankais se raidit. Pour la première fois depuis l'aggravation du conflit armé, il y a deux ans, le président J.R. Jayewardene a indiqué, jeudi 23 mai, que, si la nécessité s'en faisait sentir, il n'hésiterait pas imposer a loi martiale. *« La paix et l'ordre doivent être restaurés à tout prix et le terrorisme abattu »*, a-t-il ajouté.

Pour le moment, l'état d'urgence est maintenu sur l'ensemble du territoire, et le président de la République a annoncé que les pouvoirs exécutifs qui sont les siens seraient désormais délégués au niveau des circonscriptions à tous les députés élus en 1977, *« y compris ceux de l'opposition »*.

De notre envoyé spécial

Cette dévolution de pouvoirs ne s'applique pas cependant aux députés du Front uni de libération tamoule (FULT), élus dans le nord et l'est du pays, qui ont été virtuellement expulsés du Parlement en 1983 pour cause de séparatisme. La tactique du chef de l'Etat vise, selon ses propres termes, *« à obtenir la participation de tous »* dans la lutte contre le terrorisme. *« L'armée et la police ne peuvent pas en venir à bout seules »*, a-t-il expliqué ; *« une vigilance maximale est nécessaire »*.

La veille, le président avait déclaré : *« Dans la guerre que nous menons contre le terrorisme marxiste, le gouvernement a besoin du soutien de tous : chacun doit choisir son camp. »* Dorénavant, chaque député sera donc *« responsable de la coordination des mesures de sécurité dans sa circonscription* (...), *tous les fonctionnaires travailleront sous sa direction* (...), *en coopération avec la police et l'armée »*.

Cette réorganisation propre à susciter des conflits d'autorité dans les localités devrait, espère-t-on au gouvernement, désamorcer les critiques de l'opposition cinghalaise, désormais associée, si elle accepte de jouer le jeu, à la conduite de la lutte antiterroriste. Ce n'est pas encore l'*« union de toutes les forces de paix »*, voire *« le gouvernement d'unité nationale »* réclamé par une partie du clergé bouddhiste, mais l'idée fait son chemin.

L'Eglise bouddhiste protectrice de la nation

Jeudi, devant le Parlement réuni en session extraordinaire pour débattre de la situation après le massacre de cent quarante-cinq civils cinghalais à Anuradhapura, plusieurs centaines de moines avaient manifesté en silence. En tunique safran et le crâne rasé, les jeunes « bhikkhus » emmenés par le vénérable Madiluwave Sobitha Thero, grand prêtre d'une fédération cléricale proche de l'opposition, ont dénoncé le terrorisme et critiqué l'inadéquation des mesures de sécurité. *« La Sagha* (l'Église boudhiste) *est la protectrice de la nation »* a déclaré le vénérable. *« Elle ne peut plus se taire. »* La détérioration de la situation dans le nord et l'est de l'île et l'attaque d'Anuradhapura, ville sainte du bouddhisme, la semaine dernière, ont de toute évidence ébranlé le clergé. Peu à peu, l'idée progresse qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et que la clef du problème se trouve à New-Delhi. A l'intérieur de la Sagha, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer l'ouverture immédiate de *« discussions sérieuses »* avec l'Inde, sanctuaire politique et opérationnel des séparatistes tamouls repliés à Madras. A tort ou à raison, une partie de l'Église bouddhiste et de l'opinion cinghalaise estime que l'opposition est mieux placée que le précédent gouvernement pour conduire des négociations avec M. Rajiv Gandhi. On rappelle fort à propos, ici et là, les excellentes relations personnelles qu'entretenait Mme Bandanaraike, ancien premier ministre et chef virtuel de l'opposition, avec Indira Gandhi.

Vendredi, le ministre de la sécurité, M. Athulathmudali devait répondre devant le Parlement aux virulentes attaques dont il est l'objet. La veille, il avait offert de démissionner de son poste s'il se trouvait dans la majorité un candidat plus qualifié que lui-même pour conduire la lutte contre le terrorisme.

PATRICE CLAUDE.

DIPLOMATIE

EN VISITE OFFICIELLE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Roland Dumas a évoqué à Prague les droits de l'homme et l'unité des « peuples d'Europe »

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a été reçu jeudi 23 mai à Prague par M. Gustav Husak, secrétaire général du Parti communiste et qui vient d'être réélu pour la troisième fois président de la République, ainsi que par le premier ministre, M. Strougal. Il s'agit de la première visite d'un responsable de la diplomatie française en Tchécoslovaquie depuis 1966.

Les entretiens de M. Dumas avec son homologue, M. Chnoupek, ont eu lieu *« dans une atmosphère détendue »*, indique-t-on de source française, et ont porté en particulier sur les échanges commerciaux entre les deux pays, jugés insuffisants.

Les domaines politique, culturel, et aussi les droits de l'homme ont été abordés. Au cours d'un dîner, jeudi, M. Dumas a insisté sur ce dernier point, déclarant, notamment : *« La liberté est un bien précieux qu'il faut défendre. Ce n'est pas s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats, mais faire entendre la voix de la conscience et de l'honneur, de l'humanité. On ne peut sous-estimer l'importance du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui jouent un rôle prépondérant dans la qualité et l'intensité des relations entre Etats. »* Ces propos ont été ignorés dans le compte rendu donné par l'agence officielle tchécoslovaque CTK. M. Dumas a aussi évoqué la nécessité, pour les *« peuples d'Europe »*, *« de resserrer les liens que leur a légués l'histoire, de retrouver leur unité au-delà des clivages politiques actuels »*.

« La solidarité entre les nations de notre continent l'emportera sur des divisions qui ne sauraient être éternelles, puisqu'elles sont si peu naturelles à nos peuples », a ajouté le ministre français. Mais son interlocuteur tchécoslovaque a tenu pour sa part un discours à peu près exactement opposé, exprimant son *« inquiétude devant la remise en cause des accords de Yalta et de Potsdam »*. Il s'en est pris aussi au *« jeu des revanchards qui aspirent à rouvrir le dossier allemand et à modifier les réalités politiques et territoriales nées en 1945 »*.

Avant l'arrivée de M. Dumas, l'agence CTK avait publié un commentaire pour souligner que *« les différences de vues* (entre Français et Tchécoslovaques) *sur des sujets aussi importants que le déploiement des missiles nucléaires américains en Europe occidentale ne pouvaient être ignorés »*. Par contre, ajoutait CTK, la Tchécoslovaquie apprécie le *« refus français de participer au programme américain de militarisation de l'espace »*.

Au cours de la première journée de sa visite, M. Dumas a aussi été reçu par le cardinal Tomasek, archevêque de Prague. Le cardinal – qui entretient des relations très difficiles avec le régime – a exprimé sa satisfaction à l'issue de cet entretien.

Ce vendredi, M. Roland Dumas devait déposer une gerbe au monument de Strecno (Slovaquie centrale), où cinquante-six partisans français sont morts en 1944 en défendant l'insurrection nationale slovaque contre les Allemands. Ils s'étaient échappés de camps de prisonniers et constituaient, après les Soviétiques, le second groupe de partisans étrangers. M. Chnoupek leur a récemment consacré un livre, et l'on tourne un film sur leur histoire. – *(AFP.)*

Le conseil exécutif de l'UNESCO a adopté deux résolutions critiques à l'égard d'Israël

Le conseil exécutif de l'UNESCO a adopté, jeudi 23 mai, par consensus, deux résolutions critiques à l'égard d'Israël, portant sur *« les institutions éducatives et culturelles dans les territoires arabes occupés »* et sur la *« sauvegarde du patrimoine culturel de Jérusalem »*.

En dépit du consensus, les représentants de la Grande-Bretagne et du Canada ont tenu à exprimer de sérieuses réserves sur ces résolutions *« en raison du caractère politique du problème »*.

Présentée par les délégués de dix-sept pays, notamment la Syrie, le Liban, le Koweït, la Tunisie, l'Algérie, les Emirats arabes, la Chine, la résolution sur les territoires occupés note que *« l'autorité occupante israélienne continue d'entraver le fonctionnement des institutions éducatives des centres de formation UNRWA-UNESCO et des universités »*.

Le conseil exécutif, après avoir *« déploré les pratiques d'obstruction et de répression des autorités occupantes contre les institutions éducatives et culturelles dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés »*, demande *« à l'autorité occupante de respecter les conventions de Genève et de La Haye, en annulant toutes les mesures prises, tous les actes commis et toutes les ordonnances militaires édictées contre les institutions éducatives et culturelles (...) de manière qu'elles puissent mener leurs activités sans obstacle ni entrave »*.

Enfin, le conseil invite le directeur général de l'UNESCO à nommer une mission universitaire *« chargée de procéder à une étude détaillée des conditions dans lesquelles les libertés académiques sont garanties et exercées dans les territoires arabes occupés »*.

La seconde résolution, présentée par les mêmes pays, lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle aide, par des contributions volontaires, à la sauvegarde du patrimoine culturel de Jérusalem.

L'assemblée de l'UEO demande à l'OTAN d'intégrer les forces françaises dans ses statistiques

L'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a demandé jeudi 23 mai au conseil de l'OTAN de *« faire en sorte que les comparaisons de forces* (établies par l'organisation militaire occidentale entre l'Est et l'Ouest en Europe) *tiennent compte des forces françaises et, en temps utile, espagnoles »*. Cette recommandation figure dans une résolution adoptée à l'unanimité moins une abstention, mais par une assemblée très clairsemée, sur un rapport présenté par M. Miller, travailliste britannique sur l'« Etat de la sécurité européenne dans la région centrale ».

Auparavant, M. Lucien Pignon, socialiste français et président de la commission de défense et des armements de l'assemblée, avait demandé la suppression de cette recommandation en rappelant la *« position spécifique de la France en ce domaine »* et en relevant qu'une telle demande ne peut que *« faire plaisir à des adversaires et non à des amis »*.

En réponse, M. Miller avait dit « comprendre » la position française, mais l'amendement déposé en ce sens lui avait paru *« difficile à accepter »*, notamment parce que le paragraphe en question se référait aussi aux forces espagnoles. L'assemblée a suivi le rapporteur et écarté l'amendement, confirmant ainsi son souhait de voir la France figurer dans la colonne « forces alliées » des statistiques de l'OTAN.

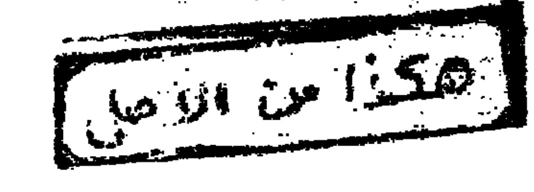
Le même rapport de M. Miller observe que les forces françaises stationnées en Allemagne constituent une *« réserve idéale pour les commandants de l'OTAN »* et qu'il n'y a *« aucune raison de douter que les forces françaises seraient mises à la disposition de la défense alliée en cas d'hostilités, voire en période de tension ou d'alerte »*. Il se félicite aussi que la commission et ses rapporteurs aient pu, pour la première fois depuis 1966, visiter à sa demande le quartier général des forces françaises en Allemagne.

POUR M. WEINBERGER

Une réponse des gouvernements européens à l'offre de coopération avec l'IDS « ne s'impose pas »

Washington *(AFP)*. – L'absence éventuelle de soutien des gouvernements européens au projet américain de défense dans l'espace ne retardera pas son exécution et n'affectera pas la position du Congrès, a estimé, jeudi 23 mai, le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger.

S'adressant aux journalistes dans l'appareil qui le ramenait de Bruxelles à Washington, M. Weinberger a indiqué que même si les gouvernements européens eux-mêmes ne participaient pas à l'initiative de défense stratégique (IDS), rien n'empêcherait des firmes européennes d'y prendre part. *« Je n'ai jamais estimé qu'une réponse* [favorable] *gouvernementale s'imposait*, a-t-il dit, *et je crois que beaucoup de compagnies étrangères indépendantes de leurs gouvernements vont soumissionner. »*



EUROPE

Pologne

Le procès de MM. Frasyniuk, Lis et Michnik s'est ouvert devant un parterre de policiers

Le procès de Bogdan Lis et Wladyslaw Frasyniuk, deux anciens dirigeants de Solidarité clandestine, et d'Adam Michnik, ancien animateur du Comité de défense des ouvriers (KOR), tous accusés d'avoir *« dirigé une organisation illégale »*, s'est ouvert, jeudi 23 mai, à Gdansk, devant un public composé presque exclusivement de policiers en civil. Dès la seconde journée, ce vendredi, le tribunal a décidé d'ajourner les audiences jusqu'au 3 juin, indique l'AFP.

Les trois hommes, sortis de prison entre juillet et décembre dernier aux termes de la dernière amnistie, ont été arrêtés le 13 février, à Gdansk, au cours d'une réunion animée par Lech Walesa, et consacrée à l'examen de la situation dans le pays à la veille d'une importante hausse des prix. Le président de Solidarité, qui fait l'objet d'une information judiciaire dans le cadre de la même affaire, et est assigné à résidence à Gdansk, doit comparaître comme témoin au cours du procès.

L'acte d'accusation retient en particulier deux charges contre les prévenus : *« Avoir dirigé en janvier et février la TKK »* (la direction provisoire clandestine de Solidarité) et *« avoir entrepris des actions ayant pour objectif de troubler l'ordre public »* (il s'agit d'un appel à une grève symbolique d'un quart d'heure). Ils encourent un maximum de cinq années de prison.

La première audience a été particulièrement houleuse. Après la lecture de l'acte d'accusation, Michnik, Frasyniuk et Lis ont refusé de déposer, faute d'avoir pu, comme le prévoit pourtant la législation polonaise, s'entretenir sans témoins avec leurs avocats. Ces derniers ont aussi demandé en vain qu'un public plus large soit admis dans la salle. Seuls sept membres de la proche famille *des accusés, deux journalistes de la* presse officielle et une cinquantaine de policiers en civil ont été admis.

L'accès de la salle a été refusé aussi bien à un représentant de l'épiscopat qu'à un envoyé d'Amnesty International, Mᵉ Henri-José Legrand, avocat de la CFDT (qui a été sommé de quitter la Pologne dans les plus brefs délais), ou encore des membres d'un comité américain *des droits de l'homme.*

Les abords du tribunal étaient envahis de policiers, qui ont éloigné les sympathisants des accusés et les journalistes, et procédé à une dizaine d'interpellations, en particulier parmi d'autres anciens dirigeants de Solidarité venus soutenir leurs amis, comme Jan Rulewski et Andrzej *Gwiazda (lui-même libéré* de prison il y a à peine une semaine).

Henryk Wujec condamné à son tour

Tous ces hommes comptent parmi les onze dirigeants de Solidarité ou du KOR qui avaient été détenus *sans jugement pendant plus de deux* ans et demi. Leur situation apparaît comme de plus en plus précaire, la plupart de leurs camarades étant soit en cours de jugement, soit à nouveau en prison pour des motifs divers. Ainsi Henryk Wujec, un des quatre animateurs du KOR libérés en août dernier, vient-il d'être condamné à son tour à trois mois de prison, pour avoir participé à la manifestation « illégale » du premier mai (il a été « identifié » après coup sur une photo de police parmi les *10 000 manifestants). Son ami Ja*cek Kuron a déjà été frappé de la même peine (tout comme Seweryn *Jaworski, de Solidarité), Michnik* est jugé à Gdansk — et seul parmi les « quatre » Zbigniew Romaszewski (qui fut l'animateur de Radio-Solidarité) reste encore en « liberté ». Il avait tenu à se rendre à Gdansk pour le procès, et figure naturellement parmi les personnes qui ont été interpellées par la police. Au total, le nombre des prisonniers politiques dépasse à présent les deux cents, selon l'opposition. Les autorités en admettent environ cent cinquante. — *(AFP, UPI.)*

Espagne

IMPLIQUÉ DANS L'ATTENTAT D'HENDAYE

L'ancien commissaire Ballesteros est condamné à trois ans de suspension

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Le tribunal de Saint-Sébastien a condamné, jeudi 23 mai, l'ancien commissaire Manuel Ballesteros, ancien directeur de la brigade de lutte antiterroriste en Espagne, à trois ans de mise à pied et 100000 pesetas (5 500 F français) d'amende pour *« refus de collaboration avec la justice »*.

Il s'était toujours refusé à révéler les noms des trois présumés auteurs de l'attentat commis à Hendaye en novembre 1980, attentat qui avait *fait deux morts et neuf* blessés graves.

A l'audience, où a défilé toute l'ancienne hiérarchie de la police espagnole, M. Ballesteros a déclaré ne connaître que le nom de code de ses informateurs. M. Juan José Roson, ministre de l'intérieur du gouvernement précédent, cité comme témoin, a invoqué la nécessité du secret lorsque la sécurité de l'Etat est en jeu. Le successeur de M. Ballesteros, M. Jesus Martinez Torres, a été jusqu'à affirmer : *« Nous travaillons toujours de la même façon; dans les mêmes circonstances, je ferais comme lui. »* *« C'est la continuité dans le changement »*, a dit l'avocat de la partie civile, qui réclamait dix ans de mise à pied, c'est-à-dire le maximum de la peine. Le ministère public avait, lui, requis trois mois de suspension, le minimum prévu par la loi, pour *« obstruction systématique au pouvoir judiciaire »*.

Le verdict a donc été jugé sévère dans les milieux policiers espagnols, déjà très agacés par les nombreux procès intentés à des membres des forces de l'ordre pour mauvais traitements dans les commissariats et par l'accusation d'espionnage à l'encontre de certains partis politiques.

A Bayonne, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'attentat d'Hendaye, *qui, par deux fois,* a convoqué en vain M. Ballesteros, aurait l'intention de lui adresser une nouvelle citation.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Grèce

La légitimité du nouveau président de la République est au centre de la polémique pré-électorale

Athènes (AFP). — Le ton monte entre les socialistes au pouvoir à Athènes et les conservateurs, tandis qu'on s'approche des élections législatives du 2 juin. La Nouvelle Démocratie (le parti conservateur dirigé par M. Mitsotakis) a présenté la semaine dernière un programme consacré pour l'essentiel aux questions économiques, qui dénonce l'interventionnisme socialiste et prône le retour à plus de libéralisme en matière de prix et de salaires, ainsi que des allégements de la fiscalité et des mesures de relance de l'investissement. M. Mitsotakis a, d'autre part, dans diverses réunions électorales, critiqué la politique du premier ministre, M. Papandréou, à l'égard de la Turquie, et il s'est prononcé pour la restauration du dialogue avec Ankara.

Mais la campagne s'est animée surtout au début de cette semaine, après que M. Mitsotakis eut exprimé sa conviction que le président de la République, élu en mars dernier dans des conditions que la droite conteste, démissionnera si la Nouvelle Démocratie remporte les élections. Le président Sartzetakis a rétorqué qu'il ne renoncerait pas à ses fonctions, *« quelles que soient les circonstances »*. Le premier ministre a fait monter d'un cran la tension, mardi 21 mai, lors d'une intervention télévisée, en mettant en garde le chef de l'opposition contre *« les immenses dangers »* que ferait courir à la Grèce son refus de reconnaître la légitimité de M. Sartzetakis. Il l'a invité à *« donner une réponse immédiate sur son acceptation ou non de la Constitution »*.

Les conservateurs estiment que l'élection de M. Sartzetakis, le 29 mars, avec les voix des députés socialistes et communistes a été obtenue par une *« violation »* de la Constitution. Le secret du vote n'a pas été respecté *(les députés avaient* à choisir entre deux bulletins de couleurs différentes et il n'y avait pas d'isoloir) et la majorité nécessaire (180 voix sur 300) n'a été acquise que grâce à la voix du président intérimaire, qui, selon eux, n'aurait pas dû prendre part au vote. Le chef de l'opposition n'a cessé depuis d'affirmer que seules les élections législatives du 2 juin pourront trancher le *« différend présidentiel »* et attend de M. Sartzetakis qu'il se plie au verdict populaire.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

• *L'AMBASSADE DE FRANCE BRIÈVEMENT OCCUPÉE PAR DES OPPOSANTS.* — Quatre jeunes opposants au régime militaire chilien ont occupé pendant dix-neuf heures l'ambassade de France à Santiago pour demander aux autorités françaises d'agir *« pour le rétablissement total des droits de l'homme »* au Chili, avant, selon eux, d'en être expulsés jeudi 23 mai. Parmi ces opposants figurent le vice-président de la Commission de défense des droits des jeunes (CODEJU), M. José Campusano, et la dirigeante de l'Association des éducateurs du Chili (AGECH), Mᵐᵉ Paulina Mora. — *(AFP.)*

[A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que les quatre Chiliens qui avaient pénétré dans l'ambassade de France à Santiago avaient *« été persuadés de quitter les lieux »* après y avoir passé la nuit. *Le porte-parole a insisté sur le fait* qu'il n'y avait *« pas eu expulsion ni aucune violence »*.]

Colombie

• *OCCUPATION DES LOCAUX DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE PAR DES GUÉRILLEROS.* — Un groupe d'une cinquantaine de militants du Mouvement du 19 avril (M-19, extrême gauche nationaliste) occupe pacifiquement, depuis jeudi 23 mai à Bogota, le siège de la Croix-Rouge internationale, où ils retiennent deux fonctionnaires de cet organisme. Dans une déclaration à une radio, un guérillero a affirmé que l'action avait pour but d'exiger du gouvernement *« qu'il garantisse le respect des accords de trêve »* signés l'an dernier entre le gouvernement Betancur et plusieurs mouvements de guérilla, dont le M-19. — *(AFP.)*

Egypte

• UN COMMUNIQUÉ SUR L'ATTENTAT ANTI-AMÉRICAIN DÉJOUÉ AU CAIRE. — Le ministère de l'intérieur a publié jeudi 23 mai un communiqué dans lequel il affirme que la Libye, la Syrie et une organisation palestinienne — qui pourrait être le groupe d'Abou Nidal — avaient organisé une opération en vue de détruire l'ambassade des Etats-Unis au Caire à l'aide d'une voiture piégée. L'opération, commanditée par un agent des services secrets libyens, devait avoir lieu mercredi à 14 heures. Selon le ministère de l'intérieur, le *« terroriste »* qui devait mettre à exécution cette opération était *« sous le contrôle de la police depuis novembre dernier »*. — *(AFP.)*

Inde

• MANIFESTATION DE VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE BHOPAL. — Quelque trois cents victimes de la fuite de gaz industriel, qui avait provoqué la mort de plus de deux mille cinq cents personnes, les 2 et 3 décembre 1984, à Bhopal, sont rassemblées pacifiquement depuis jeudi matin 23 mai devant les portes de l'usine d'Union Carbide, fermée en avril, pour demander le versement d'une indemnité. *« Nous ne lèverons pas le siège, tant que notre demande ne sera pas satisfaite »*, a déclaré un porte-parole des manifestants.

Les victimes de la catastrophe de Bhopal demandent, par ailleurs, le versement mensuel de 125 dollars par la filiale indienne d'Union Carbide à chaque survivant. — *(AFP.)*

Mozambique

• LA RNM EXHORTE LES ÉTRANGERS A QUITTER LE PAYS. — Annonçant une recrudescence de ses actions de sabotage près de Maputo, la Résistance nationale du Mozambique (RNM, mouvement rebelle) a exhorté, mercredi 22 mai, tous les ressortissants étrangers à quitter le pays. *« La guerre va faire son entrée dans les villes »*, indique un communiqué de la RNM publié à Lisbonne, qui accuse, d'autre part, les soldats gouvernementaux d'enlever des étrangers pour en faire porter la responsabilité sur la rébellion. — *(Reuter.)*

Népal

• UN MILLIER D'ARRESTATIONS. — Plus d'un millier de membres du Parti du congrès népalais — interdit, — dont son secrétaire général, M. Girija Prasad Koirala, ainsi que des étudiants, ont été arrêtés, jeudi 23 mai, au premier jour d'un mouvement de désobéissance civile organisé par cette formation pour réclamer une réforme du système politique et la libération des détenus politiques, a-t-on indiqué de sources proches du parti (*le Monde* du 24 mai). Les autorités ont fait, pour leur part, état, le même jour, de cinq cents arrestations. — *(AFP, UPI.)*

RFA

• SUITES DE L'AFFAIRE FLICK. — Le procès de l'ancien ministre libéral de l'économie ouest-allemand, le comte Otto von Lamdsdorff s'ouvrira le 29 août à Bonn. M. Lamdsdorff est accusé notamment d'avoir consenti une exonération fiscale de 800 millions de marks à l'empire industriel Flick en échange de subsides pour son parti. Un autre ancien ministre de l'économie, M. Hans Frieddrichs, et le fondé de pouvoir du groupe Flick, M. Von Brauchitsch, comparaîtront également au procès pour corruption. — *(AFP.)*

République sud-africaine

• DESTRUCTION D'UN « MIRAGE ». — Un Mirage-III d'entraînement de l'armée de l'air sud-africaine s'est écrasé, mercredi 22 mai, près de Pietersburg, dans le Transvaal, a annoncé l'état-major. Le pilote a été tué

Vietnam

• Mᵐᵉ BINH EN FRANCE. — L'ancien négociateur de l'ex-GRP (gouvernement révolutionnaire provisoire du sud du Vietnam) aux négociations de Paris sur le Vietnam (1968-1973) et actuel ministre vietnamien de l'éducation nationale, Mᵐᵉ Nguyen Thi Binh, effectuera du 31 mai au 5 juin une visite officielle en France à l'invitation du ministre délégué au développement et à la coopération, M. Christian Nucci. Mᵐᵉ Binh sera également reçue, à Paris, par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, et se rendra à Besançon du 1ᵉʳ au 3 juin pour y rencontrer son homologue français, M. Jean-Pierre Chevènement.

AMÉRIQUES

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE QUÉBÉCOIS

La coopération entre Paris et Québec « implique l'ensemble du monde francophone »

déclare M. René Lévesque

L'avenir de la francophonie et les *relations économiques* bilatérales ont été au centre des conversations franco-québécoises, jeudi 23 mai, au premier jour de la visite officielle en France de M. René Lévesque, premier ministre. Après un second entretien en tête à tête, vendredi matin, avec M. Fabius, le chef du gouvernement québécois a été reçu par le président de la République, qui l'a ensuite retenu à déjeuner. Samedi, M. Lévesque doit se rendre à Grand-Quevilly, ville dont M. Fabius est conseiller municipal.

Si le thème de la francophonie devait surtout être abordé, ce vendredi, avec M. Mitterrand, il n'en a pas moins été évoqué dès jeudi et d'une façon particulièrement insistante par M. Lévesque. Au cours du déjeuner offert par M. Fabius à son hôte, où l'on notait la présence à la table d'honneur de M. Michel Dupuy, ambassadeur du Canada, le premier ministre québécois a déclaré que la coopération entre les deux gouvernements « *implique nécessairement l'ensemble du monde francophone* ». Il a mis l'accent sur « *les grands enjeux de la francophonie* », « *enjeux de survie* », a-t-il dit, mais aussi « *enjeux de progrès et de modernité* », car, dans la science, l'informatique et la technologie, dans les industries de la culture et de la communication, la France et le Québec ont « *un espace crucial à occuper, à la jointure de l'économie et de l'identité* ».

Ces remarques traduisent, estime-t-on, le souci de M. Lévesque de faire du projet de sommet francophone l'un des sujets importants de ses entretiens de Paris maintenant qu'Ottawa manifeste de meilleures dispositions pour une participation spécifique du Québec à une telle rencontre.

Tout en comprenant la position québécoise, on se montre plus discret du côté français, car l'on souhaite éviter tout effet d'annonce malencontreux. « *La francophonie est une réalité vivante, ouverte sur l'avenir, que nous souhaitons largement développer* », a, pour sa part, déclaré M. Fabius, qui a salué la « *remarquable politique de défense de la langue française* » menée par le gouvernement québécois.

Sur le plan économique, les délégations élargies ont fait le point de l'évolution des différents dossiers – implantations conjointes autour de l'usine d'aluminium de Pechiney et du projet d'Air liquide au Québec et coopération dans le domaine de l'automobile, pour l'essentiel. Sur ce point, la délégation québécoise, inquiète des intentions de Renault de regrouper toutes ses activités dans l'Ontario, aurait fait des propositions inédites pouvant impliquer des tiers. M. Duhaime, ministre des finances québécois, devait avoir, vendredi, une entrevue avec M. Besse, nouveau PDG de la firme automobile française.

M. L.

LIBRES OPINIONS

Le prisonnier de la rancune

par DENIS LANGLOIS (*)

VOUS souvenez-vous du Front de libération du Québec (FLQ) et du retentissant *« Vive le Québec libre ! »* que poussa un jour le général de Gaulle ? Histoire que tout *cela ! Ecume des années 60 !* Et, pourtant, il y a encore un militant de l'ancien FLQ dans les prisons canadiennes.

C'est en 1963 que Raymond Villeneuve, aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, a été condamné à douze ans de prison pour avoir participé, avec deux autres militants, à un attentat qui causa la mort d'un veilleur de nuit de l'armée canadienne. Au bout de quatre ans, on le plaça en liberté *conditionnelle. Il n'eut pas* la patience d'attendre au Canada la fin de la période de probation et préféra s'exiler en 1969. Après un court séjour à Cuba, puis en Algérie, il s'installa en France. Il y resta treize ans, sans jamais faire parler de lui. Mais, l'année dernière, le mal du pays fut le plus fort, et, en novembre, il décida de rentrer au Canada. La police l'attendait au pied de la passerelle de l'avion.

Depuis, Raymond Villeneuve est en prison. A deux reprises, la *Commission fédérale des libérations* conditionnelles s'est penchée sur son cas. A deux reprises, elle a rejeté sa demande. Il paraît que l'on n'a pas assez de renseignements sur son activité en France et sur ses chances de réinsertion au Canada. Bref, on le lanterne. On lui fait payer ses rêves de jeunesse : un Québec indépendant, libre de sa destinée. Le programme est, paraît-il, passé de mode. Le chef du gouvernement québécois, M. René Lévesque, a pris récemment un virage à 180 degrés. Finie la revendication d'indépendance, intégrons-nous dans la Fédération canadienne.

Est-ce une raison pour maintenir en prison, vingt-deux ans après les faits qui lui sont reprochés, un homme qui a déjà chèrement payé son engagement par la détention et par l'exil ? Le Canada est-il incapable de tourner les pages de son histoire autrement qu'avec mesquinerie ? D'autres pays ont su trouver des solutions infiniment plus généreuses en amnistiant ceux qui, à leurs yeux, s'étaient fourvoyés. Le gouvernement canadien ne connaît-il que la rancune ?

(*) Avocat et écrivain.

Pérou

REJETANT LES OFFRES DE DIALOGUE

Les insurgés de Sentier lumineux annoncent une intensification de leur lutte armée

Lima. – « *Les trafiquants du pouvoir qui ont surgi d'un bain de sang mourront comme Luis Aguilar. Vive la lutte armée !* » Signé « PCP » (Parti communiste, Sentier lumineux).

De notre correspondante

Luis Aguilar, élu député de l'APRA dans le département de Pasco aux élections générales du 14 avril, a été exécuté par un commando guérillero sendériste, le 8 mai. Depuis, deux autres personnalités du Parti apriste ont été tuées, un dirigeant ouvrier de Pasco et le maire de Sanagoran. Des dizaines d'autres ont reçu des menaces de mort. La police manque d'effectifs pour protéger les Péruviens susceptibles d'être victimes de Sentier, figurant ou non sur la fameuse « liste noire » des insurgés, qui pratiquent le terrorisme sélectif après l'échec du boycottage des élections.

En cinq ans de guérilla, la violence subversive et antisubversive a provoqué la mort de plus de six mille personnes et la disparition de plus d'un millier.

Le triomphe du candidat de l'APRA, M. Alan Garcia – qui a remporté à lui seul plus de voix que tous ses adversaires réunis, – annonce un virage politique en faveur d'un réformisme pragmatique et nationaliste qui se réclame de la social-démocratie.

Mais Sentier n'aime pas les demi-teintes. Ses textes clandestins qualifient la société péruvienne de « semi-féodale », et mettent dans le même sac tous les gouvernants des cinquante dernières années, démocrates, conservateurs, réformistes, et même les dictateurs. Les neuf candidats aux élections du 14 avril 1985 « *sont des démagogues qui dissimulent mal leur ambition effrénée, des défenseurs de l'ordre établi* ».

Quant au futur gouvernement de M. Garcia, il est déjà qualifié de « *nouveau gouvernement réactionnaire* » dans une communiqué que les prisonniers de l'île du Fronton ont envoyé à une revue, pour « *saluer le cinquième anniversaire du commencement de la lutte armée* », le 18 mai 1980.

Ils dénoncent la « *tactique réactionnaire de répression et de dialogue* » (le dialogue a été proposé par plusieurs dirigeants apristes), parce que « *le dialogue est du venin enrobé de chocolat* », et ils annoncent « *la guerre en grand, l'intensification du brasier et la propagation de l'incendie* »...

L'« incendie » est en effet en train de s'étendre. Le berceau de la guérilla était à Ayacucho, au cœur des Andes. Celle-ci débordait bien vite vers les départements voisins de Huancavelica, d'Apurimac, de Pasco. Puis vers Huanuco. D'autre part, des commandos urbains lançaient de fréquents assauts à Lima, et, depuis quelques semaines, un nouveau « front » s'est ouvert dans le nord, dans le département de La Libertad.

Actuellement, l'armée exerce le contrôle politique et militaire – qui implique la suspension des garanties constitutionnelles – dans vingt-cinq provinces du pays (le Pérou est divisé en vingt-quatre départements et sous-divisé en cent quarante-cinq provinces). Le général Enrico Praeli, chef du haut commandement de l'armée, vient d'effectuer une visite d'inspection à Ayacucho et a constaté que les actes de terrorisme du PCP-SL ont diminué ; mais il a *reconnu que « le déplacement des insurgés vers d'autres régions n'est pas sans nous préoccuper ».*

Deux défis

« *Vive la vie !* » : ce cri du cœur par lequel M. Garcia terminait son message à la foule au cours de son voyage à Ayacucho n'a donc pas eu plus d'écho que l'exhortation lancée par le pape au cours de sa visite en février : « *Je vous en conjure, ne cédez pas à la violence.* »

Affronter la guérilla et surmonter la crise économique sont les deux défis lancés au prochain gouvernement. « *Mon gouvernement fera montre d'autorité et d'énergie pour combattre le terrorisme*, a assuré M. Garcia... *Car ce sera nous ou eux. Nous qui croyons au dialogue, aux élections, aux transformations profondes. Ou eux qui parient sur les méthodes les plus barbares pour imposer leurs idées... Ce sera une lutte de longue haleine contre un ennemi fanatique, qui frappe dans le dos. Mais je suis convaincu que le Pérou remportera la victoire car la démocratie se défend, non seulement avec des armes mais aussi avec la supériorité morale nécessaire au triomphe...* »

M. Alan Garcia a annoncé trois décisions : le général Huaman, relevé de son poste à Ayacucho pour avoir déclaré que la solution du problème de la subversion n'est pas « exclusivement militaire », mais avant tout « économique », sera rétabli ; les quatre cents sendéristes prisonniers dans l'île du Fronton seront dispersés dans divers centres de réclusion ; enfin, les membres des forces de l'ordre qui ont violé les droits de l'homme seront jugés par les tribunaux.

NICOLE BONNET.

Cuba

Malgré la suspension des accords migratoires avec Washington

LES CANDIDATS AU DÉPART POURRONT TRANSITER PAR UN PAYS TIERS

La Havane *(AFP)*. – Les Cubains candidats à l'émigration définitive vont pouvoir rejoindre les Etats-Unis en passant par un pays tiers, malgré la suspension des accords migratoires entre Cuba et Washington, a-t-on appris de bonne source à La Havane, jeudi 23 mai.

Des dizaines de Cubains étaient en attente, jeudi, d'un billet d'avion leur permettant de quitter définitivement leur pays mais, au moins dans un premier temps, pour une destination autre que les Etats-Unis. Plusieurs de ces personnes ont indiqué qu'on allait leur remettre un billet pour Panama d'où ils pourraient ensuite gagner Miami.

De son côté, la Section des intérêts américains à Cuba a indiqué avoir eu connaissance d'une décision des autorités cubaines d'autoriser les candidats à l'émigration à rejoindre les *Etats-Unis par un pays tiers*. On en revient donc, en fait, à une situation semblable à celle qui existait avant la signature des accords avec Washington en décembre 1984.

Certains Cubains pouvaient alors *quitter leur pays pour Panama, où* ils devaient attendre une autorisation d'entrée aux Etats-Unis.

Etats-Unis

Le Congrès refuse d'augmenter les dépenses militaires

(Suite de la première page.)

Cette évolution découle des difficultés rencontrées par l'agriculture et l'industrie en raison de la surévaluation du dollar, résultant d'un déficit que les élus entendent désormais diminuer.

Contrairement à M. Reagan, ils se refusent cependant à le faire en ne taillant que dans les dépenses civiles et, sur ce point en tout cas, il y a aujourd'hui une complicité de fait entre parlementaires républicains et démocrates. Les premiers risquant de perdre le contrôle du Sénat aux élections de novembre 1986, où vingt-deux de leurs sièges sont en jeu, et les seconds étant soucieux de montrer qu'ils défendent les besoins sociaux contre les dépenses d'armement, tous font désormais obstacle avec plus ou moins de vigueur, à la poursuite de l'effort de réarmement.

Ayant adopté deux projets de budget contradictoires, le Sénat et la Chambre vont devoir, demain, trouver une formule de compromis. Il serait *a priori* surprenant que le texte définitif n'accorde pas au Pentagone un rattrapage au moins partiel de l'inflation, mais même dans l'hypothèse où les démocrates lâcheraient du lest, il sera *difficile* à M. Reagan de faire oublier qu'il réclamait initialement pour les dépenses militaires une augmentation de 6 % en plus de l'inflation.

Alors qu'elles avaient progressé depuis l'élection présidentielle de 1980 de 9 % par an en termes réels, ces dépenses seront en 1986 au mieux stabilisées, et peut-être, toujours en termes réels, réduites. Cela signifie, concrètement, que six mois après sa triomphale réélection, M. Reagan n'est pas à même d'imposer sa volonté dans un domaine essentiel de sa politique. Son crédit risque d'en être d'autant plus diminué que les démocrates, pour la première fois depuis bien longtemps, ont fait preuve d'habileté.

Ils ont su d'abord éviter l'impopularité en ne proposant pas une augmentation de la fiscalité contrairement à ce qu'avait fait le courageux mais suicidaire M. Mondale pendant la campagne présidentielle. Ils ont ensuite su se garder de l'irresponsabilité en proposant un projet de budget qui réduirait le déficit d'exactement autant (56 milliards de dollars) que celui des républicains. Ils ont enfin marqué un point de taille *en prévoyant* de consacrer l'argent soustrait au Pentagone au maintien de l'indexation sur le coût de la vie des retraites fédérales, dont bénéficient trente-cinq millions d'Américains.

M. Reagan, durant sa campagne, avait juré qu'il ne toucherait jamais, au grand jamais, à ces retraites, mais il s'était laissé faire violence par les sénateurs, soucieux de ménager à la fois leur réélection et la politique militaire de leur président. Nul doute qu'ils seront, dans les semaines à venir, publiquement et sans ménagement sommés par les démocrates de faire un choix difficile.

La fermeté du sénateur Nunn

Il est de ce point de vue frappant que ce soit un membre de la minorité démocrate, M. Sam Nunn, qui ait fait plier la Maison Blanche sur le MX, en parvenant à réunir une majorité qui, sans le compromis proposé jeudi par M. Reagan, eût fixé à quarante le nombre de MX susceptibles d'être déployés de MX. Le texte finalement voté par les sénateurs autorise pour 1986 la construction de douze nouveaux missiles, auxquels pourraient éventuellement s'ajouter en 1987 entre douze et vingt et un autres – en plus des quarante-deux dont la production a déjà été autorisée.

Sauf si le Pentagone proposait au Congrès un autre mode de déploiement que les silos du Wyoming, seuls cinquante de ces MX deviendraient effectivement opérationnels, tandis que les autres serviraient aux essais et au remplacement des pièces défectueuses. L'autorité personnelle dont jouit le sénateur Nunn en matière de défense et les grandes interrogations sur la vulnérabilité des missiles fixes ont lourdement pesé contre la Maison Blanche.

Replacé dans le climat général qui l'a favorisé, le vote sur le MX n'en contribue pas moins à marquer que les militaires ne sont plus les enfants gâtés de l'Amérique. Signe des temps, il ne se passe plus une semaine sans que ne soient dénoncés au Congrès ou dans la presse des abus plus ou moins graves des industries d'armement, que le Pentagone s'emploie à rappeler à plus de rigueur dans leurs devis et factures (*le Monde* du 23 mai).

BERNARD GUETTA.

هكذا من الأصل

LOCATAIRES-COPROPRIÉTAIRES

3 COUPS DE CISEAUX POUR RÉDUIRE VOS CHARGES D'HABITATION.



Quadrillage

Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports.
Secrétariat d'État à l'Énergie – Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie.

1. COMMENT PRENDRE LES CHARGES EN CHARGE ?

1 LA CONNAISSANCE DES CHARGES

PREMIERE ETAPE : BIEN COMPRENDRE A QUOI CORRESPONDENT LES CHARGES QUE VOUS PAYEZ. SACHEZ QUE VOUS AVEZ UN DROIT A L'INFORMATION, QUE VOUS SOYEZ LOCATAIRE OU COPROPRIETAIRE.

A – VOUS ETES COPROPRIETAIRE

— vous recevez une information détaillée sur vos charges : le décompte de charges *établi par votre syndic. Il doit clairement faire apparaître* le contenu et la répartition des charges de votre immeuble. Vous contrôlez sa gestion à l'occasion de l'assemblée générale des copropriétaires (au moins annuelle) ;

— le conseil syndical de l'immeuble ou de la résidence, lorsqu'il existe, a accès à tous les documents servant au calcul des charges (et aux justificatifs des dépenses effectuées).

B – VOUS ETES LOCATAIRE

— au moins une fois par an, vous recevez un décompte précis de charges (loi du 22 juin 1982), ainsi que le mode de répartition de ces charges *entre les locataires ;*

— pendant le mois qui suit l'envoi de ce décompte, vous avez le droit de consulter les pièces justificatives (factures, contrats...) chez votre bailleur, ou, dans les immeubles en copropriété, chez le syndic ;

— lorsqu'il existe, dans l'immeuble ou dans l'ensemble immobilier, une association de locataires représentative, les représentants de l'association peuvent demander à être *consultés, au moins* une fois par trimestre, sur les problèmes de gestion ; le bailleur (le syndic, s'il s'agit d'une copropriété) tient à leur disposition les documents servant au calcul des charges locatives.

3

C – UN PROGRAMME DE MAITRISE DES CHARGES : LE ROLE DE CHACUN

Que vous soyez locataire, *copropriétaire, propriétaire ou gestionnaire, vous avez un rôle* à jouer. Votre participation, vos initiatives sont nécessaires pour déterminer et appliquer un programme permettant de maîtriser les charges.

VOUS ETES COPROPRIETAIRE

Vous pouvez décider en assemblée générale, *de passer avec votre syndic un* contrat pour la recherche d'économie de charges.

• La première étape de ce contrat est la réalisation d'un diagostic des charges.

> *LE DIAGNOSTIC DES CHARGES*
>
> Le diagnostic résulte d'une analyse précise des différents postes de charges. Il permet de mettre en évidence certaines anomalies (consommations excessives, équipements défectueux ou vétustes...), de déterminer ensuite, avec l'aide de professionnels qualifiés, les travaux ou les mesures possibles pour y remédier, d'évaluer leur coût, et d'estimer le montant des économies de charges qu'ils peuvent entraîner.

• *La seconde étape est l'exploitation de ce diagnostic : propositions d'action, budget, estimations du montant des économies réalisables...

Vous disposez alors des éléments permettant d'optimiser les modalités de gestion de la copropriété, et de décider des travaux à entreprendre pour réduire les charges.

La rémunération du service *rendu à la copropriété par le syndic, est débattue en assemblée générale,* et fixée contractuellement.

VOUS ETES LOCATAIRE

Vous ou votre association, *pouvez demander au propriétaire* de faire réaliser un diagnostic des charges. Ce diagnostic est une étape utile *pour définir un programme de maîtrise des charges.* (Voir encadré).

Les locataires de votre immeuble, ou l'association de locataires peuvent conclure avec le propriétaire, un accord collectif de location portant *sur la maîtrise des charges.*

5




L'ASCENSEUR

Les charges de copropriété comprennent l'ensemble *des dépenses y compris celles relatives aux grosses réparations, aux améliorations ou transformations du matériel.*

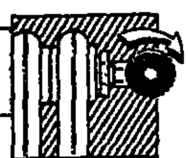
Les charges locatives comprennent la consommation d'électricité, *l'exploitation et l'entretien courant, les produits et petit matériel* d'entretien, les menues réparations.



L'EAU

Les charges de copropriété comprennent la totalité des charges liées à l'installation collective de distribution d'eau froide. Tous entretiens, réparations inclus.

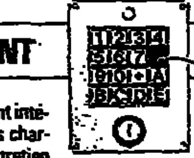
Les charges locatives comprennent le prix de l'eau, les taxes et redevances (assainissement notamment), les produits nécessaires à l'exploitation, l'entretien et le traitement de l'eau, les frais de location, d'entretien et de relevé des compteurs.



LE CHAUFFAGE, L'EAU CHAUDE SANITAIRE

Les charges de copropriété comprennent l'ensemble des dépenses liées aux systèmes de chauffage des locaux et à la production d'eau chaude sanitaire.

Les charges locatives comprennent la fourniture de combustible et d'énergie, la conduite et l'entretien des installations.



ENTRETIEN COURANT

Les dépenses d'entretien courant sont intégralement récupérables au titre des charges locatives. Elles comprennent l'entretien courant proprement dit et les *menues reparations* des différents équipements : ventilation mécanique, minuterie, interphones, portiers électroniques, antennes de TV, appareils de conditionnement des ordures.

7

Pour monter ce petit guide, découpez selon les pointillés, pliez au centre et agrafez les feuillets en respectant l'ordre des pages.

CENTRES D'INFORMATION SUR L'HABITAT, AGREES PAR L'ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ANIL). *Les centres d'information sur l'habitat vous renseignent gratuitement* sur tous les sujets liés au logement. Notamment : charges locatives et de copropriété, *rapports entre propriétaires et locataires,* financement. Certains mettent à votre disposition un conseiller "Maîtrise de l'Energie" spécialisé.

Pour connaître l'adresse du centre le plus proche de votre domicile, téléphoner 24 h. sur 24 au (1) 202.65.95

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'EQUIPEMENT (DDE)
Services extérieurs du ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, les DDE vous renseignent notamment sur les questions réglementaires et financières (prêts, aides et subventions), sur les problèmes de charges. Elles tiennent à votre disposition des listes d'experts et d'entreprises agréés pouvant effectuer des diagnostics des charges et des diagnostics thermiques, ainsi que des listes d'entreprises agréés pouvant effectuer les travaux d'économie d'énergie avec garantie de résultats. Les délégations départementales de l'ANAH sont *installées dans les DDE.*

FEDERATION NATIONALE DE L'HABITAT RURAL (FNHR)
Les Comités Départementaux d'Habitat et d'Aménagement Rural *(CDHAR)* regroupés au sein de la *FNHR*, ont notamment pour objectifs l'information des ruraux sur les problèmes de logement (techniques, *financiers, juridiques...) et l'assistance administrative* au montage des dossiers d'amélioration du logement. Ils diffusent les subventions de l'AFME pour le diagnostic thermique.
FNHR : 27, rue de la Rochefoucault 75009 Paris.

PROTECTION, AMELIORATION, CONSERVATION DE L'HABITAT (PACT). Les centres PACT-ARIM vous aident pour toutes les questions de travaux dans l'habitat existant (montage de dossiers, financement). Ils distribuent dans certains cas les subventions de l'AFME pour travaux d'économie d'énergie.
FEDERATION DES CENTRES PACT (FNCPACT)
4, place de Vénitie, 75643 Paris Cedex 13.

Adressez-vous aussi aux représentations départementales, régionales et nationales des associations de propriétaires, de locataires ou de gestionnaires qui pourront vous renseigner utilement. Les DDE et les centres d'informations sur l'habitat vous donneront leurs adresses.

16

LES AIDES AU FINANCEMENT DES TRAVAUX D'ECONOMIE D'ENERGIE ET DE CHARGES

Type d'aide	Bénéficiaire	Pour quelle opération ?
Subvention de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) NOUVEAUX TAUX	Propriétaire bailleur et locataire du secteur privé.	Travaux destinés à économiser l'énergie dans les logements achevés avant le 31/12/1975, et travaux d'amélioration dans les logements achevés avant le 1/09/1948.
Prime à l'Amélioration de l'Habitat (P.A.H.)	Propriétaire occupant.	Travaux d'amélioration et travaux destinés à économiser l'énergie dans les logements datant de plus de 20 ans.
Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale. (PALULOS).	Propriétaire bailleur du secteur social. (HLM notamment).	Travaux d'amélioration et travaux destinés à économiser l'énergie, dans les immeubles achevés avant le 31/12/1967.
Subvention pour travaux d'économie d'énergie et de charges. NOUVEAU	Propriétaire bailleur du secteur social. (HLM notamment).	Tous travaux destinés à réduire les charges et économiser l'énergie.
Subvention pour la réalisation d'un diagnostic thermique.	Propriétaire bailleur. Propriétaire occupant. Syndicat de copropriétaires. Locataire.	Réalisation d'un diagnostic thermique de l'immeuble.
Prêt conventionné. NOUVEAU	Propriétaire bailleur. Propriétaire occupant. Syndicat de copropriétaires.	Travaux d'amélioration dans les logements achevés depuis au moins 10 ans. Travaux d'économie d'énergie dans les logements au 1er juillet 1981 ou ayant fait à cette date l'objet d'une demande de permis de construire.
Réduction d'impôt pour travaux d'économie d'énergie. NOUVELLES DÉDUCTIONS	Propriétaire occupant. Locataire qui fait réaliser lui-même des travaux.	Travaux d'économie d'énergie (liste de travaux). Logements existants au 1er juillet 1981 ou ayant fait à cette date l'objet d'une demande de permis de construire.

14

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA REDU

Hormis certaines interventions *de bons sens, comme l'entretien et le réglage des installations,* l'équilibrage des corps de chauffe, le syndic ou le gestionnaire doit se faire assister *par un thermicien* indépendant et compétent, à moins d'être thermicien lui-même. Avant toute chose, celui-ci procède à un diagnostic *thermique du bâtiment.* Pour un très faible investissement par appartement (de l'ordre de 150 francs après subvention), le thermicien, *après étude approfondie, pourra conseiller* chaque type d'intervention sur le bâtiment et ses installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Le coût de chaque solution est chiffré, les économies à en attendre sont données, le *"temps de retour"*, est calculé. Ainsi, la hiérarchie des interventions est clairement établie.

> PAR EXEMPLE : Dans un immeuble ou aucune *isolation n'a été faite – l'isolation des combles* va coûter 30 000 F – cette opération va engendrer 15 % d'économie. Si la facture annuelle de combustible est de 250 000 francs, l'économie sera de 37 000 francs. Dans ce cas, l'investissement initial *sera payé* en une seule période de chauffage.

VOICI A TITRE INDICATIF, QUELQUES INTERVENTIONS *SOUVENT PRECONISEES DANS UN DIAGNOSTIC* THERMIQUE :

isolation du bâtiment (technique d'isolation par l'intérieur, ou par l'extérieur suivant le cas) : il s'agit d'une intervention *souvent préalable à d'autres travaux ;*

calfeutrage : limitation calculée du renouvellement d'air ;
changement du brûleur de la chaudière ;

équilibrage des installations, afin d'éviter par exemple de surchauffer les étages bas, pour obtenir une température convenable dans les étages élevés ;

utilisation d'une régulation, de la programmation, de l'optimisation ;

utilisation des dispositifs économiseurs adaptés ;

fractionnement de la puissance pour les grosses installations ;

12

Pourquoi chauffer les pièces vides, *ou votre logement quand vous êtes absent ?* Baisser ou fermer le chauffage.

Pourquoi chauffer ciel et nuages ? Aérer ni trop, ni trop peu... Une aération trop importante, *c'est un gaspillage d'énergie...*

Veiller à ce que l'entretien des installations *(généralement sous contrat) soit effectué* périodiquement et selon les règles.

Faire respecter les consignes *de température réglementaires,* selon les vœux de la majorité des copropriétaires et des locataires.

Donner l'ordre d'arrêter le chauffage en cas de redoux. *Notons que contrairement à des idées répandues, tout arrêt d'une chaudière au delà d'une journée est rentable.*

EAU *Ne pas laisser le robinet ouvert inutilement.*
Changer les joints des robinets régulièrement et faire la chasse... *aux chasses d'eau qui fuient.* (Un robinet qui fuit peut gaspiller 60 litres d'eau par jour... une chasse jusqu'à 600 litres ! *D'une façon générale, les fuites représentent* en moyenne 20 % des consommations payées par les usagers). Une douche est *beaucoup plus économique* qu'un bain.

Doter les robinets communs d'une tête à clé pour éviter les consommations sauvages. Supprimer certains points d'eau inutiles. Relever souvent les compteurs pour identifier les fuites. Etudier la possibilité d'un contrat d'entretien de la robinetterie. Remplacer les *détendeurs hors d'usage* (ils réduisent la pression d'eau).

ENTRETIEN COURANT *Eviter les dégradations.*
Tenir ou faire tenir par les sociétés titulaires de contrats d'entretien, des livrets d'entretien des équipements et matériels.

GARDIENNAGE ET MAIN D'ŒUVRE Les services rendus par un bon gardien sont, sur le plan du confort et de la *sécurité, variés et précieux.* Sa présence et son action peuvent contribuer à la maîtrise des charges : prévention du vandalisme, détection des fuites, *conseils aux occupants...*

Une bonne adaptation des prestations aux besoins réels et une bonne organisation du travail peuvent permettre d'assurer un gardiennage de qualité.

ESPACES EXTERIEURS Veiller à la propreté des bacs à sable. Eviter de détériorer ou de laisser détériorer les pelouses, plantations, grillages...

10

LES CHARGES D'HABITATION REPRESENTENT POUR LES FRANCAIS, UNE DEPENSE ANNUELLE CONSIDERABLE : 200 MILLIARDS DE FRANCS ! SOIT 8 % DE LA CONSOMMATION DES MENAGES..., ALORS QUE L'ACHAT D'AUTOMOBILES NEUVES N'EN REPRESENTE QUE 4 %. C'EST DONC BEAUCOUP D'ARGENT.

CES CHARGES D'HABITATION SONT SOUVENT PERCUES COMME UNE FATALITE, ALORS QU'AVEC UN MINIMUM D'ATTENTION ET D'ORGANISATION, CETTE ENORME DEPENSE POURRAIT FACILEMENT DIMINUER, ET CHACUN Y TROUVER SON COMPTE.

QUE VOUS SOYEZ LOCATAIRE OU COPROPRIETAIRE, REDUIRE LES CHARGES C'EST POSSIBLE ET C'EST UN MOYEN D'AUGMENTER VOTRE POUVOIR D'ACHAT. CE PETIT GUIDE DONNE L'ESSENTIEL DE CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR Y ARRIVER.

UN IMMEUBLE D'HABITATION EST UN BATIMENT DOTE D'EQUIPEMENTS. L'IMMEUBLE S'USE, SE DEGRADE... IL FAUT ENTRETENIR, REPARER, REMPLACER, ET SON FONCTIONNEMENT EST COUTEUX (ENERGIE, EAU, GESTION...).

UNE PARTIE DE CES CHARGES EST PAYEE DIRECTEMENT PAR L'USAGER : TELEPHONE, ELECTRICITE DOMESTIQUE, COMBUSTIBLE POUR LE CHAUFFAGE INDIVIDUEL... LE RESTE CONSTITUE LES CHARGES D'HABITATION.

2.

DANS LES RESIDENCES PRINCIPALES

Dans quelles conditions	A qui s'adresser ?
Subvention : 25 % à 40 % du coût des travaux. Le propriétaire doit acquitter la taxe additionnelle au droit de bail depuis au moins 2 ans.	Délégation départementale de l'ANAH auprès de la DDE.
Subvention : 20 % du coût des travaux. Les ressources du propriétaire ne doivent pas dépasser un certain plafond.	DDE
Subvention : 20 à 40 % du coût des travaux dans la limite de 70 000 F de travaux par logement, subordonnée à la passation d'une convention avec l'Etat ouvrant droit à l'Aide Personnalisée au Logement.	DDE
Subvention : 20 % du coût des travaux, dans la limite de 15 000 F de travaux par logement.	DDE
La subvention ne peut dépasser à la fois 50 % du coût du diagnostic et un certain montant variable selon la taille de l'immeuble.	Délégation départementale de l'ANAH auprès de la DDE.
Prêt à taux préférentiel (de l'ordre de 12 %). Le montant minimum des travaux est de 25 000 F.	Banques et établissements financiers.
Réduction d'impôt égale à 25 % du montant des travaux plafonné à 12 000 F + 2 000 F par personne à charge.	Centre des impôts.

5. POUR EN SAVOIR PLUS

PROCUREZ-VOUS DANS UNE LIBRAIRIE LE GUIDE INTITULE "LES CHARGES DE A à Z".

CONSULTEZ SUR MINITEL LE (3) 614.91.66 CODE D'ACCES MULT

6. ADRESSES UTILES

AGENCE FRANCAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE (AFME)
Vous renseigne sur l'utilisation la plus rationnelle de l'énergie dans votre maison ou dans votre immeuble, ainsi que sur les aides ou subventions que vous pouvez obtenir.
AFME : 27, rue Louis Vicat 75015 Paris

AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT (ANAH). Les délégations départementales de l'ANAH sont installées dans les DDE. L'ANAH attribue des subventions aux propriétaires bailleurs et aux locataires, sous certaines conditions, pour les travaux d'amélioration des logements existants.
ANAH : 17, rue de la Paix 75002 Paris.

16.

2 LES INITIATIVES ET LA DECISION

A – DES INITIATIVES INDIVIDUELLES SIMPLES ET CONCRETES

Chaque occupant d'un logement en immeuble collectif peut contribuer à réduire les charges par son comportement, en évitant de dégrader l'immeuble et ses équipements, en limitant sa consommation d'eau, de chauffage, etc... Cela ne coûte rien sinon un peu de bonne volonté.

B – LES DECISIONS DE TRAVAUX

La maîtrise des charges passe aussi, bien sûr, par une gestion rigoureuse des contrats de fournitures et de services, et par l'entretien, l'amélioration et la transformation de l'immeuble et de ses équipements (consommations plus faibles pour un confort au moins égal).

Lorsque des travaux sur les parties communes d'un immeuble sont envisagés, l'occupant n'a pas le pouvoir de décider seul.

LES DECISIONS DE TRAVAUX EN COPROPRIETE

Les décisions de travaux de toute nature sont votées par les copropriétaires réunis en assemblée générale. Le syndic de la copropriété n'a le droit de décider seul que de menus travaux d'entretien ou de réparation.

Le conseil syndical, composé de copropriétaires bénévoles, peut jouer un rôle important dans le système de décision. Ses membres peuvent recueillir l'avis des autres copropriétaires sur le niveau des charges, envisager des solutions, en faire part au syndic, consulter des experts, etc... Si un tel conseil n'existe pas, il est donc recommandé d'en instituer un en assemblée générale.

LES DECISIONS DE TRAVAUX EN SECTEUR LOCATIF

Le locataire peut entreprendre lui-même, avec l'accord du propriétaire, certains travaux dans le logement qu'il occupe. Cependant, dans les immeubles collectifs, les travaux visant à la maîtrise des charges locatives portent pour l'essentiel, sur les parties communes et les équipements communs, et les locataires n'ont pas le pouvoir d'en décider eux-mêmes.

Les locataires, en particulier lorsqu'ils sont groupés en association, peuvent être consultés sur les décisions prises, et même passer avec leurs propriétaires des accords collectifs portant sur la maîtrise des charges.

4

CTION DES CHARGES DE CHAUFFAGE.

ajustement de la puissance de la chaudière à l'installation (lors du renouvellement de la chaudière, ou par changement des gicleurs généreux) ;

circuit d'eau chaude sanitaire rendu autonome au moins pendant la période d'été pour éviter de faire marcher les chaudières avec un rendement désastreux ;

En cas de renouvellement des équipements, choix des solutions de chauffage les plus performantes (chaudières haut rendement, chaudières à condensation, pompes à chaleur et bi-énergie).

Lorsqu'une chaudière doit être changée, étudier les solutions de remplacement possibles, et en prenant en compte, non seulement la valeur des investissements, mais aussi le prix de l'entretien et surtout celui des énergies.

L'agence Française pour la Maîtrise de l'Energie tient à votre disposition des informations sur les coûts des différentes sources d'énergie (gaz, fioul domestique, électricité, charbon, bois).

4. COMMENT FINANCER ?

A partir du moment où des travaux visant à économiser l'énergie et à maîtriser les charges dans les immeubles collectifs (copropriété, secteur locatif, décision mixte) sont décidés, toute une batterie d'aides au financement (subventions, prêts, réductions d'impôts) se met au service de l'initiative.

Le tableau suivant donne l'essentiel de ces aides au financement, avec leur provenance, et certaines de leurs caractéristiques. Pour obtenir toute information supplémentaire, il suffit de contacter l'organisme compétent de votre région dont les adresses se trouvent en dernière page.

Sachez que des mesures nouvelles ont été prises par les pouvoirs publics. Elles vous aideront à réduire les charges.

> Il existe également d'autres aides au financement :
> – prêts à taux préférentiel (Prêts Epargne Logement, prêts des caisses d'allocations familiales, prêts des caisses de retraite, prêts "1 % logement"...) et prêts bancaires,
> – des déductions fiscales : réductions d'impôts pour les grosses réparations (propriétaire occupant et déductions liées aux travaux, dans le calcul du revenu foncier (propriétaire bailleur).

13

> **LES ACCORDS COLLECTIFS DE LOCATION PORTANT SUR LA MAITRISE DES CHARGES**
>
> Les accords collectifs de location prévus par la loi du 22/6/82, sont négociés entre les propriétaires et les locataires. Ils définissent les actions à entreprendre pour améliorer la maîtrise des charges (réalisation de travaux, renégociation de contrats, réorganisation de la gestion de certains services...)

TRAVAUX ET MAJORATION DU LOYER

Si des travaux de maîtrise des charges et d'économie d'énergie sont réalisés, le propriétaire ou le copropriétaire-bailleur, peut majorer les loyers dans les conditions prévues par la loi du 22 juin 1982. Bien entendu, le locataire bénéficiera des économies réalisées grâce à ces travaux, par une réduction des charges locatives.

6

2. QUELLES CHARGES ?

LES CHARGES DE COPROPRIETE

Dans une copropriété, les copropriétaires se partagent la totalité des charges d'habitation : Ce sont les charges de copropriété.

LES CHARGES LOCATIVES

Dans un immeuble locatif, le propriétaire-bailleur paie la totalité des dépenses liées à l'entretien, à la réparation et au fonctionnement de l'immeuble, mais il peut en "récupérer" une partie auprès de ses locataires : cette partie récupérable constitue l'essentiel des charges locatives.

PARTIES COMMUNES INTERIEURES Ne pas utiliser la minuterie abusivement.

S'efforcer de laisser les parties communes en bon état de propreté.

3 REDUIRE VOS CHARGES, APRES ETUDE COMPLETE DE RENTABILITE

Que vous soyez propriétaires ou locataires, certains investissements sont rentables. Pour déterminer les actions à entreprendre vous avez cependant intérêt à faire réaliser un diagnostic des charges.

Voici quelques exemples d'actions à envisager.

ASCENSEUR Regrouper les boutons d'appel si plusieurs ascenseurs desservent les mêmes paliers. Installer une manœuvre collective de descente ("omnibus")...

EAU Réduire la pression d'eau (une trop forte pression accroît les fuites, fait vibrer la robinetterie, abîme les appareils électroménagers).

Supprimer les fuites : Les fuites représentent environ 20 % des consommations. C'est trop. Il faut réagir, examiner les installations et en particulier les plus anciennes, et envisager leur remplacement, ou leur modernisation.

ESPACES EXTERIEURS Regrouper les espaces verts. Modifier la nature des végétaux.

GARDIENNAGE ET MAIN D'ŒUVRE Envisager l'utilisation de moyens modernes de surveillance (télé-alarme, télé-surveillance).

PARTIES COMMUNES INTERIEURES Réaliser l'indépendance des minuteries à chaque étage, ou par groupe d'étages. Etudier des systèmes d'éclairage consommant moins d'énergie.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

> Si vous voulez vraiment "casser" les charges d'habitation, il vous faut attaquer le problème du chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Ce poste représente plus de 50 % du total des charges d'habitation.

11

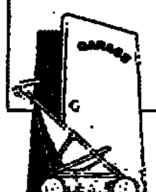
GARDIENNAGE ET MAIN D'ŒUVRE

Les charges de copropriété comprennent les salaires, primes, charges sociales et fiscales afférentes, les congés payés, les remplacements éventuels, les avantages éventuels en nature (chauffage, eau, électricité, etc...).
Dans le secteur privé, 3/4 de ces montants, hors avantages en nature, sont récupérables au titre des charges locatives si l'entretien et l'élimination des rejets sont assurés par un gardien ou un concierge ; la totalité de ces montants, si ces tâches sont assurées par un employé d'immeuble. Dans le secteur social (HLM, SEM, Crédit Foncier) ces dépenses ne sont pas récupérables.

ESPACES EXTERIEURS

Sont récupérables, au titre des charges locatives, les dépenses d'électricité, de fournitures (ampoules, fleurs, sable des bacs, insecticides...), d'entretien, de peinture et menues réparations des bancs, grillages... d'entretien et d'exploitation du matériel horticole (essence, huile). En plus des précédentes, sont à la charge des copropriétaires, les grosses réparations, les améliorations, l'achat de matériel (tondeuse, tuyaux d'arrosage...).

8



LES PARTIES INTERIEURES COMMUNES

Les parties communes intérieures sont les halls, les couloirs, les parkings couverts, les autres locaux communs (local voitures d'enfants, salle de réunion, etc).
Les dépenses relatives à ces locaux, intégralement récupérables au titre des charges locatives, sont : les dépenses d'électricité (éclairage, ventilation, ascenseurs, chauffage), les fournitures et produits d'entretien, de nettoyage, de désinfection et de désinsectisation.



LES FRAIS DE GESTION

Non récupérables en charges locatives, les frais de gestion ne figurent que dans les charges de copropriété. Ils comprennent notamment : les honoraires du syndic, les frais d'assemblée générale, le remboursement des frais du conseil syndical, le coût des procédures juridiques éventuelles, les frais d'assurances concernant l'immeuble, etc...

3. COMMENT REDUIRE TRES CONCRETEMENT LES CHARGES ?

LA MAITRISE DES CHARGES PASSE PAR L'ETABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'ACTION. CERTAINES INITIATIVES INDIVIDUELLES ET MESURES TRES CONCRETES, SOUVENT SIMPLES, PERMETTENT DE REDUIRE VOS CHARGES.

VOICI QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS (CE N'EST PAS UNE LISTE EXHAUSTIVE) DE MESURES ET INITIATIVES CONCRETES POUR REDUIRE VOS CHARGES. CHAQUE POSTE DE CHARGES ET MEME LE PLUS MODESTE, MERITE D'ETRE EXAMINE AVEC ATTENTION.

1 UNE GESTION RIGOUREUSE

Les charges d'habitation résultent fréquemment de contrats de travaux, d'entretien, de fournitures ou de services. Une gestion rigoureuse de ces contrats est essentielle pour parvenir à une maîtrise des charges.

Il convient pour cela de :

• Consulter plusieurs entreprises, comparer les devis proposés (le prix, les garanties...) avant d'établir les contrats ;

• Contrôler régulièrement la bonne exécution des contrats ;

• Renégocier périodiquement les contrats en faisant jouer la concurrence, quel que soit le contrat.

La renégociation ou l'aménagement des contrats fait partie de votre programme de maîtrise des charges.

2 REDUIRE VOS CHARGES, SIMPLEMENT, SANS FRAIS OU A PEU DE FRAIS

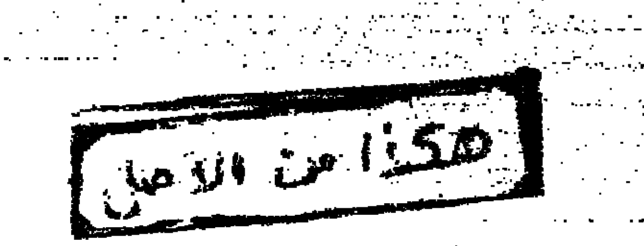
ASCENSEUR Ne pas dégrader le matériel, recommander aux enfants de ne pas jouer avec.

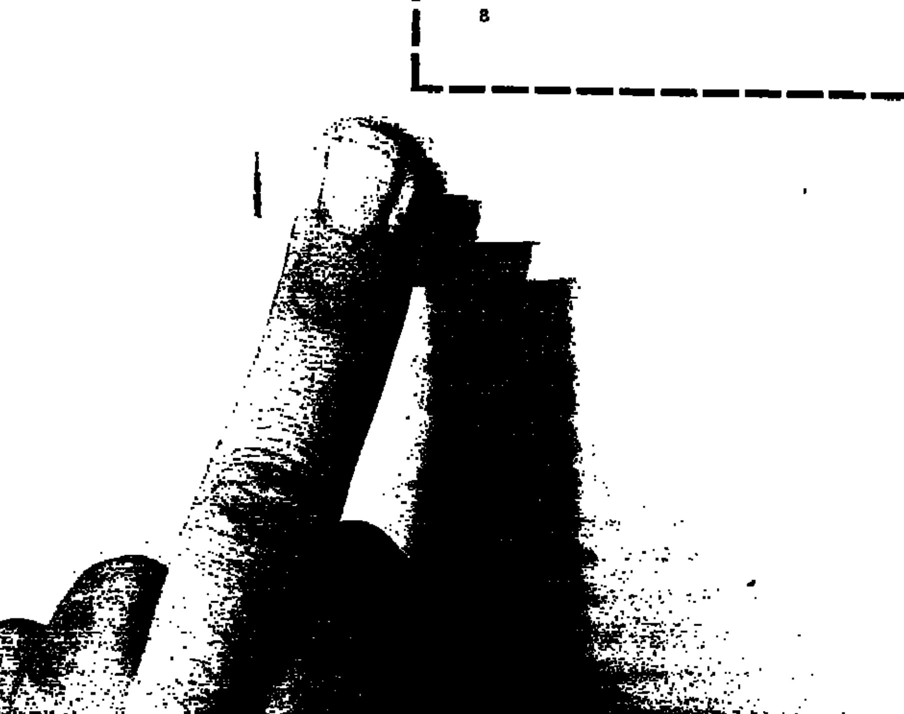
Au cas où 2 ascenseurs desservent le même palier, n'en appeler qu'un à la fois !...

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE Adopter un comportement plus économe, sans pour autant diminuer le confort.

Pourquoi surchauffer ? 19°, ça suffit ! Savez-vous qu'un degré en plus au thermomètre, c'est environ 7 % de plus sur vos charges de chauffage !

9





politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet sur la Nouvelle-Calédonie devant la commission des lois

Un pas des socialistes vers l'opposition

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 23 mai dans l'après-midi, le projet de loi *sur l'évolution de la* Nouvelle-Calédonie. A l'initiative de son président, M. Raymond Forni (PS-Territoire de Belfort), elle a apporté vingt-quatre modifications aux vingt articles du texte gouvernemental, qui l'aménagent sensiblement en allant plutôt dans le sens des remarques des responsables du RPCR.

M. Edgard Pisani, qui étrennait son nouveau titre de ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie devant la commission, a manifesté son accord avec plusieurs des remarques de M. Forni. *Dans sa longue* intervention, le ministre est certes resté ferme sur les principes, mais il a présenté son point de vue d'une manière conciliante. Il a notamment souligné qu'il est impensable que l'indépendance, si elle doit intervenir, se fasse au détriment de telle ou telle communauté ; pour lui, le pacte communautaire constitue un élément essentiel du scrutin d'autodétermination, la Constitution du futur Etat devant être élaborée avant même que l'indépendance soit proclamée.

L'ancien haut commissaire a aussi expliqué que la régionalisation doit remédier aux déséquilibres dont souffre le territoire, l'effort accompli par la France jusqu'à maintenant aboutissant à favoriser la région de Nouméa, déjà la plus riche. Il a aussi fait *remarquer que* l'autonomie aggravait encore cette situation en confiant aux mêmes hommes le pouvoir économique et le pouvoir politique.

Le ministre a également indiqué que le gouvernement est prêt à accepter un renforcement des mesures strictes de contrôle de l'exercice du droit de vote. C'est aussi un point sur lequel a longuement insisté M. Forni. M. Pisani a confirmé que serait envoyé dans le territoire un nombre de magistrats *suffisant pour permettre aux com*missions de contrôle qui vont être créées d'exercer leur mission.

Bouderie

Le ministre a aussi manifesté son accord avec le président de la commission des lois pour constater que, dans certains domaines, la régionalisation n'est pas possible et que, par exemple, la carte scolaire, la carte routière, la carte sanitaire, les principes essentiels en matière fiscale et les grandes lignes de la réforme foncière ne peuvent être déterminés qu'au niveau du territoire. Dans la plupart des cas, *le territoire définira* la politique et les régions l'exécuteront.

Ces ouvertures de M. Pisani n'ont pas empêché les commissaires membres du RPR et de l'UDF de le bouder, puisque, s'ils ont écouté ses explications, ils ont refusé de discuter avec lui. D'ailleurs, après son départ, ils ont redit leur opposition à *la ligne directrice* du projet, celui-ci rappelant que les Néo-Calédoniens auront à *se prononcer sur « l'accession du territoire à l'indépendance en association avec la France »*.

M. Pierre Messmer, défendant *une exception d'irrecevabilité*, a jugé ce texte contraire à la Constitution, car il *organise, dit-il, un retour* en arrière vers une forme d'administration directe. S'il a *reconnu* que la régionalisation est nécessaire, il craint que le partage du territoire ne favorise l'apparition d'une forme d'apartheid. L'UDF, elle, n'a pas défendu, en commission, la question préalable qu'elle a déposée.

L'examen des articles du projet a commencé par une longue discussion sur le découpage du territoire mais les socialistes ont, pour l'instant, préféré conserver celui prévu *par le projet gouvernemental. Ils ont* décidé que pour les élections aux conseils de région et au *congrès du* territoire nul ne pourrait être candidat dans une région où il n'est pas électeur, à l'exception des parlementaires. M. Jacques Lafleur (RPR, Nouvelle-Calédonie) aurait souhaité que soient créés à Nouméa des bureaux de vote pour chacune des régions, afin de permettre aux électeurs qui en sont originaires et qui sont actuellement réfugiés au chef-lieu de participer aux élections ; M. Forni s'est engagé à rechercher *une solution à ce problème qu'il juge « réel »*.

La surveillance du vote

Un certain nombre de mesures ont été adoptées par la commission des lois pour garantir le caractère incontestable des élections. Le dépouillement du vote se fera – si elle est suivie par l'Assemblée – pour l'ensemble de chaque région au chef-lieu de celle-ci et sous la surveillance d'une commission de contrôle des opérations de vote et de recensement créée dans chaque région ; à la demande de M. Lafleur il a été précisé qu'un *délégué* de cette commission serait présent pendant le scrutin dans *chacun* des bureaux de vote. Dans le même *ordre d'idées, la commission des lois* souhaite que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle désigne un représentant en Nouvelle-Calédonie pour veiller au respect du pluralisme et de l'équilibre de l'information.

Pour donner plus de place à la coutume, M. Forni demande que la création d'un conseil consultatif coutumier dans chaque région ne soit pas facultative mais obligatoire, la réunion des membres de ces conseils régionaux constituant un conseil coutumier territorial.

Dans le projet de la commission, les compétences des régions sont réduites : elles auront à mettre en œuvre la réforme foncière définie au niveau du territoire par l'office foncier ; les conventions qu'éventuellement elles passeraient entre elles devront être approuvées par le haut commissaire. En revanche, les pou*voirs du congrès du territoire sont* plutôt accrus puisque toutes les dis*positions concernant l'Assemblée* territoriale, dans le statut actuel, lui seront *par principe* applicables, dans la mesure où elles ne sont pas contraires aux dispositions du projet. Aussi, les ordonnances que celui-ci autorise le gouvernement à prendre ne pourront pas *« modifier le statut du territoire »*, comme le prévoyait le texte gouvernemental, mais simplement l'*« adapter »* à la nouvelle législation.

Si ces modification peuvent satisfaire le RPCR, M. Lafleur s'est montré très hostile à l'amendement de M. Forni, qui prévoit de proroger l'état d'urgence jusqu'au 2 avril 1986. M. Pisani n'avait pas émis d'objections sur cette proposition, mais il avait précisé que la période électorale exigerait des adaptations pour que la liberté de réunion et la liberté d'expression ne soient en aucun cas mises en cause.

THIERRY BRÉHIER.

« Voitures-balais »

C'est la loi du genre : les projets portant diverses dispositions d'ordre social sont des *« voitures-balais » qui ramassent tous les projets de* modifications législatives dont les divers *ministères n'ont pas voulu*, ou pas pu, faire un texte de loi particulier. Mais celui que l'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, après déclaration d'urgence, le jeudi 23 mai, bat des records en la matière.

Les députés de l'opposition n'ont pas été les seuls à contester ce *« fourre-tout »* qui empêche la discussion approfondie de sujets importants. Les socialistes eux-mêmes ont regretté que certaines parties de ce projet, dont ils sont fiers, comme celles sur les dispositions « antisexistes », la sectorisation psychiatrique ou l'institution de groupements d'employeurs, n'aient pas fait l'objet de projets de loi particuliers. *La majorité aurait ainsi*, plus facilement, pu se prévaloir de ces amélio*rations législatives. Pour autant* les députés du PS ont eux-mêmes cédé à la tentation en essayant, par exemple, d'ouvrir à cette occasion une discussion sur un sujet aussi important que le droit de grève.

La discussion sur ce projet a aussi été l'occasion de revoir un spectacle déjà joué la veille : la droite approuvant pleinement les modifications au droit du travail proposées, sans pour autant les voter, tandis que le PCF les conteste avec une grande vigueur. Aussi le texte a été finalement adopté par 281 voix (PS) contre *45 (PCF)*, le *RPR et l'UDF* ne prenant pas part au vote.

*Ce projet comporte des disposi*tions touchant au droit de la famille, *au droit de la santé et* au droit du travail *(le Monde* des 2 et 3 mai 1985). Les principales discussions de l'Assemblée ont porté sur les points suivants :

● **Discriminations sexistes.** – Le gouvernement proposait de reprendre les trois premiers articles du projet de Mme *Roudy*, qui n'a jamais été discuté. Ils reviennent à assimiler les *interdictions de discriminations fon*dées sur le sexe à celles relatives à la race. *Les associations de défense* pourront se porter partie civile, y *compris en cas de licenciement* dont la raison pourrait être le sexe du salarié, et cela malgré l'opposition du gouvernement qui a fait état du refus des syndicats de voir adopter une telle disposition. M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) en a profité pour faire interdire toute discrimination fondée sur les mœurs, et cela, a-t-il reconnu, essentiellement au bénéfice des homosexuels.

De même les associations de défense de l'enfance martyre pourront, elles aussi, se porter partie civile dans toutes les affaires de mœurs mettant en cause des mineurs.

Psychologues diplômés

● **Profession de santé.** – La sectorisation psychiatrique aura maintenant une base légale, la profession des kinésithérapeutes sera organisée par décret, mais l'Assemblée a tenu à ce que des étrangers puissent l'exercer.

Le titre de psychologue sera *maintenant réservé* aux titulaires de certains *diplômes, et M. Jean-Pierre* Sueur (PS, Loiret), rapporteur de la *commission des affaires sociales*, a obtenu que, contrairement au projet gouvernemental, cette règle s'impose aussi aux fonctionnaires disposant de ce titre, (il y aura une période d'adaptation de sept ans). Il a aussi fait repousser la disposition qui dispensait les médecins hospitaliers du paiement du forfait hospitalier quand ils étaient eux-mêmes hospitalisés ; les socialistes étaient particulièrement choqués par ce projet alors qu'ils n'arrivent pas à *obtenir que* les handicapés adultes en soient dispensés.

● ***Aide à l'emploi.*** – Les communistes ont refusé toutes les dispo*sitions* introduites dans ce projet pour aider à la création d'emplois, que ce soit la création de groupements d'employeurs ou la non prise en compte, pour les franchissements des seuils sociaux, des apprentis ou des jeunes sous contrat de qualification ou d'adaptation.

● **Droit de grève.** – Le PCF a tenté, sans succès, de faire supprimer le délit d'entrave à la liberté du travail. Le PS aurait, lui voulu, après certaines décisions récentes des tribunaux, *faire préciser* que les licenciements pour fait de grève seraient nuls de plein droit. Mais M. Michel Delebarre, ministre du travail, a fait remarquer que l'on ne pouvait légiférer aussi rapidement sur un point aussi important.

Th. B.

PRÉCISION. – Dans le projet de loi sur les DDOF (diverses dispositions d'ordre financier) publié dans *le Monde* du 24 mai, il fallait lire :

● **Produits financiers nouveaux :** les primes de remboursement, les titres démembrés, les obligations à *coupon zéro seront* pour les emprunts à venir taxés comme revenus de capitaux mobiliers pour les personnes physiques (prélèvement libératoire de l'impôt sur le revenu) et comme bénéfice au taux normal de 50 % pour les entreprises. Au-delà d'un certain montant, ces revenus seront imposés annuellement. Ces règles *ne s'appliquent* pas aux ORT (obligations renouvelables du Trésor).

Cette fiscalité s'appliquera également *aux plus-values* réalisées par les entreprises lors de la cession des certificats de dépôts qui sont des placements à court terme de six mois à deux ans.

AU SÉNAT

La création d'établissements scolaires par l'Etat

La troisième fois aura été la bonne : insérée dans le projet de loi Savary à la demande des députés socialistes, et disparue avec lui, puis inscrite dans le projet de loi de finances pour 1985 mais annulée par le Conseil institutionnel, l'autorisation donnée à l'Etat de créer *« exceptionnellement »* des établissements scolaires (à la place des collectivités locales légalement compétentes qui se refuseraient à assumer leurs responsabilités) a été accordée par le Sénat jeudi 23 mai. Elle l'avait été auparavant à l'unanimité par l'Assemblée nationale *(le Monde* du 4 mai).

La commission des lois, par la voix de son rapporteur, M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), souhaitait notamment que, pour l'enseignement du premier degré, les créations n'interviennent que si *« une demande scolaire »* suffisante existe. Après avoir donné l'assurance que le gouvernement ne créerait d'*école que là où la* demande existe, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a satisfait un autre souhait de la commission des lois. Il a proposé un amendement qui dispose que la création exceptionnelle doit être justifiée par l'absence d'une *« organisation convenable »* du service public, et que pour l'enseignement du second degré, les créations *doivent être compatibles* avec le schéma prévisionnel des for*mations prévu par la loi de 1983 sur* la décentralisation.

LES ARTISANS POURRONT DISTINGUER LEUR PATRIMOINE PERSONNEL DE CELUI DE L'ENTREPRISE

La possibilité de création d'entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) répond à une ancienne revendication des artisans et commerçants, que proposait de satisfaire le rapport Sudreau sur la réforme des entreprises il y a dix ans. Le constat qui a conduit le gouvernement à déposer un projet de loi permettant à l'entrepreneur de distinguer son patrimoine personnel de celui de l'entreprise explique les *a priori* favorables de l'opposition qui, à l'Assemblée *nationale, s'était* contentée de ne pas prendre part au *vote. Majoritaire au Sénat, l'opposi*tion a voulu aller plus loin.

Trop loin au regard de l'article 40 de la Constitution (qui ne permet pas aux parlementaires de diminuer les ressources publiques ou d'aggraver la charge publique) : tombant sous le coup de cette disposition, les amendements proposés par M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne), rapporteur de la commission des lois, qui tendaient à donner des prolongements fiscaux et *sociaux* au projet, ont été déclarés irrecevables.

Trop loin au regard du gouvernement qui ne souhaitait pas anticiper sur la concertation menée avec les milieux agricoles : la majorité sénatoriale est passée outre en étendant aux exploitants individuels les règles *de la responsabilité limitée et en* adoptant un statut de société civile *d'exploitation agricole* à responsabilité limitée.

A. Ch.

Pour son film « Shoah »

CLAUDE LANZMANN A REÇU LE PRIX DU JUDAISME FRANÇAIS

Le prix de la Fondation du judaïsme français, décerné cette année à Claude Lanzmann pour son film *Shoah*, a été remis au lauréat, le jeudi 23 mai, par M. André Lwoff, président du jury. *Shoah*, film de témoignage sur le génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale, a demandé à son auteur dix ans de travail, pendant lesquels il a enregistré, pour le mémorial Yad-Vachem de Jérusalem, trois cent cinquante heures d'entretiens avec des rescapés des camps d'extermination, des nazis responsables de ces camps et divers témoins.

Mme Elisabeth de Fontenay, secrétaire général du jury, a rendu hommage à Claude Lanzmann pour cet *« exercice de la piété, qui maintient la douleur au présent et le deuil à son paroxysme »*. Le cinéaste a évoqué, dans sa réponse, les dix années de sa vie qu'il a consacrées à l'exploration de l'horreur, horreur dont le souvenir lui a fait dire : *« Ça continue, ça n'en finit pas, et il ne pouvait pas en être autrement. »*

A l'occasion de la remise de ce prix, en présence de MM. Gaston Defferre, Robert Badinter, Jean Laurain et de Mme Simone Veil, M. David de Rothschild, président de la Fondation du judaïsme français, a rendu compte de l'activité de celle-ci au service de la culture et de l'histoire juives. La Fondation (1), reconnue d'utilité publique, est habi*litée à recevoir des libéralités testa*mentaires et des donations exceptionnelles.

(1) 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris. Tél. : 563-17-28.

LES DIRIGEANTS COMMUNISTES MAINTIENNENT LEUR PRESSION SUR LA CGT

Au cours d'une rencontre avec les salariés de la SNECMA, à Corbeil-Essonnes (Essonne), *le jeudi* 23 mai, M. Georges Marchais a déclaré, selon *l'Humanité* de vendredi, que l'influence électorale du PCF pourra s'accroître, notamment, *« dans la mesure où les communistes qui militent dans les syndicats y sont actifs »*. Le secrétaire général du PCF a pris soin d'accompagner cette injonction d'un rappel du principe selon lequel les syndicalistes communistes doivent respecter *« le programme, les statuts, l'indépendance »* de leur syndicat.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a été plus net, jeudi, sur TF 1. *« Nous avons lancé un appel aux militants communistes*, a-t-il expliqué, *en leur disant : quelle que soit votre responsabilité, élus, militants dans une organisation, nous vous appelons à faire plus pour défendre les gens ; pour faire des propositions, pour rassembler, lutter, faire reculer la crise, ouvrir une autre voie. »*

Les dirigeants et les militants communistes de la CGT n'en font donc pas *« assez »*. *Le rappel* à l'ordre que leur avait adressé la direction du PCF, lors de la réunion du comité central, les 20 et 21 mai, est à présent officiel.

RECTIFICATIF. – Par suite d'une erreur matérielle, M. Crépeau était indiqué, dans le tableau de la *composition* du gouvernement paru dans nos éditions du 23 mai, comme membre du PS, alors qu'il appartient au MRG.

Propos et débats

M. Fiterman : comme deux gouttes d'eau

Devant une centaine de salariés rassemblés à la porte des usines Merlin-Gérin de Grenoble, M. Charles Fiterman a déclaré jeudi 23 mai : « La politique menée avant 1981 et celle menée aujourd'hui se ressemblent comme deux gouttes d'eau (...) je ne vois plus dans quel grand domaine la politique dite de gauche se distingue de celle des partis de droite. » (Corresp.)

M. Toubon : les illusions à crédit

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a commenté jeudi 23 mai les propos tenus la veille par M. Fabius pendant son « quart d'heure télévisé ». Selon lui, il est « stupéfiant d'entendre le premier *ministre annoncer des plans pluriannuels pour la recherche*, l'enseignement technique, la modernisation de la police, alors qu'il sait d'ores et déjà qu'il y a *très peu de chances pour que* la *majorité* actuelle mette ces plans en œuvre. Il s'agit d'une politique d'illusions à crédit qui refuse de prendre en compte l'échec du gouvernement. »

M. Léotard : silence étourdissant

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, est « frappé par le silence étourdissant de M. Laurent Fabius ». *Sa méthode de gouvernement consiste, selon lui,* « à ne pas parler, à ne pas trancher, à tout reporter sur les successeurs ».

La droite ou la vie en rose

(Suite de la première page.)

« Quand nous serons là, la confiance reviendra », dit le président du RPR ; ce sera long, difficile et douloureux, réplique le député du Rhône.

Quant à la perspective à plus long terme, le libéralisme, les Français n'y sont pas nécessairement aussi favorables qu'on le dit, ou le croit : comme en témoigne le récent sondage publié par *l'Evénement du jeudi* (*le Monde* du 24 mai).

Toute élection se joue, en fonction de trois critères simples : le rejet du pouvoir en place, la peur, l'espoir. L'espoir, il est difficile à la droite, comme à la gauche, de le susciter, dans la mesure où chacun sait – M. Fabius l'a répété mercredi soir à la télévision, M. Barre le confirme – que le moment n'est pas venu de relâcher l'effort. Il reste à la droite, *pour gagner, à entretenir le rejet* actuel de la gauche ; et à celle-ci à *susciter la peur d'une* « restauration ».

A la difficulté de trouver la bonne longueur d'ondes pour contrer le *gouvernement Fabius s'ajoute, pour* la droite, de multiples difficultés *internes. La guerre des chefs :* elle existe, mais elle a changé de nature. On est passé d'une concurrence sévère, et inorganisée, à une concurrence déséquilibrée : M. Barre a nettement pris l'avantage sur les deux autres, MM. Giscard d'Estaing et Chirac, ligués pour la circonstance. Des trois dirigeants, d'ailleurs, M. Chirac est celui qui est dans la situation la plus délicate. M. Barre caracole en tête des sondages. M. Giscard d'Estaing est en train de se donner l'image de *« président du parti de l'union »* à la faveur de son alliance privilégiée avec M. Chirac.

Le maire de Paris, lui, hésite. Comment croire que le président du RPR aurait successivement, depuis dix ans, favorisé M. Giscard d'Estaing, contre M. Chaban-Delmas, puis M. Mitterrand contre M. Giscard d'Estaing, puis M. Giscard d'Estaing contre M. Barre, pour finalement se retrouver gros-jean comme devant, sans réagir ? Le scrutin majoritaire lui garantissait de reprendre l'avantage sur le terrain législatif. Mais la proportionnelle le prive du triomphe escompté sur une UDF qu'il n'aurait eu aucune peine à satelliser.

La proportionnelle a non seulement rouvert le jeu – mettant à jour le fait que *« tous les partis ont un problème de stratégie »* (1) – mais elle le complique à souhait. L'opposition risque d'opter pour la solution la moins favorable : déjà aux élections européennes de juin 1984 (scrutin qui se déroule à la proportionnelle nationale), elle avait choisi la liste unique, ouvrant grand le champ à l'extrême droite ; cette fois, elle peut perdre de vue que la proportionnelle départementale prime la liste la plus forte et l'incite aux listes d'union.

Une seule liste quand il en fallait deux, *plusieurs listes quand il* n'en faudrait qu'une : tel est l'écueil qui la *guette et qu'elle ne pourra que* partiellement contourner en modulant les alliances selon les départements. S'ajoute à la difficulté de ce choix tactique la présence, désormais bien installée dans le paysage national, de M. Le Pen. Celui-ci va pouvoir à la fois capitaliser sur son nom des voix prises à l'opposition et en stériliser d'autres. Dans le système retenu par le gouvernement, il faudra 20 à 25 % des voix pour obtenir un siège. Dans de nombreux départements, le score de *M. Le Pen* peut être conforme à sa moyenne *nationale actuelle : 10 %. Ce seront* autant de voix perdues pour la *droite*.

A l'évidence, cet inventaire, *auquel il convient d'ajouter* la querelle de la « cohabitation », ne suffit *pas à rendre l'espoir aux socialistes*. Mais il laisse au président une réelle *marge de manœuvre*. D'autant qu'il va pouvoir jouer d'un argument institutionnel et s'appuyer sur le « légitimisme » d'une majorité de l'opinion. Céder à une majorité hostile à l'Assemblée et partir, comme le lui demande M. Barre, n'est-ce pas affaiblir pour longtemps le pouvoir présidentiel ? N'est-ce pas mettre le pouvoir du prochain président à la merci de cette même Assemblée et lui reconnaître le pouvoir de censurer un président ? Dans ces conditions, *dira M. Mitterrand, ne vaut-il* pas mieux réfléchir à deux fois avant de voter à droite ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) L'expression est de M. Delanoë, *membre du secrétariat national du PS.*

● *Une élection cantonale annulée dans le Gard.* – Le tribunal administratif de Montpellier, a annulé, pour fraude, l'élection de M. Balez (PC), dans le canton d'Alès-Ouest, acquise au second tour de scrutin par 6 403 voix contre 5 364 à M. Vergnes, RPR.

● *Manifestation antiraciste à Quimper.* – Un millier de lycéens, selon les organisateurs, ont manifesté, jeudi 23 mai, dans les rues de Quimper, à l'appel de SOS-Racisme après l'incident qui s'était produit lundi devant le lycée Brizeux, à Quimper : un lycéen de dix-sept ans, *Philippe X..., qui portait* un badge « Touche pas à mon peuple », avait tiré sur un autre lycéen, Pascal Riou, portant le badge « Touche pas à mon pote », avec un pistolet chargé de grenailles. Signalons à ce propos qu'une inversion des noms a faussé l'article publié dans *le Monde* du 23 mai : c'est bien Pascal Riou et non le jeune Philippe qui a été victime des coups de pistolet et de deux *jets de grenade lacrymogène*, comme l'indiquait d'ailleurs clairement notre correspondant dans le début de son article.

société

MÉDECINE

Le titre de psychologue désormais réglementé

Les députés ont adopté jeudi 23 mai parmi diverses mesures d'ordre social *(lire page 11)* un article concernant la réglementation de l'usage professionnel du titre de psychologue.

Au siège du Syndicat national des psychologues, on ne cache pas aujourd'hui sa satisfaction d'avoir atteint un objectif visé depuis plus de trente ans.

C'est fait : le titre de psychologue ne sera plus attribué qu'après cinq années d'études supérieures. De plus, des poursuites pour « exercice illégal de la psychologie » seront désormais possibles. Une réforme qui aura aussi pour conséquence la disparition des filières privées de formation.

Constituée en tant que discipline à part entière dans les années 50, la psychologie a connu son plein essor en France dans les années 70. On compte aujourd'hui – de source syndicale – près de quinze mille professionnels et la psychologie est enseignée dans vingt-sept UER.

Selon une définition du Bureau international du travail, le psychologue *« étudie le comportement humain et les processus mentaux, recommande le traitement de problèmes psychologiques dans les milieux médicaux, industriels et d'enseignement (...), élabore le diagnostic, le traitement et la prévention des désordres émotionnels de la personnalité ainsi que des difficultés dues à la mauvaise adaptation à l'environnement social et situationnel, développe et administre des tests d'intelligence, d'aptitudes, d'attitudes et de capacité (...) ».*

Une définition qui ne correspond néanmoins à aucune formation homogène. Ainsi en France (ou seul un décret de 1971 définit les fonctions des psychologues quand ils exercent dans les hôpitaux), l'exercice de cette discipline ne correspond à aucune règle clairement définie. *« L'exercice de la psychologie,* résume M. Jean-Luc Viaux, secrétaire général du Syndicat des psychologues, *concerne en majorité l'administration ; le gros bataillon, c'est l'éducation nationale avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation qui ne sont en fait que des instituteurs spécialisés. »* On trouve aussi des psychologues auprès de l'enfance inadaptée, de l'éducation surveillée, ou de la formation professionnelle. Dans le secteur libéral – l'effectif y est de mille cinq cents à deux mille personnes – ils sont employés comme psychologues-conseil dans les entreprises ou encore comme psychothérapeutes.

Depuis plusieurs années, le Syndicat national des psychologues était parti ouvertement en guerre, notamment contre certains « charlatans » et contre les écoles privées de formation. Il combattait aussi un certain dévoiement de la pratique professionnelle qui conduit, selon lui, à ne pas respecter *« l'intimité psychologique des personnes »*. Le 26 mars 1981, M. François Mitterrand écrivait à ce syndicat : *« Je comprends et partage votre souci d'accroître les garanties à conférer aux personnes recourant aux services des psychologues et regrette les insuffisances actuelles dans ce domaine. L'édiction d'une réglementation me semble nécessaire (...) ».*

Le texte présenté le jeudi 23 mai par Mme Dufoix devant l'Assemblée nationale répond en partie à ce souci. *« Mais, attention,* explique M. Viaux, *nous ne revendiquons que la protection de notre titre. Pas question pour nous de créer un ordre des psychologues. Pour nous, aujourd'hui, l'essentiel est d'obtenir la reconnaissance d'une éthique professionnelle et surtout celle du secret professionnel. »*

Au cabinet de Mme Georgina Dufoix, on indique que la disposition législative a bien pour but *« de parvenir à séparer le bon grain de l'ivraie »*. A ce même partage qu'on souhaite au sein du monde complexe et mouvant de la médecine parallèle et qui demandera autant de courage politique que de psychologie.

JEAN-YVES NAU.

ÉDUCATION

AVEC LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La scolarité sera prolongée jusqu'à dix-huit ans

Le projet de réforme de l'enseignement technique annoncé par M. Fabius dans son émission télévisée « Parlons France » du 22 mai, qui vise à prolonger à terme la scolarité jusqu'à dix-huit ans, comporte encore de nombreuses zones d'ombre. Celles-ci devraient être en partie levées par le ministre de l'éducation nationale au cours d'une conférence de presse, au début de la semaine prochaine.

Ce projet – qui prévoit la création d'un « baccalauréat professionnel » ainsi que de lycées professionnels et d'universités de technologie – est généralement bien accueilli par les associations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants. La Fédération de l'éducation nationale souhaite « l'*« ouverture rapide de discussions »* pour passer à la réalisation de ce projet *« incontestablement positif »*.

« Rénover », « restaurer », « ennoblir » l'enseignement technique... Que de fois l'aura-t-on entendue, cette chanson ! M. Debré en 1966, M. Chaban-Delmas en 1971, M. Barre en 1979, M. Fabius maintenant. Combien de gouvernements se sont attelés à cette tâche de Sisyphe : réformer un enseignement atteint de deux tares congénitales : le discrédit dont il souffre dans une société qui dévalorise le travail manuel et l'inadaptation de beaucoup de ses formations aux réalités des métiers et de l'emploi.

Le projet de M. Fabius aura-t-il plus de chance que ceux de ses prédécesseurs ? Si le passé invite à la prudence, on est au moins frappé par son ambition. L'objectif est en effet de donner à tous les jeunes Français qui ne sont pas dans l'enseignement général une formation professionnelle jusqu'à dix-huit ans et de permettre aux élèves qui s'orientent vers l'enseignement technique court après la cinquième ou la troisième pour préparer un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou un BEP (brevet d'études professionnelles) de continuer jusqu'au baccalauréat et même – pour les meilleurs d'entre eux – jusqu'à un diplôme de technicien supérieur (dans un IUT) ou d'ingénieur (dans une université de technologie).

Cette réforme devrait permettre aussi de doter l'économie française des spécialistes qui lui font cruellement défaut au « niveau IV », intermédiaire entre les techniciens supérieurs et les ouvriers qualifiés.

Dix milliards

Les objectifs une fois annoncés, il reste à les atteindre et les difficultés sont nombreuses. Pour beaucoup d'entre elles, les décisions ne sont pas encore prises et font l'objet d'ultimes discussions. Contentons-nous, pour le moment, d'évoquer les principales.

● **Le coût.** – Il est si considérable que le ministère des finances – tenu par les impératifs de la politique de rigueur – a tenté jusqu'au dernier moment de faire renoncer le gouvernement. Quelques heures avant l'émission télévisée de M. Fabius, on ignorait encore si celui-ci « ferait le saut ». L'estimation actuelle de ce projet tourne autour de 12 à 14 milliards sur cinq ans – ce chiffre devant être ramené à 10. Six cents millions devront être dégagés dans le budget de 1986. Ce coût prend en compte à la fois les constructions nouvelles qui seront nécessaires (on estime qu'il faudrait 400 lycées supplémentaires d'ici à l'an 2000 pour tenir l'engagement de mener 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac), les équipements modernes dont il faudra les doter et la revalorisation des salaires des enseignants.

● **Les enseignants.** – La formation donnée dans les nouveaux lycées professionnels sera-t-elle assurée par les actuels enseignants des lycées d'enseignement professionnel (avec une formation complémentaire) ou créera-t-on un nouveau corps de professeurs ayant le niveau des certifiés ? La question n'est pas encore tranchée.

● **Les relations avec la profession.** – Le défaut principal de l'enseignement technique court tient au manque de liaison avec le secteur professionnel, ce qui fait que nombre de formations données sont en retard sur les évolutions technologiques ou trop étroitement spécialisées. Il importera donc de faire un « toilettage » de toutes les formations existantes et de veiller à ce que les nouvelles correspondent très précisément à l'état des techniques et du marché de l'emploi.

Plusieurs mesures sont envisagées pour atteindre ces objectifs : une « mise à plat » tous les cinq ans de l'ensemble des formations pour voir celles qui devront être supprimées, modifiées ou créées ; un système d'alternance permettant de donner une partie de la formation directement dans les entreprises ; l'appel à des professionnels.

● **Les relations avec l'enseignement technique long.** – Une partie de l'enseignement technique est donnée actuellement dans les filières F (industriel), G (tertiaire), H (informatique) des lycées d'enseignement général et débouchent sur les baccalauréats et les brevets de technicien. Ces formations demeurent, mais il faudra les aménager pour éviter les chevauchements. Théoriquement, les baccalauréats de technicien ont un caractère plus général, les baccalauréats professionnels devant être plus étroitement spécialisés. Mais la distinction entre les deux risque de ne pas toujours être bien claire.

Rappelons qu'à l'origine les baccalauréats de technicien devaient permettre de trouver un emploi, ce qui est loin d'être le cas, en particulier dans les spécialités du tertiaire. Les bacs professionnels réussiront-ils là où leurs prédécesseurs ont échoué ?

● **Le contenu de la formation.** – Le succès de l'opération tiendra à la preuve que pourront administrer ces nouvelles formations qu'elles débouchent effectivement sur des métiers d'avenir. Mais elles devront – au début du moins – tenir compte d'une population scolaire en situation d'échec et éprouvant pour l'école une vive aversion. Prolonger la scolarité jusqu'à dix-huit ans est une noble ambition. C'est aussi un pari difficile face à des jeunes dont le plus grand désir – bien souvent – est de fuir l'école au plus vite...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

A La Roche-sur-Yon

LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DES APPAREILS DE DIALYSE PROVOQUE LA MORT DE DEUX PERSONNES.

Deux patients de l'hôpital de La Roche-sur-Yon (Vendée), âgés de soixante-treize et soixante et un ans, qui subissaient régulièrement des séances de rein artificiel (dialyse), sont morts jeudi 23 mai dans la soirée, et une dizaine d'autres ont dû recevoir des soins, à la suite de la défaillance d'une vanne alimentant les appareils de dialyse. Cet accident mécanique, le premier en France, semble-t-il, entraînait le passage de formol dans la circulation sanguine des malades. Deux enquêtes, l'une judiciaire et l'autre administrative, sont ouvertes.

[L'accident du Centre d'hémodialyse de La Roche-sur-Yon est dû, semble-t-il, à la défaillance, totalement imprévisible, d'une vanne située sur le système central qui distribue l'eau vers les appareils de dialyse. A la suite de cette défaillance, du formol s'est dilué dans le liquide alimentant ces appareils. Ce liquide fait l'objet d'analyses régulières de sa composition et de sa pureté. Mais de telles analyses ne permettent pas de détecter un accident brutal et exceptionnel comme celui qui s'est produit en Vendée.]

DEPUIS 1984

Les dépenses hospitalières ont été supérieures aux prévisions

Le célèbre « trou » de la Sécurité sociale va-t-il se rouvrir plus tôt que prévu ? Il semble bien en tout cas que la situation de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) à la fin de 1984 ait été moins bonne que ne l'indiquaient les évaluations faites en décembre dernier pour la commission des comptes de la Sécurité sociale. Les chiffres définitifs ne seront connus que fin juin ou début juillet, au moment de la prochaine réunion de la commision. Mais, selon les données provisoires examinées par la commission d'assurance-maladie de la CNAM, le 21 mai, l'excédent du régime maladie n'aurait été à la fin de 1984 que de 7,48 milliards de francs au lieu des 11,19 milliards prévus.

Cet écart considérable est dû pour l'essentiel aux remboursements aux hôpitaux, notamment aux hôpitaux publics : les dépenses auraient, selon ces comptes provisoires, dépassé les prévisions de près de 4 milliards de francs, en hausse de 15,9 % sur 1983, alors que le pourcentage prévu était de 11,2 %. S'y ajoutent les dépenses des établissements de long séjour pour les personnes âgées, et celles de traitements extra-hospitaliers (chimiothérapie, radiothérapie, dialyse à domicile, etc.), où les prévisions ont été très largement dépassées.

Au cours du premier trimestre 1985 encore, la croissance des dépenses hospitalières est restée forte, comme l'indiquait Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, le 18 mai, dans une interview à *Sud-Ouest* : 10,9 %, estime-t-on actuellement pour les établissements publics, par rapport à la même période de 1984.

Mais, selon les techniciens, ces chiffres risquent fort d'être révisés en baisse, pour toute une série de raisons dues aux difficultés du passage des hôpitaux publics au budget global (les centres hospitaliers régionaux en 1984, les autres établissements en 1985). En 1984, il semble que la part du régime général ait été surévaluée, en gros parce que le traitement des dossiers y est plus rapide qu'ailleurs : l'incertitude porte sur pas moins de 2 milliards de francs, soit la moitié de l'écart constaté par rapport aux prévisions... Pour le premier trimestre de 1985, les dotations versées à certains établissements semblent avoir été calculées trop largement, faute de connaître leurs dépenses antérieures.

Conclusion : il est à peu près sûr que la croissance des dépenses hospitalières du régime général a dépassé les prévisions en 1984 (sans doute de plus de 2 milliards de francs) et au premier trimestre 1985, mais il n'est pas encore possible de savoir dans quelle proportion...

G. H.

Le gouvernement lance une campagne pour l'accueil des enfants

« Le monde des grands est souvent inaccessible aux petits » : tel est le thème de la campagne *« Ouvrons la France aux enfants »*, que Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a présenté jeudi 23 mai à la presse.

Destinée à sensibiliser le public et les « décideurs » (responsables d'associations, d'entreprises et de collectivités locales) à l'accueil des enfants, cette campagne, d'un coût de 7,2 millions de francs, comportera des spots télévisés, des annonces publicitaires dans les journaux et la diffusion de dossiers sur des expériences concrètes. Une boîte postale recueillera les exemples qui pourront être apportés lors de la journée annuelle de la famille, et, à la fin de l'année, un forum permettra d'échanger informations et expériences.

« Il s'agit de faire prendre en compte l'enfant par la société, de penser aux enfants dans tous les actes de la vie quotidienne, de permettre que partout les parents puissent être accompagnés de leurs enfants », a déclaré Mme Dufoix, citant l'aménagement des logements et des horaires de travail, la garde des jeunes enfants, les facilités accordées dans les transports, les hôtels et les restaurants.

L'objectif est de permettre aux familles d'avoir davantage d'enfants, a souligné le ministre, indiquant que le nombre de naissances devrait s'accroître cette année de 10 000 ou 11 000 par rapport à l'an dernier, comme c'était déjà le cas en 1984 par rapport à 1983 ; mais cette augmentation ne devrait guère modifier le taux de fécondité, actuellement inférieur au seuil de renouvellement des générations.

(1) Ouvrons la France aux enfants. BP 370, 75869 Paris Cedex 18.

Aux Etats-Unis

LES DONNEURS D'ORGANES OU DE SPERME SERONT SOUMIS AU DÉPISTAGE DU SIDA

Les autorités américaines de la santé ont recommandé, jeudi 23 mai, que les donneurs d'organes et de sperme subissent désormais des tests de dépistage du virus du SIDA, tout comme les donneurs de sang. Bien qu'aucun cas de SIDA n'ait pu être associé à ce jour à des dons d'organe ou de sperme, le fait que le virus soit présent, chez les malades, dans le sang et dans le sperme incite à adopter ces mesures de précaution.

Sur les 10 400 cas de SIDA diagnostiqués à ce jour aux Etats-Unis, 161 ont été provoqués par des transfusions de sang et 72 par des traitements par des dérivés du sang pour hémophilie.

SCIENCES

A bord de Discovery

UNE EXPÉRIENCE POUR L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

La prochaine mission de la navette spatiale Discovery, à laquelle doit participer le Français Patrick Baudry, ne débutera pas avant le 17 juin. Un mécanisme de positionnement d'antennes sur des satellites embarqués par la navette pourrait être défaillant, et sera changé par précaution, ce qui oblige à repousser de quelques jours la mission. Les engins concernés sont destinés aux télécommunications et construits par la firme Hughes Aircraft. Il s'agit du satellite américain Telstar 3G et du mexicain Morelos A. Deux autres engins doivent aussi être mis sur orbite au cours de la mission : un satellite de télécommunications de construction française Arabsast 1B desservant les pays de la Ligue arabe – mais il n'est pas certain qu'il soit prêt à temps – et un satellite scientifique de la NASA, Spartan. La mission doit aussi permettre une expérience relevant de l'initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles »). Les astronautes fixeront à un des hublots de la navette un réflecteur sur lequel sera dirigé, à chaque passage de la navette, le faisceau d'un laser de faible puissance installé dans l'île de Maui (Hawaï). A partir de 1987, deux missions par an de la navette devraient être essentiellement consacrées à des expériences relevant de ce programme de défense stratégique.

TOURISME

AU PAYS BASQUE

Détente sans attentats

Depuis quelques saisons, le Pays basque connaît un ralentissement de son activité touristique, fortement accentué lors de l'été 1984. A la baisse du pouvoir d'achat des Français est venue s'ajouter une certaine psychose d'insécurité créée et amplifiée par la confusion entre les deux pays basques (français et espagnol) et la brutalité de quelques règlements de comptes entre Basques espagnols installés en France. Résultat : en deux ans, le Pays basque a perdu un tiers de ses visiteurs.

Un constat qui, dans une région où le tourisme représente 15 % de l'activité économique (20 % pour la Côte basque), ne pouvait laisser indifférent le comité de coordination qui, depuis une trentaine d'années, incarne la volonté des maires locaux de promouvoir cette importante source de revenue. Un constat qui constitue donc, tout naturellement, la préface du dossier d'information présenté à la presse, mercredi 22 mai, à Paris.

Le président du comité, M. Charles Forgues, a tenu d'emblée à affirmer, notamment, qu'il n'y avait pas un problème basque mais un problème basque espagnol. Il a ajouté que attentats et violences perpétrés de l'autre côté de la frontière pour faire avancer les idées de l'ETA ne concernaient ni la France ni le Pays basque français, et que l'ETA ne s'était jamais attaqué ni aux intérêts ni au tourisme du Pays basque français, où les mouvements séparatistes sont « ultra-minoritaires ». Quant aux quelques actions « anti-tourisme » menées par l'Iparretarrak, *« unique mouvement séparatiste local clandestin, sans aucune assise populaire »*, elles ne se sont jamais, a précisé M. Forgues, attaquées physiquement aux touristes.

Le comité souligne que les règlements de comptes sur le sol français entre réfugiés politiques basques espagnols et des groupes d'Espagnols anti-séparatistes (le GAL), certes « déplorables », n'ont jamais visé ou touché aucun touriste et que la psychose d'insécurité est infirmée par les statistiques officielles, qui montrent que le Pays basque français est *« une région sûre et tranquille, où le nombre de crimes et de délits constatés pour 100 habitants est d'environ la moitié de celui de la moyenne nationale »*.

« Actuellement, a toutefois reconnu M. Forgues, *il est difficile de commercialiser notre produit. Aussi nous faut-il, avant tout, changer notre image de marque et redorer notre blason. Nous avons des arguments à faire valoir. Il faut que l'on sache qu'on continue à vivre au Pays basque et à vivre bien. »*

Tel sera l'objet de la campagne qui sera menée dans les prochaines semaines, une campagne financée par les aides supplémentaires obtenues par le comité de coordination : 500 000 F du conseil général des Pyrénées-Atlantiques et 200 000 F du ministère du tourisme. Une opération dont l'impact réel ne pourra cependant être mesuré qu'en 1986. En attendant, la saison 1985 s'annonce peu brillante. A moins que les réservations de dernière minute et les visiteurs étrangers ne fassent, dès cet été, pencher la balance dans un sens plus favorable.

PATRICK FRANCÈS.

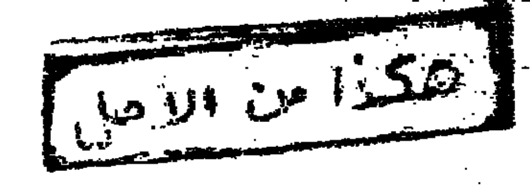


IL N'EXISTE PAS EN FRANCE UN RÉSEAU DE PROSTITUTION ENFANTINE affirme le ministre de l'intérieur

Au cours de la session mensuelle du Sénat, consacrée aux questions au gouvernement, jeudi 23 mai, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a répondu en ces termes à M. Marc Bœuf (PS, Gironde) qui l'avait interrogé à propos de la prostitution des mineurs :

« On ne peut affirmer qu'il existe en France un réseau de prostitution enfantine. Si des milliers de mineurs disparaissent en France chaque année, ils sont le plus souvent retrouvés dans les heures et les jours qui suivent. (...) L'efficacité des recherches est, bien entendu, variable et dépend aussi de la volonté du mineur (qui n'est pas toujours un enfant), d'échapper aux investigations. Une étude de la brigade des mineurs montre que 40 % des mineurs disparus sont retrouvés dans les vingt-quatre heures, 68 % dans les quarante-huit heures et 94 % dans les deux mois. Pour les mineurs disparus à Paris, c'est quatre ou cinq seulement qui n'ont pas été retrouvés. Ces chiffres permettent de mieux apprécier le problème, amplifié à l'excès par certaines campagnes de presse. Cela dit, il y a le problème de la drogue, alimenté à partir de pays étrangers, et qui est un facteur non négligeable de la prostitution. La prostitution des mineurs existe, mais elle reste occasionnelle, en France du moins ; il en va différemment dans certains pays étrangers que je ne nommerai pas. (...) »



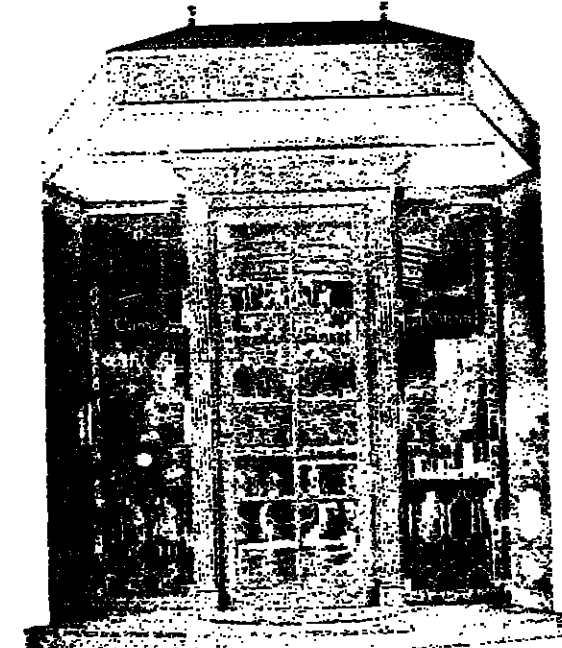


هكذا من الأصل



Le 3ème Homme
de Caron.
Le parfum des ultras.
Les années 80 ont ouvert
la voie.
Une recherche de l'unique,
de l'incroyable.
Incroyable est le 3ème Homme
de Caron.
Frais, épicé, animalisé
tout à la fois.
Inclassable.
Incroyable pour les hommes
est son flacon-sculpture
à cabochon.
Avec le 3ème Homme,
Caron célèbre un
nouveau raffinement.
Le temps des ultras ne
fait que commencer.





34, Avenue Montaigne. Paris.

SOCIÉTÉ

LE CONGRÈS DU SYNDICAT DES COMMISSAIRES

Une prudente contribution de M. Jacques Barrot

De notre correspondant régional

Lyon. — Le dernier des invités politiques du huitième congrès du Syndicat des commissaires de police, M. Jacques Barrot, secrétaire national du CDS, représentant à ce titre l'UDF, a été reçu jeudi après-midi par les congressistes. Idée centrale de sa contribution : seule la « *permanence dans la fermeté* » peut garantir les citoyens contre les « *excès* ». Cette philosophie, appuyée sur des formules traditionnelles (« *l'inégalité devant l'insécurité est la plus contestable de toutes* ») ; « *les valeurs éthiques fondamentales ont été trop brocardées* ») a permis à l'ancien ministre d'avancer prudemment sur des terrains d'autant plus délicats qu'ils ne sont pas son domaine de prédilection...

Les congressistes ont applaudi poliment le député de la Haute-Loire, qui s'est avancé en affirmant que la « *modernisation* » n'était pas à rejeter à condition qu'« *on n'en reste pas au stade des paroles* ». Cet effort-là sera prolongé en cas de victoire de l'opposition, même si « *les budgets à venir seront difficiles* ».

Concernant la double concurrence des polices municipales et de la gendarmerie, deux institutions que les commissaires ne portent manifestement pas dans leurs cœurs, M. Barrot est resté très prudent en concédant cependant qu'il fallait « *clarifier les rôles et préciser les domaines respectifs d'intervention* ». Il a indiqué que « *les crédits municipaux en matière de sécurité ne devaient pas nécessairement conduire à la création de polices municipales* » après avoir critiqué la persistance de la guerre des services en ces termes : « *Un gouvernement ne peut pas accorder et retirer sa confiance à tel ou tel corps. (...) Le recours à la police ou à la gendarmerie ne saurait être une question de mode.* »

A AGEN

Un détenu avoue le viol et le meurtre d'une fillette

Un détenu âgé de quarante-quatre ans, Robert Guinet, déjà condamné pour viol il y a vingt ans et incarcéré en mai 1984 pour le viol d'une mineure, a été inculpé, jeudi 23 mai à Agen, de l'enlèvement, du viol et de l'assassinat de Magali Forabosco, une fillette âgée de sept ans.

Interrogé par les enquêteurs après la découverte, le 13 février 1984, du corps de Magali, qui avait disparu dix-sept jours plus tôt à Colayrac-Saint-Cirq (Lot-et-Garonne) alors qu'elle revenait de l'école avec son frère, Robert Guinet avait tout d'abord été mis hors de cause, faute de charges suffisantes. Mais au mois de mai suivant, il avait été impliqué dans le viol de la fille de sa femme.

Incarcéré à la suite de cette affaire, il a passé, mercredi, des aveux complets, précisant qu'il avait enlevé Magali Forabosco, l'avait conduite de force à 15 kilomètres de Colayrac, violée, assassinée et noyée dans la fontaine d'un château en ruines.

Une réglementation rigoureuse et libérale pour le droit d'asile

(Suite de la première page.)

La circulaire prévoit, d'autre part, des « *cas particuliers* ». Il en va ainsi des réfugiés provenant du Sud-Est asiatique qui, arrivant en France par l'intermédiaire d'organisations humanitaires, bénéficient d'un visa de long séjour. Les préfectures devront leur délivrer un récépissé de demande de carte de séjour renouvelable tous les six mois et portant la mention « *étranger admis au séjour au titre de l'asile* ».

Une autre procédure particulière est prévue pour les « faux » réfugiés, les étrangers qui tentent de contourner l'arrêt de l'immigration par le recours à l'OFPRA, et ceux qui sont l'objet de décisions administratives (arrêtés d'expulsion), de procédures ou de poursuites judiciaires (condamnations) : dans ces cas, le ministère de l'intérieur et sa direction de la réglementation adressent des instructions aux préfectures. Si la procédure d'expulsion est en cours, et que l'étranger concerné est en liberté — n'étant pas par exemple dans un centre de rétention administrative — il peut, « *jusqu'à l'issue* » des procédures ou poursuites le concernant, présenter une demande de reconnaissance de sa qualité de réfugié. Si d'aventure aucune décision de reconduite à la frontière n'est finalement prononcée à son encontre, on en revient au cas général.

Ces dispositions sont complétées par une clarification des mesures « *consécutives à l'intervention d'une décision définitive sur la demande de statut de réfugié* ». En clair, il n'y aura plus de délai pour signifier la nécessité de son départ à l'étranger, dont la demande n'aura pas été acceptée.

Dans un précédent projet, « *mal compris dans ses intentions* », selon les services du premier ministre, les préfectures avaient la possibilité de trier elles-mêmes les demandeurs. Il était ainsi dit que « *le récépissé peut ne pas être délivré si la demande de titre de séjour doit en tout état de cause être rejeté* ». Ce même projet, abandonné depuis, prévoyait que la demande de titre de séjour ne devait pas être reçue « *si la présence en France de l'étranger* [constituait] *une menace grave pour l'ordre public.* »

Cette marge d'appréciation n'est désormais pas laissée aux préfectures mais à l'OFPRA, seul.

EN BREF

● *Blessé lors de son arrestation, Michel Fernandez est mort.* — Arrêté, mardi 21 mai, près de Perpignan et blessé au poumon au cours de la fusillade qui l'avait opposé, avec deux complices, aux policiers (*le Monde* du 23 mai), Michel Fernandez est mort, dans la nuit du 23 au 24 mai, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, où il avait été admis en raison de la gravité de son état.

Michel Fernandez était soupçonné d'avoir participé au meurtre d'un douanier, le 8 mai près de Bordeaux, et à une fusillade dans une discothèque près de Chartres, au cours de laquelle un jeune homme avait été tué et sept personnes blessées.

● *Le ravisseur présumé d'un enfant incarcéré à Grenoble.* — Un habitant de Grenoble, M. Antoine Romero, trente-cinq ans, soupçonné d'avoir enlevé un enfant âgé de six ans, Ludovic Janvier, le 17 mars 1983, à Saint-Martin-d'Hères (*le Monde* du 22 mars 1983), vient d'être arrêté et incarcéré à la maison d'arrêt de Varces (Isère). Un communiqué du parquet indique que M. Romero a été écroué « *en raison des charges suffisantes relevées à son encontre* ». M. Romero nie les faits qui lui sont reprochés. Le corps de Ludovic Janvier n'a jamais été retrouvé.

L'ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS ÉTRANGERS A MONS-EN-BARŒUL « EST A LA LIMITE DE LA LÉGALITÉ »

déclare le secrétaire général du RPR

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a évoqué jeudi 23 mai le scrutin ouvert aux étrangers à Mons-en-Barœul pour désigner des conseillers municipaux associés. Il a déclaré : « *Cette opération est à la limite de la légalité. Sous couvert d'intégration, elle ressemble plutôt à une opération de ségrégation qui découpe les étrangers en ethnies d'origine, ce qui est contraire au principe d'une saine démocratie, qui ne doit jamais être fondée sur des appartenances raciales.* » Il a ajouté : « *M. Jospin a d'ailleurs bien laissé entendre que cette affaire n'avait d'autre but qu'électoraliste. Enfin, elle constitue une sorte de provocation pour encourager les actions de certaines formations extrémistes.* »

Le Parti socialiste, en revanche, se « *félicite* » de l'élection de trois conseillers municipaux « consultatifs » à Mons-en-Barœul. Il y voit un pas dans le sens d'une plus grande participation des étrangers à la vie locale et « *un élément positif de démocratie* », selon les termes utilisés jeudi 23 mai dans un communiqué de la délégation nationale à l'immigration du PS.

M. Jean-Pierre Soisson, député UDF-PR de l'Yonne et maire d'Auxerre, a précisé jeudi que les membres du comité pour les problèmes des immigrés qu'il envisage de créer dans sa ville ne seront pas élus directement par les travailleurs immigrés, mais désignés par leurs associations.

SPORTS

Le report du Jackpot met les sociétés de courses en difficulté

Après le pari « simple », le « couplé », le « trio urbain », le « tiercé » et le « quarté », le PMU, qui vient d'être réorganisé sous la forme d'un GIE (groupement d'intérêt économique), souhaitait le lancement, dès le début du mois de juillet prochain d'un nouveau jeu, le Jackpot, qui aurait consisté à trouver les sept chevaux vainqueurs au cours d'une réunion.

Le secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli, n'a pas donné le feu vert au président du GIE PMU, M. Robert Blot. Au cours d'une entrevue, le 23 mai, il lui a fait savoir que l'accord des ministères de tutelle — finances et agriculture — ne serait pas donné avant que les pouvoirs publics soient éclairés sur les conditions de gestion du GIE. On s'opposerait notamment Rue de Rivoli à l'agrément du directeur général, M. Pierre Carrus, proposé par le PMU.

Avec 26,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1984, le PMU enregistre néanmoins une baisse régulière du montant des paris depuis trois ans, baisse qui met en péril l'équilibre financier des sociétés de course. Le Jackpot, dont le nom ne plaît pas aux pouvoirs publics, devrait permettre de redresser cette situation en faisant concurrence au Loto sportif grâce à de forts rapports. En raison des délais de mise en place, son lancement ne devrait plus être possible maintenant avant l'automne.

Refusant un engagement de bonne conduite

McENROE ET CONNORS NE PARTICIPERONT PAS A LA COUPE DAVIS

John McEnroe et Jimmy Connors, les deux enfants terribles du tennis américain, ont décidé de ne plus jouer avec l'équipe de Coupe Davis des Etats-Unis.

L'affaire avait commencé en décembre dernier, lors de la finale de la célèbre épreuve à Göteborg. Connors avait failli être disqualifié pour avoir insulté un arbitre. Principal commanditaire de l'équipe américaine — qui avait perdu 4-1, — la société Louisiana Pacific avait estimé qu'un tel comportement pouvait lui porter préjudice et insisté auprès de la Fédération américaine pour que, à l'avenir, les joueurs signent un « *code de bonne conduite* ».

Les deux meilleurs joueurs américains ont refusé de signer cet engagement qu'on leur demandait de prendre avant le match contre la RFA du 2 au 4 août prochain. La dignité de la Coupe Davis sera ainsi préservée. Quant au « *spectacle* », dont le public est malgré tout friand, McEnroe et Connors continueront à le faire dans les épreuves du Grand Prix, où leurs abus de langage et de gestes sont seulement sanctionnés par des amendes.

● FOOTBALL : transferts illégaux de fonds. — Le tribunal d'Udine (Italie) a condamné le 23 mai l'attaquant brésilien de l'Udinese, Arthur Zico, surnommé le « Pelé blanc », à huit mois de prison ferme et à 1,63 milliard de lires (environ 8 millions de francs) d'amende pour transferts illégaux de capitaux à l'étranger. Zico, qui avait regagné le Brésil avant cette condamnation, a été reconnu coupable d'avoir exporté 2,2 milliards de lires depuis qu'il opérait dans le club italien en 1982.



ANCIENS COMBATTANTS

Plusieurs associations réclament l'accélération du processus de rattrapage du taux des pensions

La question du rattrapage du taux des pensions reste une pomme de discorde entre le monde combattant et le gouvernement. Lors du récent congrès de l'Union nationale des combattants (UNC) et de sa « branche » anciens combattants d'Afrique du Nord (UNC-AFN), les 18 et 19 mai, à Nantes, la commission de législation a mis l'accent sur la revalorisation des pensions et retraites. Elles a demandé notamment que le retard restant de 5,86 % à la fin de 1985, accumulé pendant plusieurs années sur la revalorisation des pensions, soit rattrapé dans les meilleurs délais.

De son côté, le conseil parlementaire de l'Union française des associations de combattants (UFAC) — composé de députés et sénateurs appartenant à tous les groupes — s'était réuni fin avril pour faire le point sur le ralentissement du processus de rattrapage, les droits des familles des morts, la proportionnalité des pensions, les droits des résistants et des anciens combattants en Afrique du Nord. Tous les parlementaires présents se sont engagés à soutenir l'UFAC, qui demande instamment 2 % complémentaires au titre de rattrapage en 1985 et la fin de ce rattrapage en 1986.

Au cours de la réunion de la commission budgétaire, présidée par M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, convoquée le même jour, le représentant de la direction du budget et les représentants de l'UFAC ont procédé à l'examen comparatif de leurs études chiffrées sur le budget 1984 et les prévisions pour 1985. Il ressort qu'environ 368 millions de francs de crédits votés pour 1984 n'ont pas été consommés. Par ailleurs, les crédits votés pour les pensions de guerre dans le budget de 1985 étant sensiblement les mêmes que pour ceux de 1984, il s'avère que, en francs constants, ils sont en diminution d'un montant égal à celui de l'inflation, soit environ 6 %.

Au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, on fait valoir qu'une augmentation de 1 % est prévue au 1er octobre en faveur des pensions (ce qui, en année pleine, représente une dépense de 220 millions de francs). On observe également qu'entre 1981 et 1985 plus de la moitié du rattrapage (14,25 %) aura été accomplie par les gouvernements Mauroy et Fabius, alors que M. Barre avait fait la sourde oreille. Enfin, on affirme que le reliquat sera honoré, selon la promesse faite par M. Mitterrand, avant la fin du septennat.

Pour sa part, la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie, Maroc, a demandé au premier ministre d'être reçue dans les meilleurs délais, pour qu'il prenne enfin les mesures capables de faire disparaître, sans nouveau retard, les injustices dont sont encore victimes les anciens combattants en Afrique du Nord. La FNACA réclame, notamment, la constitution d'une commission tripartite (gouvernement, parlementaires, associations), chargée d'étudier les modalités d'application de ces mesures, et particulièrement des bonifications de campagne.

C. D.

Le samedi 1er juin

LES ANCIENS DE DACHAU RÉUNIS AU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE

Le congrès annuel des anciens de Dachau, convoqué les 1er, 2 et 3 juin à Paris, coïncidera cette année avec l'inauguration, au cimetière du Père-Lachaise, du monument élevé à la mémoire des déportés de ce camp nazi d'extermination. Le monument est composé de deux piliers monolithes de granit bleu, ornés de rayures verticales symbolisant celles de l'uniforme de bagnard qui était celui des prisonniers. Ces deux piliers sont surmontés d'un triangle en granit rouge rappelant celui qui était cousu sur les « pyjamas » des déportés.

L'inauguration aura lieu le samedi 1er juin à 9 h 30, au Père-Lachaise. Elle sera présidée par M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, en présence de M. Jacques Chirac, maire de Paris. Le dimanche 2 juin, à 9 h 30, une messe présidée par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, sera concélébrée par les prêtres anciens de Dachau, dont le R.P. Riquet, qui prononcera l'homélie. A 11 h 15, une cérémonie œcuménique aura lieu au Mont-Valérien. Enfin, le lundi 3 juin, les congressistes se rendront à Royalieu, près de Compiègne, où furent embarqués la plupart des quelque 20 000 déportés français envoyés à Dachau, dont 13 614 ne devaient jamais revenir.

CARNET DU Monde

Naissances

— M. François DEVEVEY et Mme, née Marie-Christine JEFFRÉDO, Renaud et Anne, sont heureux de faire part de la naissance de

Jean-Baptiste,

le 18 mai 1985.

— France, Erik EMPTAZ et Charles sont heureux d'annoncer la naissance de

Elvire,

Paris, le 20 mai 1985.

— Marie, Hubert et Catherine GIRAUD ont la joie de faire part de la naissance de

Camille, Marie, Anne,
le 18 mai 1985.

Préfecture de la Charente,
16000 Angoulême.

Mariages

— Frédérique JÉGOU et François LAURIÈRE

ont la joie d'annoncer leur mariage célébré dans l'intimité le 25 mai 1985 à Paris.

5, rue de Crussol,
75011 Paris.

Décès

— Mme André Benedict,
son épouse,
Mme Micheline Benedict,
Mme Paule-Claude Benedict,
ses filles,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. André BENEDICT,
ancien des Forces françaises libres,
ancien membre du Syndicat de la chemiserie,

survenu le 15 mai 1985, à l'âge de soixante-dix-neuf ans,
Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue de Rungis,
75013 Paris.

— Mme Marcel Bonin, son épouse,
M. et Mme Claude Bonin
et leurs enfants,
M. et Mme Serge Bonin et leur fille,
M. et Mme Graciannette
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Bonin,
Son frère et sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BONIN,

survenu le 16 mai 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques civiles ont eu lieu le samedi 18 mai, au cimetière de Naveil.

3, rue de Risquetout,
Naveil 41100 Vendôme.

— Mme Marcel Clerc,
M. et Mme Patrice Clerc
et leurs enfants,
Christian et Marie-Hélène Clerc,
M. et Mme Jacques Clerc,
M. et Mme Bernard Clerc,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel CLERC,

survenu le 11 mai 1985 à l'âge de soixant-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

06049 Pompes funèbres azuréennes.

— Mme Jules Gentil,
M. et Mme Michel Gentil,
Le docteur et Mme Alain Gentil,
M. et Mme Denis Larene,
M. et Mme Philippe Gentil
et leurs enfants,
font part du décès de

M. Jules GENTIL,
professeur honoraire au Conservatoire national de musique de Paris,
administrateur et professeur à l'Ecole normale de musique de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 mai 1985, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité familiale, le 23 mai.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

2, sente de Magonnet,
Saint-Léger-en-Yvelines,
78610 Le Perray-en-Yvelines.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Bernard HERSCHKOVITCH,

le 22 mai 1985 à l'âge de soixante-quatre ans.

De la part de
Mme Brigitte Herschkovitch,
son épouse,
Ses frères,
Sa famille.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le jeudi 30 mai, à 10 h 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, avenue de La-Motte-Picquet,
75007 Paris.

— Mme Paul Mirat,
et ses enfants,
Bertrand Mirat,
M. et Mme Etienne Faline
et leur fils Thibault,
M. et Mme Philippe Danger,
M. et Mme Georges Mirat,
et leurs enfants,
Mme Leroy,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Paul MIRAT,
ingénieur ESE,
directeur au Commissariat à l'énergie atomique,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le 21 mai 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78), le samedi 25 mai à 9 h.

[Né le 20 avril 1932 à Sainte-Aulde (Seine-et-Marne), M. Paul Mirat est entré en 1957 à la direction des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Il y a mené des recherches en électronique nécessaires au développement des armes nucléaires. Il a été nommé, en 1978, président-directeur général d'EFCIS (à l'époque, filiale du CEA), puis, en 1983, directeur du centre d'études nucléaires de Saclay. M. Mirat est ensuite devenu conseiller de l'administrateur général dans le domaine de la diversification.]

— Mme André Ricard,
M. et Mme Alain Ricard,
et leurs enfants,
Mlle Marie-Hélène Ricard,
ont la douleur de faire part du décès de

Me André RICARD,
notaire,
chevalier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu dans sa soixante et onzième année, le 7 mai 1985.
La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 13 mai 1985, en l'église Saint-Amand de Caudéran.

24, avenue Jean-Jaurès,
33150 Cenon.

— Mme Micheline Sasportes,
sa fille,
a la douleur de faire part du décès de

M. Rodolphe SASPORTES,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 19 mai 1985 en son domicile à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 mai 1985.

52, avenue de La Motte-Picquet,
75015 Paris.

Anniversaires

— Leurs amis rappellent le souvenir de

FRANÇOISE et GUS.

— Dr Hélène Clara Rozenberg demande qu'on se souvienne de son père,

Wolf ROZENBERG,

né le 15 mars 1906
à Tomaszow-Mazowierschi, Pologne,
interné aux camps de déportation de Drancy et Pithiviers en 1941,
membre des FFI
et des maquis du Vercors.

Décédé le 25 mai 1951 à Paris.

Kaddisch.

— Mme Henri Schilli
Et sa famille

rappellent, à ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir du

Grand Rabbin Henri SCHILLI.

Pour le dixième anniversaire de sa disparition, un office sera célébré le mercredi 29 mai 1985, à 19 h, à la synagogue, 14, rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris.

Messes anniversaires

— La messe à la mémoire du cardinal Jean DANIELOU sera célébrée le jeudi 30 mai à 19 heures, en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux (à partir de 20 heures, entrée : 1, rue de l'Abbé-Migne). Elle sera suivie d'un buffet et, à 20 h 45, d'une conférence de M. Michel MESLIN, vice-président de la Sorbonne, sur : « Sens de l'histoire et théologie des religions dans l'œuvre du cardinal Jean Daniélou ».



هكذا من الأصل

culture

MUSIQUE

DU PALAIS GARNIER A LA BASTILLE

Le mystère Bogianckino et les défis du nouvel Opéra

M. Massimo Bogianckino, administrateur de l'Opéra de Paris, a présenté jeudi sa saison 1985-1986 (voir encadrés) en indiquant qu'il restait fidèle à la politique menée depuis deux ans : *« un équilibre avancé, un éclectisme nullement sceptique »* ; un programme tout à la fois de coups d'éclat et de spectacles en demi-teinte comme par le passé.

Tout en dévoilant déjà ses projets pour 1986-1987 (*la Force du destin, l'Ange de feu*, de Prokofiev, *Don Quichotte*, de Massenet, *Elektra, l'Elixir d'amour, Aïda, Jules César*, de Haendel, le *Rake's Progress*, de Stravinski et un opéra de Lully), il n'a pas dissipé pour autant le mystère qui entoure les prochaines années.

Nommé administrateur de l'Opéra pour trois ans, à dater du 31 juillet 1983, il devrait achever son contrat en 1986, mais celui-ci étant renouvelable par tacite reconduction s'il n'est pas dénoncé deux ans auparavant par l'une des deux parties, M. Bogianckino pourrait donc diriger l'Opéra jusqu'en 1989, année de l'ouverture de l'Opéra de la Bastille, pour lequel il semble que le ministère de la culture pense à d'autres candidats.

Mais M. Bogianckino vient d'être élu conseiller municipal de Florence et pourrait bien en devenir le maire dans quelques semaines, auquel cas il lui faudrait abandonner ses fonctions actuelles. Il estime que *« au-delà des problèmes juridiques », son départ devrait se régler à l'amiable...*

Pourtant, cette épée de Damoclès électorale semble agacer les autorités de tutelle. Il leur serait difficile d'empêcher ce départ, qui les mettrait cependant dans l'embarras.

Comment en effet trouver en fort peu de temps un nouvel administrateur chargé d'exécuter les programmes de M. Bogianckino et, qui plus est, avec la perspective peu enthousiasmante d'enterrer l'Opéra au palais Garnier et de préparer un transfert difficile à la Bastille. Il n'est pas impossible dans ce cas que M. André Larquié, président du conseil d'administration de l'Opéra, assure ce long intérim, entouré d'un conseiller artistique et d'un directeur musical. Mais M. Bogianckino n'est pas encore parti.

Plus angoissante est peut-être la nécessité de nommer dans les prochains mois un directeur pour la Bastille, qui doit ouvrir en juillet 1989, et représentera une véritable mutation. Pour monter cette énorme machine de précision, qui doit donner quatre cent cinquante soirées par an dans deux salles (dont deux cent cinquante dans la grande salle *de deux mille sept cents places*), en utilisant à plein les ressources de l'alternance pour laquelle le nouveau bâtiment a été conçu, quatre années ne seront pas superflues. Il faudra créer une troupe de toutes pièces, et le déménagement ne sera pas une mince affaire.

Des noms sont actuellement prononcés. Etant entendu que Louis *Erlo ne semble pas vouloir quitter* Lyon, que Jean-Pierre Brossmann a démissionné de ses fonctions de directeur artistique de la Bastille après qu'on eut imprudemment renvoyé aux calendes la salle expérimentale « modulable » (*le Monde* du 8 janvier), on parle avec insistance de deux personnalités : M. Daniel Toscan du Plantier, ancien directeur de Gaumont, qui n'en fait pas mystère, et M. Gérard Mortier, directeur de la Monnaie de *Bruxelles, qui n'en dit mot.*

Un temple de l'audiovisuel

Pressenti par les plus hautes autorités de l'Etat pour donner à l'Opéra de la Bastille tout son retentissement *dans les médias (télévision, radio,* disques, vidéo-cassettes), M. Toscan du Plantier estime qu'il ne peut pas se contenter de « vendre » des productions s'il n'est pas le maître de la programmation artistique, car la politique d'une telle maison doit être un ensemble. Si l'on veut réaliser l'Opéra moderne et populaire que souhaite le président de la République, il faut que la Bastille devienne un temple de l'audiovisuel et dispose des installations nécessaires pour monter, avec ses productions publiques, de véritables spectacles filmés qui seront achetés par les télévisions et, de plus, sponsorisés. L'Opéra, pour lequel l'Etat dépense tant d'argent, sera ainsi mis à la portée de tous les Français, avec les effets bénéfiques que développerait cette synergie, *« comme à Roland-Garros pour le tennis, auquel la télévision a donné un formidable retentissement (et de nombreuses ressources publicitaires), entraînant une hausse considérable du nombre des pratiquants ».*

Il y a certainement là d'excellentes idées qui devront être exploitées. Pourtant, on ne voit guère M. Toscan du Plantier mettant en route la puissante usine de la Bastille avec tous les problèmes techniques, administratifs, financiers et humains qui l'attendent.

Un million de spectateurs par an

M. Gérard Mortier, qui a davantage la faveur des responsables artistiques, est âgé de quarante ans ; il jouit maintenant d'une grande expérience pratique, ayant travaillé de nombreuses années dans divers théâtres allemands, *puis au palais Garnier*, au temps de Rolf Liebermann ; *il a relevé de main de maître le* Théâtre royal de la Monnaie, dont il *a fait en quatre ans, un des premiers* opéras d'Europe.

Acceptera-t-il de quitter Bruxelles pour mener à bien une entreprise aussi périlleuse qu'exaltante, et de monter des saisons de spectacles en alternance, à un rythme très tendu, pour lesquelles la Bastille a été conçue ? Il pratique, en effet, actuellement en Belgique un système de *stagione* (spectacles donnés en séries homogènes) qui serait un non-sens dans les conditions du nouveau théâtre. Sera-t-il capable de modifier sa conception de spectacles d'élite, bien souvent d'avant-garde, appuyée sur une dramaturgie à l'allemande, très différente de l'esprit français ? Car il lui faudrait s'adresser au vaste public, forcément plus populaire, qui justifie la construction de la Bastille, soit 675 000 spectateurs par an dans la grande salle, 1 million avec la salle expérimentale, si l'on respecte le plan initial (1) ?

Tels sont les enjeux et les questions pour les années qui viennent. L'Opéra de la Bastille apparaît de plus en plus comme un redoutable défi qu'il faut relever dans les délais les plus brefs.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Cf. le Monde* des 20 novembre 1983 et 9 décembre 1984.

LA SAISON 1985-1986 L'OPÉRA DE PARIS

Spectacles lyriques

AU PALAIS GARNIER

La Vera Storia de Berio, création française (direction : Cambreling ; mise en scène : Pasqual ; décors : Plate) : septembre-octobre.

Iphigénie en Tauride, reprise (Montgomery-Cavani-Frigerio) : octobre.

Le Siège de Corinthe de Rossini, production de Florence (Ostman-Pizzi) : novembre-décembre.

Roméo et Juliette de Gounod, reprise (Valdès-Levaudant-Vergier) : décembre.

La Traviata, coproduction avec Florence et New-York (Mehta-Zeffirelli) : janvier-mars.

Médée de Cherubini, nouvelle production (Steinberg-Cavani-Frigerio) : février-mars.

Salomé de Strauss, coproduction avec Zürich (Nagano-Lavelli-Bignens) : avril-mai.

La Bohème, reprise (Fulton-Menotti-Samaritani) : mai-juillet.

Salammbô de Moussorgski, création française, production de Naples (Pasko-Lubimov-Borovski) : juin-juillet.

A LA SALLE FAVART

La Belle Hélène, reprise (Tortelier-Savary-Lebois) : septembre-octobre.

L'Heure espagnole de Ravel (Nahon-Martinoty-Armand) et *Gianni Schicchi* de Puccini (Campanella-Martinoty-Schavernoch), nouvelles productions : décembre, mars et avril.

Le Tour d'écrou de Britten, production de Cologne (Pritchard-Hampe-Gunter) : février.

L'Écume des jours d'Edison Denisov, livret en français d'après Boris Vian, création mondiale (Burdekin-Fall-Didier) : mars.

La Fille du régiment de Donizetti, nouvelle production (Campanella-Stefano-Arnould) : avril-mai.

La Flûte enchantée, nouvelle production (Rojdestvenski-Marcel Bluwal-Montloup) : juin-juillet.

Parmi les chanteurs engagés : Shirley Verrett, Thomas Moser, Samuel Ramey, Katia Ricciarelli, Alfredo Kraus, Cecilia Gasdia, Giacomo Aragall, Nadine Denize, Edda Moser, Robert Tear, Viorica Cortez, Ileana Cotrubas, L. Pavarotti, Dunja Vejzovic, Anne Howells, Gabriel Bacquier, Bruce Brewer, June Anderson, Jane Rhodes, etc.

Au total, quatre-vingt-treize spectacles lyriques à Garnier et cinquante-sept à Favart, soixante-quatorze ballets à Garnier et trente et un à Favart. En tout deux cent cinquante cinq spectacles dans ces deux théâtres (contre deux cent trente-sept en 1984-1985).

ROCK

STING AU THÉATRE MOGADOR

Mélodies bleutées et brûlots funky

La scène du théâtre Mogador est belle, aménagée, pour le spectacle de Sting, d'un grand escalier façon Casino de Paris en plus sobre (le truc en plume en moins). Omar Hakim à la batterie et Kenny Kirkland aux claviers sont en étage. Au rez-de-chaussée, Sting à la guitare et *au chant. Il a troqué la quatre* cordes contre une six cordes. Il est entouré de Daryl Jones à la basse, Branford Marsalis aux cuivres, Dolette McDonald et Janis Pendarvis aux chœurs.

Ça ne ressemble pas à une mise en scène de rock (les éclairages sont tempérés, élégants, les musiciens aussi). Tant mieux, ça n'en est pas. L'énergie n'est *pas exclue, mais c'est la musique* qui bouge, accélère, virevolte. *Les corps se contentent de lui* emboîter le pas. Parfois, Sting s'emballe, il grimpe et redescend les marches. Les caméras qui filment l'événement le suivent. Il danse, se courbe sur sa guitare, saute en l'air, mais, assurance et contrôle total, retrouve toujours la vitesse de croisière avant de prendre le micro.

Têtes d'affiche

Dans la salle, d'autres caméras et un public (bien coiffé, *bien chaussé) partagé : celui du* groupe Police, celui du jazz, peuvent « bricoler » avec ce rocker poseur. Pour courageuse, la démarche n'est pourtant pas si surprenante : Sting vient du jazz. Le rock, Police, c'était conjoncturel : 1977 et l'explosion punk, le besoin d'action et la perspective d'une gloire rapide le métissage inédit entre rock et reggae, des *mélodies en graine de Beatles.* Opportunisme ? Eclectisme plutôt. C'est le *maître-mot* de ce créateur qui, à l'image d'un David Bowie, ne se suffit ni d'un statut ni d'un domaine, qui tente des aventures musicales ou cinématographiques *(Quadrophenia, Dune*, déjà une dizaine de rôles) et remet en jeu les acquis. Derrière la star de la scène, le dandy *au joli minois, un brin suffisant, il* y a une tête qui pense et une *dignité d'intention.*

Cette nouvelle formation (qui ne remet pas en cause, du moins pour l'instant, l'existence de Police), est bien dans sa manière touche-à-tout et son esprit de synthèse. Personne n'avait aussi bien réussi la fusion du jazz sur le format chanson. La voix, les mots trouvent leur place au milieu d'échanges instrumentaux *qui, habituellement, accaparent* l'espace.Il y a un vrai talent de composition, une rigueur des formes qui ménagent l'improvi*sation et l'écrit, qui en définit les* cadres mais toujours, et là est l'exploit, en temps réduit.

Entre la « matière » à hit-parade, avec des chansons léchées et flatteuses, très radiophoniques, et le « matériel » scénique, plus libre, qui se prête aux possibilités des musiciens, on va de mélodies bleutées sur tempo lent en brûlots funky vertigineux. *Les textes ont de la tenue*, et Sting, à la hauteur de ses ambitions, mène le tout par sa présence décontractée, d'une voix tonique et nuancée. Sûr de lui, il se paye même le luxe de deux versions épurées des plus gros succès de Police *(Roxane* et *Message in a Bottle).*

L'album, qui sort le 17 juin, et cette série de concerts au théâtre Mogador sont pour lui une belle réussite. Placée dans un *contexte plus général, l'escapade* est plus inquiétante, symptomatique de l'état flanchant du rock, tant commercialement qu'artistiquement. Commercialement, parce que les têtes d'affiche étant à la première personne depuis quelques années, on voit, un à un, des leaders de groupes tenter leur chance en solo : Mick Jagger, Bryan Ferry, Peter Wolf, *David Lee Roth, Freddy Mercury,* etc.

Artistiquement, parce que, depuis un moment, le rock se *régénère au coup par coup, ne* connaît ni d'élans, ni de courants novateurs. Alors il va chercher ailleurs. Quand l'alliage est réussi, comme ce fut justement le cas de Police, on ne peut que s'en féliciter, mais quand il se coupe de ses racines et entreprend des mariages contre-nature, le rock perd ses plumes comme il l'a fait dans la première moitié *des années 70. On se* souvient notamment du jazz-*rock ; ni jazz ni rock n'y ont rien* gagné. Ont-ils mieux à proposer aujourd'hui ?

ALAIN WAIS.

★ Au Théâtre Mogador ce vendredi 25 mai à 21 heures et du *28 mai au 1er juin.*

★ Discographie : *The Dream Of Blue Turtles* à paraître chez A M, distr. Polydor.

■ **OKU ONUORA A LA MUTUALITÉ. – Oku Onuora fait partie, avec Linton Kwesi Johnson, de ce mouvement appelé *Dub Poetry*, poésie rebelle des ghettos de la Jamaïque ou de Londres. Ce pur et dur qui met de la dynamite dans les mots, vient de sortir un disque *Pressure Drop* chez Blue Moon où les cuivres jazziques se mêlent à la « cantate » reggae, donne un concert à la Mutualité, ce vendredi 24 mai, à 20 h 30.**

MÉCÉNAT

Orsay hors les murs

Vingt-six tableaux impressionnistes et post-impressionnistes choisis dans les collections du musée d'Orsay vont partir en tournée dans le sud de la France : première étape : Antibes, musée Picasso pour l'été *(du 14 juin au 31 août)* ; deuxième étape : Toulouse, musée des Augustins (septembre-octobre) ; troisième et dernière étape : Lyon, Musée des beaux-arts (novembre-décembre). Cézanne, Degas, Gauguin, Manet, Monet, Renoir, Signac... tous repésentés (sauf Seurat, Redon et Toulouse-Lautrec dont les œuvres, trop fragiles, ne pouvaient supporter les risques d'un voyage).

Cette exposition constitue le prêt le plus important consenti par la Direction des musées de France à des musées de province : elle ne pouvait se concevoir sans un financement extérieur, étant donné le coût des assurances des œuvres et de leur transport. C'est là qu'intervient le *partenaire rêvé*, l'entreprise mécène, c'est-à-dire le groupe SARI-SEERI, entreprise française de construction qui entend s'engager résolument dans des opérations de mécenat industriel.

Le président-directeur général de l'entreprise, *M. Pellerin, explique* sans ambiguïté son besoin de faire connaître la société en province, et notamment dans le Midi, où elle souhaite mieux s'implanter. Pour lui, financer une telle exposition (4 millions de francs) est plus intéressant que d'investir en pages publicitaires pendant des mois. Cela *lui donne la possibilité de prendre* contact avec les décideurs locaux en une seule fois, et dans les conditions les plus agréables, parmi les toiles du musée d'Orsay.

Si SARI-SEERI a besoin de veiller à son image de marque, on peut se demander si le musée d'Orsay n'a pas aussi décidé de soigner la sienne, avant son ouverture, en 1986, et d'évoquer autre chose que des questions de chantier et de coût, cela en présentant la maquette et les plans *(ils seront du voyage), en parlant du* contenu, en l'occurrence l'impressionnisme, le plus prestigieux pour le grand public, attendu massivement au musée (premières estimations : 3 millions de visiteurs par an).

Cette opération d'envergure du musée d'Orsay en province (le musée compte en développer d'autres) est un exemple de collaboration entre le musée du dix-neuvième siècle et le mécénat d'entreprise, et peut profiter à tout le monde.

G. B.

CINÉMA

« LA CAGE AUX CANARIS » de Pavel Tchoukhraï

Petite musique soviétique

Nous aurons attendu un quart de siècle avant de voir le tout premier film soviétique où se perçoive directement l'influence de la nouvelle *vague* à ses débuts, le Truffaut des *400 coups*, le Godard de *A bout de souffle*. Un quart de siècle pour discerner la même rupture avec l'établissement cinématographique et politique : cinéma au *sens le plus* libre, le plus libérateur, en opposition avec *certains canons jugés*, à tort, acquis une fois pour toutes ; politique sans politique ou presque, respirer tout bonnement l'air du temps.

La Cage aux canaris est l'œuvre bien modeste, très fauchée, d'un fils *à papa, d'un enfant, sinon gâté*, du moins privilégié de la nomenklatura, Pavel Tchoukhraï, fils de Gregori Tchoukhraï. Comme l'expliquait brièvement le père, de passage à Paris juste avant le Festival (où *la Cage aux canaris* représentait *l'Union soviétique* à la *Semaine* de la critique), Pavel a pris son bien dans une pièce de théâtre d'Anatoli Sergueev non encore jouée et, semble-t-il, pas davantage publiée, adaptée avec l'auteur et rebaptisée du joli titre que voilà. Corneille *aurait aimé* : unité de temps, à peine une douzaine d'heures, unité de lieu, une petite gare provinciale, unité d'action, deux amoureux qui n'arrivent pas à consolider une passion *naissante.*

∴

En toile de fond, obsédante, l'URSS du milieu des années 80, juste avant la mort des vieux dirigeants et l'avènement de Gorbatchev : *un univers de combines*, de petites magouilles, de débrouillardise permanente. Les touches, pour une fois, elles sont là, cruelles, bien précises : les billets de chemin de fer qu'on négocie de *la main à la main*, une perceuse offerte à la criée, du cognac en balade, le passeport qu'on *doit toujours être prêt à exhiber. Un* décor et des figurants officiels désacralisés : d'abord le flic de service, le milicien, mal dans sa peau, que sa femme trompe avec un « beatnik » (sic), la jeune employée des wagons-lits très newlook, les aînés, les rangés très mauvais coucheurs, râleurs, qui voient d'un œil méchant *les frasques de leurs cadets.*

Dans ce décor misérable, deux *enfants* au cœur pur, déboussolés : Alessia (merveilleuse Evguénia Dobrovolskaïa), en quête d'un père idéalisé, rêvé, depuis longtemps séparé de sa *femme* : Victor (Viatcheslav Baranov), recherché par la police, sorte de *Hobo* (vagabond) *qui rêve d'évasion, d'aller plus au* nord vers Riga et la mer. Vont-ils enfin fuir ensemble, s'aimer, « pour toujours », comme insiste la tendre Alessia ? Le destin, le caprice individuel, en décideront autrement. Pavel Tchoukhraï retrouve une veine intimiste perdue plus ou moins dans le cinéma mondial, il ose montrer *une jeune amoureuse* qui penche sa tête sur l'être aimé, il nous parle de « la petite musique » individuelle. Il moque, raille perpétuellement, mais avec quelle affection, ses deux *naïfs noyés dans l'anonymat* collectif.

Ce film si imparfait, si révolté au fond du cœur, s'arrête là où il dérangerait vraiment. Mais, après tout, ni Truffaut ni Godard débutants ne risquaient davantage. Et, en se plaçant du point de vue soviétique, on comprend un peu l'angoisse de Tchoukhraï père devant *cette nouvelle* génération qui parle un autre langage.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Cosmos (v. o.).*

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA MACHINE INFERNALE, Cité internationale, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30.

CRÉANCIERS, Théâtre du Lys (327-88-61), 21 h.

AQCHEB, Montfermeil, parc Jean-Valjean (388-96-93), 21 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Un bal masqué.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Stradella.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : Ubu roi ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Mille francs de récompense.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ TEP (364-80-80), 20 h 30 : Macadam Quichotte (dern.).

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo, nouveaux films BPI, 19 h : les Canadiennes, d'A. Kish ; Marin Karmitz éditeur de films à Paris : voir festivals de cinéma : Ciné-immatériaux : programme à l'accueil ; Danse : 18 h 30 et 20 h 30 : Molly Davies.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Boulevard Solitude.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45, Nederlands dans theater : les Noces, Stamping Ground, Say Bye Bye.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) 20 h 45 : Fast et Food au théâtre.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18) 20 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24) 21 h : En attendant Godot.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 20 h 30 : les Violettes.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) 20 h 30 : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04) 21 h : Identités provisoires.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : la Machine infernale ; Resserre 20 h 30 : Macbeth ; La Galerie 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) 20 h 30 : Chant pour une planète.

☞ CONFLUENCES (387-67-38) 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre ; 21 h 15 : le Banc.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37) 21 h : la Jalousie du barbouillé.

☞ EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) 21 h 30 : Théâtre ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE KIRON (373-50-25) 20 h 30 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31) 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42) I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; II. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18) 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34) 20 h 30 : Triple mixte.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin.

☞ MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : Henri IV ; Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) 20 h 45 : Mangeront-ils.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79) 20 h 30 : Hop là ! Hop là !

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65) 20 h 30 : la Charrette de Caymans.

☞ PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : Sidney.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : Double foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88) 20 h 30 et 22 h : Compartiment tumeurs.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) 20 h 45 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, 21 h : Vodka Cola.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15) 20 h 30 : Du dac au dac.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : Images de sécheresse.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : la Dernière du malade imaginaire.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 30 : la Musica. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54) 20 h 30 : Parle-moi comme la pluie.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Vendredi 24 mai

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h : Un palmier dans la tête ; 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

La danse

A.-DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : le Bal de l'amante invisible, Cie l'Éclat des muses.

AMERICAN CENTER (335-81-50), 21 h : S. Skura, L. Kraus.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Esprit de clair de lune.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : les Traits tirés - l'Encontre.

TH. DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Cie Raffinot.

Les opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), Petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : C. Zarcate.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : D. Scott.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), 20 h 30 : Emilie Jolie.

FORUM (297-53-47), 21 h : Groupe Illapu.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h : M. Tamayo ; 21 h 30 : J. Florence.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : D. Guichard.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Brazil en fête.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39). I : 20 h 45 : J.-G. Ploteau ; à 22 h 30 : J.-P. Zedman. II : 21 h : G. Gain.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les concerts

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : D. Binder. Th. Dussaut (Meyer, Schumann, Brahms...).

☞ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : R. Raytscheff. Chœurs de R. F., chef de chœur : J. Jouineau (Glinka).

Centre Mathis, 20 h 30 : G. Boucaret, S. Debreux-Renault (Sor, Tarrega, Villa Lobos...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Dallas Symphony Orchestra, dir. : E. Mata (Schubert, Griffes, Rodrigo...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : J. Riano (Villalobos, Ponce, Lauro...).

Théâtre de la Bastille, 21 h : C. d'Alessio.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

Théâtre de Paris (874-10-75). Petite salle : 21 h, l'Amfiparnaso.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Les quatre étoiles.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, Danses et percussions indonésiennes.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 0 h 30 : G. Bonnard.

MERIDIEN (758-12-30), 22 h : D. Gillespie.

MOGADOR (285-45-30), 21 h : Sting.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), 22 h : M. Maria.

MUTUALITÉ (329-12-99), 20 h 30 : Oku Onuora-Ak 7 Band, Chicago Blues Ambassadors.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, W. Breuker Kollektief.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Tabac Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Farmer, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.

QUOTIDIEN (271-44-54), 21 h 30 : L. Benhamou Quartet, Z. Fleishers.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.

SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Joly Quintet.

En région parisienne

BOBIGNY MC (831-35-64), 20 h 30 : le Misanthrope.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Tout autour du Chat noir.

LA COURNEUVE, MJC (836-24-07), 21 h : Achille Tonic.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Othon.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Divagations.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h : Quartett,

ROMAINVILLE, Eglise Saint-Germain, 20 h 30 : Orchestre de chambre de l'Ecole de musique de Pantin, Ensemble de musique ancienne de Romainville (Bach, Monteverdi, Benett).

SAINT-DENIS, Festival, Th. G.-Philipe (243-30-97), 20 h 30 : Midi, par Grand Magasin.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-99-10), 21 h : Elle est belle ma salade, elle est belle.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63), 21 h : LMS.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Cannes 1985 (Semaine de la critique) : 19 h, Fucha, de M. Dudziewicz ; 21 h, la Cage aux canaris, de P. Tchoukhrai.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Cinéma expérimental américain (Personal surroundings : life across the edits) ; 19 h, cent jours de cinéma espagnol : la Tante Tula, de M. Picazo.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

2010 (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, (H. sp.), 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub.), v.o.) : Forum Denfert (H.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (F.) : Studio43, 9e (770-63-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Cinoches (633-10-82).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

A. K., film français de Chris Marker : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA CAGE AUX CANARIS, film soviétique de Pavel Tchoukhrai, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LE FIL DU RASOIR, film américain de John Byrum, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie (70 MM), 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FOU DE GUERRE, film franco-italien de Dino Risi : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MEILLEUR DE LA VIE, film français de Renaud Victor : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

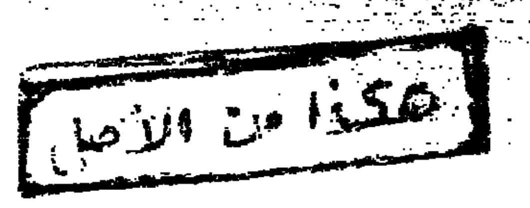
SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE, film américain de John Landis, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (575-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STEAMING, film britannique de Joseph Losey, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 8e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOLEUR DE DÉSIRS, film américain de Douglas Day Stewart, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

WITNESS, film américain de Peter Weir, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).





SPECTACLES

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Cité Internationale hsp, 14e (589-38-69) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Opéra, (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 5e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VOYAGE A CYTHERE (Grèce, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ARGENT (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES 5 000 DOIGTS DU DOCTEUR T (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DERRIÈRE LE MIROIR (Suédois, v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (32-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

URGENCE (Fr) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COMMUNICATION

Antenne 2 à la recherche d'une nouvelle image

Nouveaux décors, nouveau générique, nouvelle illustration graphique : c'est un visage neuf que présenteront, à partir du lundi 27 mai, les différents journaux d'Antenne 2, dont la maquette n'avait guère changé depuis octobre 1981. L'occasion pour la chaîne de moderniser et de dynamiser la mise en page de ses informations, vieillie par les paillettes de sa concurrente TF 1, de se différencier aussi en traduisant, dans la forme, quelques choix de politique rédactionnelle et la vigueur d'un journal secoué par quelques départs retentissants, mais dont les sondages confirment largement le succès.

Ce sera le contre-pied de TF 1. Sobre, blanc, avec des lignes très classiques dans lesquelles joueront les lumières et les incrustations. « *Presque un non-décor, avant tout une ambiance*, explique M. Michel Millecamps, décorateur depuis dix ans des principales émissions de la chaîne. *Ne confondons pas les rôles ni les types d'émissions : le décor, la technologie, ne doivent pas envahir l'écran pour détourner l'attention des téléspectateurs. Le décor d'une émission d'information, ce doit être la couleur du Sahel, les lumières de la ville, le feu à Beyrouth, le visage de l'invité en plateau. A moi simplement de proposer un cadre et de jouer des couleurs.* »

La lumière bleue du jour pour le 13 heures ; le jaune, plus chaud, pour le début de la soirée ; un bleu nuit pour le 23 heures et du blanc pour la « grand'messe » du 20 heures. Un parti pris de sobriété dans la tradition d'Antenne 2, rigoureux, parfois jusqu'à l'austère. « *Finis les décors d'opérette* », estime M. Millecamps.

Les lumières, le mouvement, les jeux d'images, c'est à des ordinateurs vidéo qu'on les devra – une table graphique Paintbox associée à une librairie d'images, les synthétiseurs Chyron... – ceux-là même qui ont fait leur apparition à l'écran lors des grandes soirées électorales, et que manipuleront graphistes, documentalistes et réalisateurs. Un générique signé Pipa vidéo et une musique originale de Jean-Louis Bianchina compléteront ce dispositif de relance.

Les journalistes sourient de cette étape jugée tout de même nécessaire – concurrence oblige – mais ils savent bien que ce n'est pas l'essentiel. Ce qu'on mettra dans ce décor est bien le plus important. Le pari, ce sont les reportages, les enquêtes, les dossiers « maison ». C'est « *davantage d'images et encore moins de plateau* », c'est-à-dire d'informations non illustrées, lues par le présentateur. Ce sont aussi des journalistes que l'on souhaite former à l'image A 2 et sur lesquels on mise. Paul Nahon, directeur adjoint de l'information, explique : « *Les images vont désormais arriver de partout, par satellite, indifférenciées, non typées. Nous voulons nos propres reportages et enquêtes. Et entre deux nouvelles chaînes privées – l'une de droite, l'autre de gauche – le service public, qui sera concurrentiel, garantira le sérieux et l'autonomie.* »

La rédaction est donc invitée à se déplacer, en France et à l'étranger. Un nouveau magazine économique sera créé à la rentrée tandis que le « Magazine » des reportages sera programmé en soirée un jour de semaine. De nouvelles recrues vont également s'intégrer à la rédaction : Gérard Morin, venu de TF 1, prend la direction du service économique et social, Gérard Leclerc, de RMC, sera son adjoint ; Véronique Auger, également de RMC, devient reporter : Frédéric Astoux et Rachid Ahrab, de FR 3, entrent au service société.

Offensive ? Parade ? Les deux sans doute. La rédaction d'Antenne 2 – troublée récemment par le départ de sa « star » Christine Ockrent et de son directeur Albert du Roy – donne un coup de collier. C'est que tout le monde a eu peur et a supputé une déception du public, une atteinte à l'image de la chaîne et à la crédibilité de ses journaux... et une chute de l'audience.

Une chute qui n'est pas venue. Les sondages Audimat témoignent au contraire d'une amélioration des scores du « 20 h » : le journal d'Antenne 2 est en tête pratiquement tous les soirs, sauf le mercredi (jour du Loto sur TF 1) et le dimanche (jour du grand film). De quoi galvaniser les troupes, même s'il n'a échappé à personne que le départ de Christine Ockrent a coïncidé avec l'effondrement de la famille Bargeot sur la chaîne adverse. Mais qui donc pourra prétendre connaître et prévoir les réactions du public ?

ANNICK COJEAN.

● *Nomination à Antenne 2.* – M. Jean-Pierre Dusséaux, ancien délégué du directeur général de FR 3 pour les programmes, a été nommé directeur de la communication à Antenne 2. A ce titre, précise la chaîne, il dirigera les activités de promotion, de relations publiques et de relations avec la presse.

LES MESURES FISCALES EN FAVEUR DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Les professionnels satisfaits

L'annonce par le premier ministre qu'un projet de loi allait être déposé rapidement pour déduire des revenus imposables les investissements dans la production de films et de programmes audiovisuels par le système de l'« abri fiscal » (*le Monde* du 24 mai) a été accueillie avec une très grande satisfaction parmi les professionnels. M. René Thévenet, président-délégué de l'Association française des producteurs de films, résume le sentiment général : « *C'est presque top beau* ». On se méfie en effet du fossé qui pourrait se creuser, dans les semaines à venir, entre le principe énoncé par M. Laurent Fabius et ce qui sortira concrètement du projet en préparation au ministère de l'économie, des finances et du budget, une fois passé devant le Parlement.

Chacun s'accorde à penser qu'une telle mesure doit être de nature à donner « *un coup de fouet* » à la production, comme cela a été le cas dans d'autres pays, notamment en Australie et au Canada (*le Monde* du 19 avril). Beaucoup estiment que les investisseurs, notamment les établissements bancaires, vont faire le saut. Certains d'entre eux, notamment la banque Worms, ont déjà mené une croisade dans ce sens, dont les résulats ne sont pas négligeables (*le Monde* du 16 avril).

L'engagement de l'État avait été concrétisé au moment de l'adoption du IXe Plan, avec le programme prioritaire consacré au « *développement des industries de communication* » (*le Monde* des 21 et 24 septembre 1983). Fonds de soutien, institut de financement... les pouvoirs publics avaient déjà engagé la bataille. Les orientations du rapport Bredin, reprises par le gouvernement, vont permettre d'aller plus loin. Reste à savoir si l'appareil de production public – surtout la Société française de production – et privé saura profiter de cette puissante incitation, en quantité et en qualité.

SATELLITE DE TÉLÉVISION DIRECTE

Eutelsat prépare la deuxième génération

Alors même que retombent les passions qui avaient marqué la construction des satellites de télévision directe franco-allemands TDF-1 et TV-Sat, M. Andrea Caruzo, secrétaire général de l'organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat, vient de proposer une nouvelle génération de satellite de télévision directe qui pourrait couvrir tous les besoins européens. « *Il ne s'agit évidemment pas*, déclare-t-il dans un entretien accordé à la revue spécialisée *Electronique actualités, de remplacer les programmes nationaux actuellement en cours d'exécution, mais d'en assurer la relève par une nouvelle génération de satellites.* »

Ceci n'est donc pour le moment qu'un projet, qu'une étude préliminaire sur ce que pourrait être en 1991-1992 un gros satellite de 12 à 20 canaux, d'environ 100 watts de puissance chacun, desservant nombre de pays européens. Un tel système, composé de trois satellites (dont un gardé en réserve à terre), devrait, selon Eutelsat, permettre de réduire de « *huit à dix fois* » le coût d'un canal de télédiffusion. Cette proposition devrait attirer l'attention, dans la mesure où la rentabilité des systèmes de télévision directe occidentaux – actuels ou projetés – n'est pas aussi évidente qu'il y paraît.

Si l'on en croit les responsables de l'organisation Eutelsat, certains pays européens auraient déjà manifesté un intérêt pour ce projet de 700 millions d'ECU (environ 4,9 milliards de francs), qui devrait être présenté à Paris les 24 et 25 juin prochain. Dans l'hypothèse d'un consensus, un appel d'offres pourrait être lancé dans le courant du printemps 1986.

● *Lancement de « Vertical ».* – *Les pratiquants de sports de montagne disposent, depuis le 15 mai, d'un quatrième magazine, *Vertical*. Cette revue spécialisée dans l'escalade, la glisse et le ski « engagé » paraîtra cinq fois par an. Venant après *Montagne Magazine* (tirage 50000 exemplaires), *Alpinisme et randonnée* (tirage 33 000 exemplaires) et *Montagne*, revue du Club alpin français, *Vertical*, grâce à d'excellentes photographies et à des textes signés par les plus grands noms de l'alpinisme moderne, veut donner une nouvelle perception de la montagne sportive. Le créneau de l'escalade et de la glisse extrême choisi par *Vertical* est un pari ambitieux pour cette revue de luxe, vendue 30 F

● *L'Union en règlement judiciaire.* – Le tribunal de commerce de Reims a déclaré le quotidien *l'Union* en règlement judiciaire (nos dernières éditions du 24 mai), mais il l'a autorisé à poursuivre son activité et prolongé la mission de l'administrateur judiciaire, Me Hubert Laffont. En outre, le journal a été déclaré en état de cessation de paiement à partir du 8 mai 1985. Un juge commissaire, M. Conte, et un syndic, Me François Deltour, ont été nommés.

Succès du premier concours de communication Sagittaire

Quatre cents étudiants de plus de soixante établissements ont participé au premier concours de communication Sagittaire, né de l'initiative d'étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon et coorganisé par *le Monde*. Ce concours annuel, destiné à promouvoir une association à but humanitaire ou à vocation culturelle, visait cette année à faire connaître Ingénieurs sans frontières.

Au cours d'une réception organisée jeudi 23 mai au château de Savigny-lès-Beaune, sous la présidence de M. Marcel Lucotte, président du conseil régional de Bourgogne, plusieurs projets de campagne publicitaire en faveur d'Ingénieurs sans frontières ont été primés : ceux d'Anne Gravin et François Drillon, de Lyon, de Guy Erat et Claude Peter, de Strasbourg, d'Isabelle Constantin et Marie-France Guyot, de Clermont-Ferrand. Le premier prix a été attribué à Alain Saulnier, étudiant à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) ; son projet fera l'objet d'une campagne nationale de publicité à la rentrée.

★ Le Sagittaire, 29, rue Sambin, 21000 Dijon.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Droit de réplique.
Les réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius (RPR et UDF : Jean-Claude Gaudin).

20 h 40 Variétés : La grande suite.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec R. Pierre, J.-M. Thibault, M.-P. Belle, le Grand Orchestre du Splendid... Sketches.

21 h 45 Multifoot.
Sports et variétés avec Michel Sardou.

23 h 15 Journal.

23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci. Réal. P. Planchon, avec C. Nobel, L. Merenda, E. Dandry...
Bernard extorque à Teddy l'aveu de son vol. Alexandra demande des explications à Florence sur son père.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.

Sur le thème « Les journalistes », sont invités : Jacques Abouchar (Dans la cage de l'ours), *Jean-Pierre Barou* (Comme les taureaux d'un même élevage), *Jacques Chancel* (le Guetteur de rives), *Michel Parbot* (Caméra-reporter), *Christophe de Ponfilly* (le Clandestin), *notre collaboratrice Claude Sarraute* (Dites donc !), *Bernard Voyenne* (les Journalistes français).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : Petit à petit.
Film français de J. Rouch (1969).
Deuxième partie : *Afrique sur Seine*, avec D. Sika, L. Ibrahima Dia, S. Faye, A. Bruneton.
Damouré rejoint Lam à Paris. Ils achètent une voiture pour se déplacer, rencontrent une call-girl sénégalaise et une danseuse de boîte de nuit. Des Nigériens au contact d'un monde frénétique dont ils croient étudier le « modernisme ». Choc des cultures, humour dans les découvertes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Réal. Cl. Hodson, avec F. Annis, J. Warwick...
Un manoir isolé, de délicieux chocolats truffés d'arsenic... Tuppence et Tommy enquêtent sur la possibilité d'un empoisonnement.

21 h 25 Vendredi : Face à la 3.
Emission d'André Campana et I. Barrère.
Invité : M. Alain Carignon, maire de Grenoble, président du conseil général de l'Isère et député européen. A trente-cinq ans, ce « cadet » du chiraquisme a battu M. Hubert Dubedout, le maire sortant de Grenoble, au premier tour des municipales de 1983 avec 54 % des voix.

22 h 40 Journal.

23 h Décibels de nuit.
Emission de rock.
Little Bob Story, Kas Product, Ghetto Blaster, Jad Wio...

23 h 55 Prélude à la nuit.
Variations sur un thème de Paganini op. 35 de J. Brahms, interprété par Y. Rault, au piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 35, Paris impromptu ; 18 h, Action 3, magazine d'information ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : l'Homme du « Picardie » ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 25, Football : Bordeaux-Monaco ; 22 h 20, Mississippi Blues, film de B. Tavernier ; 0 h, les Fantômes du chapelier, film de C. Chabrol ; 1 h 55, Scum, film de A. Clarke ; 3 h 30, Boxe ; 4 h 30, Notre histoire, film de B. Blier.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : Qu'est-ce que le totalitarisme ? avec Alain Besançon, Cornélius Castoriadis, Pierre Gremion, Pierre Hassner et Michel Heller.

21 h 30 Black and blue : adieu Zoot.

22 h 30 Nuits magnétiques : les espions de Sa Majesté.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Symphonie n° 6 en la mineur*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Sinopoli.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle de l'Inde du Nord.

Les programmes du samedi 25 et du dimanche 26 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

● *La commission sénatoriale de contrôle sur TDF.* – La commission de contrôle créée par le Sénat pour examiner les conditions dans lesquelles sont commandées et élaborées les études techniques qui fondent les expertises de TDF (Télédiffusion de France) en matière de répartition hertzienne a nommé son bureau. Le président est M. Jean-François Pintat (RI), les vice-présidents sont MM. Michel Durafour (G. dém.), Claude Fuzier (PS) et Paul Séramy (Un. cent.), M. Charles Pasqua (RPR) aura le rôle de rapporteur. Cette commission dispose de six mois pour établir son rapport. D'autre part, à l'Assemblée nationale, MM. Pierre-Bernard Cousté (RPR) et Jacques Baumel (RPR) ont proposé la création d'une commission d'enquête sur les autorisations de radios locales privées, et notamment sur le rôle qu'y joue TDF, qui *« apparaît à la fois partie prenante et expert »*.

● *Nouveau bureau pour la délégation parlementaire.* – La délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle a élu son nouveau bureau : M. Claude Fuzier (sénateur PS) succède à M. Claude Estier (député PS), président sortant, qui devient vice-président aux côtés de Mme Louise Moreau (député UDF), de M. François Asensi (député PCF) et de M. Dominique Pado (sénateur Union centriste).

DEMAIN DANS LE SUPPLEMENT DU « MONDE »

THEATRE POUR ENFANTS : LE BOOM

Ce n'est plus une surprise, c'est déjà un phénomène : le théâtre pour enfants remplit les salles. Le cochon gras de Jérôme Savary est devenu une vedette, et Marie-Rose, le personnage de Chantal Goya, une idole. Des rencontres internationales, début juin à Lyon, lui seront consacrées.

Le Monde explique les raisons de ce succès. Avec des enquêtes sur les centres de spectacles pour enfants de Pantin, d'Aubervilliers et du Havre. Avec les points de vue de Jack Lang, d'Antoine Vitez et d'Hélène Cixous.

Et avec une sélection des meilleurs spectacles *actuellement* sur les scènes de France.



Egalement au sommaire :

– *Rencontre avec François Dunoyer*, le boxeur-acteur de *Pas de vieux os*, samedi 25 mai, sur TF 1.

– La réouverture du Musée des arts décoratifs à Paris.

Les grandes enquêtes de la rédaction

Le Monde
AUJOURD'HUI

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 mai :

UNE LOI

● Du 21 mai 1985 portant aménagement d'aides au logement.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux demandeurs d'asile.

UN ARRÊTÉ

● *Portant modification* de l'arrêté du 16 mai 1974 fixant les modèles de livret de famille.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 24 mai :

DES LOIS

● Relative à l'application du code de conduite des conférences maritimes établi par la convention des Nations unies conclue à Genève le 6 avril 1974.

● Modifiant le décret du 9 janvier 1852 sur l'exercice de la pêche maritime.

UN ARRÊTÉ

● Modifiant l'arrêté du 22 mai 1984 portant création d'une commission de terminologie pour le vocabulaire des sciences et techniques de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

DES DÉCRETS

● Relatif au recrutement des professeurs d'enseignement général de collège en 1985 et en 1986.

● Relatif à l'organisation des procédures d'orientation dans les lycées.

● Relatif à la commission d'appel dans les lycées.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 26 MAI

« *Le collège des quatre nations et l'Académie française à l'Institut* », 15 heures, 23, quai de Conti.

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli.

« Versailles : le potager du roy et le parc de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale (Vincent de Langlade).

« Cent tombeaux de gens du cirque, du Caf-conc' et de la Belle-Epoque », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Hôtels et curiosités du Marais », 10 h 30 métro Saint-Paul (Marion Ragueneau).

« Vestiges et curiosités de la Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine.

« Trésors des collections royales : les armures à l'hôtel des Invalides », 10 h 30, cour d'honneur devant façade, église Saint-Louis.

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale cimetière (M.-C. Lasnier).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs.

« Messe de Pentecôte à l'abbaye de Saint-Wandrille » 7 h 30 et 13 heures.

« Les abbayes de Royaumont et de la Victoire, le château des Bonaparte à Mortefontaine », inscriptions (1) 526-26-77.

« Promenade au Marais : de l'hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers », 15 heures, métro Pont-Marie.

« Le vieux faubourg Saint-Antoine et ses cours », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro porte de Bagnolet (sortie boulevard Mortier) (G. Botteau).

« Notre-Dame, Nicolas Flamel, les Templiers, etc. », 15 heures métro Cité (Isabelle Hauller).

« Le Marais flâneur », 15 h 30, grille Carnavalet (C. Messer).

« Monet en sa maison », 13 h 30, place de la Concorde, grille Tuileries.

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 h « la radiesthésie de vérité » (M. Jodin).

« Le règne du Saint-Esprit » (Natya).

26, rue Bergère, 60, bd Latour-Maubourg, 14 h 30 « La Thaïlande ».

16 h 30 « Florence ».

18 h 30 « la Sicile » (M. Brumfeld).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII

ASSOCIATIONS

L'ETUDE DES NOUVELLES TECHNIQUES DE PROCRÉATION. – Naissance et vie aujourd'hui, tel est le nom d'une association qui vient d'être créée pour réfléchir sur les techniques modernes de procréation et informer sur l'adoption. A l'origine de cette initiative se trouve un couple, Monique et Guy Joly, qui a eu lui-même recours à une mère porteuse lors d'un séjour aux Etats-Unis, où une dizaine d'Etats ont légalisé cette forme de procréation.

L'association regroupe des parents demandeurs mais aussi des philosophes, des sociologues et des biologistes. Son but : *« Obtenir un cadre de sécurité médicale, juridique et morale conforme à la liberté de conscience de chacun et aux intérêts collectifs.*

★ Association Naissance et vie aujourd'hui, 28, rue Desaix, 75015 Paris. Tél. : 578-22-70.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 26 mai

Provins, 14 heures : timbres.

PLUS LOIN

Samedi 25 mai

Autun, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, livres, meubles ; **Châteauroux**, 14 h 30 : 70 motos de collection ; **Cosne-sur-Loire**, 14 heures : meubles, argenterie, objets d'art ; **Marseille**, 14 h 30 : objets d'art, meubles, Extrême-Orient, tableaux anciens, tableaux modernes ; **Montpellier**, 14 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, lithographies modernes, meubles, objets d'art ; **Montreuil-sur-Mer**, 15 heures : mobilier d'un manoir.

Dimanche 26 mai

Alençon, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, bijoux, meubles, tableaux ; **Arles**, 14 heures : art populaire, meubles ; **Bayeux**, 14 h 15 : tableaux des dix-neuvième et vingtième siècle, céramiques, objets d'art, meubles, curiosités ; **Grandville**, 14 h 30 : linge, jouets, bijoux, meubles ; **Limoges**, 14 heures : tableaux, bijoux, argenterie, objets d'art, meubles, tapis ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes, bijoux, argenterie, meubles.

Lundi 27 mai

Morlaix, 14 heures : objets d'art, argenterie, bijoux, tableaux, meubles ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux anciens, tableaux modernes, bijoux, argenterie, meubles ; **Vendôme**, 14 h 30 : objets d'art, orfèvrerie, bijoux, meubles et grands vins.

∴

FOIRES ET SALONS

Agde, Argentan, Avignon, Chambéry, Gisors, Lisieux (dimanche et lundi seulement), **Malestroit** (56), **Marseille-Bonneveine, Millau, Meaux** (dimanche seulement), **Meyrargues** (13), **Monaco, Montargis, Paris** (avenue du Maine), **Samoy-sur-Seine** (77, dimanche seulement), **Vieux-Boucau** (40), **Villeneuve-sur-Yonne et Vittel.**



N° 21 TIRAGE DU MERCREDI 22 MAI 1985



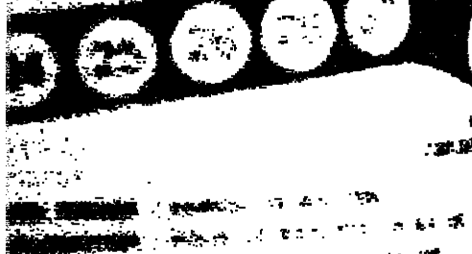
NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 25 MAI 1985
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 29 MAI 1985 ET LE SAMEDI 1er JUIN 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	6	1 709 955,00 F
5 BONS N° + complémentaire	47	101 865,00 F
5 BONS N°	2 382	6 315,00 F
4 BONS N°	157 257	95,00 F
3 BONS N°	2 630 080	8,00 F

هكذا من الأصل

IS & SERVICES



ATTENTION

Jouez donc

dimanche



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.



Electronique Industrielle
• **INGENIEUR C.A.O.** Réf. VM5/1128 C

Groupe international
Site industriel en Rhône-Alpes.
• **INGENIEUR RESPONSABLE** Réf. VM 10/1350 G
Régulation-électricité

140 000 F TRINITE
• **RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE** Réf. VM 11/220 AT

Paris.
• **JURISTE D'ENTREPRISE H/F** Réf. VM 29/1270 L



• **ADMINISTRATION DES VENTES EXPORT** Réf. VM 8/1001 D

REMY MARTIN
Sud-Ouest.
Mécanique, micro-mécanique
• **RESPONSABLE DE FABRICATION** Réf. VM 4/1270 H

Si vous êtes intéressé par l'un des postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO egor MONTREAL

média-system



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

OIL EXPLORATION
International Service Compagny offers assignments Middle and Far East for
MUD LOGGERS
Minimum 2 years experience
Please send Biodata to:
REGIE PRESSE Nº 306.630 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

emplois régionaux

Société chimique spécialisée dans un secteur de pointe recherche
INGENIEUR DE PRODUCTION
Région Sud Est

Formation demandée :
• Diplômé école de chimie, génie chimique, ou équivalent grandes écoles.
• Débutant ou expérience industrielle 1 ou 2 ans.

Qualités nécessaires :
• Goût des relations humaines, aptitude à animer une équipe, intérêt pour l'amélioration des techniques.

Évolution ultérieure :
• Gestion et direction de production ou recherche et développement de procédés.

Ecrire sous référence 2315 à Lévi Tournay Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris qui transmettra.

ORGANISME DE TOURISME recrute pour la formation de ces produits.
UN(E) ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)
Pour vente séjours groupes et individuels.
– Expérience de la vente indispensable.
– Introduction dans le secteur souhaitée.
Ecrire à REGIE PRESSE Sous nº 306.631 M 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

formation professionnelle

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE
Niveau de recrutement :
Option A (recrutement normal) :
BAC + 4 (Ingénieur, ESCAE, Maîtrise).
Option B (recrutement complémentaire) :
BAC + 2 et expérience professionnelle.
Durée des études 10 mois.
Début des études 16 septembre 1985.
Dossier de candidature à retirer avant le 10 juin 1985.
Renseignements : Tél. (56) 90-91-28 (poste 316).
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
UPE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGÉNIEURS CONSEILS RECHERCHE
INGÉNIEURS
Spécial hydraulique urbaine 3 à 5 ans d'exp. pr postes R.P.
Adr. C.V. dét. avec photo à : SAFEGE B.P. 727 92007 NANTERRE.

Notre entreprise, PMI du secteur informatique, recrute son
DIRECTEUR ADJOINT
Diplômé de l'enseignement supérieur, son expérience professionnelle lui a permis d'acquérir une solide compétence à un poste similaire. Nous apprécierons ses qualités relationnelles et d'action pour prendre en charge rapidement la responsabilité administrative, financière et commerciale de la société. Envoyer CV et prét. à MICROTEL SARL B.P. 90-91943 LES ULIS.

Le Centre d'informations financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.) (Pour Paris, banl. Ouest ou Nord)
– ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
– Formation assurée ;
– Rémunération motivante.
Tél. : 500-24-03 poste 41.

Rech. prof/Angl. nationalité Franç. Expérience pédag. + notions informatique. Appeler 824-13-23 les 23 et 24 mai.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 27 ans, secrétaire quadrilingue, sérieuses références rech. poste secrétariat de direct. Tél. : 846-24-05.

H. 26 ans, trad. com. espagnol, BTS Com. internat. ch. emploi, export, disp. déplac. ou instal. Espagne (16-43) 90-26-04.

PATRON-ANIMATEUR
PME-PMI
Ingénieur + gestionnaire, 15 a. expérience, organisat. manag. ventes, production et adminis. sans relation cherche direct. d'exploitat., D.G., S.G., consult. Ecr. s/nº 6.764 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Pour importante et belle opération (8 mois maximum) marchand de biens recherche partenaire avec 5 millions cash. 335-41-60 qui transmettra.

perdu - trouvé

Perdu samedi 11 mai 1985 à Paris, collier de perles double rang, fermoir or et diamants
Récompense : 10 % de la valeur. Téléphoner au (3) 462-36-35 Poste 1602 ou 1502.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre 2 CH 6, Club, juillet 82 beige, 47.000 km, bon état. 19.000 F, à débattre. Tél. : 020-16-56.

de 5 à 7 C.V.

RENAULT 14 GTL, bon état, 45.000 km, 23.500 F. Tél. : 416-57-44, le soir + GS club, bon état, année 77, 74.500 km. Tél. : 289-01-47.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE RENAULT 20 G.T.L. 1977-1978. Moteur refait (31.000 km). Px : 8.000 F à voir. T. 597-63-74, ap. 20 h.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES - SAINT-HONORÉ dans imm. rénové, ascenseur magnifique double séjour + 3 chambres, 130 m² GARBI. 567-22-88.

PRÈS ST-EUSTACHE Dans Maison LOUIS-XIV Elégant 115 m², 2 chbres, 4 m de haut, sur plafond + 15 m², mezzanine, poutres peintes. Park. loué. Px 1.800.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

5e arrdt

PANTHÉON 3 P.
refait neuf, imm. pierre de t. GD BALCON, SUPERBE VUE 5e ét. 930.000 F. 328-08-07.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
Vend 130 m² caract., achète 200 m² rive gauche. 703-32-31.

SAINT-SULPICE Beau 4 P., calme. 1.500.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

7e arrdt

RUE DU BAC
Vers Seine. LIBRE 5 P. 150 m² à repeindre. TRÈS BON IMM. 1.950.000 - 293-82-77.

LV. SUFFREN (HILTON) GDE CHBRE SERVICE, ds bel imm. 165.000 F. - 322-61-35.

9e arrdt

Mº N.-D.-de-LORETTE
Imm. pierre de t., sur rue, 5 P., entrée, cuis., bains, w.-c., agréablement aménagé, chauffage central individuel 40, rue des Martyrs samedi, dimanche, 15/18 h.

11e arrdt

MÉTRO VOLTAIRE
2 P. 193.000 F
Entrée, cuisine, grand débarras, confort possible. IMMO MARCADET 252-01-82.

QUARTIER BASTILLE
Belles surfaces à rénover 30 à 150 m² sur grande cour clair et calme. 329-88-65.

13e arrdt

GLACIÈRE Beau 3 P., tt cft, excellent état. 675.000 F. 325-97-16.

14e arrdt

Mº ALESIA
Imm. récent, tt cft, parking, séj., 1 chbre, entrée, petite cuis., bains, w.-c., balcon sur jardin, soleil 5, rue Olivier-Noyer, escalier C5, samedi, dimanche, 11 h à 13 h.

15e arrdt

Mº PORTE-DE-VERSAILLES
bon imm., asc., chauf. centr. petit studio, entrée kitchenette, douche, calme 20, rue Firmin-Jillot samedi, dimanche, 14/17 h.

MAIRIE 15e Immeuble ravalement payé Possibilité DUPLEX 4e ét., 59 m² + 5e à aménager 740.000 F. Sur pl., sam., 10 h 30 à 12 h 30, 325, rue Vaugirard.

PROX. CHAMP-DE-MARS
Beau 3 p. cft, 8e ét. asc., 70 m²
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

MONTPARNASSE
Volume 3/4 P. + 2 terrasses 3/4 P., dble expo + terrasse 3 P., 80 m², séjour d'angle 2/3 P., 60 m², cour classée MATIMO. 272-33-25.

16e arrdt

RUE MICHEL-ANGE Bel imm. pierre-de-t., beau 2 p., tt cft en r.-de-ch. 48 m², sur vaste cour fleurs et jets d'eau l'été.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

RUE FAISANDERIE
Très beau studio, 50 m², ét. élevé luxueux. GARBI 567-22-88.

91 - Essonne

PALAISEAU
Dans parc boisé appt 110 m², 6 p., cuis., t cft, balcon s/vallée. 690.000 F. AGENCE DE LA GARE A PALAISEAU. 014-24-28.

Province

LE TOUQUET (62)
Proche tennis et forêt Récent. Appartement 48 m². Entrée, séjour, chambre, cuis. équip., s. de bains, 2 loggias, cave. Belles prestations. 395 000 F Tél. : (1) 604-63-94.

St-SERVAN - St-MALO (35) Direct particulier vend appart. duplex, 105 m², s. de séj., + gd balcon, 4 chbres, 2 salles de bains. Magnifique vue sur mer, imprenable. 5e ét. avec ascenseur + garage. Px : 900.000 F. Tél. : (99) 81-77-59 ou (42) 07-11-95 (le soir).

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire. TEL. : 544-44-45.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et cadres supérieurs déplacés. GRANDE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PRODUITS PÉTROLIERS rech. des appts 2 à 8 P., studios, villas, Paris et environs. 503-30-33.

Région parisienne

Pour société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue 707-22-05 CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard PARIS-5e Métro CENSIER.

maisons individuelles

Limoges, 20' belle maison récente, 4 chbres, Parc. 900.000 F. Téléphone : (55) 09-20-35.

pavillons

13 km Sud Dourdan et 3 km sortie autoroute, ferme amén., séj. 40 m², poutres, cheminées, 4 chambres avec 750 m². 470.000 F et avec 1.300 m² + grange 70 m². 720.000 F. 996-20-41 8. - 495-50-00 Dom.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM DE Paris-Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

villas

BOURG-LA-REINE
8/9 pces, gd jardin, arbres fruitiers. 1.250.000 F Tél. 660-01-91 - 702-63-33.

maisons de campagne

Sud Ardèche, vds superbe mais. caractère 6 pces + cave voûtée, 10 km Vallon Pont-d'Arc, village, 125 m², site classé. Ecr. avec nº tél. à M. PALMERO 29, rue Florent-Evrard, 42100 St-Etienne.

A vdre urgent, maison 18e s., à restaurer, centre ville Tarascon, prox. Arles - Avignon, 4 niv. 280 m² local ccial, neuf + 7 P. + grenier + terrasse. 260.000 F. Téléphone : (90) 09-60-87.

100 % DE CRÉDIT
180 km Sud PARIS FERMETTE 4 p., bns, w.-c., dépendances, chauff., 3 000 m. 230.000 F. L. THYRAULT 89. St-FARGEAU. Tél. 16 (86) 74-08-12 ou ap. 20 h (38) 31-48-74.

propriétés

SOLOGNE, 20 km sud Orléans, 18 ha dont T.B. étang 3 ha + rivière. Excellent coin chasse. Ecrire Havas Orléans nº 203503, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

SOLOGNE DES ÉTANGS 6 ha (dont Etang 3.5 ha +) bord rivière. Ecrire Havas Orléans nº 203502, B.P. 1519 45005 ORLÉANS CEDEX.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecrire ORLET nº 203496, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

châteaux

Anjou s/colline tt petit château, réc., 8 p., vue splend., parc 6 ha. (41) 39-21-51, mat.

300 KM SUD PARIS PETIT CHATEAU 12 PIÈCES Tt cft, parc, arbres centenaires, 4 ha, clos, très grande dépend. Px 850.000 F. Doc. et photos sur demande M. PEZET mandataire 03500 Saulcet Tél. (16-70) 45-35-70.

terrains

25 km PARIS-OUEST
BOIS 8 ha constructible 1 maison 400 m² ou 2 maisons 200 m². Zone inconstructible. CALME ABSOLU. Ecr. Eudico, référence 3060/9, 11, rue Carpeaux, 75018 Paris, qui transmettra.

bureaux

Locations

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation TIME BURO (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vends 2 colliers, petites perles de culture de très belle qualité, expertise jointe, neufs, jamais portés. Prix exceptionnel Longueur 78 cm : 5.000 F. Longueur 42 cm : 2.500 F. Téléphone : 622-29-75. (jusqu'à 14 heures et à partir de 19 heures).

Particuliers (demandes)

Particulier achète
Meubles anciens tableaux
même en mauvais état
Tél. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Antiquités

A VENDRE ARMOIRE EN NOYER, début 19e siècle, style Louis XV, hauteur 2,30 m. Largeur 1,30 m. Profondeur 0,65. Parfait état. Prix : 12.000 F. T. soir ap. 19 h : 402-26-91.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR PERRONO joailliers - orfèvres à l'Opéra 4, Chaussée-d'Antin Etoile 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville Vente : la médaille N.-D. de Paris.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...

En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents. Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).

Par exemple : un croissant canapé 2 places tissu à partir de 3.650 F, un cosau 3 places en cuir véritable à 6.920 F, en veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP vous verrez, c'est direct. CAP, 37, rue de Cîteaux 75012 Paris. Tél. 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté 69003 Lyon Tél. (7) 860-02-54.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT 100.000 m² laine-synthétique Toutes qualités - Créations
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau — 92 LEVALLOIS Téléphone : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark Prix posée : 99 F/m² Tél. : 658-61-12.

Stages

TROUVER SA VOIX (STAGE) Formation par la technique de la voix : pour mieux réussir la vie physique et psychique de l'Homme dans le monde : Prof. social, familial, artistique (théâtre, musique, chant). Le stage commence le 8 juin, est réparti sur 4 samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 : dirigé par Mme Sandri, 1er prix international de chant, docteur d'Etat es-sc.-humaines, créatrice de la thérapie vocale d'après sa thèse sur la science de la voix. Prix : un samedi 450 F. Réservation : Tél. 203-66-46 de 13 heures à 18 heures ou (80) 30-05-28.

Pianos

PIANOS PROMOTIONS MAGNE
Avant inventaire fin mai TARIFS « BASSE SAISON »

DIETMANN	*22.990 F	→	19.990 F
MAGNE	*29.700 F	→	23.800 F
EUTERPE	*39.900 F	→	33.200 F
IBACH	*51.790 F	→	44.500 F

12 % SUR LES AUTRES PIANOS
OU CRÉDIT GRATUIT 10 MOIS
OCCASIONS RÉVISÉES

RAMEAU Chenonceaux	19.900 F.
PLEYEL Marigny	26.000 F.
FORSTER 1/4-Queue	50.000 F.
BECHSTEIN 1/4	110.000 F.
BOSENDORFER 1/4	129.500 F.

PIANOS MAGNE-BOSENDORFER 17, av. Raymond-Poincaré 75116 PARIS Agent des GRANDES MARQUES GARANTIE DE 10 ANS Livraison et entretien dans toute la France Financement de 1 à 6 ans
TÉL. AU 553-20-60.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS AU PRIX DE GROS
Revêtements muraux tte 1re qualité. Très gd choix de coloris avec + de 130 réf. disponibles immédiat. de nos 8 magasins (échant. gr.)
A PARTIR DE 130 F
Le rouleau de 5,50 m X 0,91 TECHNIQUES et DÉCORS PARIS, 48, r. Truffaut-17e, Mº ROME, et 15, r. Chevreul-11e, Mº NATION, BOULOGNE, 41, r. des Tilleuls et NICE, TOULOUSE, LYON, ROUEN, STRASBOURG. Tél. Paris (1) 387-28-02.

Homes d'enfants

GDES VACANCES, 4 à 12 ans, Poney, voile, poterie. Petit effectif. Ambiance familiale. YONNE, 1 h Paris. (86) 66-44-83.

Vacances - Tourisme - Loisirs

STAGES DE TENNIS ÉTÉ 85
Directeur technique :
DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6 et son équipe de moniteurs.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 1er juillet au 31 août.
Prix du stage de tennis seul :
1 150 F adulte, 950 F jeune, semaine.
Formule spéciale jeune non accompagné.
Forfait tout compris : 8 à 13 ans, stage tennis, hébergement, pension complète, activités et encadrement après cours 2 200 F par enfant/semaine.
Hébergement : studio 2 pers. : 350 F/semaine par pers.
Hôtel 3 étoiles : 730 F/semaine par personne.
1/2 pension : 1 200 F/semaine par personne.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du tourisme, Le Tritode, 73300 Le Corbier.
Téléphone : (79) 64-28-58.

Drôme, campagne : 12 bungalows, piscine, tennis, bois et prés, site tranquille. Wilkens. 26400 Roche/Grâne (75) 626025.

U.S.A 8-12 ans, 13-17 ans (mixte) camp d'été et DISNEY-WORLD pts groupes. PARIS-PARIS juillet août 24 jours FF 12.000. LE CLUB VERT. Tél. (6) 903-50-80 (matin).

SPORT-MICRO-INFORMATIQUE Tennis, équitat., escrime, tir à l'arc. Stages 6 J. et séjours 15 juin/7 sept. Enf. adol. (mixte) le CLUB VERT Tél. (6) 903-50-80 (le mat.).

Loue juin et septembre studio grand standing (4 personnes maximum) 50 mètres de la mer à Fréjus-Plage. Tél. : (94) 51-29-95.

A louer centre de vacances, 1000 m altitude, 110 lits, équipement cuisine complet, gestion libre. Conviendrait à C.E. Ecrire Les Tilleuls : Prelenfrey du-Gua. 38450. VIF.

Aix-en-Provence, part. loue juillet, août, sept. 2 gds studios meub., camp. 3 km centre-ville Téléphone : (42) 59-56-00.

Aix-en-Prov., part. loue joli maison camp. meub. 3 km centre-ville, salon, cuis., 5 chbres, bains, jardin, juillet, août, sept. (42) 59-56-00.

SÈTE Bord de mer, 2 p. + terr. 35 m² + loggia, tt cft, vue panoram. JUILLET. Téléphone : Tél. : 901-08-05.

DEAUVILLE (14) A louer 2 pièces tout confort 35 m², dans immeuble standing, balcon, proximité commerces. Du 16/08 au 15/09 85 Tél. le soir après 20 heures 368-29-40 le week-end (16-31) 98-30-59.

VOS VACANCES
pour 600 F par mois sur des terrains particuliers au bord de la Loire
Tél. (86) 61-55-43.

CELY, 30 mn SUD PARIS juillet et ou/août, gde prop. jardin clos, 7/9 pers. 9.000 F C.C. Tél. : 567-84-77.

RANDOS SAUVAGES au PARC des ECRINS. La montagne pour tout niveau. Séjours sympas M.F.V. Le Tetras. 05240 La Salle-Les Alpes. T. : 92 24-73-83.

Grasse (près) Vieux mas, pleine nature, 2 chbres, cft, juil., sept. Téléphone : 632-22-64, repas.

Eté 85. 15-18 ans, randonnées haute montagne, planche, fête, voile, canoë-kayak à Puy-St-Vincent 05, séj. de 21 jours tous niveaux, débutants. Encadrement guides hte montagne, Eclaireuses, Eclaireurs de France. (38) 86-48-29.

CAP-D'AGDE Maison de résidence, terrasse, pisc., 6 à 8 pers., stand., 2 s. de bains, disp. juin, juil., août, sept. Tél. 10 à 17 h, lundi au vendredi. BOYER 228-38-02.

FORFAIT
BASSE SAISON
« 3 ou 6 JOURS EN QUERCY » à 10 km de CAHORS : HOTEL-MOTEL « LE RELAIS DES CHAMPS » 46140 LUZECH (65) 30-91-55/30-92-35.

GOLFE DU MORBIHAN A louer Mobil sur 1.000 m² totalement clos. 800 m des plages et 1,5 km du Golfe. Idéal pour 4 personnes Téléphone : 304-42-41.

Randonnées pédestres

DÉCOUVERTE D'UN TERROIR
Le Fourcat, l'Ourtigas, Madale, Cabrière, Caissenols, l'Esquino-d'Aze. Des sommets aux vallées, des ruisseaux aux baignades, la sympathie, la rencontre, la gastronomie traditionnelle seront au rendez-vous
7 et 10 jours de RANDONNÉE ITINÉRANTE avec ou sans sac Guides du Caroux OT 34240 Lamalou. Tél. (67) 95-68-49.

Bateaux

Cause maladie, vends sloop 9 m, 2 C - 7 voiles, moteur D Volvo. Gros équipement électronique 180.000 F. Visible Lorient Téléphone : (1) 627-59-33.

Vend planche à voile neuve, CRIT 320 emballée. Voile GAASTRA 5.50, Wishbone, mat alu, dérive, aileron, footstraps, pied de mât réglable. Valeur 8.200, vendue 5.000 F MORINEAU 249-00-40.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

économie

REPÈRES

Dollar : plus hésitant à 9,37 F

Sur des marchés des changes absolument calmes, le dollar s'est montré plus hésitant, reperdant, vendredi 24 mai, son avance de la veille, et revenant de 3,0950 DM à 3,07 DM et de 9,45 F à 9,37 F. Cette hésitation reflète celle des milieux financiers internationaux, perplexes sur l'évolution future de l'économie des Etats-Unis.

Dette extérieure : l'emprunt saoudien « presque entièrement remboursé »

La France a presque entièrement remboursé l'emprunt qu'elle avait contracté à la fin de 1982 auprès de l'Arabie saoudite pour renforcer ses réserves de change. Cet emprunt, dont les modalités *et le montant n'ont jamais été rendus publics, s'élevait, dit-on, à* environ 2 milliards de dollars, sous la forme de bons à trois mois du Trésor français souscrits par la Banque centrale saoudienne (SAMA). Le remboursement a été effectué il y a un certain temps. En revanche, le dépôt direct de 2 milliards de dollars, opéré à la même époque auprès de la Banque de France par la même SAMA, a, semble-t-il, été maintenu, dans le cadre de la diversification des placements saoudiens. En ce qui concerne la renégociation d'une partie de l'emprunt français auprès de la CEE à hauteur de 1,8 milliard de dollars (*le Monde* du 24 mai 1985), M. Pierre Bérégovoy a précisé qu'elle se traduira par une économie de 150 millions de francs sur cinq ans.

SOCIAL

La polémique sur les chiffres du chômage

M. Lionel Stoléru écrit au BIT

Ancien secrétaire d'Etat sous le précédent septennat et président de l'ARIES (Association de recherches internationales économiques et sociales), qui publie chaque mois un indice du chômage notablement plus élevé que les chiffres de l'ANPE, M. Lionel Stoléru en a apelé au BIT (Bureau international du travail) pour tenter de trancher dans une polémique dont tout laisse à croire qu'elle se poursuivra au moins jusqu'aux élections législatives de mars 1986.

« La situation de l'emploi en France est (...) de plus en plus préoccupante », écrit-il dans une lettre adressée le 15 mai au directeur général du BIT, M. Francis Blanchard. *« Pour mieux l'apprécier,* poursuit-il, *je souhaiterais que le BIT puisse nous faire connaître son interprétation au regard des définitions de la treizième conférence internationale des statisticiens du travail d'octobre 1982, du classement à effectuer vis-à-vis des statistiques du chômage, de deux nouvelles catégories récemment introduites en France : les travaux d'utilité collective, les congés de conversion et le projet de contrats-formation-recherche d'emploi. »*

Présent à Paris, le 23 mai, M. Francis Blanchard a précisé, au cours d'une rencontre avec des journalistes, que les tucistes et peut-être même les travailleurs en congé-formation ne pouvaient être considérés comme des chômeurs (*le Monde* du 24 avril). En l'attente d'une réponse officielle, le directeur général du BIT a cependant estimé qu'il fallait *« sortir d'une vision manichéenne »* des définitions. *« Des formules analogues aux TUC existent en RFA, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis »*, a-t-il fait observer, les gouvernements essayent tous de mettre en place des mesures sociales pour lutter contre le chômage.

Se référant à la recommandation des statisticiens, M. Blanchard a ajouté qu'il faudrait introduire *« dans les statistiques une troisième catégorie »* pour le *« sous-emploi »*, et dans laquelle figureraient *« les travailleurs en sous emploi visible et invisible »*. La note, en préparation, pourrait reprendre cette formule.

M. Stoléru, qui propose trois éléments de référence – les effectifs salariés, les chiffres du chômage, les résultats du traitement social, – pourrait être satisfait d'une telle réponse. Tout comme M. Marchelli, président de la CGC, qui a demandé le 23 mai la publication de *« deux chiffres incontestables : celui des disparitions d'emploi et celui des créations d'emplois »*.

A Paris et en province

MANIFESTATIONS DE RETRAITÉS CGT

Selon l'Union confédérale des retraités CGT, 60 000 personnes ont participé aux réunions et aux manifestations organisées jeudi 23 mai pour défendre le pouvoir d'achat des pensions et étendre l'accès à la retraite (*le Monde* du 17 mai).

A Paris, 2 000 retraités, préretraités et veuves, après un pique-nique et un rassemblement place de la République, ont voté une motion demandant une revalorisation de 5 % des retraites au 1er juillet prochain et dénonçant la politique de rigueur. Ensuite, ils ont défilé jusqu'au Palais-Royal derrière des camionnettes sono scandant : *« Mitterrand respecte tes engagements. » « Nous avons cotisé, les patrons doivent payer. » « Oui à la repartition, non à la capitalisation. »* Des pancartes portées par les manifestants énuméraient les différentes revendications : extension du minimum de retraite à tous les retraités, extension de la pension de réversion, suppression de la franchise de 80 F pour le remboursement des frais de longue maladie, etc. Des délégations ont porté la motion votée au CNPF et au ministère des affaires sociales.

Selon l'URC, les défilés en province ont notamment réuni 3 000 personnes à Metz, 2 000 à Marseille et 1 500 à Lyon.

● **Fin de la grève des remorqueurs du Havre.** – Les capitaines des remorqueurs de la compagnie Les Abeilles ont mis fin, le 23 mai au Havre, à leur mouvement de grève entamé le 20 mai. Les grévistes ont pris cette décision à la suite de la proposition des affaires maritimes et du Port autonome de réunir une table ronde – regroupant le syndicat CGT des officiers et la direction de la compagnie – sur l'ensemble des problèmes sociaux au sein de la compagnie.

● **Emploi : 75 000 suppressions *depuis le début de l'année, selon la* CGT.** – Dans un communiqué publié le 23 mai, la CGT déclare qu'elle a recensé 75 000 suppressions d'emploi depuis le début de l'année, alors que les statistiques de l'ANPE font apparaître une diminution du chômage. *« La CGT pourrait se réjouir de cette baisse s'il s'agissait d'une diminution des licenciements et de créations d'emplois stables »*, poursuit la confédération, qui y voit, « au contraire, une accélération de la déstabilisation de l'emploi ».

AFFAIRES

UN ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Adjudications de marchés publics et contraintes sociales

La cour d'appel de Paris a tranché. Lorsqu'une entreprise de travaux publics aura *emporté un marché* de renouvellement de gros entretien, elle devra reprendre le personnel employé par son prédécesseur sur le même chantier et supporter les frais de licenciements économiques s'il juge bon d'engager de telles procédures. Ainsi, l'arrêt de la cour d'appel de Paris, rendu le *15 mai, entérine le jugement* prononcé par le tribunal des prud'hommes le 15 novembre 1983. L'affaire est exemplaire à plus d'un titre.

Au niveau de l'anecdote tout d'abord. Sur un chantier de gros entretien du métro (réseau nord), où l'entreprise Drouard employait *119* salariés (pour la plupart des travailleurs immigrés), l'entreprise Desquenne et Giral a enlevé le marché soumis à adjudication pour renouvellement le 1er juin 1983. Mais Drouard ne se souciait pas de régler les frais d'un licenciement économique collectif. Elle demanda donc à son successeur, en vertu de *l'article L 122-12 du code du* travail (1), de reprendre les salariés de ce chantier (*le Monde* du 1er décembre 1983).

On retrouve donc, opposés dans ce procès, d'une part, l'entreprise Desquenne et Giral (150 millions de francs de chiffre d'affaires et 600 salariés), dont le PDG, M. Jean-Louis Giral, patron d'un groupe trois fois plus important, est aussi président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), *son comité d'entreprise* (3 représentants FO, 2 CGT, 1 CGC) et la FNTP elle-même ; de l'autre, les 119 salariés en cause, l'entreprise Drouard, la Fédération des travailleurs de la construction CGT et la CGT elle-même. Curieux procès, signe de notre temps, où s'affrontent la CGT et un comité d'entreprise, ainsi que, chacun aux *côtés de « ses » syndicalistes, deux* patrons appartenant au même syndicat professionnel.

Au niveau des règles du jeu ensuite. Lorsqu'une entreprise en rachète une autre, les salariés, leur nombre, leur âge, leur ancienneté, leurs conditions de rémunération, font partie du marché, au même titre que la vétusté du matériel, l'état du carnet de commandes, les dettes et les actifs de l'entreprise. Cela a un petit côté marché aux esclaves moderne, rarement perçu comme tel, mais les termes du contrat sont clairs. Lorsqu'il s'agit, dans le secteur des travaux publics, de soumissionner pour le renouvellement d'un marché public, l'entreprise qui se met sur les rangs fait son prix en ignorant tout de ce qui se passait avant son arrivée : elle ignore *combien son prédécesseur employait* d'ouvriers sur ce chantier, leurs salaires, leur ancienneté, leurs avantages acquis : elle ignore même, au cas où elle emporterait l'affaire, si ledit prédécesseur lui demandera ou non de reprendre ce personnel.

Colin-maillard

C'est colin-maillard. Un jeu qui a coûté en novembre 1983 – puisqu'un jugement de conseil de prud'hommes est exécutoire – la bagatelle de 1,5 million de francs. Le sort des 119 salariés n'est plus en cause : certains sont partis en préretraite, d'autres ont été licenciés...

La FNTP réclame donc au législateur plus de clarté dans le champ d'application de ce fameux article L 122-12. S'il devait s'appliquer aux travaux publics – ce que la Fédération ne souhaite pas, – il faudrait que le soumissionnaire connaisse les contraintes de personnel auxquelles il sera astreint. Ce serait gravement *dommageable* pour la concurrence économique enfin, car, s'il fait jurisprudence, cet arrêt pourrait transformer la pratique du renouvellement des marchés. Dans une conjoncture où les entreprises de ce secteur luttent pour leur survie, on peut imaginer au moins deux cas de figures :

– Ou bien les recours à l'article L 122-12 se multiplient (et M. Giral affirme que c'est le cas) à l'occasion de marchés de gros entretien (2), et il faudra bien trouver des règles évitant que la concurrence ne soit, dans le principe, par trop faussée. Il faudra aussi éviter qu'une entreprise n'use de ce système pour rassembler sur un chantier jugé perdu d'avance les salariés dont elle veut se débarrasser parce qu'ils sont les plus âgés, les moins performants...

– Ou bien les entreprises renonceront à soumissionner jugeant le risque trop grand, et cela figera l'univers industriel, freinant les gains de productivité comme l'innovation. A moins que, là encore, des ententes – tout à fait illégales – ne transforment les adjudications publiques en marchés de gré à gré.

La FNTP et Desquenne et Giral ont signé un pourvoi en cassation.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) L'article L 122-12 dispose que : *« S'il survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, mise en société, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise. »* Il s'applique essentiellement dans la restauration collective, le gardiennage, la manutention, le nettoyage.

(2) L'entretien représente 93 % du *chiffre d'affaires du secteur des voies* ferrées (1,8 milliard de francs par an environ) ; mais seulement 40 % de l'ensemble de l'activité des travaux publics (82,9 milliards en 1983).

Nominations

● **Chez Rank Xerox SA** (filiale française du spécialiste mondial de la photocopie), **M. LOUIS-MARIE HUAULT**, quarante et un ans, est nommé *directeur général. Entré chez* Rank Xerox en 1970, M. Huault a passé dix-huit mois à Londres comme directeur des ventes pour l'Europe de l'Ouest, avant de revenir en France en 1984 comme directeur général adjoint.

● **Chez Apple Corp, M. JEAN-LOUIS GASSÉE**, quarante ans, PDG d'Apple France, vient d'être nommé directeur du marketing et du développement pour le micro-ordinateur Macintosh à l'échelle du groupe. Titulaire d'une maîtrise de sciences, entré chez Apple en 1981 comme directeur des ventes et *du marketing pour l'Europe*, avant d'être nommé en 1982, PDG de la filiale française, M. Gassée devient ainsi l'un des principaux dirigeants du groupe.

● **Chez Commodore France, M. KLEBER PAULMIER**, trente-neuf ans, a été *nommé directeur général*. Commodore France est une filiale de la société américaine Commodore Electronics Ltd, spécialisée dans la microélectronique.

● **Chez Dow Chemical** (un des plus grands groupes chimiques des Etats-Unis avec 100 milliards de francs de chiffre d'affaires), **M. FRANK P. POPOFF**, cinquante ans, vient d'être nommé vice-président exécutif. M. F.-P. Popoff était, depuis janvier 1981, président de Dow Chemical Europe. Il est remplacé dans ses anciennes fonctions par M. Andrew J. Butler.

● **Chez Colgate-Palmolive, M. H. BESIN** a *été* élu vice-président. M. Besin était jusqu'ici *président* de Colgate-Palmolive France.

● **ERRATUM.** – A la suite d'une erreur de transmission, *nous avions indiqué (le Monde du* 18 mai) que M. Gérard Dumonteil avait abandonné son poste de PDG à la Société alsacienne de constructions mécaniques. Il s'agissait, en fait, d'une filiale de la SACM, la Société alsacienne de construction de matériel textile dont l'ancien vice-président, M. Paul Blondel, *prend* la tête. M. Dumonteil conserve ses fonctions à la maison-mère.

● **Les marchés de l'ECU, nouvelles tendances, nouveaux produits.** – Tel est le thème du colloque qu'organise l'IEMF, le vendredi 31 mai, dans les salons de l'Hôtel Intercontinental. Au cours de ce colloque, un débat, animé par notre collaborateur Paul Fabra, réunira banquiers, financiers, investisseurs et responsables d'entreprises français et étrangers autour de nombreux experts internationaux.

★ Renseignements et inscriptions : IEMF, 88 *bis*, rue Jouffroy, 75017 Paris. Tél. : 622-10-50 ou 267-28-77.

La fin du mythe Talbot

« Talbot est mort. Vive Poissy. » C'est, *en clair*, et de façon brutale, la teneur des déclarations faites le 23 mai par M. Jacques Calvet, président du groupe PSA, et M. Jean Boillot, président d'Automobiles Peugeot. En annonçant que leur nouveau modèle de gamme moyenne, connu sous le nom de code C-28, porterait en France le nom de Peugeot, les dirigeants du groupe savaient bien que cette décision signifierait, pour *leurs auditeurs, l'acte de décès* de la marque Talbot. Et leurs déclarations appuyées pour assurer que *« cette décision n'impliquait pas la mort de Talbot »*, paraissaient peu convaincantes.

La CGT et le PC, qui avaient fait fait du maintien de la marque Talbot leur cheval de bataille lors du conflit social de Poissy en 1983, ne s'y sont pas trompés. *L'Humanité* de ce vendredi *24 mai dénonce « le coup de grâce porté à Talbot »* par la direction du groupe privé et appelle à la riposte. La CGT, par la voix de M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, se montre plus nuancée. Dans une interview publiée dans *Ouest-France*, *M. Sainjon déclare que le choix* fait par la direction de PSA *« laisse penser que la marque Talbot en France va disparaître, ce qui est grave car toute disparition de marque profite à d'autres, et souvent à des firmes étrangères »*. Ce qui ne l'empêche pas de se féliciter de la sortie d'un nouveau modèle français et de l'investissement réalisé sur le site de Poissy.

Car c'est bien l'investissement de 1,2 milliard de francs engagé par Peugeot pour moderniser le site de Poissy qui constitue le véritable enjeu économique et *social de cette affaire. Poissy est* désormais un élément à part entière de l'outil industriel de Peugeot en France, aux côtés des sites de Sochaux et de Mulhouse. Dès la fin du mois de juin, les nouvelles lignes polyvalentes de Poissy monteront les premières C 28 ainsi que des 205, pour atteindre une production de six cents véhicules par jour à la fin de l'année et un millier en juillet prochain.

La fabrication des C 28 démarrera également, mais avec six mois de décalage, à Ryton, en Grande-Bretagne *« où la décision de le lancer sous la marque Talbot appartient aux Anglais,* a affirmé M. Calvet, *et n'a pas encore été prise »*. Pour l'Espagne, rien n'est fait, toute décision étant liée aux négociations que mène le groupe Peugeot, comme d'autres constructeurs, avec le gouvernement espagnol *pour réduire les effectifs de ses* usines de Vigo et de Villaverde.

Il est clair, quelle que soit la sincérité des dirigeants, que le constructeur *privé*, dans la situation mouvante que connaît l'industrie automobile, n'a pas voulu prendre le risque de lancer un nouveau modèle sous une marque qui n'occupe plus que 1,5 % du marché français, avec ses trois derniers modèles, la Samba, la Solara et l'Horizon. Cette dernière *sera d'ailleurs* rayée de la gamme dès la sortie de la C 28.

La fabrication de la Solara et de l'Horizon ayant été transférée en Espagne, l'usine de Poissy ne monte déjà plus, sous la marque Talbot, que la Samba, isolée au milieu des 104 et des 205 Peugeot. *Mais les symboles ont la vie dure...*

C. B.

LOGEMENT

UN DÉCRET VA PRÉCISER LES CONDITIONS D'ACHAT DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

La loi du 21 mai 1985 étendant à l'*achat de résidences secondaires*, d'appartements en multipropriété, de résidences de tourisme, le bénéfice et l'usage des plans et comptes d'épargne logement est parue au *Journal officiel* du 23 mai.

Pour que les possesseurs de ces plans et comptes puissent se lancer dans une opération de construction ou d'acquisition-amélioration d'une résidence secondaire, il leur faudra encore attendre quelques semaines. Un décret en Conseil d'Etat doit, en effet, déterminer les destinations précises de ces financements.

Ce décret, qui reprendra les termes de celui qui s'applique aux résidences principales, devrait être publié au *Journal officiel* vers le 15 juin.

ÉNERGIE

APPROVISIONNEMENT PÉTROLIER

Le régime de la loi de 1928 sera maintenu

De notre envoyée spéciale

Cannes. – M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat à l'énergie, a rassuré l'industrie pétrolière française, inquiète des intentions prêtées au gouvernement de modifier, voire de supprimer, la loi de 1928 qui régit le système des importations pétrolières en France. *« Le raffinage conservera, je pense, pour une période encore longue, le caractère (stratégique) qui justifie un régime particulier, fixé par les lois de 1925 et 1928, et son caractère réglementaire spécifique »*, a-t-il déclaré jeudi 23 mai, à Cannes, devant le dixième congrès national du pétrole.

Depuis plusieurs semaines, un débat s'était en effet développé au sein du gouvernement entre le ministère des finances, qui souhaitait *modifier la loi de 1928 afin* de faciliter l'importation de produits pétroliers et d'accroître la concurrence sur le marché français, et le ministère du redéploiement industriel, soucieux de préserver l'industrie du raffinage et inquiet des perspectives d'importations, notamment en provenance du Golfe.

M. Malvy a précisé que, de 1981 à 1984, la facture pétrolière du pays aurait été accrue de 10 %, soit 13 milliards de francs par an, si la France n'avait pas eu d'industrie du raffinage et avait dû recourir uniquement à des importations de produits raffinés pour couvrir ses besoins.

« Adaptations »

Le secrétaire d'Etat à l'énergie n'a toutefois pas exclu d'*« éventuelles adaptations »* des décrets d'application de la loi de 1928, *« en fonction de l'évolution de la situation »*. Les pouvoirs publics envisageraient, *semble-t-il, de revoir* les règles imposées aux importateurs de produits pétroliers, titulaires de licences dites « A 3 ». Ceux-ci, actuellement tenus de garantir 80 % de leur approvisionnement par des contrats à long terme avec des raffineurs européens, pourraient être autorisés à se fournir plus largement sur le marché au jour le jour. Leur nombre et leurs critères d'agrément pourraient être également revus.

La décision du gouvernement dépendra de l'évolution des prix à la pompe des carburants. Depuis leur libération, fin janvier, les prix en France ont augmenté moins vite qu'ils ne l'auraient fait si l'ancienne formule de calcul automatique avait été conservée – le tarif moyen est actuellement de 5,80 F par litre de super contre 6,02 F si on avait appliqué la formule, – mais les pouvoirs publics souhaitaient que la concurrence se maintienne et que les compagnies répercutent dans leurs tarifs les baisses récentes des prix du brut et des cours du dollar. La liberté des prix *« doit s'exercer dans la transparence et avec le souci des intérêts des consommateurs »*, a souligné M. Malvy.

Rappelant enfin que la facture pétrolière en avril 1985 avait atteint *14,65 milliards de francs, soit autant* que la facture de l'ensemble de l'année 1973, année où les importations avaient représenté 130 millions de tonnes (contre 8 millions de tonnes en avril 1985), M. Malvy a souligné la *« responsabilité écrasante »* du dollar dans l'alourdissement des achats de pétrole du pays. En avril 1985, la consommation, a-t-il dit, a été inférieure de 4 % à celle d'avril 1984, mais le dollar est plus cher de 19 % par rapport au franc qu'il y a un an. *« Dans l'évolution actuelle, il n'y a que des perdants, à l'exception des États-Unis »*, a-t-il déclaré.

VÉRONIQUE MAURUS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,3915	9,3930	+ 170	+ 185	+ 320	+ 350	+ 830	+ 930
$ can.	6,8853	6,8965	+ 9	+ 29	+ 33	+ 69	+ 93	+ 190
Yen (100)	3,7394	3,7415	+ 114	+ 125	+ 228	+ 244	+ 694	+ 743
DM	3,0502	3,0517	+ 107	+ 117	+ 220	+ 235	+ 664	+ 708
Florin	2,7018	2,7038	+ 61	+ 69	+ 129	+ 141	+ 422	+ 459
F.B. (100)	15,0819	15,0964	+ 128	+ 176	+ 235	+ 332	+ 628	+ 909
F.S.	3,6268	3,6287	+ 137	+ 152	+ 280	+ 301	+ 861	+ 923
L (1 000)	4,7788	4,7820	– 144	– 121	– 266	– 228	– 797	– 702
£	11,8831	11,8944	– 255	– 208	– 509	– 434	–1 205	–1 023

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 3/16	8 5/16
DM	5 1/2	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4
Florin	7 5/8	7 7/8	7 1/16	7 3/16	7	7 1/8	6 7/8	7
F.B. (100)	9	10	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9 1/8	9 3/8
F.S.	1	2	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 1/8	13 5/8	12 7/8	12 3/8	13 1/4	13 5/8
£	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 9/16	12 11/16	12 5/16	12 7/16
F. franç.	9 7/8	10 1/8	10	10 1/4	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

CONJONCTURE

Comment se constituer un portefeuille « chinois » ?

Une charge française d'agents de change, Tuffier-Ravier, et un groupe international d'investissement et de gestion d'origine britannique, Fleming, viennent de créer un fonds commun de placement spécifique : Chine 2000. Lancé officiellement, le 17 mai 1985, il s'adresse plus particulièrement à des investisseurs institutionnels intéressés par un portefeuille constitué exclusivement par des sociétés – de toutes nationalités – axées sur le développement du marché chinois.

Il peut s'agir d'entreprises liées à l'industrie lourde et à l'énergie nucléaire, par exemple, ce qui a longtemps constitué la base des rapports commerciaux établis entre la Chine est ses partenaires occidentaux. Cela peut aussi intéresser des sociétés représentant les secteurs de haute technologie, la branche du commerce et la vaste gamme des produits de consommation courante, sans oublier les services.

Il en fut ainsi récemment de la liqueur Bénédictine partie tester le marché chinois ou encore de l'usine de boîtes et de tubes de cirage Lion noir que va construire la firme Solitaire à Tianjing, à proximité de Pékin. Aux grands groupes industriels succèdent quantité de petites et moyennes entreprises, et les grandes gagnantes de ce courant d'affaires renforcé sont naturellement les chaînes hôtelières (Accor, Méridien), qui vont s'efforcer d'accroître une capacité d'accueil jugée nettement insuffisante.

« Il ne s'agit pas d'investir dans des valeurs chinoises, ce qui est impossible pour l'instant, rappelle M. Thierry Tuffier – encore qu'il existe un projet de création d'une Bourse à l'occidentale à Zhuhai, une zone économique spéciale proche de celle de Shenzhen, la plus célèbre, – *mais de privilégier les investissements dans des sociétés européennes, américaines, de Hongkong, de Singapour..., décidées à participer à ce formidable boum qui se dessine en Chine ».*

Après l'adoption de la réforme agraire et la création de quatre zones économiques spéciales (Shenzhen, Zhuhai, Shanto et Xiamen), complétées par la constitution de quatorze villes côtières à statut spécial, *« la Chine est en train de se capitaliser »,* estime Mme Saumura Tioulong-Sam, responsable du bureau parisien de Fleming. Toutefois, il ne faudrait pas étendre systématiquement à l'ensemble du pays ce qui reste l'expérience pilote des provinces méridionales de la Chine, ouvertes sur la mer... et sur Hongkong et Macao. Simples *« vitrines »* pour les uns, *« laboratoires »* pour les optimistes, ces régions, où l'influence occidentale est chaque jour plus présente ont pour caractéristique d'offrir à leurs habitants – un quart de la population – un niveau de vie nettement supérieur à celui de la moyenne des Chinois.

Rompant avec trente-cinq ans de tradition centraliste et collectiviste, le pays se veut engagé dans un processus *« moderniste »,* ainsi que l'ont constaté les responsables industriels et financiers français à l'occasion de leurs déplacements dans l'empire du Milieu. Ces gages à la « modernité », susceptibles de séduire l'investisseur occidental, se sont accompagnés d'incitations fiscales (imposition des bénéfices réduite à 15 %) et de « coups de pouce » sociaux d'un genre tout à fait nouveau (possibilité de licencier du personnel et de rémunérer les salariés en fonction de la productivité). C'est une véritable volte-face par rapport au passé récent, mais il est peu probable que la Chine, pour des raisons d'équilibre interne, puisse se permettre trop longtemps de conduire un développement à deux vitesses.

SERGE MARTI.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Martin SA est reprise par un consortium franco-suisse.** – La filiale de Creusot-Loire, spécialisée dans la fabrication de machines à carton ondulé, vient d'être reprise, pour 45 millions de francs, par la société suisse Bobst (44 %), qui sera l'opérateur industriel. Pechelbronn (40 %), Nicolas Schlumberger (12 %) et les Cartonneries associées (4 %) compléteront le tour de table.

● **Hausse de 11,7 % du bénéfice de Daimler-Benz en 1984.** – Le groupe Daimler-Benz, deuxième constructeur automobile ouest-allemand (marque Mercedes) après Volkswagen, a enregistré en 1984 un bénéfice après impôts de 1,1 milliard de deutschemarks, en hausse de 11,7 % sur celui de 1983. M. Breistchwerdt, président du groupe, a estimé, le 23 mai à Stuttgart que l'exercice 1985 serait une année *« exceptionnellement bonne pour les voitures de tourisme »* et faible pour l'activité poids lourds, qui représente la moitié du chiffre d'affaires mondial du groupe (43,5 milliards de deutschemarks en 1984). – *(AFP)*

● **Chevron vend sa participation dans Gulf Canada.** – La société immobilière canadienne Olympia and York Developments a acquis 49,24 % du capital de Gulf Canada, détenu jusqu'alors par la compagnie américaine Chevron, pour la somme de 2,5 milliards de dollars canadiens (1 dollar canadien vaut 6,9 francs). Environ 112 millions d'actions changent ainsi de mains, à raison de 22,21 dollars canadiens par action. L'accord conclu réserve pour Olympia and York Developments, propriété de la famille Reichmann de Toronto, des options sur 25 millions d'actions de Gulf, à exercer avant fin décembre, qui pourraient porter le contrôle de la société canadienne à 60 % du capital de Gulf Canada. – *(AFP)*

● **Hausse brutale des cours des vins d'Alsace en vrac.** – Du fait des volumes modestes de la dernière récolte et des dégâts de l'hiver laissant prévoir une future récolte faible, des achats spéculatifs ont fait monter les cours des vins d'Alsace de 15 % à 36 % selon les cépages. Le marché du vin en vrac ne représente qu'environ 5 % du marché global, mais il en détermine les cours. Pour enrayer la montée des prix, des volumes supplémentaires ont été prélevés sur le stock régulateur. La production de vin d'Alsace (840 000 hectolitres) représente 1,3 % de la production totale de vin en France. Le quart environ est exporté.

Conjoncture

● **Consommation des ménages : baisse en avril.** – La consommation des ménages en produits industriels a baissé en avril, l'indice calculé par l'INSEE indiquant une réduction de 1,6 % en un mois. En un an (avril 1985 comparé à avril 1984), la consommation augmente de 0,8 %. L'autre indice calculé par l'INSEE qui ne comprend ni l'automobile, ni la pharmacie, ni les pneumatiques, baisse de 1 % en avril et de 0,7 % en un an. Sur longue période, la baisse de la consommation des ménages en produits industriels ammorcée fin 1982 se poursuit.

● **Les prix, en avril : + 0,7 % selon la CGT.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,7 % en avril, selon l'indice de la CGT. En un an (avril 1985 comparé à avril 1984), la hausse est de 9 %. En avril, selon la CGT, les postes « culture-loisirs » et « habitation » (+ 1,1 % chacun) sont ceux qui ont le plus augmenté. Ils sont suivis par les secteurs transports-télécommunications, hygiène-santé et habillement (+ 0,8 % chacun). Le poste « alimentation » n'a, en revanche, progressé que de 0,3 %.

[L'indice provisoire calculé par l'INSEE indique également une hausse de 0,7 % pour avril.]

Étranger

COTE-D'IVOIRE

● **Production record de coton.** – La production ivoirienne de coton pour la campagne 1984-1985 a atteint le chiffre record de 205 000 tonnes contre 142 000 tonnes durant la campagne précédente, plaçant le pays en tête des producteurs de l'Afrique noire francophone, selon des chiffres rendus publics le 23 mai à Abidjan. Cette performance est attribuée au relèvement du prix d'achat du coton qui est passé de 80 F CFA à 115 F, à une pluviométrie plus abondante et à un encadrement plus rigoureux pour l'application des résultats de la recherche. La production record pose toutefois des difficultés de transformation à la Compagnie ivoirienne des textiles (CIDT) qui devra augmenter sa capacité d'égrenage. Ses six unités en activité ne permettent de ne traiter que 145 000 à 150 000 tonnes de coton par an. – *(AFP.)*

MADAGASCAR

● **Rééchelonnement de la dette extérieure.** – Les treize principaux pays créanciers de Madagascar ont accepté le principe d'un rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure malgache sur une période de onze ans, avec un délai de grâce de cinq ans. La dette extérieure de Madagascar s'élève, selon les dernières estimations, à 1,9 milliard de dollars. L'accord de principe, conclu le 22 mai à l'issue d'une réunion du Club de Paris, porte sur les paiements dus au titre des prêts garantis consentis avant le 1er juillet 1983.

Social

● **Thomson : fermeture partielle du laboratoire d'Angers, selon les syndicats.** – Les responsables de l'intersyndicale CFDT-CGC-CGT ont affirmé, le 23 mai, que Thomson Grand Public annoncerait, le 29 mai, la fermeture partielle de son laboratoire de recherches d'Angers, qui compte cent quarante-six salariés. Seule la division micro-informatique du laboratoire serait maintenue à Angers, les autres secteurs (notamment la télévision, la hi-fi et la vidéo) étant transférés au centre de recherches Thomson de Villingen, en RFA. L'opération s'effectuerait sans « licenciements secs » grâce à des mutations et des départs naturels.

● **Grève des fonctionnaires des impôts : report possible du paiement du troisième tiers.** – La grève des fonctionnaires de la direction générale des impôts pourrait entraîner pour un certain nombre de contribuables un report du 15 septembre au 15 octobre de la date de paiement du solde de l'impôt sur le revenu, estime le Syndicat national unifié des impôts (SNUI). L'action des fonctionnaires des impôts, à l'appel du SNUI, fait suite à l'annonce par le gouvernement de la suppression de mille huit cents postes de travail. Les agents qui reçoivent les déclarations d'impôts sur le revenu ne les envoient qu'avec retard aux centres régionaux d'informatique.

Transports

● **Huit Boeing pour la Chine.** – La compagnie aérienne chinoise CAAC a acheté à la firme Boeing huit appareils, soit un 747-200, deux 767-200 et cinq 737-200. Le montant du contrat dépasse 350 millions de dollars (3,3 milliards de francs). Boeing s'est engagé à sous-traiter à l'industrie aéronautique chinoise la fabrication de certaines pièces détachées. La Chine poursuit ainsi la modernisation et l'extension de sa flotte, qui reste inadaptée aux besoins, selon le directeur de la CAAC, M. Hu Yizhou. En 1984, plus d'un million de voyageurs n'ont pu obtenir de billets en raison de la pénurie de sièges d'avion. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

LA VISITE D'INDUSTRIELS FRANÇAIS A MOSCOU

L'URSS s'achemine lentement vers l'utilisation de l'ECU

De notre correspondant

Moscou. – M. Viktor Ivanov, vice-ministre du commerce extérieur, devrait se rendre dans un mois à Paris pour mettre au point la formule qui permettra de libeller en ECU les prêts consentis à l'URSS pour l'achat de biens d'équipement français. La primeur de cette information a été donnée à un groupe d'une cinquantaine de chefs d'entreprise qui étaient à Moscou les 22 et 23 mai pour une « table ronde » franco-soviétique organisée par le Crédit lyonnais.

Le problème des taux d'intérêt élevés des emprunts en francs a été souvent présenté, ces dernières années, par les Soviétiques comme un obstacle majeur à la signature de contrat avec des sociétés françaises. *« La formule retenue implique que les Soviétiques accepteraient de leurs fournisseurs français des crédits en ECU dont les taux devraient être compétitifs par rapport à ceux consentis par les fournisseurs des pays concurrents »*, a déclaré, le 23 mai, M. Jean Deflassieux, président du Crédit lyonnais.

Tout n'est pas réglé pour autant. Les Soviétiques ont une idée bien précise de ce qu'est un taux *« compétitif »* : il faut qu'il soit inférieur à 10 %. Or, aux termes du « consensus » entre les pays de l'OCDE, le taux des crédits pour les contrats à moyen terme avec l'URSS ne peut être inférieur à 12,40 % quand il y a une aide gouvernementale, ce qui est souvent le cas pour les transactions de ce genre.

Les Soviétiques s'acheminent donc vers l'utilisation officielle de l'ECU comme monnaie de compte pour les futurs contrats conclus avec la France, mais ils font – selon une pratique éprouvée – monter les enchères. Anticipant en quelque sorte la décision finale, le Crédit lyonnais et la Banque soviétique du commerce extérieur devaient signer, ce 24 mai, un mémorandum de financement portant sur 100 millions d'ECU. Il ne s'agit pas d'un crédit nouveau, mais simplement de la réévaluation de prêts consentis antérieurement et qui sont destinés au règlement des avances (de l'ordre de 15 % du total) versées lors de la signature de contrats.

La délégation des industriels français a été reçue, le 22 mai, pendant deux heures par M. Ivan Arkhipov, premier vice-président du conseil des ministres. Toutefois, les propos tenus jeudi par M. Nikolaï Komarov, premier vice-ministre du commerce extérieur, ne manquaient pas de brutalité : les entreprises françaises ne sont pas compétitives, et leurs produits pas toujours au point. Là encore, il s'agit d'une technique soviétique traditionnelle, qui consiste à secouer un peu le partenaire avant de faire éventuellement affaire avec lui.

Il était assez logique que le Crédit lyonnais, qui est le chef de file de nombreux prêts accordés dans le passé, notamment pour la construction de l'hôtel Cosmos à Moscou et du gazoduc euro-sibérien, organise une telle rencontre. La banque française a d'ailleurs la particularité de s'être installée en Russie – à Saint-Pétersbourg – dès 1878 et d'avoir ouvert un bureau de représentation à Moscou en 1972, en étant le premier établissement occidental à le faire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LES ETATS-UNIS RENFORCENT LE CONTROLE DES EXPORTATIONS DE HAUTE TECHNOLOGIE

Washington. – Le département américain du commerce a resserré les contrôles pour empêcher que des produits américains de haute technologie ne parviennent à des pays non-amis. La nouvelle réglementation, qui entrera en vigueur le 24 juillet prochain, s'applique aux détenteurs de licences de distribution : sur un total de 20 milliards de dollars d'exportations américaines de biens de haute technologie soumises à autorisation, environ 40 % bénéficient de ces licences, tandis que 60 % doivent identifier chacun des acquéreurs.

Les sociétés disposant de licences de distribution seront désormais astreintes à exercer elles-mêmes une surveillance renforcée de leurs ventes, avec notamment des contrôles de la fiabilité de leurs revendeurs et de leurs consommateurs. Ces sociétés devront également mettre en garde leurs revendeurs à l'étranger contre un certain nombre de firmes suspectées par le département du commerce de faire parvenir ces produits américains à des pays classés comme non-amis.

Une étude de l'OCDE sur l'Irlande

LES DANGERS D'UNE INDUSTRIE « A DEUX VITESSES »

Après des *« progrès considérables »* enregistrés en 1982 et 1983, le rythme du rééquilibrage de l'économie irlandaise s'est *« nettement affaibli »* en 1984, et le pays demeure *« confronté à une situation difficile »*, indiquent les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans une étude consacrée à l'Irlande qui vient d'être publiée. Ainsi le chômage touchait plus de 17 % de la population active, tandis que le déficit extérieur courant et le besoin de financement du secteur public représentaient encore respectivement près de 5 % et plus de 16 % du PNB l'an dernier.

« Un ajustement est d'autant plus indispensable », soulignent les experts, que la dette publique atteint maintenant 128 % du PNB, soit le niveau le plus élevé de la zone de l'OCDE. Aussi ces experts estiment-ils que la réduction du déficit budgétaire courant doit aller au-delà de l'objectif actuellement envisagé par les autorités irlandaises. *« Peut-être sera-t-il inévitable,* se demandent-ils, *d'opérer une réduction des transferts sociaux en termes réels. »*

Les spécialistes de l'OCDE soulignent en outre les difficultés qui résultent de l'apparition d'une industrie *« à deux vitesses »*. Les gains de production et la croissance des exportations *« sont le fait essentiellement d'un petit groupe de secteurs de pointe, alors que les industries locales traditionnelles enregistrent des résultats médiocres »*. Malgré quelques progrès, les liens entre les deux sont ténus, et les créations d'emploi, peu nombreuses chez les premiers, ont été *« largement neutralisées »* par des pertes d'effectifs dans les secondes.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 mai

La hausse reprend

C'est reparti. Stoppé vingt-quatre heures pour la liquidation générale, le mouvement de hausse a repris jeudi à la Bourse de Paris. A tout allure même, puisque, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une progression de 1,82 %. Tous les autres indices, le CAC en tête, ont battu leurs précédents records.

Le raffermissement a été à peu près général. Parmi les valeurs les plus entourées, citons pêle-mêle : CFAO, Sanofi, Avions Dassault, L'Oréal, Carrefour, CFP, Bic, CSF, Presses Cité, Moulinex et Schneider, la vedette du jour avec un gain supérieur à 20 %. Pour son entrée au RM, Eurocom a monté de 12 %. Pour tout dire, la hausse était attendue. Cette séance était la première du nouveau mois boursier et, traditionnellement, les opérateurs reprennent des positions à cette occasion. Ils ont aujourd'hui jusqu'au 20 juin pour les ajuster. Les ordres d'achats ont été nombreux, à telle enseigne, que pour éviter l'embouteillage, le début des cotations fut retardé d'un quart d'heure.

En dehors du facteur technique, notons que les liquidités restent très abondantes, si abondantes qu'un professionnel se disait à peu près sûr d'assister encore à deux liquidations gagnantes.

Le taux de l'argent placé en report à fin mai a été fixé à 9 3/4 % contre 10 7/8 %.

Dans le sillage du dollar la devise-titre a repassé la barre des 10 F pour s'échanger entre 9,98 F et 10,05 F (contre 9,80 F/9,89 F).

Peu de changement sur le prix de l'or à Londres : 316,40 dollars l'once contre 316,25 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 100 F à 95 300 F (après 95 200 F). Le napoléon a regagné 3 F à 566 F.

Le volume des transactions a diminué : 9,59 millions de francs contre 12,32 millions.

NEW-YORK

Nouveau repli

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont baissé jeudi à Wall Street. Le mouvement n'a pas été brutal mais graduel, si bien qu'à la clôture, après être repassé en dessous de la barre des 1 300 points, l'indice des industrielles s'établissait à 1 296,70 (– 7,06 points). Le bilan de la journée a donné un résultat correspondant. Sur 2 032 valeurs traitées, 926 se sont repliées, 632 ont monté et 474 n'ont pas varié.

De l'avis général, une fois de plus, le facteur technique a dominé. Mais autour du « Big Board », les professionnels assuraient que leurs clients étaient très perplexes, ne sachant trop quelle attitude prendre. Leur fallait-il réagir positivement à la désescalade des taux d'intérêt ou, au contraire, tenir compte de la faiblesse de l'expansion ?

Finalement, la réponse à cette question réside dans la capacité de l'économie à se redresser avec un loyer de l'argent moins onéreux. Et les premiers éléments d'information à ce sujet ne seront pas connus avant quelque temps. Autre sujet de préoccupation : le déficit budgétaire.

Des analystes se disaient néanmoins assez confiants dans l'avenir. Selon eux, maintenant que les « Blue Chips » ont montré ce dont elle étaient capables, ce sont les valeurs de seconde catégorie qui devraient décoller. C'est un point de vue que tous ne partageaient pas. Les échanges ont porté sur 101 millions de titres contre 101,37 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 mai	Cours du 23 mai
Alcoa	33 1/4	32 3/8
A.T.T.	23 5/8	23 1/8
Boeing	63 5/8	63 7/8
Chase Manhattan Bank	59 3/8	58 3/8
Du Pont de Nemours	58	58 1/2
Eastman Kodak	43 3/4	44
Exxon	52 3/4	53 1/4
Ford	43	42 3/4
General Electric	61 3/8	60 1/2
General Foods	65 7/8	66 1/2
General Motors	69 7/8	69 1/2
Goodyear	29 3/8	29 1/4
I.B.M.	132 5/8	131 3/8
I.T.T.	33 3/4	32 3/8
Mobil Oil	31 7/8	31 7/8
Pfizer	50 3/4	49 3/4
Schlumberger	40 1/8	39 5/8
Texaco	37 1/2	37 1/8
U.A.L. Inc.	46 1/2	46 5/8
Union Carbide	39 1/4	38 3/4
U.S. Steel	29 1/2	29 3/8
Westinghouse	35 1/8	34 1/2
Xerox Corp.	49 5/8	49 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALES DES EAUX. – Le groupe annonce pour 1984 un résultat net de 541 millions de francs contre 458,4 millions l'année précédente. La progression s'élève à 18 %. La part du groupe dans ce résultat est de 495,7 millions de francs, soit une progression de 18,8 % par rapport à 1983. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 39,9 milliards de francs contre 29,7 milliards, en tenant compte des nouvelles participations du groupe. L'activité à l'étranger représente 5,9 milliards de francs contre 4,3 milliards.

SCOA. – Le capital va être porté de 186,67 millions de francs à 279,11 millions de francs par émission à 90 F d'une action nouvelle pour deux. En outre la société lancera un emprunt obligataire de 172,29 millions de francs, portant intérêt de 9,25 % et convertible en actions (10 actions pour 1 obligation).

Au total, ces deux opérations rapporteront plus de 400 millions de francs à la société, qui pourra ainsi restaurer durablement sa capacité financière.

MANITOU. – Le bénéfice pour 1984 baisse de 64,65 % pour revenir à 7,22 millions de francs. Cette forte diminution est due, assure la société, à des efforts commerciaux exceptionnels ainsi qu'à un ensemble de charges non récurrentes (environ 7,7 millions de francs). Le dividende net est maintenu à 25 F. Il s'applique aux actions nouvelles.

UNILEVER. – Le groupe néerlandais vend une de ses filiales (Nairn) à la firme suisse Forbo. Nairn est le plus grand fabricant britannique de revêtement de sol et mural. Son chiffre d'affaires annuel s'élève à près de 400 millions de florins. La société emploie environ 2 300 personnes.

Forbo, qui a enregistré en 1984 un chiffre d'affaires de 605 millions de francs suisses, possède aux Pays-Bas une filiale comptant près de 3 000 employés.

Le rachat par Forbo de Nairn renforcera les positions des deux firmes, aussi bien au point de vue géographique qu'à celui de la nature de leurs activités.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	22 mai
Valeurs françaises	122,7
Valeurs étrangères	109

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 mai	23 mai
Indice général	223,1	226,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 mai .... 10 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 mai	24 mai
1 dollar (en yens)	251,40	251,28

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 MAI

Actions au comptant

Étrangères

SICAV 23/5

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1755	1750
Calberson	350	350
C.D.M.E.	720	705
C. Equip. Elect.	306	303
C. Occid. Forestière	163	164
Delsa	253	250
Dauphin O.T.A.	1930	1930
Elect. S. Dassault	820	820
Filipacchi	611	629
Guy Degrenne	750	750
Merlin Immobilier	344	340
Métallurg. Minière	264	270
M.M.B.	419 90	420
Navale-Delmas	435	438
Om. Gest. Fin.	301	301
Petit Bateau	330	322 20
Petrofigaz	730	729
Pochet	1752	1750
Poron	320 70	307 90
S.C.G.P.M.	316	313
Sofibus	237	239
Sovac	1050	1050

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	255	257
Borie	285	....
Cellulose du Pin	110	108 10
C.G.M.	....	....
Cochery	20	33 80 d
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	500	500
La Mure	61	....
Mic	201	....
Pronuptia	125 20	....
Ripolin	36 10	....
Roranto N.V.	128	129
S.P.R.	128 80	136
Thann et Mulhouse	98	....
Ufinex	355	....

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 375	9 441	9 100	9 750
ECU	6 844	6 841	....	....
Allemagne (100 DM)	305 190	305 130	295	310
Belgique (100 F)	15 161	15 163	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 170	270 440	260	280
Danemark (100 krd)	84 890	84 990	80	88
Norvège (100 k)	105 970	106 030	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 902	11 871	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 925	6 932	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 776	4 779	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 980	363 600	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 330	105 530	101	109
Autriche (100 sch)	43 400	43 400	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 407	5 398	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 350	5 360	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 835	6 893	6 600	7
Japon (100 yens)	3 743	3 755	3 600	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/5
Or fin (kilo en barre)	95700	95700
Or fin (en lingot)	95400	95300
Pièce française (20 fr)	563	566
Pièce française (10 fr)	395	380
Pièce suisse (20 fr)	565	550
Pièce latine (20 fr)	549	549
Souverain	690	692
Pièce de 20 dollars	3900	3860
Pièce de 10 dollars	2010	2010
Pièce de 5 dollars	1405	1405
Pièce de 50 pesos	3555	3550
Pièce de 10 florins	574	572

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur CFM 89

M. René Teulade « Face au *Monde* »

De 18 h 45 à 19 h 20 ce vendredi 24 mai M. René Teulade président de la Fédération nationale de la Mutualité française, est l'invité de l'émission « Face au *Monde* » sur CFM 89 à Paris.

CHRISTIAN VILLAIN pour CFM 89 et GUY HERZLICH pour *le Monde* animent les débats.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le congrès du FLNKS détermine la position du mouvement indépendantiste face au plan gouvernemental

Nouméa. — *Une nouvelle fois, la cohésion de la coalition indépendantiste est mise à l'épreuve.* Le troisième congrès du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), qui se réunit samedi 25 et dimanche 26 mai à Hienghène (commune dont M. Tjibaou est le maire), va être décisif : l'attitude du mouvement indépendantiste pour les trente prochains mois d'application du statut de transition décidé par le gouvernement en dépend. L'Union calédonienne (UC), parti le plus important du FLNKS, va tenter de rallier à ses thèses les autres composantes du Front. L'UC est favorable aux élections régionales, prévues en août, ainsi qu'au nouveau dispositif gouvernemental.

Les quatres composantes autres que l'UC ne rassemblent que 40 % des militants du FLNKS. Ce sont par ordre d'importance : le Palika (Parti de libération kanak), la tendance la plus dure — et la moins structurée — du mouvement. Il est à l'origine de la plupart des débordements des indépendantistes, le dernier en date étant la manifestation du 8 mai à laquelle s'était opposé le bureau politique du FLNKS : l'Union progressiste mélanésienne (UPM), dont le président est M. Edmond Nekiriaï, formation plutôt modérée, le plus souvent légaliste ; quatrième parti du FLNKS : le Front uni de libération kanak (FULK), dont le secrétaire général est M. Yann Céléné Uregei, « ministre » des affaires étrangères dans le « gouvernement provisoire de Kanaky ». Au cours de son quinzième congrès, réuni le 19 mai dernier, le FULK s'est prononcé pour un rejet total du plan du gouvernement et un boycottage des prochaines élections régionales. Enfin, cinquième élément du FLNKS : le Parti socialiste calédonien (PSC), le plus confidentiel ; ses cadres sont essentiellement d'origine européenne ; il est dirigé par M. Charles Theveniot (président), assisté par MM. Norbert Caffa et Jacques Violette.

Face à ces quatre formations peu organisées et dont l'action se résume le plus souvent à quelques slogans répétitifs, l'Union calédonienne est le parti dominant. Elle va maintenant devoir défendre la stratégie qui lui semble la meilleure pour atteindre son objectif de toujours : l'indépendance.

De notre correspondant

Premier sujet de friction pour ce troisième congrès : l'attitude à suivre dans le cadre des nouvelles institutions, et plus particulièrement le rôle à tenir dans la régionalisation du territoire. La position de l'Union calédonienne est connue : il s'agit pour elle de se servir de l'« *outil* » que constitue la régionalisation pour « *construire l'indépendance* » localement, en attendant de pouvoir le faire sur l'ensemble du territoire. En revanche, les quatre autres composantes du FLNKS estiment qu'il est hors de question de cautionner le plan gouvernemental : puisque, le 18 novembre 1984, il a été décidé de sortir des institutions, participer à la gestion régionale reviendrait à reculer.

Devant cette conviction, les dirigeants de l'Union calédonienne ne cachent pas leurs inquiétudes, « *en admettant qu'on arrive à trouver un accord au congrès sur une position commune*, remarquent-ils, « *il sera difficile de mettre en place une gestion collégiale des régions où nous serons majoritaires, si la moitié des gens sont réticents* ».

Leurs inquiétudes s'appuient notamment sur le fait que, dans plusieurs communes de la région nord, les autres composantes du Front sont parfois bien représentées : par exemple, à Pouebo, dans le nord-est de la Grande-Terre, le conseil municipal *est contrôlé par le Palika. Un* peu plus au sud, à Touho, sur la côte est, cette même faction est représentée à parité avec l'UC, tout comme à Hienghène. « *Nous allons donc dire aux autres*, explique M. Yeiwéné Yeiwéné, secrétaire général de l'UC, *que ce nouveau statut, s'il n'est pas bon, reste transitoire et surtout exploitable, et on va leur demander ce qu'ils proposent à la place...* »

Corollaire des incertitudes sur la future stratégie du FLNKS : l'avenir du « gouvernement provisoire de Kanaky ». L'Union calédonienne, qui en a été l'instigatrice, est favorable à sa dissolution. « *Nous avions fixé comme date-butoir pour le gouvernement provisoire le 30 juin 1985, en espérant que d'ici là le statut Lemoine aurait disparu. Aujourd'hui, nous estimons avoir atteint cet objectif.* »

« *Pas d'accord*, répondent en chœur les autres formations, *ce gouvernement provisoire avait un sens politique, maintenons-le.* » L'Union calédonienne espère mettre tout le monde d'accord en invoquant l'argument financier. « *Le gouvernement de Kanaky tourne entièrement sur des fonds UC*, remarquent ses cadres, *et, avec 60 % des militants du FLNKS, on finance le mouvement à plus de 90 %. Maintenant, nous estimons qu'il serait temps d'affecter cet argent ailleurs.* » Les collaborateurs de M. Tjibaou ont l'intention de lancer une radio locale ainsi qu'un quotidien et ne veulent pas dilapider leurs maigres ressources dans une institution symbolique.

Autre point de discorde entre l'UC et les autres partis du FLNKS : la conduite à tenir le 8 juin prochain. Le bureau politique de la coalition avait, le 7 mai au soir, promis pour cette date une mobilisation massive des troupes canaques qui devaient déferler sur « Nouméa la Blanche ». Mais, depuis les graves incidents du 8 mai, les modérés se refusent à « envoyer les gens à l'abattoir ».

L'ensemble du FLNKS n'entend pas pour autant reculer. « *Il ne faut pas une seconde que les Caldoches croient qu'ils ont gagné*, disent les membres du bureau politique, *que Nouméa est désormais un sanctuaire parce qu'ils nous ont mis des balles plein la gueule...* » D'où la nécessité d'une action que l'on voudrait le moins dangereuse possible, tout en étant révélatrice de la détermination des indépendantistes.

Le congrès cherchera peut-être une autre solution susceptible de rallier la majorité de la coalition ; mais, encore une fois, dans les rangs de l'UC, on craint, en invoquant le précédent du 8 mai, qu'un éventuel accord ne soit pas suivi d'effets. Car, à l'incertitude du contenu des motions qui seront adoptées lors de ce troisième congrès, s'ajoutent celles sur leur application. Aussi, à l'Union calédonienne, on insiste sur la nécessité de « *créer l'unité* » entre les partis mais, surtout, de « *faire ce que l'on dit* », comme l'a rappelé M. Tjibaou.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Mme GEORGINA DUFOIX invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui exerce également les fonctions de porte-parole du gouvernement, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 26 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

Mme Dufoix est conseiller municipal socialiste de Nîmes, dont le maire est M. Bousquet (RPR), et elle ne s'était pas représentée aux élections cantonales de 1985. Elle sera interrogée en direct de Nîmes par André Passeron et Guy Herzlich, du *Monde*, et par Paul-Jacques Truffaut et Jeanine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

En Iran

EXPULSION DU CORRESPONDANT DE L'AGENCE REUTER

Téhéran (*AFP*). — Le correspondant de l'agence Reuter à Téhéran, M. Trevor Wood, a quitté l'Iran jeudi 23 mai après que le ministre iranien de l'orientation islamique lui eut notifié qu'il était expulsé et avait quarante-huit heures pour sortir du pays.

Selon un responsable de ce ministère, cité par l'agence Irna, ce journaliste britannique avait envoyé des « *reportages faux ou tendancieux* ». « *Il avait été averti à plusieurs reprises et, devant son manque d'attention à l'égard de nos avertissements, nous avons décidé de l'expulser* », a-t-il ajouté.

« *Il y a quelque temps, nous avions décidé de l'expulser, mais à la suite de l'intervention du rédacteur en chef Moyen-Orient de Reuter, nous avions décidé de lui donner une chance de corriger son travail* », a poursuivi cet officiel iranien.

Seuls quelques journalistes étrangers sont autorisés à couvrir en permanence les événements iraniens : les représentants à l'agence italienne Ansa et de l'AFP pour la presse occidentale, celui de l'agence yougoslave Tanjug, quelques journalistes japonais et des correspondants d'agences de pays du tiers-monde, la Chine, la Syrie et la Libye.

NOUVELLES BRÈVES

● *Démantèlement d'un réseau « terroriste » palestinien.* — Les forces de sécurité israéliennes ont démantelé récemment un réseau « *terroriste* » en Cisjordanie occupée et procédé à l'arrestation d'une trentaine de membres de ce réseau affiliés au Front populaire de libération de la Palestine, a annoncé vendredi 24 mai un porte-parole militaire israélien à Jérusalem. Les membres de ce réseau sont accusés d'être responsables de plusieurs opérations menées dans la région de Ramallah (nord de la Cisjordanie), et, notamment, le meurtre du soldat israélien Aharon Avidar à El Bireh, le 4 février dernier. A la suite de ces arrestations, cinq maisons de « *terroristes* » ont été détruites dans la nuit de jeudi à vendredi dans les villages de Tsafrah et de Beit-our-El-Tahta, dans la région de Ramallah. — (*AFP.*)

● *Reprise des négociations MBFR.* — Les négociations sur les réductions de forces classiques en Europe centrale entre les pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie ont repris à Vienne, jeudi 23 mai, après une interruption de plusieurs semaines. Les participants sont soumis à une « *étude attentive* » la proposition faite le 14 février dernier par l'URSS, prévoyant une réduction de vingt mille et treize mille soldats respectivement des forces soviétiques et américaines pendant la première année suivant la signature d'un accord, ainsi que la mise en place de trois ou quatre points d'observation de part et d'autre pour vérifier cette réduction. Selon un porte-parole américain, ces propositions restent « inadéquates » dans le domaine du contrôle. — (*AFP.*)

● *Un démenti du Quai d'Orsay.* — Le porte-parole du ministère des relations extérieures a démenti catégoriquement, ce vendredi 24 mai, que M. Roland Dumas ait eu récemment, à Moscou, une conversation « en grand secret » avec M. Gorbatchev à propos du sort des chrétiens du Liban. C'est *le Figaro Magazine*, daté du 24 mai, qui avait fait état d'une telle « conversation » sans en donner la date. Pour le Quai d'Orsay il s'agit d'« *une information mensongère et grotesque* ».

● *La rencontre Kohl-Mitterrand.* — La rencontre entre le président Mitterrand et le chancelier Kohl, mardi prochain 28 mai, se déroulera à Constance, dans le sud de la République fédérale d'Allemagne, a-t-on annoncé ce vendredi à l'Elysée. Ce tête-à-tête doit permettre, avant le prochain Conseil européen de Milan, fin juin, de ressouder l'axe Paris-Bonn, mis à mal au cours du sommet des pays industrialisés au début du mois.

Sur le vif

SOS rire

Ils ont un nouveau slogan à SOS Amitié : rire c'est vivre. Moi, quand j'ai vu ça, je me suis dit : c'est un truc pour toi. Tu pourrais essayer de faire rigoler les mecs avant qu'ils se flinguent, qu'ils se jettent ou qu'ils se noient. Je me suis pointée rue du Havre et je leur ai demandé s'il y avait encore de la place dans les cabines pour répondre aux appels des gens. Ils m'ont dit :

— Plus tellement. On est déjà deux mille trois cents écoutants à Paris et en province.

— Moi, ce serait plutôt sur Paris. C'est quoi les horaires ?

— Ça dépend. Ça tourne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dimanches et jours de fête, donc ça varie forcément. Il faut prendre son quart. Et tenir jusqu'à la relève.

— Il y a beaucoup de travail ?

— De plus en plus. On a eu cinq cent quarante mille appels l'an dernier.

— Eh ben, dites donc ! C'est quoi qui ne va pas d'habitude ?

— Ils sont seuls, ils sont malades, ils sont déprimés, ils n'ont pas de logement, pas de boulot, pas d'argent, ils sont drogués, ils ne veulent plus de leur partenaire, ils n'ont plus de partenaire, ils vous veulent pour partenaire, ils...

— Attends, attends, ça veut dire quoi, ça ? Comment ils font ?

— Ils le font au téléphone. Ils raccrochent quand ils entendent une voix d'homme, ils rappellent jusqu'à ce qu'ils tombent sur une femme et ils fantasment, ils... Vous voyez ce que je veux dire ?

— Ouais, ouais, très bien. Ça, ça me plairait assez. On peut se spécialiser ?

— Non, désolé. Il faut être capable de répondre à toutes les demandes. Souvent, d'ailleurs, on se tait. Eux aussi.

— Ce serait le moment de placer mon histoire drôle, non ?

— Pas question. Il faut savoir écouter leur silence. Vous ne vous rendez pas compte. Il s'agit souvent d'un désespéré. Un suicidant.

— Et, généralement, il téléphone quand, le suicidant ?

— Parfois quand il est encore tout juste temps de l'inciter à vomir, ou à ramper jusqu'à la porte s'il a ouvert le robinet du gaz, ou à fermer la fenêtre s'il habite au sixième étage.

— Bon, ben, alors, quand je lui demande, moi, quelle est la différence entre un Arabe écrasé et un chien écrasé ?

— Pourquoi vous voulez lui demander ça ?

— Moi, je ne veux rien, c'est vous : rire, c'est vivre.

— Et elle est rigolotte la différence ?

— Ouais, encore assez. Si c'est un chien, on voit la trace des freins.

CLAUDE SARRAUTE.

Usinor signe un contrat de 4 milliards de francs avec l'URSS

De notre correspondant

Moscou. — Usinor vient de conclure un des plus importants accords de fourniture de produits sidérurgiques passés ces dernières années par l'URSS. M. René Loubert, président d'Usinor, a signé, ce vendredi 24 mai, à Moscou, un document portant sur la livraison, chaque année, en 1986 et 1987, de 1,2 million de tonnes de produits sidérurgiques pour une valeur de 4 milliards de francs (1). Il s'agit notamment de plaques, de bobines et de tubes métalliques.

L'aboutissement d'un tel contrat constitue une surprise. Les centrales d'achats soviétiques n'ont pas, en effet, l'habitude de procéder à des commandes importantes alors que s'achève un plan quinquennal. Le XIe Plan se termine précisément le 31 décembre prochain.

Ce contrat, après ceux obtenus il y a quelques semaines pour les usines de traitement de gaz de Tenguiz et d'Astrakhan-II, illustre en tout cas la reprise des grandes commandes de biens d'équipement français par les Soviétiques. On peu interpréter ce renouveau, après le creux très net enregistré ces trois dernières années, comme le résultat à la fois d'un certain « réchauffement » politique dans les relations entre Paris et Moscou, et comme la conséquence des travaux, dans la capitale française, de la grande commission économique franco-soviétique.

D. D.

(1) Il s'agit de tôles d'acier et de tubes, notamment des tubes de gros diamètre.

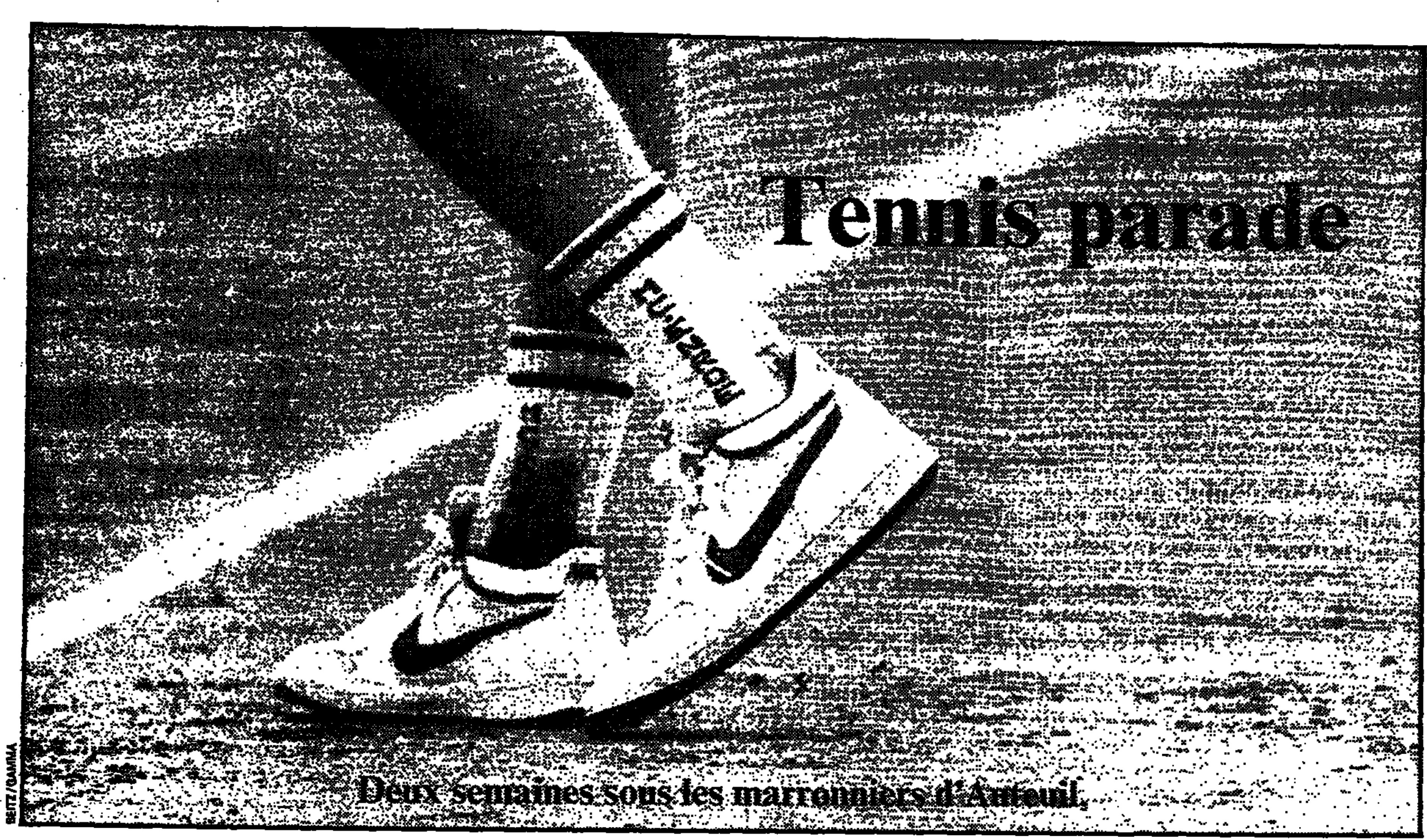
Le numéro du « Monde » daté 24 mai 1985 a été tiré à 444 334 exemplaires







هكذا من الأصل



Deux semaines sous les marronniers d'Auteuil

BEITZ/GAMMA

AVOIR son nom écrit à la pointe Bic dans un gros cahier à spirales bleues : voilà quelle sera la préoccupation de nombreuses « personnalités » entre le 27 mai et le 9 juin prochain. C'est dans ce gros cahier que Régine Tourres, l'assistante de Philippe Chatrier, président des fédérations française et internationale de tennis, consigne méticuleusement la liste des invités qui pourront trôner dans la tribune d'honneur du stade Roland-Garros pendant les Internationaux de France 1985.

Depuis dix ans, souriante et efficace, elle fait office de saint Pierre à la porte de ce petit paradis, suspendu juste dans l'alignement du central des Mousquetaires : « *Ces dernières années, il y a de plus en plus de gens qui cherchent à se faire inviter. Certains menacent, d'autres proposent carrément de payer. Certains m'appellent même la nuit chez moi. Au début, je trouvais ça amusant. L'an dernier, c'est devenu infernal. Il a fallu refuser à plus de trois cents personnes. Et Philippe – les gens ne disent jamais M. Chatrier – se découvre à cette époque des amis insoupçonnés.* »

C'est qu'il n'y a pas plus de deux cent cinquante fauteuils et une cinquantaine de places sur les marches dans ce « saint des saints ». Une fois que les quelque cent quatre-vingts dirigeants fédéraux y ont été installés, aux côtés des anciens champions français et étrangers, des dirigeants internationaux et des représentants de la mairie de Paris (qui a permis l'agrandissement du stade en 1984), *il ne reste plus qu'une quarantaine de sièges pour les vedettes du « show-biz », les ambassadeurs des pays des joueurs en lice et les hommes politiques de premier plan. « Les cartons sont numérotés ; chaque invité a une place qui lui est attribuée en fonction du protocole »*, précise Régine Tourres.

Microcosme mondain

Pourtant, cela n'arrête pas les resquilleurs. « *Une fois, une dame s'était fait annoncer comme la femme du maire de Paris. Heureusement, nous connaissions la vraie, et nous avons pu la refouler. Mais les risques existent avec les épouses ou les fils de personnalités politiques moins connues.* » Pour barrer la route aux éventuels resquilleurs, deux contrôleurs montent la garde à l'entrée de cette tribune, six hôtesses se chargent ensuite de placer les invités triés sur le volet. Le champion 1946, Marcel Bernard, fait office de grand chambellan, et Françoise Corre, une ancienne joueuse, veille à la bonne distribution des casques coloniaux en paille et des coussins, ainsi qu'à l'approvisionnement du buffet, désormais ouvert seulement deux fois par jour pour éviter quelques intempérances déplacées en ce haut lieu du sport.

Bref, cette tribune présidentielle est, pendant la quinzaine de la terre battue, un microcosme mondain, comme le Festival de Cannes quelques jours auparavant. Il faut y être vu à telle place et tel jour pour se situer sur l'échelle de la renommée. Pour la majorité des amoureux de la petite balle, il s'agit plus simplement de pouvoir franchir les grilles. L'exercice n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Il ne suffit pas de sortir son carnet de chèques pour réussir.

L'agrandissement du stade, par-delà l'avenue Suzanne-Lenglen, a permis en 1984 à plus de deux cent soixante-dix mille spectateurs de passer un moment sous les marronniers en fleur de la porte d'Auteuil. Ce record devrait être cette année une nouvelle fois battu sans que le confort en pâtisse : de nouveaux gradins ont été installés le long des courts 12, 14 et 16, où des parties importantes doivent être programmées pour décongestionner les abords du central et du n° 1. Toutefois, les amateurs négligents qui n'ont pas réservé leur place (de 18 à 165 F) au moins trois mois à l'avance auront, comme toujours, à *recourir à des expédients pour* franchir les contrôles. Queues matinales (et souvent frustrantes) aux guichets ; achats de billets numérotés revendus à la porte 13, en fin d'après-midi, par les gens qui ont quitté les lieux avant la fin de la journée (le bénéfice est reversé à une œuvre de *charité) ; voire le marché noir*...

Mais il ne faut plus compter sauter par-dessus les grilles. Même notre ami (*le Monde* daté 3-4 juin 1984) qui avait pris et tenu le pari d'entrer l'an dernier dans le stade tous les jours sans *bourse délier, aura du mal* cette année à rééditer cette « performance ». *Les deux cent cinquante* contrôleurs ont des consignes très sévères.

Traditions

A vrai dire, depuis que les *nurses de Neuilly et du seizième* arrondissement ne tricotent plus sur les gradins pendant *la finale*, tout cela n'est plus qu'un folklore « franchouillard » propre aux Internationaux de la terre battue ; comme le gazon de Wimbledon a ses fraises à la crème, et le ciment de Flushing Meadow ses hamburgers. Ainsi plusieurs traditions sont bien établies. Les enfants de *moins de sept ans* entrent sans payer ; une consigne et une infirmerie se trouvent *sous les gradins* du court n° 1. Le bureau de poste est sous *la tribune B du central*. Des coussins – 30 F – peuvent rendre agréable la station assise.

Les grilles du stade ouvrent à 10 heures le matin, et les parties commencent à 11 heures. La garderie d'enfants reste fermée, car les *parents ont eu tendance* à y abandonner leur progéniture. Les loges (quatre places), convoitées par au moins deux cents sociétés pour leur relations publiques, sont réservées pour trois ans moyennant 75 000 F. Des navettes AVIS *assurent le transport entre* les parkings de la porte d'Auteuil et *le stade. Les objets trouvés sont* déposés et réclamés à la porte 13, sous le central ; des panneaux électroniques Decaux indiquent l'évolution du score des parties le *long des allées. Cent cinquante* ramasseurs de balles sont sélectionnés et entraînés pendant *les* deux mois précédant le tournoi. Quatre-vingt-trois stands donnent une idée complète des activités sportives et commerciales du tennis. Seize commanditaires, *les* mêmes qu'en 1984, occupent les tentes du *village des relations* publiques, approvisionné et abreuvé par Potel et Chabot. Un artiste de la galerie Maeght signe l'affiche officielle...

Rites immuables ? Certains sont très récents. D'autres seront modifiés dès l'année prochaine, car, pour ne pas vieillir, le stade des Mousquetaires change sans *arrêt. Il se passe toujours quelque* chose de nouveau à Roland-Garros, et le tournoi 85, dominé par les grues du chantier pour la construction du centre national d'entraînement, n'y échappe pas. Finie, par exemple, la valse des *dollars : désormais, les joueurs ne* peuvent pas tirer plus de 55 000 F (*montant du prix pour un concurrent* atteignant le troisième tour) aux guichets de la *BNP* installés dans l'enceinte. Sécurité oblige. Le reste est débloqué dans une succursale voisine. Les spectateurs sont, eux, assurés contre la pluie qui épargne rarement la quinzaine. S'il ne peut y avoir *plus d'une heure de jeu*, le prix du billet (composté dans le stade) est remboursé dans les agences de l'UAP au cours des trente jours suivants.

Un sigle jaune et vert

La cuisine rapide à la française *remplace les plateaux repas* réservés au public sous le court n° 1. *Au menu : des quiches et des* pizzas, des crêpes au jambon (20 F), des beignets (10 F). Douze autres points de restauration proposent des sandwiches (baptisés pour la circonstance « lob », « set », « smash ») au *prix de 20 F. Le cabinet CCV* (Création et coordination *visuelles) a lancé un sigle Roland-*Garros, jaune et vert, qu'on retrouve sur des flacons d'eau de toilette, des badges et des vêtements (comme à Wimbledon et à Flushing Meadow), en vente dans les quatre boutiques de Roland-Garros ! De grandes poubelles remplacent les boîtes cylindriques rappelant des balles de *tennis*, pour faciliter l'évacuation quotidienne de 500 mètres cubes de déchets. Enfin, treize gardiens et quatre chiens veillent sur le stade pour décourager les « rats » de tournoi, alléchés par le matériel électronique disséminé dans le stade.

Voilà, une fois encore, tout ce qui va être le cadre et l'accessoire à l'affrontement des monstres *sacrés des courts : les McEnroe*, Lendl, Connors, Wilander, Noah ; aux adieux du roumain Ilie Nastase ; à l'ascension de l'Allemand Boris Becker et de l'Argentine Gabriella Sabatini ; au retour de l'Australien Peter McNamara et de *l'Américaine Andrea Jeager*...

Voilà, une fois encore, tout ce qui va justifier la mobilisation, *pendant deux semaines*, de six cents journalistes, trois cent onze arbitres, deux cent vingt serveurs de restaurant, quarante-cinq chauffeurs et autant d'hôtesses ; quarante marqueurs de score, trente-cinq cuisiniers, vingt-cinq commissaires, cinq interprètes...

Jusqu'à l'apothéose des finales, que les Américains de la côte est pourront suivre en direct sur la chaîne NBC en prenant leur *breakfast. Les téléspectateurs* français pourront, eux, regarder le tennis jusqu'à l'indigestion : TF 1 en a programmé quatre-vingt-deux heures.

ALAIN GIRAUDO.



LIRE



Supplément au numéro 12540.
Ne peut être vendu séparément. Samedi 25 mai 1985.

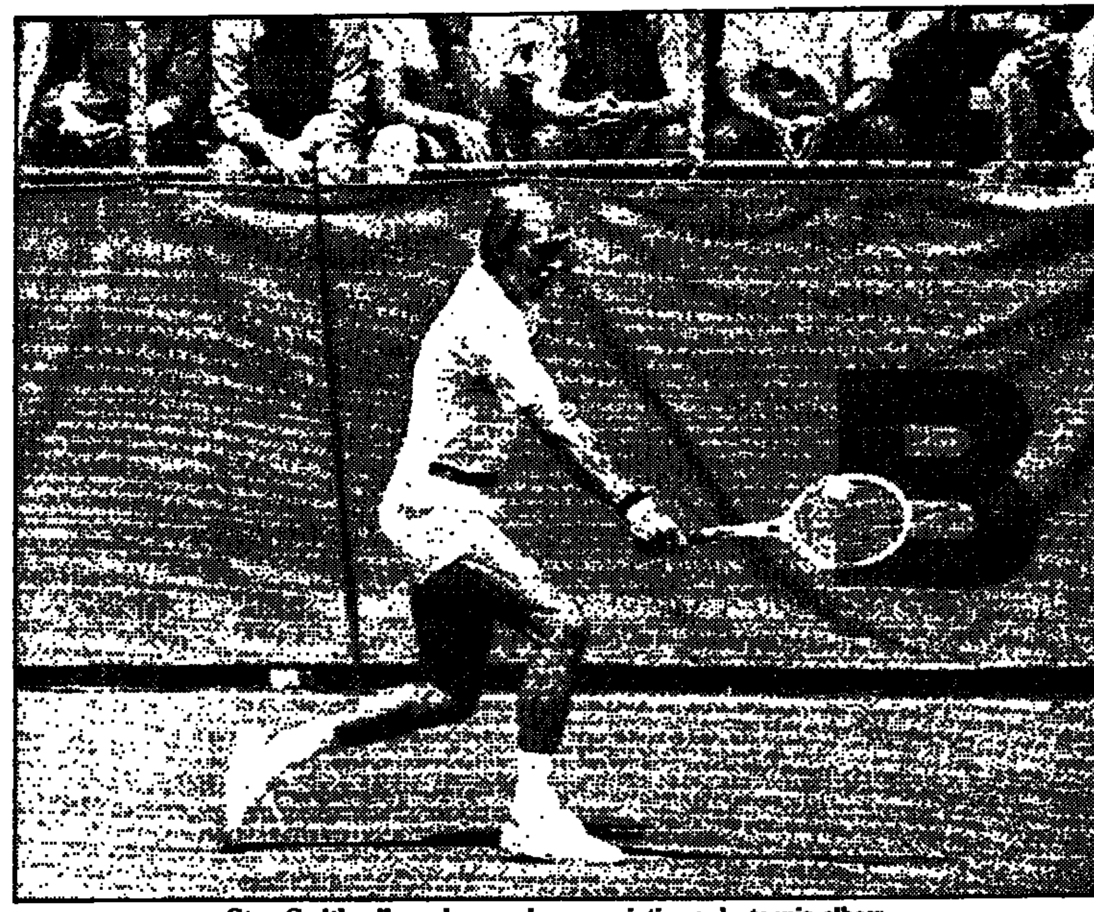
« ALLO ! »

L'opération *« Allô-tennis »* qui avait été montée en 1984 pendant les Internationaux de Roland-Garros par la revue de la Fédération de tennis et la société Phone-Marketing a connu un grand succès : quinze mille appels par jour.

Elle est donc renouvelée cette année avec quatre-vingt-seize lignes branchées sur le (1) 554-97-77 qui donneront, demi-heure par demi-heure, le résultat des matches en cours, le programme des parties et les places disponibles. A partir du 26 mai, tous les jours pendant deux semaines de 12 heures à 21 heures.

Inflammations sur le court

Trois « médecins » contre la douleur.



Stan Smith : l'une des nombreuses victimes du tennis-elbow.

« DIMANCHE 9 juin 1985, stade Roland-Garros : alors qu'il mène par deux sets à zéro et deux jeux à un dans le troisième set, John Mc Enroe abandonne la finale des Internationaux de France, victime d'un tennis-elbow. Décidément, il est dit que le champion américain ne gagnera jamais Roland-Garros. »

Science-fiction ? A coup sûr. Pour la bonne et simple raison qu'il est rarissime de voir un grand joueur souffrir de tennis-elbow. En revanche, un tiers d'entre vous, d'entre nous, les obscurs, les sans-grades, les besogneux du fond de court, souffriront au moins une fois dans leur vie de cette tendinite du coude. Un mal vieux comme le tennis puisque, déjà en 1890, des gentlemen anglais, alors tout de blanc vêtus, parlaient de *« lawn-tennis-elbow »*.

Les progrès de la médecine aidant, les choses se sont précisées, et si, d'aventure, vous voulez faire très chic sur un court de tennis ou sur les gradins de Roland-Garros, parlez de *« back-hand tennis-elbow »* ou de *« fore-hand tennis-elbow »*. Traduction française : dans le premier cas, il s'agit d'une tendinite déclenchée par le revers, qui, anatomiquement, se manifeste par une épicondilyte (c'est-à-dire une inflammation des tendons des muscles extenseurs et supinateurs du poignet et de la main) ; dans le deuxième cas, plus rare, la tendinite est déclenchée par le coup droit. On parle alors d'épitrochléite (c'est-à-dire une inflammation des tendons des muscles de la flexion-pronation de la main).

Pour les non-initiés, un tennis-elbow, ça fait mal. Une douleur qui se situe au niveau du coude, qui irradie vers l'avant-bras, le bras et l'épaule, et qui est déclenchée par des mouvements de préhension et de torsion.

Dans la majorité des cas, c'est une technique défectueuse du revers ou du coup droit qui est à l'origine du mal. Ce qui fait dire au docteur Jean-Pierre Cousteau, médecin des équipes de France de tennis, que *« le premier médecin du tennis-elbow, c'est le professeur de tennis »*. Très souvent, c'est parce que l'on est en déséquilibre au moment de la frappe et que l'on centre mal sa balle que, petit à petit, on est gagné par cette tendinite d'usure. Pour vous en convaincre, regardez McEnroe, sa manière de préparer son revers, son geste coulé et ample. Maintenant regardez votre partenaire, son revers joué coude en avant, ce mouvement écourté et saccadé, ces balles mal centrées sources de tant de vibrations inutiles au niveau de l'avant-bras et du coude...

Un vendeur de bon conseil

Autre *« médecin du tennis-elbow »*, le vendeur de raquettes, cet érudit qui saura vous conseiller une raquette pas trop lourde, sans poids en tête, un cordage pas trop tendu, un manche — dans le jargon, on parle de *« grip »* — ni trop gros ni trop mince. N'est pas Borg qui veut, et le fait d'avoir un cordage hypertendu n'y changera rien. Bien au contraire.

Un détail qui n'est pas sans importance : si le matériau même de la raquette ne semble pas avoir une très grande importance — encore que plus ce dernier est souple, plus le risque de tennis-elbow semble faible, — la superficie du tamis mérite, en revanche, plus de considérations. En effet, plus le tamis est grand, mieux sont centrées les balles et moins le risque de tendinite est élevé. Comme le dit Jean-Pierre Cousteau, *« le vendeur de raquettes doit être au tennis ce que le vrai libraire est à la littérature »*. Un homme de bon conseil, un spécialiste au sens vrai du terme et non un de ces marchands d'articles de sport pour qui seule compte la marge bénéficiaire.

Et si, en dépit de ces conseils, survenait tout de même un tennis-elbow ? Outre la mise au repos de l'articulation — indispensable, — le traitement repose sur la prise d'anti-inflammatoires, éventuellement associés à de la glace et à des bracelets ou appareillages divers de l'avant-bras. Sans compter, bien entendu, tout ce qui est acupuncture, mésothérapie, électrothérapie, laser et... ultrasons (*cf.* encadré).

Sous traitement, l'évolution pourra aussi bien être favorable en une quinzaine de jours que se prolonger interminablement pendant plusieurs mois.

C'est pourquoi, répétons-le, le meilleur traitement du tennis-elbow est préventif. Ainsi que l'écrit le docteur Cousteau (1), *« 90 % des tennis-elbow survenant chez des joueurs à la technique défectueuse et/ou à la suite d'un changement de raquette, la première thérapeutique, de loin la plus importante statistiquement, ne relève donc pas de la médecine mais d'un changement de raquette et de technique (revers à deux mains, leçons de tennis) »*. Autres moyens d'éviter une récidive : muscler l'avant-bras, s'échauffer avant le match, éviter à froid le geste douloureux, les frappes vigoureuses, les volées et les reprises de balles hors limite, le jeu avec des balles lourdes, usées ou dépareillées.

FRANCK NOUCHI.

(1) *Dans la Revue du praticien*, numéro de février 1985 consacré à la pathologie du sport.

L'efficacité des ultrasons

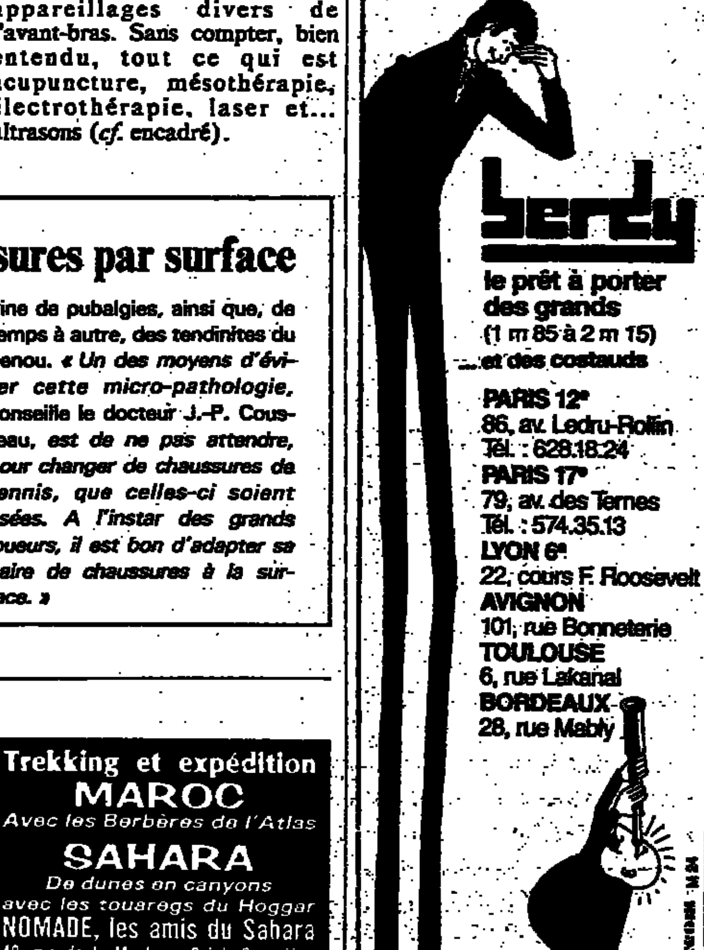
C'est le très sérieux *British Medical Journal of Medicine* qui l'affirme : les ultrasons sont efficaces dans le traitement du *tennis-elbow*. A raison de douze séances d'ultrasons pulsés de cinq à dix minutes chacune, trente-huit joueurs ont vu leur pathologie s'améliorer assez rapidement dans 63 % des cas. A noter, soulignent les auteurs de l'étude, que plus les ultrasons sont administrés précocement, plus leur efficacité est grande.

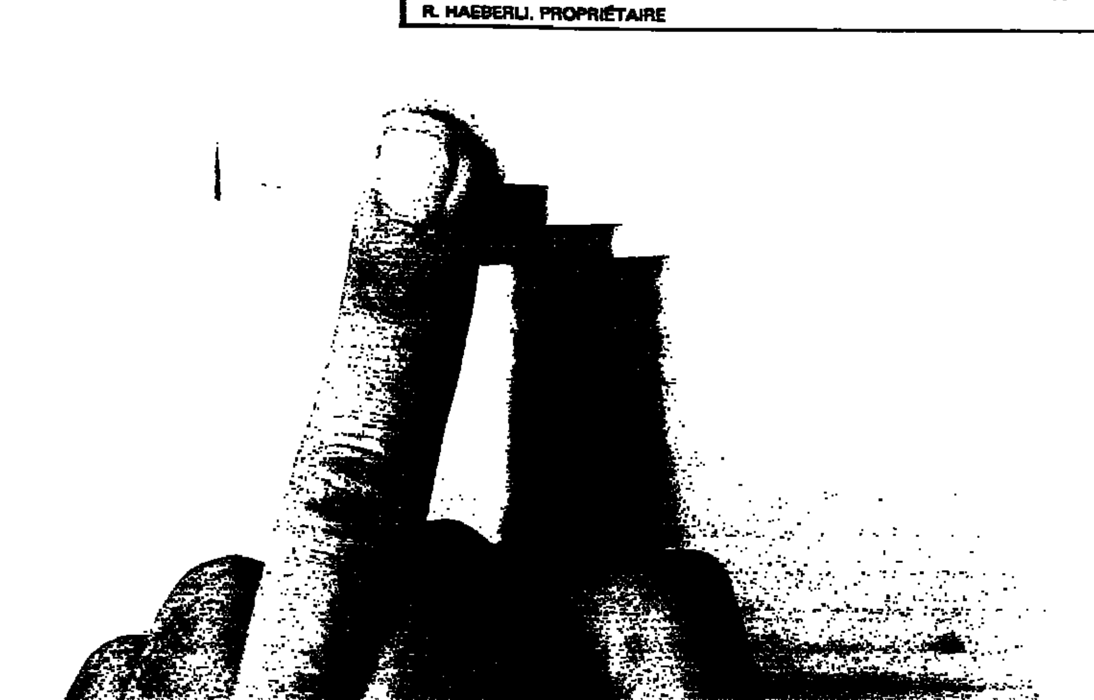
Une paire de chaussures par surface

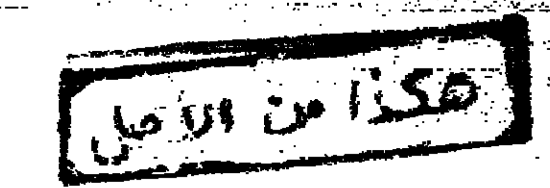
A la différence du football ou du ski, le tennis est un sport où la traumatologie directe n'existe pas. On n'y voit donc pratiquement jamais de méchantes entorses.

En revanche, et ceci est lié à la généralisation des courts en dur, les médecins du sport commencent à voir apparaître toutes sortes de petites affections dorso-lombaires, à l'origine de pubalgies, ainsi que, de temps à autre, des tendinites du genou. *« Un des moyens d'éviter cette micro-pathologie,* conseille le docteur J.-P. Cousteau, *est de ne pas attendre, pour changer de chaussures de tennis, que celles-ci soient usées. A l'instar des grands joueurs, il est bon d'adapter sa paire de chaussures à la surface. »*









هكذا من الأصل

Raquettes aux tamis

Les fibres s'imposent aux cadres.

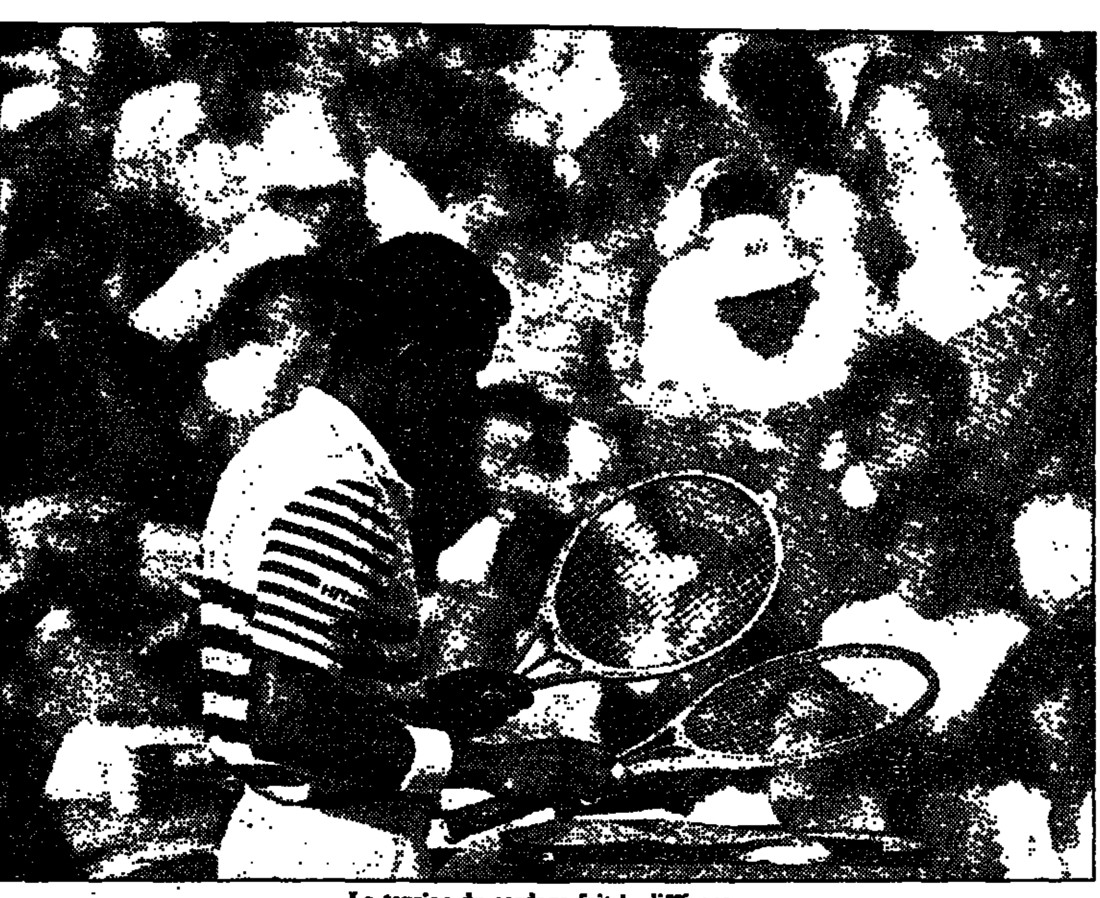
MAUVAISE affaire pour une firme de Taiwan, la société Cunnan, qui fabrique plus de 40 % des cadres de raquettes de tennis, a perdu le contrat avec la société Prince, numéro un des grands tamis.

Bonne affaire pour les joueurs : pour faire tourner ses usines, Cunnan a été forcée d'améliorer la qualité de ses produits et de proposer des prix encore plus compétitifs. Cette guerre des tarifs oblige les autres fabricants à freiner eux aussi leur hausse de tarifs.

Les quelque trois millions de pratiquants français ne devraient donc pas avoir trop à redouter en 1985 l'inflation, qui a sans doute été la principale cause de la stagnation des ventes en 1984 : 1,2 million de cadres ont été vendus l'an passé dans l'Hexagone, dont 80 % en fibre, 15 % en métal et toujours 5 % en bois.

Trente-huit modèles sélectionnés

Les moyens tamis (+ 15 à 35 % de surface cordée) ont intéressé 70 % de la clientèle (contre 80 % l'année précédente), les grands tamis (+ 50 % de surface cordée) 15 % et les tamis traditionnels sont remontés de 5 % à 15 % des achats. Pour faciliter le choix parmi les très nombreux modèles proposés à la clientèle, la FNAC a procédé pour la troisième année consécutive à des tests qui ont été effectués par une quarantaine de joueurs comprenant d'anciens champions, des journalistes spécialisés et des professeurs de tennis. Ils ont jugé souplesse, rigidité, vibrations, contrôle de balle, maniabilité, volée, service, rendement et confort de cent quatre modèles en fibre et en métal. Ils n'en ont finalement retenu que trente-huit. Le « déchet » a été beaucoup plus important que l'année dernière où quatre-vingt-huit raquettes avaient été au bout de la sélection. Les principales victimes ont été les produits Lacoste et Adidas, qui disparaissent complètement des résultats, alors que la GTX-Pro Lendl et la GTM Graphite avaient obtenu de bonnes notes l'an passé : l'application stricte des spécifications du constructeur pour la tension du cordage en est peut-être la cause. En revanche Head, dont la Comfort avait été la championne 1984, reste bien placé avec sa Tournament II en métal qui s'avère être la meilleure pour le rapport souplesse-rigidité et ses Director II et Pro Mid + en fibre qui ont de bons résultats dans tous les domaines.


KALVAR/MAGNUM

La tension du cordage fait la différence.

Vainqueurs : les intermédiaires

Mais les vainqueurs toutes catégories de ces tests sont les nouveaux moyens tamis de Prince. L'inventeur américain du grand tamis a bien senti le vent venu d'Europe et manifestement réussi son entrée sur ce marché : la Pro-Graphite et la Graphite, dont les surfaces cordées sont augmentées de 35 %, ont totalement séduit les testeurs.

Le Belge Donnay, qui s'essoufflait avec la Borg-Pro, a également rattrapé son retard dans le domaine des moyens tamis avec la Pro 25, la GTV 35 et surtout la Lady 25 L qui ont obtenu des notes très satisfaisantes.

Les F 200 et F 250 (+ 25 %) de Rossignol ont conservé leurs bonnes notes de l'année passée, tout comme les nouveaux modèles de Kennex (Copper Ace), du Coq sportif (TS 30), de Wilson (Pro Staff Mid) et de Dunlop (Max 200 G).

Les qualités des cadres des nouveaux fabricants ont également retenu l'attention des testeurs : la Mid 25 de Major, la Carbo-Graph Mid de Nava, la R 22 de Yonex et la Tradit-Pro de Wimbledon sont nettement au-dessus de la moyenne. Ancien spécialiste français des raquettes en bois, Gauthier a, lui, vu consacrer son passage aux fibres et aux moyens tamis par la reconnaissance des bonnes performances des modèles G 1 et G 3.

« Les meilleures raquettes n'offrent pas de différences très importantes », précise la FNAC. Explication : *« L'évolution des technologies, qui est le fait de toutes les marques en présence, entraîne parallèlement un nivellement de la qualité des produits proposés. »*

La FNAC s'est également intéressée à trente-deux raquettes proposées aux jeunes de huit à douze ans. Il ressort de ce test que les meilleurs modèles sont les Dunlop X 10, McEnroe 610 et XLT 15, les Adidas Sirocco et Lendl, la Head Winner, la Lacoste Junior alu et la Prince Junior.

A. G.

Atout stages

Les « chiffres » du tennis restent excellents, en dépit de toutes les « prévisions catastrophe ». On compte aujourd'hui en France environ trois millions de joueurs, dont 1,3 million sont affiliés à la fédération nationale (FFT). Ils représentent un « marché » évalué à 2,3 milliards de francs, qui représentent 1,6 million de raquettes, 1,5 million de boîtes de balles et quelque 400 millions de francs d'équipements vestimentaires. Les stages (entre 1 000 F et 2 000 F par semaine), qui sont la meilleure façon de progresser, attirent, eux, de plus en plus d'adeptes.

Les « classiques » du genre pour des vacances sportives sont animées par :

● **PIERRE BARTHÈS** (Le Cap-d'Agde ; Val-Thorens ; Port-El-Kantaoui, en Tunisie ; Agadir, au Maroc). Renseignements : (67) 27-00-06 et agences Jet Tours.

● **GEORGES DENIAU** (Nîmes ; Flaine). Renseignements : SEPAP-Loisirs, (1) 261-55.17.

● **GILLES MORETTON** (Val-d'Isère). Renseignements : (79) 06-03-49.

● **PATRICE DOMINGUEZ** (La Baule ; Les Contamines ; Deauville). Renseignements : (1) 359-00-18.

● **CHRISTOPHE ROGER-VASSELIN** (Saint-Tropez). Renseignements : (94) 97-36-39.

● **LENNART BERGELIN** (Branville). Renseignements : (31) 79-10-94.

● **PATRICE HAGELAUER** (Sophia - Antipolis). Renseignements : (93) 65-26-65.

● **YVES BROSSARD** (Risoul). Renseignements : (1) 704-58-58.

Il est également possible de marier tennis et informatique du 15 au 22 juin à Sainte-Maxime (Var) pour 2 960 F. Renseignements : (1) 557-63-79.

Quel génie ?

Bjorn Borg a révolutionné le tennis des années 70 en basant son jeu sur la régularité en fond de court grâce au lift. Le champion suédois est devenu le modèle de milliers de jeunes dans le monde.

John McEnroe a fait tomber l'empire du lift en réintroduisant dans les années 80 un jeu simple basé sur l'attaque. Des milliers de jeunes le trouvent génial mais ils ne cherchent pas à l'imiter, excepté dans son service, qui est techniquement le geste le plus contestable.

Est-ce parce que ce génie-là n'est pas imitable ? Christophe Roger-Vasselin, qui a été l'inoubliable vainqueur de Jimmy Connors aux Internationaux de France 1983, et Fabrice de Raissac, qui dirige depuis dix ans des stages sur la Côte d'Azur, ne le pensent pas. Et ils expliquent bien pourquoi dans leur *« McEnroe est-il génial ? »* Leurs propositions pour se mettre à l'école de *« Big Mac »* méritent d'être entendues par tous ceux qui ne veulent pas *« lifter idiot »*.

● **McENROE EST-IL GÉNIAL ?** *par* **Fabrice de Raissac et Christophe Roger-Vasselin. Ed. Ramsay, 124 p. illustrées, 89 F.**

FOLON

« Parmi les affiches que j'ai réalisées sur le thème du sport, il y a celles du championnat du monde de football en Espagne, et de Roland-Garros en 1982, l'année qui a précédé la victoire de Noah. Elle représente une fenêtre qui s'ouvre sur un astre étrange, qui ressemble à une balle de tennis. J'avais l'impression qu'une victoire de Noah, une année ou l'autre, ferait autant pour le tennis que les incroyables finales Borg-McEnroe de Wimbledon. Peut-être que cette fenêtre qui s'ouvre était prémonitoire.
Le plus difficile pour Roland-Garros, c'est de donner cette sensation de la terre battue, retrouver ce rouge-brun tellement spécifique. Au contraire, le football se joue sur un terrain vert. En regardant le dessin géométrique des lignes blanches du terrain, un personnage m'est apparu, qui ressemble au dieu du football. Le dessin géométrique des lignes blanches du court de tennis indiquait une fenêtre.
Peut-être parce que j'espère que les gens regardent une image comme on regarde par la fenêtre. »

ARROYO

« J'éprouve une certaine excitation à concevoir des affiches à caractère sportif : Roland-Garros, le Mundial de football, Al Brown, le championnat du monde de boxe à Nimes, etc. Je pense que l'idée d'associer un peintre à un grand événement sportif est une réussite. C'est seulement dommage d'avoir commencé si tard. Aujourd'hui, il n'est pas trop difficile d'imaginer ce que serait la collection d'affiches des Internationaux de France si cette décision avait été prise il y a trente ans... »

ADAMI

« Le champ visuel d'un tableau est comme un court de tennis ; tout est en nous et dans l'autre, et la balle est le point qui bouge et qui dessine une ligne. »

AILLAUD

« J'ai tourné autour du tennis comme on tourne autour du pot. Mais représenter le jeu lui-même, bien que j'aie souvent essayé, je n'y suis jamais arrivé. Il faudrait être capable de rendre le silence meurtrier des coups des rares joueurs qui savent jouer (Rosewall, Ashe, McEnroe).
En comparaison de cette vitesse, dessiner l'homme qui tombe de la fenêtre du sixième étage, comme le voulait Delacroix, est un jeu d'enfant. »

ROLAND-GARROS

Internationaux de toutes les couleurs

Six peintres à l'affiche.

Le tennis s'affiche. Depuis que la « divine » Suzanne Lenglen disputait en Principauté de Monaco des sets royaux avec le souverain de Suède. Mais surtout depuis six ans. Peintres et dessinateurs de la galerie Maeght mettent à contribution leurs pinceaux pour réaliser le « poster » officiel des Internationaux de Roland-Garros, premier événement majeur des courts de la saison.

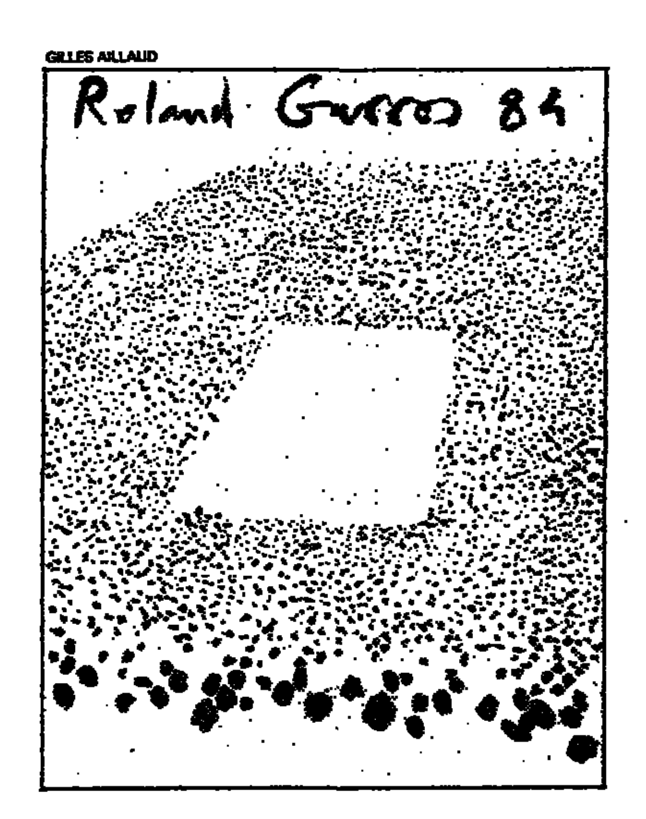
Gilles Aillaud, Adami, Folon, Arroyo, Velickovic ont ainsi posé successivement un regard tantôt poétique, tantôt ironique, tantôt magique sur cet ancien jeu de la gentry britannique, déboussolé, au détour des années 60, par la fièvre consumériste des loisirs. Ils disent au *Monde* pourquoi et comment. Cette année Jacques Monory (aucun rapport avec l'ancien ministre) a mis au service du tournoi ses roses et ses bleus acryliques.

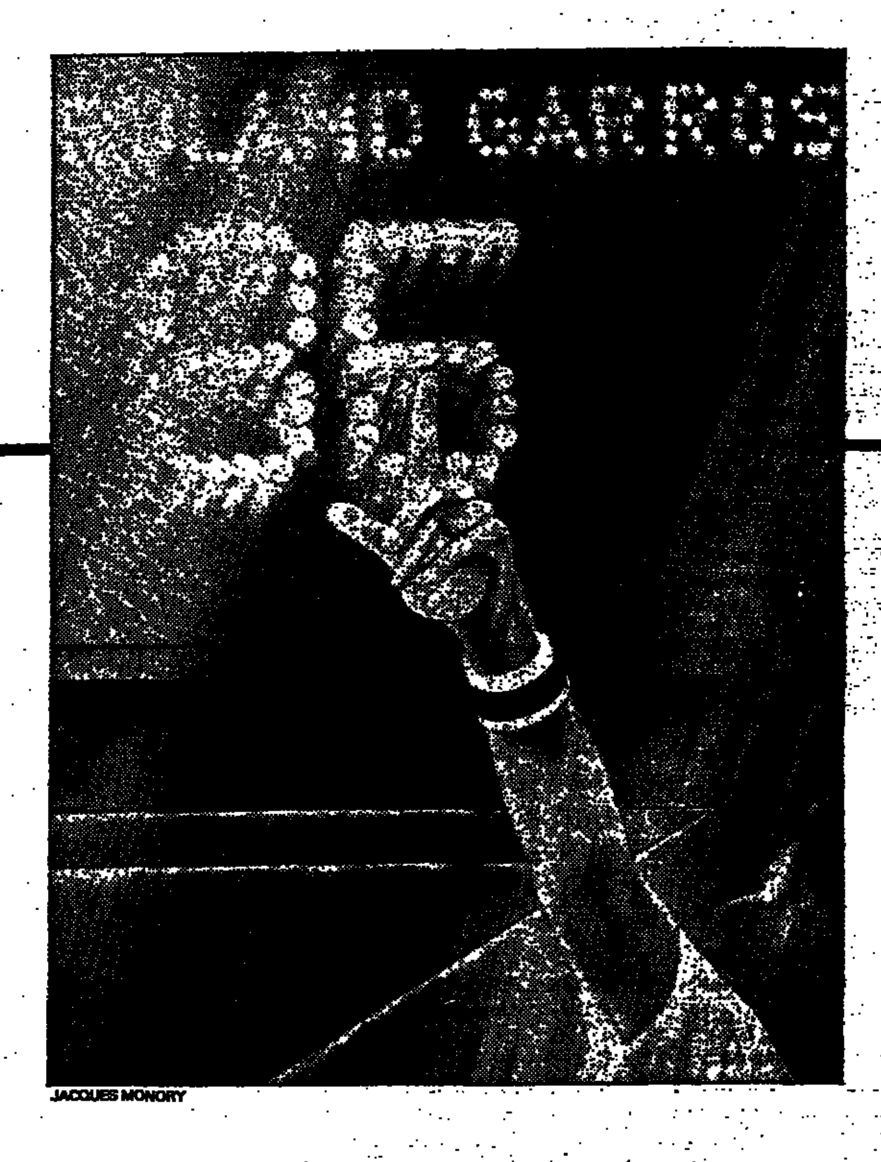
Kaléidoscope des couleurs et des traits à la mode du temps, la collection de leurs affiches (1) constitue une mémoire des années folles de l'open où Yannick Noah a renversé l'empire suédois de la terre battue d'Auteuil. De beaux souvenirs. De beaux cadeaux.

AG.

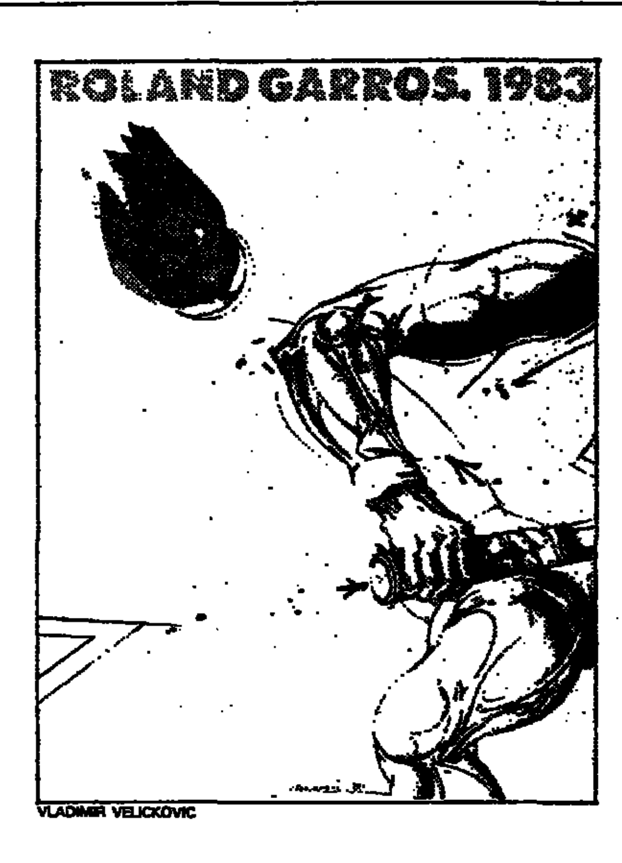
(1) 50 F l'une, 200 F les six.

GILLES AILLAUD

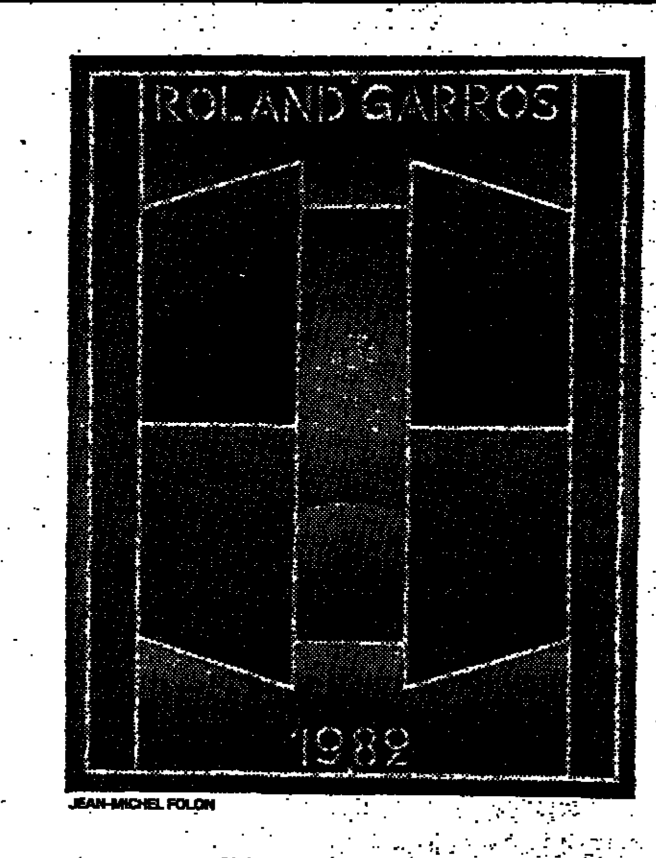




JACQUES MONORY

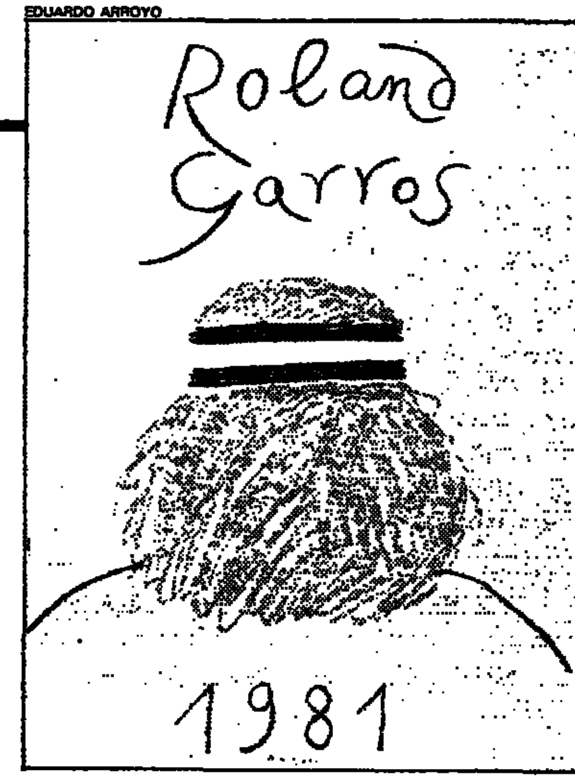


VLADIMIR VELICKOVIC

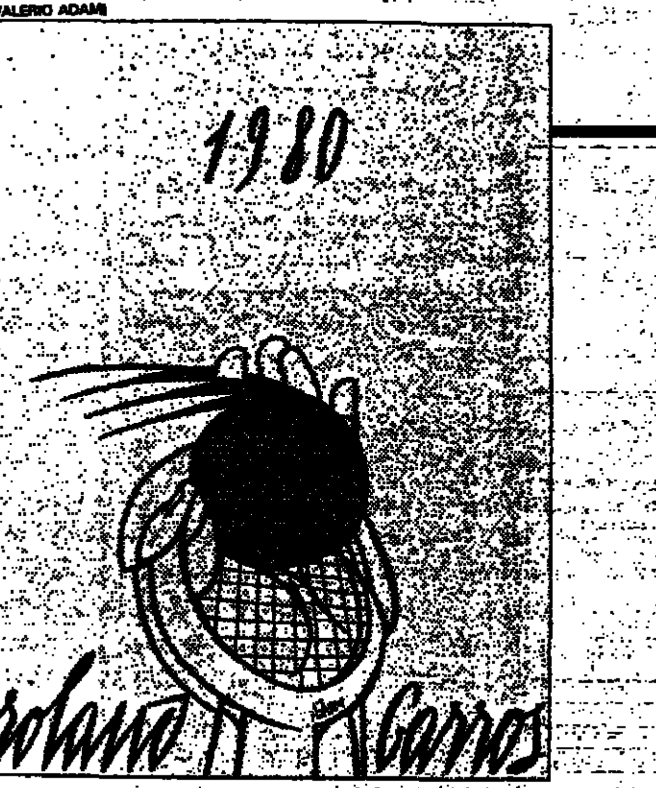


JEAN-MICHEL FOLON

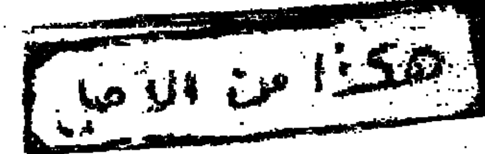
EDUARDO ARROYO



VALERIO ADAMI







TELEVISION

L'An mil de tous les périls

Trois heures sur TF 1.

COUP sur coup, deux séries d'émissions de prestige sont programmées sur TF1 : après *les Misérables*, adapté de Victor Hugo par Robert Hossein, voici *l'An mil*, écrit et réalisé par Dominique de la Rochefoucault pour l'unité de programme Charles Brabant. Deux projets ambitieux, engagés avant l'arrivée de M. Hervé Bourges à la présidence de TF1 mais dont il assume la paternité. *L'An mil*, coproduction réalisée grâce au concours de la Société française de production (SFP), du ministère de la culture et du conseil régional Midi-Pyrénées Toulouse, comporte trois émissions d'une heure chacune. La préparation et le tournage ont nécessité de gros moyens financiers et techniques. Mais cette authentique fiction retiendra probablement plus l'attention pour ses qualités documentaires et didactiques que pour son intensité dramatique.

Que sait-on de l'an mil ? Peu de choses selon les historiens, sinon qu'« *il existe*, note M. Georges Duby, conseiller historique pour l'ensemble de cette réalisation, « *une tradition millénariste qui veut que, mille ans après la mort du Christ – soit en 1033, – Satan serait libéré de ses chaînes et que commencerait le règne de l'Antéchrist. Après quoi le Fils de l'homme reviendrait.* »

M. Georges Duby, professeur au Collège de France, membre de l'Institut et éminent spécialiste du Moyen Age, en déduit que « *les gens de cette époque vivaient dans une attente, celle de la fin du monde, et dans l'espérance d'un monde de lumière qui succéderait à cette apocalypse* ». M. Dominique de la Rochefoucault, auteur du scénario et réalisateur de *l'An mil*, a cru déceler dans cette période de l'histoire de sérieuses analogies avec la nôtre, qui se situe précisément au seuil du troisième millénaire. « *Il s'agissait pour ces hommes*, dit-il, *de construire un monde aussi nouveau et incertain que celui que les survivants d'une catastrophe nucléaire seraient obligés d'inventer.* »

L'an mil voit en effet les structures centralisatrices de l'époque carolingienne remises en cause par la féodalité. Par ailleurs, la famine menace. L'aventure contée est celle de Guillaume (Aurélien Recoing), jeune vassal du comte d'Aquitaine (Philippe Clévenot), que celui-ci envoie prendre possession du fief de Roquetaille, situé dans les Pyrénées, dont il est sans nouvelles depuis plusieurs années malgré l'envoi de plusieurs émissaires qu'on n'a jamais revus.



Une fresque de prestige

« Le voyage » constitue précisément le thème de la première émission. Rude équipée, pleine d'aléas avec ses intempéries, ses avaries de chariots, ses mauvaises rencontres... Tout cela est évoqué selon un rythme lent, pesant, qui contraste avec notre époque. La durée, la communion avec le temps et le cycle des saisons sont des données caractéristiques du film, délibérément choisies par l'auteur. Certains téléspectateurs risquent d'en être décontenancés. En revanche, chacun pourra admirer la beauté des images captées par M. Pierre Mareschal, directeur de la photographie, qui traduisent parfaitement le long cheminement de cette misérable troupe de gens déguenillés en marche vers la Terre promise.

La deuxième émission évoque « La bataille » que Guillaume va devoir livrer, d'abord contre l'usurpateur qui s'est emparé de Roquetaille par félonie, puis contre un mal mystérieux qu'il semble avoir contracté après un affrontement avec les Sarrazins : envoûtement, sorcière, prêtre-exorciste, tous les ingrédients sont réunis pour corser l'aventure. Mais voici que Judith (Valérie Dréville), épouse de Guillaume, se trouve enceinte. Evénement important, qui jouera même un rôle décisif dans le dénouement du récit puisque le troisième et dernier volet s'intitule « La naissance ».

Après bien des affrontements entre les guerriers du camp et les bergers autochtones, puis entre ces derniers et Guillaume, qui veut leur imposer, de gré ou de force, les prémices de ce qui deviendra le régime féodal, c'est l'enfant de Judith qui, d'un commun accord entre les belligérants, fera office de « Jugement de Dieu ». Ou bien le bébé mourra et Guillaume partira probablement ; ou bien il vivra et le jeune seigneur de Roquetaille, qui y a déjà enterré ses parents, s'installera définitivement... et les villageois deviendront ses serfs.

En dépit de la qualité de cette reconstitution historique et de sa diffusion à une heure de grande écoute, *l'An mil* risque d'avoir une audience disproportionnée avec le coût des moyens artistiques et techniques mis en œuvre par TF 1. C'est pourtant le genre d'émission qui justifie un secteur public de la télévision, mis de temps en temps au service des archives de notre patrimoine culturel national. C'est pourquoi il convient d'associer au nom de M. de la Rochefoucault celui de Mme Anne-Marie Marchand, qui a créé les costumes des quelque trois cents acteurs. « *A partir de rien*, précise-t-elle, *car il n'y en avait aucun dans les stocks de la SFP ; la documentation iconographique sur cette époque est inexistante.* » De même retiendra-t-on que le camp du onzième siècle, imaginé par M. Emile Ghigo, architecte-décorateur, et érigé sur le territoire de la commune d'Ancizan (Hautes-Pyrénées), a tellement séduit la population qu'il n'a pas été démoli après le tournage. Grâce au concours du conseil régional, il a servi depuis de décor à des représentations théâtrales ou d'animation culturelle.

CLAUDE DURIEUX.

● *L'An mil* : les jeudis 30 mai, 6 et 13 juin, TF 1, 20 h 35.

Vu pour Vous

Course-poursuite

● **Série noire : pas de vieux os, samedi 25 mai, TF 1, 20 h 40 (90 mn).**

Violences, chantages, *truands, sales combines. Imaginez* « milieu » plus sordide que le monde souterrain de la boxe. *Trucage ?* Oui. *Tout est préparé.* Mat Quemy, putscheur médiocre, est sommé de rester sur le carreau à la sixième reprise du match qui l'oppose à l'illustre boxeur anglais Stewart. Mat ne l'entend pas ainsi et cogne fort, si fort qu'il envoie définitivement son adversaire au tapis. Pour l'éternité, mort. Un macchabée sur le dos et un million de francs lourds à rembourser illico aux organisateurs du combat. Date-limite : dans quarante-huit heures, pas une minute de plus... Mat a un ami de longue date pour le sauver, mais celui-ci vient d'avoir la malencontreuse idée de disparaître dix jours plus tôt dans un accident d'avion. *Est-il vraiment* mort ?

Pas de vieux os, de Gérard Mordillat, est construit comme la course-poursuite d'un homme seul. Thème classique du polar, soutenu ici par une mise en images très soignée (lesquelles sont travaillées dans les gros plans) ou des cadrages minutieux d'acteurs. Plaisir oculaire superbement accompagné d'une musique « jazzy ». Peut-être manque-t-il à cet « exercice de style » quelque chose comme *une violence cachée*, ce qu'on appelle communément suspense.

M. G.

● *Lire samedi 25, dans notre supplément « le Monde Aujourd'hui », le reportage de Danielle Rouard sur l'entraînement à la boxe de l'acteur François Dunoyer, alias Mat Quemy.*

Le parvis des droits de l'homme

● **Parvis des libertés et des droits de l'homme, le jeudi 30 mai, TF1, 21 h 50.**

C'était l'an dernier. On avait vu un drôle de funambule traverser déjà l'immense esplanade du Trocadéro, fragile silhouette sur un fil, portée par la voix, le piano d'Higelin. Moment de grâce dû au travail discret mais efficace de deux jeunes femmes, *Beatrice Soulé* et Nicole Courtois-Higelin.

Le duo, habitué désormais aux opérations du genre, a veillé cette fois à une autre soirée sur le parvis du Trocadéro. La nuit consacrée aux droits de l'homme, du 30 juin prochain. Musiques et sons en tous genres et de tous les horizons. Chœurs et Orchestre national de France, sous la direction de Seiji Ozawa, Jacques Higelin encore et un chœur d'enfants, tambours du Burundi, ces tambours mythiques qui font sauter la tête dès le premier son, negro spiritual par Barbara Hendricks, chant *a cappella* sud-africain des Malapoets, comptine d'un enfant cambodgien... d'autres, Michel Portal, Manu Dibango, Julien Clerc, Mino Cinellu, Caetano Veloso.

Le groupe Jericho, nouveau groupe composé pour l'occasion par quelques uns des grands noms de la nouvelle musique africaine (Mory Kante, Salif Keita, Ray Lema, Ghetto Blaster, Xalam...), créeront une chanson en avant-première de la « Caravane pour Fela » (le chanteur nigérian actuellement en prison). La soirée, qui s'inscrit dans le cadre du Carrefour international des libertés et des droits de l'homme, réunira, sous l'égide de M. François Mitterrand, président de la République, et de M. Laurent Fabius, premier ministre, une centaine de personnalités, dont Mme Allende, Dom Helder Camara, *Jane Fonda, Graham Greene*, Ettore Scola, Leopold Sedar Senghor, Elie Wiesel, etc. sera *retransmise en direct sur* TF1.

C. H.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 26 MAI

La Main au collet ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1955), avec C. Grant, G. Kelly.
TF 1, 20 h 35 (105 mn).

Un ancien cambrioleur, retiré sur la Côte d'Azur, se fait détective pour découvrir l'auteur de vols de bijoux qu'on lui attribue. Cette comédie policière est un brillant divertissement agrémenté de scènes touristiques. Hitchcock cite ses thèmes de prédilection, mais s'amuse surtout à faire tomber Cary Grant dans les filets d'une blonde et riche Américaine (apparemment inoffensive) interprétée par Grace Kelly.

Romance américaine ■

Film américain de King Vidor (1944), avec B. Donlevy, A. Richards (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 30 (120 mn).

L'ascension sociale d'un ouvrier tchèque arrivé aux Etats-Unis à la fin du dix-neuvième siècle. Des mines de fer du Minnesota aux usines de Chicago et à la construction automobile. Saga d'un homme, d'une famille et d'un peuple, où, malgré certaines scènes dramatiques, l'optimisme est de rigueur, car il fallait, à l'époque du tournage, soutenir l'effort de guerre et passer des voitures aux avions de bombardement après Pearl Harbour. Capitalisme, démocratie, romance. L'élan lyrique emporte tout, et le travail sur la couleur est très soigné.

LUNDI 27 MAI

Comme un homme libre ■

Film américain de Michael Mann (1979), avec P. Strauss, R. Lawson.
TF 1, 20 h 40 (100 mn).

Dans la cour d'une prison californienne, un homme, condamné à perpétuité pour le meurtre de son père, s'entraîne, avec acharnement, à la course à pied. Un univers fermé et multiracial, un aspect documentaire et un suspense sur le défi d'un prisonnier. C'est habilement réalisé et, surtout, très bien joué par Peter Strauss.

Gervaise ■ ■

Film français de René Clément (1956), avec M. Schell, F. Périer (N.).
A 2, 15 h 50 (115 mn).

Sous le Second Empire, une blanchisseuse qui s'est établie à son compte à force de travail déchoit à cause de ses propres faiblesses et d'un mari alcoolique. Admirable transposition, dans la pure optique naturaliste, de l'Assommoir *de Zola, avec raccourci saisissant de la deuxième partie. Cinéaste-auteur, René Clément retrouve, ici, sa propre conception du destin humain et social. Très forte interprétation.*

Elle court, elle court, la banlieue ■

Film français de Gérard Pirès (1973), avec M. Keller, J. Higelin.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Des jeunes mariés sont obligés d'habiter en banlieue. A cause du « métro, boulot, dodo », leur couple se démantibule. Scénario : Nicole de Buron, d'après une étude sociologique de Brigitte Gros sur le problème des transports banlieue-Paris et vice-versa. Pour Gérard Pirès, une comédie burlesque avec des gags à la manière des dessins animés américains survoltés. L'actualité est dépassée. Le comique demeure.

MARDI 28 MAI

Obsession ■

Film américain de Brian de Palma (1976), avec C. Robertson, G. Bujold.
A 2, 20 h 40 (100 mn).

Seize ans après la mort de sa femme, à la suite d'un enlèvement, un homme d'affaires américain croit retrouver la disparue à Florence, sous les traits d'une jeune étudiante. Ce « drame romantique à suspense » (expression du réalisateur) se réfère à Vertigo *d'Hitchcock (en particulier) mais se situe, par une mise en scène frénétique, une interprétation fascinante, au-delà du raisonnable : du côté de l'amour fou, du surréalisme.*

Elena et les hommes ■

Film français de Jean Renoir (1956), avec I. Bergman, J. Marais.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Vers 1890, une princesse polonaise exilée à Paris se fait l'égérie d'hommes auxquelles elle offre une marguerite. Évocation tendre et ironique de la Belle Époque, de l'aventure du général Boulanger, d'une manière de vivre ressemblant à un spectacle. Les images en couleurs s'inspirent de la peinture impressionniste de Renoir Auguste. Ingrid Bergman joue avec une surprenante fantaisie, rayonne de beauté, mais, par rapport à French Cancan, *ce chef-d'œuvre absolu, le cinéaste s'est un peu trop laissé aller au fil de la caméra, et a traité la plupart de ses personnages comme des marionnettes de théâtre. De toute façon, c'est un film à ne pas manquer.*

MERCREDI 29 MAI

Lettres d'amour en Somalie ■

Film français de Frédéric Mitterrand (1981).
FR 3, 21 h 55 (90 mn).

Œuvre d'auteur s'il en est. Au cours d'un voyage en Somalie, pays qu'il découvre, Frédéric Mitterrand est hanté par un chagrin d'amour. Il écrit, en images, en commentaires, ou plutôt en paroles, un peu comme Marguerite Duras, un itinéraire géographique, renvoyant à ses sentiments, ses obsessions. C'est un journal intime. Qui touche.

JEUDI 30 MAI

Un flic ■

Film français de Jean-Pierre Melville (1972), avec A. Delon, C. Deneuve.
A2, 20 h 35 (95 mn).

Un commissaire de police parisien et l'ambiguïté de ses rapports avec la pègre. Fait divers, relations de deux mondes, tragédie sous-jacente. Ce dernier film de Melville, techniquement impeccable, n'a pourtant pas la rigueur, l'aspect passionnant de certains autres (le Samouraï, le Cercle rouge...), *et même Delon paraît, ici, quelque peu absent.*

VENDREDI 31 MAI

Petit à petit ■

Film français de Jean Rouch (1969). Troisième partie : *l'Imagination au pouvoir*, avec D. Sika, L. Ibrahima Dia.
A 2, 23 h (80 mn).

Retour au Niger, construction d'un immeuble, affaires qui tournent mal. L'amour que Jean Rouch porte à l'Afrique le pousse à replacer ses personnages dans la nature, *une fois le modèle européen rejeté.* Philosophie souriante pour remettre bien à l'endroit l'ordre d'une civilisation.



Amoureux des trolleybus

Il a vingt et un ans, il se nomme Martial et souhaiterait voir inscrit sur sa tombe : *« Martial, dit l'homme-bus »*. Bouleversant jeune homme que présente Michel Etter, dans ce court métrage de dix-neuf minutes. Martial n'est pas le héros fictif d'un conte moral, mais un être réel dont on partage l'imaginaire parce qu'il le vit, le concrétise, chaque jour, en un étrange rituel.

Martial est amoureux des trolleybus. *« C'est comme l'amour qu'on pourrait porter à une fille »*, dit-il. Martial n'a pas le droit d'aimer comme les autres hommes. Il est ce que la société appelle un *« individu atteint de folie »*. Alors il n'a eu d'autre solution que de transférer son potentiel d'amour sur ce qui est sa raison de vivre depuis sa petite enfance : conduire un véhicule. Et, pour mieux y parvenir, il est *« devenu véhicule »* lui-même. On le voit ainsi, parcourant quotidiennement au volant d'un étrange engin les rues d'une ville de Suisse romande.

Il a une carriole et une charrette de marché qu'il a transformées et que son imagination a dotées de toutes les qualités d'un trolleybus. Il les conduit comme tel, imitant tous les bruits (celui du moteur, des portes qui se ferment et s'ouvrent, des clignotants), respectant scrupuleusement, au milieu des piétons, le parcours, les arrêts des trolleys de la ville, qu'il connaît par cœur. Une seule passagère à bord : une petite poupée — *« sa seule copine »*.

Histoire d'une folie calquant la réalité, qui évite le piège du voyeurisme, et renvoie à l'image de notre propre société.

Anita Rind.

● *Martial, dit « l'homme-bus »*, le 30, à 22 h 10.

Sélection

DOCUMENTAIRE

Gala d'investiture du président Ronald Reagan au Palais des Congrès de Washington (la réalisation et la présentation de ce spectacle « grandiose » est assuré par Frank Sinatra. Avec de nombreux chanteurs-vedettes et acteurs américains), le 27 mai à 2 h 30.

VARIÉTÉS

Johnny Hallyday au Zénith (suite de la première partie diffusée le 24 mars), le 26 mai à 17 h et jeudi 30 mai à 2 h.

Patrick Sébastien à l'Olympia, le 27 mai à 11 h 40.

SPORTS

Football (championnat de France de 1re division — Toulouse-Bordeaux), le 28 mai à 20 h 25.

Les films

MAUSOLÉE ■. — Film américain de Michael Dugan (1981), avec B. Bresse, M. Gortner. Le 25 à 22 h 55, dans la nuit du 28 au 29 à 1 h 50, et du 31 au 1er à 4 h 05.

Une petite fille rencontre un démon et devient, vingt ans plus tard, la femme d'un psychiatre. Film remarqué et couronné au Festival du cinéma fantastique de Paris, 1983.

LE CADEAU. — Film français de Michel Lang (1981), avec P. Mondy, C. Cardinale. Le 26 à 18 h, le 28 à 11 h 10, dans la nuit du 30 au 31 à 0 h 25.

C'est une call-girl de luxe offerte — sans qu'il comprenne la situation — à un cadre partant en préretraite, par ses amis. Vaudeville et grivoiserie. Le 26 à 18 h, le 28 à 11 h 10, le 30 à 0 h 25.

GORKY PARK ■. — Film américain de Michael Apted (1983), avec W. Hurt, L. Marvin. Le 26 à 21 h, le 29 à 22 h 40, dans la nuit du 31 au 1er à 2 h 05.

Cadavres défigurés à Moscou, enquête policière, corruption profonde de la Nomenklatura soviétique et trafic avec un Américain peu recommandable. D'après le roman de Martin Cruz Smith, la vision de cauchemar d'un monde criminel.

PINOT SIMPLE FLIC ■. — Film français de Gérard Jugnot (1984), avec G. Jugnot, F. Bastien. Le 27 à 20 h 35, le 30 à 9 h.

Un gardien de la paix barjo se voue au sauvetage d'une adolescente paumée, droguée. Jugnot, auteur complet, réalisateur, vedette, renouvelle le cinéma comique français. Branché.

SEX SHOP. — Film français de Claude Berri (1972), avec J. Berto, C. Berri. Le 29 à 21 h, le 31 à 10 h 55.

Un libraire transforme son magasin en sex-shop et croit découvrir la liberté dans l'érotisme. Cette comédie satirique sur l'évolution des mœurs et la licence sexuelle sombre trop souvent dans les scènes graveleuses.

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? ■. Film français de Coline Serreau (1982), avec A. Alane, R. Bouteille. Le 30 à 20 h 35.

Quelques artistes sont humiliés sur le tournage d'un film publicitaire. Ils se révoltent. A une mise en scène de théâtre succède l'explosion d'une comédie sur le bonheur et l'utopie. Mais la réussite est, avant tout, dans l'humour noir.

TO BE OR NOT TO BE ■■. — Film américain d'Ernst Lubitsch (1942), avec J. Benny, Carole Lombard. Le 31 à 21 h 05.

Dans Varsovie occupée, des comédiens de théâtre polonais font la nique aux nazis. Sur des événements dramatiques et déchirants, une farce d'un humour extraordinaire, la défaite d'Hitler et de sa clique par le rire, la dérision. Et quels acteurs !

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LÉGITIME VIOLENCE ■. — Film de S. Leroy (1982), avec C. Brasseur, V. Genest. Diff. le 25 à 9 h 10, le 31 à 22 h 45.

NOTRE HISTOIRE ■. — Film de B. Blier (1984). Avec A. Delon, N. Baye. Diff. le 25 à 10 h 45, le 30 à 15 h 35.

LA FEMME PUBLIQUE ■. — Film d'A. Zulawski (1983). Avec F. Huster, V. Kaprisky. Diff. nuit du 25 au 26 à 0 h 25.

MISSISSIPPI BLUES ■. Film de B. Tavernier et R. Parrish (1984). Diff. nuit du 25 au 26 à 2 h 20, le 31 à 15 h 30.

NEW YORK NIGHTS. — Film de R. Vanderbes (1983). Avec C. Alphen, G. Ayer. Diff. nuit du 25 au 26 à 3 h 55, le 27 à 0 h 45, le 30 à 22 h 30, le 31 à 14 h.

LES FANTOMES DU CHAPELIER ■. Film de C. Chabrol (1982). Avec M. Serrault, C. Aznavour. Diff. nuit du 25 au 26 à 5 h 35, le 28 à 13 h 35.

LES MOTS POUR LE DIRE ■. — Film de J. Pinheiro (1983). Avec N. Garcia, M.-C. Barrault. Diff. le 26 à 11 h 25, le 28 à 22 h 20, le 30 à 10 h 25, le 31 à 14 h.

ERENDIRA ■. Film de R. Guessa (1983). Avec I. Papas, C. Ohassa. Diff. le 26 à 23 h 10, le 31 à 9 h.

LA VIE EST UN ROMAN ■. Film d'A. Resnais (1982). Avec V. Gassmann, R. Raimondi. Diff. nuit du 26 au 27 à 0 h 50.

APPELEZ-MOI BRUCE. Film d'E. Hong (1983). Avec J. Yune, H. Hemingway. Diff. le 27 à 10 h 5, le 30 à 14 h.

DON CAMILLO MONSEIGNEUR. — Film de C. Gallone (1961). Avec Fernandel, G. Cervi. Diff. le 28 à 23 h 55, le 29 à 11 h.

Samedi 25 mai



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
Reprise : Infovision (dif. le 23 mai).
10.15 Cinq jours en Bourse.
10.30 Musicalement.
Œuvres de Gershwin par l'Orchestre national de France, direction A. Litton. A 11 h 15, Couleurs de la musique.
11.30 De A à Zèbre.
12.15 Le rendez-vous des champions.
12.30 Bonjour, bon appétit : terrine de volaille aux asperges.
13.00 Journal.
13.35 Téléfoot 1.
14.20 Série : Les bannis.
15.15 Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.
15.40 Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval (et Tiercé).
16.15 Temps X.
17.05 Série : C'est pas le rêve, ici.
18.05 Trente millions d'amis.
Victor Hugo au secours des animaux, menace sur le chant du coq.
18.35 Mieux vivre la route.
18.40 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série noire : Pas de vieux os.
D'après le roman de T. Stewart. Réal. : G. Mordillat. Avec F. Dunoyer, E. Bourgine, S. Handepin...
(Lire notre article.)

22.10 Droit de réponse : le fil à couper le beurre (les inventeurs).

Emission de Michel Polac.
Avec L. Malavard, membre de l'Académie des sciences, A. Mess, journaliste et écrivain, J. Dragne de l'INPI, E. Nazare, ingénieur aéronautique, P. Mayer, directeur adjoint de l'ANVAR et de nombreux inventeurs.
0.00 Journal.
0.15 C'est à Cannes.
0.20 Ouvert la nuit.
Au nom de la loi : *la Voix du silence* (avec Steve Mc Queen).
Extérieur nuit : Conflans-Sainte-Honorine et le café-théâtre.

ANTENNE 2

10.15 Journal des sourds et des malentendants.
10.30 Reprise : Super-platine.
Miko Mission ; Dire Straits ; Hervé Cristiani ; Kazino ; Véronique Jeannot ; Claude François...
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Passé ou présent chez les Indiens Montagnais ».
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : Têtes brûlées.
14.15 Terre des bêtes.
Un animal de science-fiction : la seiche ; le poisson rouge.
14.50 Les jeux du stade.
17.05 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Téléchat.
17.25 Numéro dix, magazine du football.

17.55 Le magazine d'information de la rédaction.

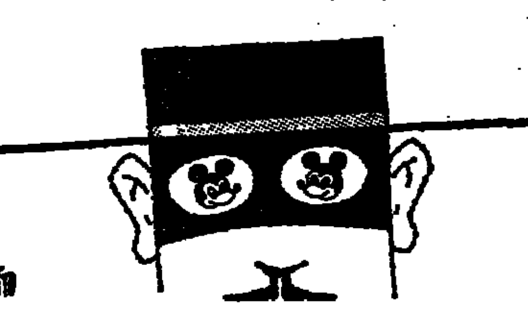
Au sommaire : Martinique, Guadeloupe : le temps des impatiences ; les raisins de la Réforme.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Rugby : Finale du championnat de France.

Toulouse-Toulon en direct du Parc des Princes à Paris.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Prince : son dernier concert enregistré à New-York.
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.15 Samedi vision et Ticket pour...
Magazines de la détente, des loisirs, du tourisme et des voyages.
13.30 Horizon : la défense aérienne.
Magazine des armées.
16.15 Liberté 3, émission des associations.
Autour du Festival de Cannes.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Suite des mésaventures d'une famille américaine.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes selon l'actualité culturelle.
23.15 Musiclub.
Siegfried Idyll *de Richard Wagner, interprété par l'orchestre de l'Opéra de Bayreuth sous la direction de Pierre Boulez.*



PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Châteauvallon ; 21 h, A vous de choisir : Istanbul, mission impossible, téléfilm de Henry Neill, ou *Opération clandestine*, film de Blake Edwards ; 22 h 30, *Drôle de drame*, film de Marcel Carné.
● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Téléfilm : L'homme qui rit, de Jean Kerchbron ; 22 h 50, M.C. Magazine ; 23 h 5, Clip n'roll.
● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Le petit baigneur*, film de Robert Dhéry ; 22 h 5 Festival du rire de Rochefort 1985.
● TSR, 20 h 05, Starsky et Hutch ; 21 h, La Grande Chance ; 22 h 35, Journal ; 22 h 50 *Trois heures-dix pour Yuma*, film de Delmer Daves.

Dimanche 26 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 Orthodoxie.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante.
11.00 Messe de Pentecôte en eurovision depuis la collégiale de Saint-Ursanne dans le Jura.
12.02 Midi Presse.
Emission de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Alain Obadia, secrétaire général de la Fédération des cadres et ingénieurs C.G.T.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Sports dimanche et tiercé à Longchamp.
16.30 Variétés : La belle vie.
Avec Danielle Darrieux, Pierre Bachelet, Jean-Michel Jarre.
17.30 Les animaux du monde.
Survie pour un mini-vampire (le moustique).
18.00 Série : Guerre et paix.
19.00 Sept sur sept.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Avec Daniel Cohn-Bendit.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : la Main au collet.

Film d'Alfred Hitchcock.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire.

ANTENNE 2

9.35 Journal et météo.
9.40 Les chevaux du tiercé.
10.05 Récré A 2.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.15 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : Secret diplomatique.
N° 1 : l'homme de Vienne.
Aventures diplomatiques aux quatre coins du monde.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 Série : Et la vie continue.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
25e étape : La Paz (Bolivie)-Salta (Argentine).
21.35 Téléfilm : Tout est vrai.
Deux personnages bizarrement échoués à l'intérieur de deux écrans TV devisent côte à côte en regardant la télévision : une « fantaisie » qui est aussi un jeu de miroirs sur la vidéo. Réalisé par Julien Temple pour la BBC, un document intelligent mais dont l'ironie à tiroirs finit par lasser parfois.
22.30 Magazine : Opus 85.
De E. Ruggieri. La mise en scène d'opéra.
Richard Dembo monte « La Bohème » de Puccini, à Lille ; Vittorio Rossi, responsable d'« Aïda », de Verdi, monte « Turandot » ; Petrika Ionesco clôture la saison de l'Opéra de Paris avec « Robert le diable », de Meyerbeer, et Pier Luigi Pizzi a ouvert le mai musical florentin avec « Don Carlos ».
23.15 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

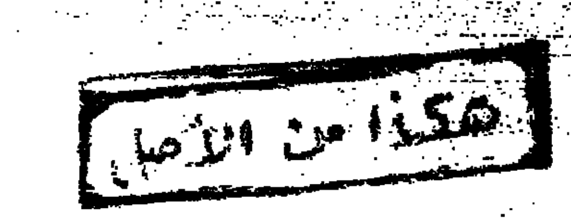
9.00 Debout les enfants.
« Disney Channel », Inspecteur Gadget...
10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
Les communautés originaires du Sud-Est asiatique ; variétés.
12.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
15.00 Opéra : Christophe Colomb.
De Darius Milhaud, enregistré à l'Opéra de Marseille en octobre 1984, texte de Paul Claudel, avec les chœurs de l'Opéra de Marseille et les chœurs d'Avignon, chef d'orchestre Henri Gallois. Avec J.-P. Aumont, A. Aratian, C. Méloni...
Destin d'un grand aventurier, le livre de la vie et des voyages de Christophe Colomb.
17.00 Boîte aux lettres : Spécial Claude Lévi-Strauss.
Emission de J. Garcin.
Autour du grand ethnologue, ancien professeur au Collège de France, membre de l'Académie française, auteur de « La Pensée sauvage ». Avec Pierre Nora, directeur chez Gallimard, B. H. Lévy, romancier, et notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech.
18.00 Emission pour les jeunes.
Agence Labricole ; Il était une fois l'homme, etc.
19.00 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Laissez passer la chanson : l'opérette en famille.
Emission de P. Sevran.
Sur la scène du Bataclan, ex-lieu magique du music-hall du tout-Paris. Des extraits d'opérettes par Marcel Merkès et Paulette Merval, Colette Renard, Mathé Altéry, Georges Guétary...
21.30 Aspects du court métrage français.
« Vive la mariée », de Patrice Noïa ; « Fluctuat Nec Mergitur », de Christian Bidault.
22.00 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : An American Romance.

Film de King Vidor (cycle King Vidor et l'Amérique).
00.25 Prélude à la nuit.
« La Habanéra » (l'amour est enfant de Bohème). Extrait de « Carmen » de Bizet, interprété par Magali Damonte.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, *Les Trois frères*, film de Francesco Rosi ; 21 h 55, les minichroniques ; 22 h 10, Journal ; 22 h 20.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Sentimentalement*, film de Carol Reed ; 22 h 40 Forum RMC ; 23 h Clip n'roll.
● RTB, 20 h 15, Rétrospective du concours musical international « Reine Elizabeth » de Belgique ; 21 h 30, Téléfilm : *Le professeur jouait du saxophone*, de Bernard Dumont ; 23 h 5 Festival du rire de Rochefort.
● RTB-TÉLÉ 2, 20 h 15, Terminal 10 - Spécial 16-20.
● TSR, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, Tickets de premières ; 21 h 5, Regards ; 22 h 20, Concert : Symphonie n° 4 de Tchaïkovski par l'orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. G. Solti ; 23 h 5, Journal ; 23 h 20, Annecy rétro.



Lundi
27 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.30 Antiope 1.
10.00 La Une chez vous.
10.15 Pic et Poke.
10.30 Challenges 85.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
12.45 Automobile : Grand Prix de Pau (et à 13 h 25).
Formule 3000.
13.00 Journal.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 L'avenir du futur.
Emission de J.-P. Hatin.
20.40 **Cinéma : Comme un homme libre.**
Film de Michaël Mann.
22.30 Débat : les sportifs du futur.
Avec les professeurs M. Rieu, physiologiste ; J.-P. Broustet, cardiologue ; H. Stéphan, médecin-entraîneur à l'INSEP, et le docteur J.-N. Heuleu, traumatologue du sport.
23.35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
23.45 Journal.
0.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
14.50 Série : Théodor Chindler.
N° 3 : l'histoire d'une famille allemande.
15.50 **Cinéma : Gervaise.**
Film de René Clément.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 Dessin animé : Scruffy le chien.
19.45 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Angelo, tyran de Padoue,
de Victor Hugo, spectacle de la compagnie Renaud-Barrault, avec J. Dacqmine, C. Claire, G. Page, F. Duval...
Padoue, 1549. La Tisbé, comédienne et courtisane célèbre, a pour amant un jeune homme, Rodolfo, qu'elle fait passer pour son frère. Elle craint de porter ombrage au tout-puissant despote de Padoue, Angelo Malipieri, un de ses plus fervents, adorateurs auquel elle n'a jamais rien accordé. Un drame passionnel typiquement hugolien.
22.45 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville.
Les principaux acteurs qui ont joué dans les succès cet hiver : Jean Poiret, François Perrier, Jean Piat, Sami Frey, Michel Bouquet ; un reportage sur « Quartett », de Heiner Muller, mise en scène par Patrice Chéreau à Nanterre.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Elle court, elle court, la banlieue.**
Film de Gérard Pires.
22.10 Journal.
22.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les pêcheurs à cheval d'Oostduinkerke, reportage de R. Gutierrez.
23.20 Série : Idées reçues.
De Daniel Peressini et Albert Jacquart.
Une nouvelle série, cinq minutes chaque jour, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.
23.25 Prélude à la nuit.
« Trope » (extrait de la troisième sonate pour piano), de Pierre Boulez, interprété par Claude Helffer.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Les passagers*, film de Serge Leroy ; 22 h 40, Journal ; 22 h 55, La joie de lire ; 22 h 55, RTL Théâtre.
- TMC, 20 h, Série : Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *la vie parisienne*, film de Christian Jacque ; 22 h 40, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *l'orchestre noir*, film de Stephan Lejeune, suivi d'un débat sur l'extrême-droite en Belgique.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Finale du concours musical international « Reine Elizabeth ».
- TSR, 20 h 10, *Grease*, film de Randal Kleiser (avec J. Travolta, O. Newton-John).

Mardi
28 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.30 ANTIOPE 1.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13.00 Journal.
13.50 Le rendez-vous des champions.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeots.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Histoires insolites : Nul n'est pas parfait.
D'après l'œuvre de G. Mandel. Adapt. R. Grenier, réal. C. Chabrol. Avec M. Duchaussoy, C. Cellier.
Un jeune professeur au mauvais caractère cherche chaque matin à assassiner sa charmante femme. Après deux tasses de café, ce meurtrier en puissance redevient le plus amoureux des hommes. Humour noir de Claude Chabrol.
21.30 Multifoot et internationaux de tennis à Roland-Garros.
Invité : Lino Ventura.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Au nom des femmes : Hubertine Auclert.
14.50 Série : Theodor Chindler.
15.40 Reprise : Le grand raid.
16.45 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
Edition 1914 : L'Europe en flammes, Jaurès assassiné.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Viratatouns ; Anim'A2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Spécial Loto sportif.
20.40 **Cinéma : Obsession.**
Film de Brian de Palma.
22.20 Mardi cinéma.
Avec Jacques Weber et trois autres comédiens.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : Elena et les hommes.**
Film de Jean Renoir.
22.15 Journal.
22.45 Urba.
Magazine de la ville.
Le dessinateur, décorateur, peintre Raymond Moretti reçoit l'équipe d'URBA dans son atelier situé dans les sous-sols de la Défense. Trois thèmes : vivre à la Défense ; l'art dans la rue ; pour une ville verte.
23.20 Série : Idées reçues.
23.25 Prélude à la nuit.
« Quintette en mi bémol majeur », opus 10, n° 3, de I. Pleyel, interprété par l'ensemble Seccolo Barocco.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Clips ; 21 h, *Un singe en hiver*, film d'Henri Verneuil ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : L'Australienne ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Hombre*, film de Martin Ritt ; 23 h, M.C. Magazine.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : La citadelle ; 21 h 5, Grand écran : *Parade*, film de Jacques Tati ; 22 h 45, Shéma Israël.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Finale du concours musical international « Reine Elizabeth ».
- TSR, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 15, Document : Les bombardiers de nuit ; 22 h 15, Octopuce ; 22 h 45, Journal ; 23 h, Franc-parler.

Mercredi
29 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.30 ANTIOPE 1.
9.00 La Une chez vous.
9.15 Vitamine.
9.55 Téléfilm : Le train de la chance.
De M. Lampell. Réal. N. A. Graham. Avec J. Eikenberry, K. Dobson, J. Penia.
Première partie : Emma, responsable d'une mission de secours pour les enfants à New-York, décide d'emmener les enfants abandonnés à l'ouest des Etats-Unis pour leur trouver un foyer.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 13 h 40).
13.00 Journal.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Loto sportif.
19.20 Football.
Résumé des buts de la Coupe.
19.30 Tirage du Tac-o-Tac.
19.40 Journal.
20.10 Football : finale de la Coupe des clubs champions.
En direct de Bruxelles, Juventus de Turin-Liverpool.
Au cas où il y aurait une prolongation, Dallas et les autres émissions seraient retardés de quarante-cinq minutes.
22.00 Feuilleton : Dallas.
J.-R. réalise qu'en utilisant les qualités de Mandy, il pourra manipuler Cliff.
22.45 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télé-matin.
10.00 Récré A 2.
Judo boy ; Tchaou et Grodo ; Pacman ; Johan et Pirlouit ; Albator ; Buster Keaton.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Téléfilm : l'affaire Stavisky.
Réal. L. Perelli.
Histoire et légende d'un des grands escrocs du siècle, assassiné en 1934.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Méthanée ; Les Sélénites ; Latulu et Lireli ; Anim' A 2 ; Les mystérieuses cités d'or...
16.50 Micro Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure. « *Rafting bike* ».
18.00 Super Platine.
Lune de miel ; Guyot ; Musical Youth ; Madere ; Johnny Hallyday ; Gold ; Michel Jonasz.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Spécial Loto sportif.
20.35 **Téléfilm : le Mécréant.**
En hommage à Jean L'Hote (scénario, dialogues et réalisation), prix L.-P. Kammans 1980, Prix de la critique de télévision 1981. Avec H. Furic, M. Biraud, A. Garreau, P. Doris...
Dans la Lorraine de 1914, le fils d'une modeste famille de boulangers découvre le matérialisme historique en suivant ses études. Sa mère, accablée, chasse son fils indigne et lance les meilleurs parleurs du canton à l'assaut du récalcitrant. Jean L'Hote jette sur ses personnages un regard à la fois ironique et tendre. Une chronique des mentalités.
22.25 **Psy-show.**
De P. Breugnot, D. Chegaray, B. Bonchieu, réal. B. Bouthier.
Gérard et Dominique vivent ensemble depuis neuf mois et se trouvent confrontés à des problèmes sexuels d'origine psychologique. Gérard a le sentiment d'être rejeté par sa mère et tente de comprendre le mystère de son enfance. Quel combat devront-ils mener pour réussir leur couple ?
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les Jeux.
20.35 Variétés : les raconteurs.
Émission d'André Halimi.
Avec Robert Lamoureux, Robert Castel, Darry Cowl, Sylvie Joly, Michel Leeb, Bob Christian, etc.
21.35 Journal.
21.55 **Cinéma : Lettres d'amour en Somalie.**
Film de Frédéric Mitterrand.
23.25 Série : Idées reçues.
23.30 Prélude à la nuit.
Trois mélodies de Serge Prokofiev interprétées par Peter Schreier, ténor.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Le renard ; 21 h, *Opération Crossbow*, film de Michaël Anderson ; 23 h, Journal ; 23 h 15, La joie de lire.
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Si la Garonne avait voulu*, film de Guy Lessertisseur ; 22 h 40, M.C. Magazine ; 22 h 55, TMC Sports.
- RTB, 20 h, Caméra sport ; 22 h 10, Portrait : William Ugeux ; 22 h 50, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Finale du concours international de musique « Reine Elizabeth ».
- TSR, 20 h 10, *Le Divorcement*, film de Pierre Barouh ; 22 h 10, 25 ans de Roses ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, Annecy-rétro.

Jeudi 30 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.30 ANTIOPE 1.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h et 15 h 55).
13.00 Journal.
13.50 Reprise : Le rendez-vous des champions.
(Diff. le 3 avril.)
15.00 Quarté en direct de Longchamp.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 **Feuilleton : l'An mil.**
De J. D. de La Rochefoucault. Avec A. Recoing, V. Dreville, P. Clévenot...
(Lire notre article.)
21.35 Internationaux à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
21.50 **Parvis des libertés et des droits de l'homme.**
Emission de Nicole Courtois-Higelin et Béatrice Soulé. En direct du parvis du Trocadéro à Paris.
(Lire notre sélection.)
23.30 Journal.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Série : Theodor Chindler.
15.50 Document : Des hommes, les écureuils de la tour Eiffel.
Réal. J.-M. Soyez.
16.35 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Les inédits de M. Charles, un amoureux du cinéma, collectionneur, restaurateur de vieux films, réalisateur de courts métrages d'animation.
17.45 Récréa A2.
Poochie : Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Latulu et Lireli ; Légendes indiennes ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
Le RPR.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : Un flic.**
Film de Jean-Pierre Melville.
22.15 **Magazine : Carte de presse.**
« L'Amérique en cagoule », une enquête de C. Chelli sur le Ku Klux Klan.
En 1865, six officiers sudistes fondaient le Ku Klux Klan. Aujourd'hui, cette secte raciste imprègne encore de ses rites et de ses théories meurtrières le Sud américain. Claude Chelli a recherché et interrogé des acteurs et témoins. Une enquête difficile à mener, qui a nécessité de la part de son réalisateur beaucoup de courage. A suivre absolument.
23.15 Histoires courtes : « Juste avant le mariage »
De J. Deschamps.
23.45 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Histoire d'un jour : Mai 68.**
27 avril 1969 : le pouvoir a changé de mains.
Troisième volet de l'excellente série d'émissions présentée par Philippe Alfonsi sur les événements de mai 68 et ses conséquences politiques. Cette dernière partie traite du référendum du 27 avril 1969 qui a entraîné le départ du général de Gaulle et l'accession au pouvoir de Georges Pompidou. Témoignages de Jean Mauriac, journaliste, Bernard Duquamin, ancien conseiller à la présience de la République. Claude Otzenberger, producteur de télévision, Bernard tricot, ancien secrétaire général de l'Elysée, Roger Colombani, journaliste, François Marcantoni, Edouard Baladur, conseiller d'Etat et Michel Jobert, ancien ministre.
22.10 Journal.
22.35 Série : Idées reçues.
22.40 Prélude à la nuit.
« Réminiscences de Norma de Bellini », de F. Liszt, interprétées par Eric Hiedsieck au piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Dallas ; 21 h, *le Grand Embouteillage*, film de Luigi Comencini (avec P. Dewaere et G. Depardieu) ; 23 h, Essai automobile.
- **TMC**, 20 h, Série Shogun ; 21 h, *Du mou dans la gâchette*, film de Louis Grospierre ; 22 h 35, M.C. Magazine ; 22 h 50 Clip n'roll.
- **RTB**, 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *l'Indiscrétion*, film de Pierre Lary ; 22 h, Carrousel aux images.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Finale du concours musical international « Reine Elizabeth ».
- **TSR**, 20 h 10, Le temps présent ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 40, *l'Héritière en ligne directe*, film de Serguei Soloviev.

Vendredi 31 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.30 ANTIOPE 1.
11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13.00 Journal.
13.50 Le rendez-vous des champions.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Invité : Michel Polnareff, entouré de Brian Ferry, Supertramp, Véronique Samson, Marc Lavoine.
22.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
(Résumé de la journée).
22.15 Téléfilm : les Bottes rouges.
De Véronique Lindenberg. Avec M. Noël, A. Mess, M.-H. Pain...
Une prostituée partagée entre son travail et son amour bancal pour un souteneur de petite envergure rencontre un enfant-fée, sorte d'apparition incongrue et miraculeuse. Cette créature fragile et passionnée est venue ressusciter la magie de l'enfance. Un conte réaliste.
23.40 Journal.
23.55 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Les chemins de la réussite.
14.50 Série : Theodor Chindler.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Moi... je.
Diffusé le 22 mai.
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
L'année de l'Inde.
Deux regards sur un village indien Piparsod : le premier par le grand cinéaste reporter Raymond Depardon, le second par un cinéaste indien. Nous en parlerons dans notre prochain supplément.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda, E. Dandry, R. Pellegrin...
Suite de la saga autour d'un quotidien régional de la France d'aujourd'hui : dans les locaux de la police judiciaire, Nicole demande à Bernard de calmer son oncle ; mini-attentat devant le Bijou-Bar ; réunion générale à la Dépêche républicaine...
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : le corps. Sont invités : Jane Fonda (le Bel Age de la femme), *Jacques de Langlade* (Brummell, le prince des dandys). *Eliane Perrin* (le Culte du corps), *Léon Schwartzenberg* (Requiem pour la vie), *Georges Vigarello* (le Propre et le Sale).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-club : Petit à petit.**
Cycle Jean Rouch. N° 3 : L'imagination au pouvoir.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.
Réal. T. Wharmby. Avec F. Annis, J. Warwick, D. Lill...
Un capitaine assassiné avec une épingle à chapeau, un suspect arrêté, une petite jeune fille blonde nommée Doris Evans. Tommy et Tuppence enquêtent.
21.30 Vendredi : les Médicales.
Sommes-nous tous des handicapés ? Emission d'I. Barrère et V. Cohen-Hadria.
Ils sont en France plus de trente mille à être lourdement handicapés. Pour les trois quarts d'entre eux, tout a commencé brutalement par un accident. Quels sont les remèdes, les appareils de locomotion actuellement disponibles, les dernières techniques à l'étude ? Avec les professeurs Claude Gros, Pierre Rabischong, Yves Allieu.
22.25 Journal.
22.45 Série : Idées reçues.
22.50 Prélude à la nuit.
« Six pièces pour les enfants », d'Alexandre Tansman, interprétées par Marielle Nordman, harpe.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Journal ; 22 h 5, Drive in : *Jimmy Hendrix Story*, film de Joe Royd.
- **TMC**, 20 h, Variétés : Michel Leeb ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *les Raisins de la colère*, film de John Ford.
- **RTB**, 20 h, A suivre ; 21 h, Ciné-club : *Journal intime*, film de Marta Meszaros.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Finale du concours musical international « Reine Elizabeth » de Belgique.
- **TSR**, 20 h 10, Tel Quel ; 21 h 35, *Oublier Venise*, film de Franco Brusati ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, *A la rencontre de S*, film de Gérard Corbiau ; 0 h 25, Annecy rétro.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 1er juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Musicalement et couleurs de la musique ; 10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Casaques et bottes de cuir ; 11.00 Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h) ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot ; 18.35 Magazine auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 Les grands succès de la scène : SOS homme seul.
De J. Vilfrid. Avec P. Douglas, M. Modo, D. Virieux...
22.35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
22.00 Droit de réponse : Des pare-chocs en or.
Emission de Michel Polac.
Les pièces détachées d'automobiles. Avec M. Kniebihler, directeur général adjoint de General Motors France, J. Maurus, président de la Fédération des distributeurs automobiles, L. Allinec (INC), C. Michel, député PS de l'Eure...
0.20 Journal.
0.35 Ouvert la nuit.
Au nom de la loi : le monstre ;
Extérieur nuit : A bord et au large.

Dimanche 2 juin

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche : Internationaux de Roland-Garros et Grand Prix de formule 1 de Belgique ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.10 Série : Guerre et Paix ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Vas-y maman.
Film de Nicole de Buron.
22.15 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.

A2

Samedi 1er juin

10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Super-Platine (reprise) ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Têtes brûlées ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.50 Les jeux du stade ; 17.05 Récré A2 ; 17.25 Série : Poigne de fer et séduction ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.

Dimanche 2 juin

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du Tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessins animés ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Secret diplomatique ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Et la vie continue ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Les terroristes à la retraite.
22.55 Ballet : Carnaval.
Un extrait du spectacle « Commedia dell'arte » sur une musique de Schumann, avec les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris.
23.35 Journal.

FR3

Samedi 1er juin

12.15 Samedi vision et Ticket pour... ; 16.15 : Liberté 3 ; 17.30 Emissions régionales.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
22.45 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.15 Musiclub.
« Volkslieder », chants populaires de Johannes Brahms, interprétés par Edith Mathis, soprano, et Peter Schreier, ténor.

Dimanche 2 juin

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 La vie en tête ; 12.15 Villages vacances familles ; 13.00 Magazine 85. 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17.25) ; 15.15 Théâtre : « les Chemins de fer », d'Eugène Labiche ; 18.00 Emissions pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 Macadam.
Émission de Pascal Danel. En suivant son rêve.
21.35 Aspects du court métrage français.
« La Première Journée de Nicolas », de Manuel Poirier ; « le Dernier Héros », film de Gérard Cuq.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : le Rebelle.
Film de King Vidor (cycle K. Vidor et l'Amérique).
0.10 Prélude à la nuit.

A Ecouter

« Bilitis », « Aphrodite »...

A la fois poète et érudit, Pierre Loys est aujourd'hui surtout considéré comme un symboliste décadent du début du siècle. Sa rencontre précoce avec les parnassiens détermina sa vocation *poétique. S'inspirant* de la littérature grecque érotique, il écrivit une série de poèmes en prose intitulée *les Chansons de Bilitis* qui inspira à Claude Debussy *trois compositions* musicales.

Il fut également l'auteur d'Aphrodite, un roman de mœurs antiques adapté pour le théâtre lyrique par Camille Erlanger notamment. Plus tard, *la Femme et le Pantin*, qui avait intéressé Puccini, sera à l'origine du livret de *Conchita*, de Zandonaï. Enfin, les écrits de Pierre Loüys abondent en notes *sur la vie musicale du tournant* du siècle, et certains recueils de poèmes, comme *Astarté*, contiennent des sonnets à thème wagnériens.

● **FRANCE-MUSIQUE. – Les soirées de France-Musique : « Pierre Loüys et la musique », mercredi 29 mai, de 23 h 05 à 1 h 57.**

Corps à corps

« Le Corps tel qu'on le pense », tel qu'on le perçoit, tel qu'on le pressent. Un corps divisé, cette semaine, en cinq parties : *le ventre, la tête, l'œil, les* humeurs et le cœur. Une visite organisée des cinq parties ? Non, un regard historique, philosophique, parfois accompagné d'un clin d'œil surréaliste. Loin de l'anatomie, une approche qui *tente de dépasser le point de* vue strictement clinique : l'outil utilisé n'est pas le bistouri ou le scalpel, mais un trousseau de métaphysicien, de poète ou de mythologue.

Frédéric Pages, réalisateur de cette série, et auteur d'un ouvrage intitulé *Au vrai chic anatomique, ne cherche* pas à définir et à classer, mais suggère et propose. Comme dans un conte, il y a l'anecdotique et le sens caché, celui que l'on entrevoit et qui incite à plus de curiosité. Exemple : *« Pourquoi pleure-t-on plus facilement quand on est à genoux ? »* Un ancien nous répond : *« Parce que, dans le ventre, le fœtus a les genoux qui touchent les yeux et l'homme se rappelle ainsi son état dans le ventre de sa mère. »* La remarque peut faire sourire, mais elle donne au corps une autre dimension que celle d'une simple machine.

D'où vient l'expression *« avoir une araignée au plafond ? »*. Il y a très très longtemps la tête représentait le grenier de l'homme, tout en haut, *elle conservait de vieilles* histoires... Cette émission étonnante rappelle l'illustre palmarès au dix-neuvième siècle des grosses têtes : Cromwell venait en tête, puisque la sienne pesait 2 332 grammes. *Napoléon apparaissait très « moyen »* avec ses 1 500 grammes...

CÉCILE URBAIN.

● **FRANCE-CULTURE. – Les chemins de la connaissance : « Le corps tel qu'on le pense », du lundi 27 au vendredi 31, de 10 h 50 à 11 h 10.**

Le ton, la couleur tonique

Le producteur Alain Feron aura-t-il assez de cinq matins (des musiciens), soit quinze heures d'émissions, pour épuiser son ambitieux sujet, cette *simple et éternelle question de* l'importance du timbre, de la couleur sur les formes... C'est carrément une histoire de la musique qu'il propose, en partant de symphonies médiévales occidentales pour arriver à l'écriture *pour l'orchestre, puis* pour l'ordinateur. Réflexions sur *les instruments* baroques puis romantiques, considérations sur la naissance de la symphonie, évocation du rôle de Berlioz. Inventer des premières brisures modernes, sans oublier Mahler le coloriste... Deuxième chapitre : *où l'on invite deux compositeurs contemporains*, dont un natif du Maroc, Ahmed Essyad, à *évoquer* le problème de la *technique, par exemple des* modes d'émission vocale, différents on s'en doute dans les *traditions* extra-européennes. Conclusion : la hauteur du son n'étant plus le seul paramètre, on pense la musique autrement, *on ne l'interprète plus selon les* mêmes modes. Où l'on aboutit (cinquième et dernier volet du tour d'horizon) aux travaux actuels de certains compositeurs en liaison étroite avec les instrumentistes et les chercheurs.

M. L. B.

● **FRANCE-MUSIQUE. Des instruments, des formes, du lundi 27 au vendredi 31 mai, de 9 heures à 12 heures.**

« L'agitateur »

En créant la *maison d'édition* Spartacus dans les années 30, *René Lefeuvre affichait* délibérément ses goûts et sa volonté : publier les textes de tous ceux qui cherchent à *« transformer le monde »* : des marxistes révolutionnaires aux anarchistes. Il a été le premier à publier les écrits de Rosa Luxemburg, il fut l'ami de Victor Serge, et connut aussi *bien Prévert que* Boris Souvarine.

Les Nuits magnétiques, sur France-Culture, lui consacrent une émission le 31 mai. On pourra ainsi entendre *« l'agitateur »* nous restituer sa mé*moire, pleine* de petites et de grandes histoires, avec un talent de conteur tendre et malicieux.

● **FRANCE-CULTURE. « Mon nom est Spartacus, la mémoire de René Lefeuvre », « Nuits magnétiques », le 31 mai de 22 h 30 à 23 h 45.**

Radio France Internationale

Informations toutes les demi-heures, de 5 h à 10 h et à 12 h 30, 14 h, 14 h 45, 21 h 15, 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30.

PARMI LES MAGAZINES SIGNALONS :

● *Carrefour*, magazine *politique et culturel* (à 15 h 15), est consacré le mardi 28 à la conquête de l'Algérie par la France en 1830 (comment l'expédition fut décidée ? avec des documents inédits) : *le mercredi* 29, à la Turquie (dix-huit mois après le retour au pouvoir des civils, le système parlementaire mis en place par les militaires se fissure) : *le jeudi 30, à* Jules Vallès, journaliste écrivain, révolutionnaire.

Football du monde, magazine du football international, le jeudi 30, à 20 h 30. L'invité est M. Jacques Georges, président de l'UEFA.

Arc-en-ciel, le mercredi 29 et le jeudi 30 mai, à 21 h 45 : émissions spéciales sur le Cameroun.

PARMI LES ÉMISSIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES :

– En espagnol (vers l'Amérique latine), le vendredi 31 mai, à 1 heures et 2 h 30, entretien avec Fernando Gonzalez Parra, directeur de *Summa*, le nouvel hebdomadaire en espagnol publié à Paris et destiné à l'Amérique latine.

France-Culture

SAMEDI 25 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 *Littérature pour tous.*
8.30 Voix du silence : les Cambodgiens.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Musique : la mémoire en chantant (chansons sur des textes de V. Hugo).
11.00 Débat : Victor Hugo présent : débat animé par Hubert Juin.
12.00 Panorama : Hugo et l'image.
14.00 Les amis musiciens de Victor Hugo.
14.30 « Les Misérables » dans la mémoire populaire (1re partie).
15.30 Le bon plaisir de... Henri Guillemin.
18.00 « Les Misérables » dans la mémoire populaire (2e partie).
19.20 L'Inachevé, une brèche : spécial Victor Hugo.
20.00 *Démarche : avec Pietro Sartro*, peintre suisse.
20.15 « Hernani », de Victor Hugo, mis en scène par A. Vitez avec A. Recoing, R. Mitrovitsa (retransmission du spectacle donné au Théâtre de Chaillot).
0.00 Clair de nuit : Rémanences.

DIMANCHE 26 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture : Avez-vous lu Victor Hugo ?
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous.
7.45 Dits et récits : conte norvégien.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10.00 Messe à la cathédrale de Coutances (Manche).
11.00 L'esprit de perfection : Alain Chapel, cuisinier.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : Exposition Renoir au Grand Palais.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 « La poche parmentier », dramatique de G. Perec. Avec R. Faure, C. Sellers, J.-P. Cisife...
16.30 La tasse de thé, rencontre avec F. Bergé, M. Duchaussoy et F. Nocher ; à 17 h 45, Histoire-actualité : les sœurs aînées de la 205 Peugeot.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Musique : La conférence des rockers.
20.30 Atelier de création radiophonique : Le rêve d'Electra et Selva (deux bandes-son pour film et installation multi-medias).
22.30 Musique : Libre parcours jazz (Harissa).
0.00 *Clair de nuit : Les Loubinoux.*

LUNDI 27 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture : le temps, la pierre et l'eau (Venise).
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : fragilité du mariage (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense).
9.05 Les lundis de l'histoire : les animaux aussi ont une histoire ; le sel et le pouvoir.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : l'évaluation internationale des connaissances en mathématiques.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup : comment se porte le théâtre privé ?
14.00 Un livre, des voix : « La panthère et le chevreau », de György Ronay.
14.30 Histoire illustrée des pirates : l'Olonnais.
15.30 Les arts et les gens, mises au point (Victor Hugo et l'art de son temps) ; *à 16 h10, Périscope : à 16 h 20,* l'église St-Jacques, place St-Rémy, à Lunéville.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : Victor Hugo.
18.00 Subjectif : Agora (Georges Kolebka) ; à 18 h 35, lettres de Victor Hugo et Julietta Drouet.
19.30 *Perspectives scientifiques : les racines de la mémoire.*
20.00 Musique, mode d'emploi : Haendel sans perruque.
20.30 Avez-vous lu Victor Hugo ? Choix de textes et lectures.
21.30 Latitudes, magazine des musiques traditionnelles.
22.30 Nuits magnétiques : ça suit son cours.

MARDI 28 MAI

6.00 Jacques Cartier.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : *fragilité du mariage (et à 10 h 50 : le* corps tel qu'on le pense).
9.05 La matinée des autres : vieillards et sociétés.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : la bosse des maths est-elle une maladie mentale ?
11.30 *Feuilleton : Victor Hugo.*
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « le Florentin : le roman de Dante », de M.-B. Jeannin.
14.30 « Et puis », d'A. de la Morinerie. Avec J.-R. Caussimon et M. Regnier.
15.30 Les *mardis du théâtre : panorama* du théâtre au Pays-Bas.
17.10 Le pays d'ici, en direct de la Bas*tille.*
18.00 Subjectif : Agora (Georges Londeau) ; à 18 h 35 : lettres de Victor Hugo et *Juliette* Drouet.
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : *Haendel.*
20.30 Pour ainsi dire : la poésie en France.
21.00 Entretiens avec... Raoul Ubac.
21.30 Diagonales, actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques.

MERCREDI 29 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 *Le goût du jour.*
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : *fragilité du mariage ; (et à 10 h 50 :* le corps tel qu'on le pense).
9.05 Matinée : la science et les hommes : le matin des mathématiciens.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie, rencontre de jeunes lecteurs avec J.-P. Nozières.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama : à 12 h 45, spécial *Yémen.*
13.40 Avant-première : Karl Valentin au Lucernaire.
14.00 *Un livre, des voix : « le Naveu de* Wittgenstein, une amitié », de Thomas Bernhard.
14.30 L'esprit de perfection : avec Bernachon, chocolatier.
15.30 Lettres ouvertes, magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, en direct de La *Rochelle.*
18.00 Subjectif : Agora (Michel Merejkowsky) : à 18 h 35, lettres de Vic*tor Hugo et Juliette Drouet.*
19.30 Perspectives scientifiques : la mycologie, une science en plein essor.
20.00 Musique, mode d'emploi : Haendel.
20.30 Antipodes : à propos de Malcom de Chazal, écrivain de l'île Maurice.
21.30 Pulsations : l'art vivant de Talip Ozkan, joueur de luth turc.
22.30 Nuits magnétiques : bruits du *monde.*

JEUDI 30 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : fragilité du mariage ; (et à 10 h 50 : *le corps tel qu'on le pense*).
9.05 Les *matinées, une vie, une œuvre* : Victor Hugo et les tables parlantes.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : enseigner les mathématiques aujourd'hui.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Jean-Pierre Labesse.
14.00 Un livre, des voix : « les Promesses du ciel et de la terre », de Claude *Michelet.*
14.30 Hollywood revisited, par Radio-Canada (la téléphagie).
15.00 Victor Hugo et Shakespeare.
15.30 Musicomania : les musiciens de Cocteau, ou l'illusionniste et ses miroirs.
17.00 Le pays d'ici, en direct de La *Rochelle.*
18.00 Subjectif : Agora.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la sclérose en plaques.
20.00 Musique, mode d'emploi : Haendel.
20.30 « Eviradnus », de Victor Hugo. Texte extrait de « la Légende des *siècles » et mis en musique par Maurice Jarre.*
21.30 Vocalyse : avec François-Bernard Mache, compositeur.
22.30 Nuits magnétiques : les femmes et l'armée.

VENDREDI 31 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 *Les enjeux internationaux.*
8.30 Les chemins de la connaissance : fragilité du mariage : (et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense).
9.05 Matinée du temps qui change : l'Etat modernisateur, 1944-1973.
10.30 Musique : miroirs : (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama.
13.40 *On commence...*
14.00 Un livre des voix : « l'Appartement », de Christiane Lesparre.
14.30 Sélection prix Italia : « l'Histoire véndique de Jacotin » ; « le Récit de l'an zéro ».
15.30 L'échappée belle : la cuisine sauvage ; Terre des merveilles : le *voyage de Saint-Brendan.*
17.10 Le pays d'ici, en direct de La Rochelle.
18.00 Subjectif : Agora.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne.
20.00 Musique, mode d'emploi : Haendel.
20.30 La Villette. Chantier I (1re partie).
21.30 Black and blue : rare guitare.
22.30 Nuits magnétiques.

France-Musique

SAMEDI 25 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Intégrale des sonates de Beethoven.
7.03 Avis de recherche.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Manifestes médiévaux : couleurs d'Espagne, œuvres de Codax, Riquier, Palou, Matthieu, Cadenet.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît.
13.00 *Opéra : « Ashug Garib », opéra en* quatre actes de Z. Gadjibekov.
16.00 Désaccord parfait. Concert : œuvres de Bach par le Pariser Quartett ; à 17 h, débat autour de la personnalité de J.-S. Bach.
19.05 Les cinglés du music-hall : les revues du « Palace » montées entre les deux guerres (la générale du 23 septembre 1927).
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Sonate en trio en mi bémol majeur de Bach. Musique fugitive de Dusapin, « Ikhoor » de Xenakis, Quintette à cordes en si bémol majeur de Mozart par le Trio à cordes de Paris (C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Popa, 2e violon).
23.00 Les soirées de France-Musique : le zodiaque bien tempéré « Gémeaux » ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 26 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Intégrale des sonates de Beethoven.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.05 Cantate : « Pour le deuxième jour de la Pentecôte » – BWV 68 Bach.
10.00 *Les voyages musicaux du docteur* Burney (2e épisode) : œuvres de Janequin, André Philidor, Chedeville, Lalande, Mondonville, Balbastre.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : œuvres de Haydn, Magnard, Vivaldi, Pergolèse, Jolivet, Purcell.
17.00 Comment l'entendez-vous ? La musique et la joie par Jean-Denis Bredin : œuvres de Bach, Poulenc, Rossini, Mozart, Wagner, Bach.
19.05 Jazz vivant : le trombone Slide Hampton et le trio d'Herve Selin : le *quintette de Clark Terry.*
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné salle Pleyel le 13 février 1985) : « le Carnaval romain » de Berlioz, « Surgir » de Dufourt, Concerto pour piano et orchestre nº 1 en si bémol majeur, de Tchaïkovski, par l'Orchestre de Paris, dir. C. Bardon, sol. M. Rudy, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris (avec R. Kirkpatrick) : à 1 h. Les mots.

LUNDI 27 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : intégrale des sonates de Beethoven.
7.03 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin *des musiciens : Des ins*truments, des formes, des couleurs : le timbre ; œuvres de Torelli, Berlioz, Vivaldi, Rimski-Korsakov, Mahler, Varese, Xenakis, Stravinski.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « La chanson de Louis ».
12.30 Concert : œuvres de Wagner, Puccini, Saint-Saëns, Mozart, Verdi, Massenet par G. Chauvet, ténor, F. Margoni, soprano, D. Salzer, *piano.*
14.02 Repères contemporains : Hugo Distler, César Geoffray.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sept Faust plus un, œuvres de Liszt, Boïto, Wagner, Berlioz.
18.02 Musique légère.
18.30 *Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.*
19.15 Suite lyrique : Magazine de la voix et du chant.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Sonate en trio en ut mineur de Bach, Trio à cordes op. 58 de Roussel, Quatuor avec harpe de Ton That Tiet, Quintette à cordes en ut mineur de Mozart par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle et F. Cambreling, harpe, E. Popa, second violon.
22.00 *Les soirées de France-Musique :* concerts GRM ; à 23 h 5 : la guerre des pianos.

MARDI 28 MAI

6.00 *Musique légère.*
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : des instruments, des formes, mode de jeux et jeux de pensée (expériences d'autres mondes) : œuvres de Vivier, Mozart, Schoenberg, Beno, Miche, Webern, Bach, Ives.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « La chanson de Louis ».
12.30 Concert : œuvres de Bach par J.-C. Pennetier, piano, V. Dietschy, soprano, et l'Orchestre Bernard *Thomas, dir.* J.-P. Arnaud, hautbois. Vers 13 h 45, les sonates de Scarlatti par Scott Ross.
14.02 *Repères contemporains : J. Maticic.*
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sept Faust plus un : œuvres de Berlioz, Gounod, Schumann, Boïto.
18.02 Acousmathèque.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 *Premières loges : airs de Verdi*, Thomas, Hahn, Massenet, Charpentier, par Fanny Heldy, soprano.
20.04 *Avant-concert.*
20.30 Concert : « le Convive de Pierre » de Dargomijski par les chœurs et l'orchestre de l'Opéra-Comique, dir. J.-C. Casadesus, sol. A. Cathcart, S. Koptchak, H. Garetti.
22.30 Les soirées de France-Musique : les melodies de Moniusko : à 23 h 5, jazz-club (en direct du New Morning).

MERCREDI 29 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique du divertissement.
9.08 Le matin des musiciens : Des instruments, des formes, l'instrument en joute ? Œuvres de Messiaen, Schaeffer/Henry, Stockhausen, Kessler, Nono, Bartok, Schoenberg, Webern, Stravinski, Prokofiev...
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « la *chanson de Louis ».*
12.30 Concert : œuvres de Chaynes par les solistes de l'Atelier de musique de Ville-d'Avray, dir. *J.-L. Petit* : vers 13 h 45, les Sonates de Scarlatti par Scott Ross.
14.02 Tempo primo : œuvres de Rota, Fauré, Hindemith, Damase par Claire Lefut, orgue.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sept Faust plus un : œuvres de Schumann, Boïto, Mahler.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 *Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?*
19.15 Spirales, magazine de musique contemporaine.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Sonate en trio en ré mineur de Bach, Trio à cordes de Milhaud, Trio à cordes de Depraz, Quintette à cordes en ut majeur de Mozart par le Trio à cordes de Paris (C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Popa, 2e violon, C. Michalakakos, second alto).
22.30 Les soirées de France-Musique : mélodie de Moniusko, avec T. Zylis-Gara, soprano et C. Ivaldi, piano ; vers 23 h 05 : l'âme du nord et le romantisme.

JEUDI 30 MAI

2.00 *Les nuits de France-Musique :* Voix de femmes.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité *musicale*
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : des instruments, des formes. Recherches : œuvres de Bach, Schoenberg, Ligeti, Debussy, Beno, Bartoluzzi, Levinas, Lenfant...
12.05 *Le temps du jazz : feuilleton « la* chanson de Louis ».
12.30 Concert : œuvres de Mendelssohn, *Chopin, Rachmaninov ; vers 13 h* 45, les sonates de Scarlatti par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains : quatre classiques de la musique électro-acoustique.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Sept Faust plus un *(œuvre de Busoni).*
18.02 Côté jardin, magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 Rosace : magazine de la guitare.
20.04 Avant-concert.
20.15 Concert (en direct de l'église Saint-Louis-en-l'Ile) : Messe brève pour deux voix d'enfants avec orgue, de Delibes, Messe à trois voix a capella de Caplet, « Missa in simplicitate » pour chœur et orgue, de Langlais, Suite liturgique avec hautbois, cor anglais, violoncelle et harpe, de Jolivet, par la maîtrise de Radio-France dir. M. Lasserre de Rozel.
22.30 *Les soirées de France-Musique :* Mélodies de Moniusko ; à 23 h 5, C'était Berlin (œuvres de Bach, Mendelssohn, Heisner, Mahler, Verdi, R. Strauss, Wagner...).

VENDREDI 31 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : la première de « la Création » de Haydn.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : des *instruments, des formes, l'instrumen*tiste mis à mal ; œuvres de Bach, Mefano, Ravel, Debussy, Beethoven, *Boucourechliev...*
15.00 Verveine-Scotch : « Famille, je vous aime » ; œuvres de Britten, Charpentier, Lebègue, Rameau, Berg, Holiday...
17.00 Histoire de la musique.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.30 *Concert : « Te Deum » de Berlioz*, « Psaume 47 » de Schmitt par le Nouvel Orchestre philharmonique et *les chœurs de Radio-France* dir. M. Janowski, sol. T. Zylis-Gara et W. Ratteiner.
22.20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles : œuvres de Ravel, Jolivet, Ibert, Poulenc... à 24 h., *musique traditionnelle.*

Les pouvoirs entre l'information et la propagande

Premier symposium sur la communication gouvernementale les 30 et 31 mai à Paris.

SUJET tabou, a-t-on dit ! Chasse gardée des pouvoirs en place qui en font, plus que tout autre, un domaine réservé ? Qu'est donc ce moyen de gouvernement si chargé de suspicion, si lourd de menaces que son seul nom effraie ?

Trois mille ans d'histoire nous montrent que les deux mots associés : *communication* et *gouvernement*, ont formé le pouvoir suprême des dirigeants du monde. Souvent pour leur malheur et celui de leurs peuples. Athènes, avec Pisistrate (VIe siècle av. J.-C.), falsifie la littérature à son profit et mise – déjà – sur l'Etat spectacle par l'éclat de ses mises en scène. Delphes récupère les légendes à son profit et met en œuvre une politique de prestige qui éblouit les masses. Périclès s'appuie sur les psychologues grecs pour utiliser les premières techniques de manipulation des foules.

Rome récupère et applique, crée le rassemblement pour la République... au-dessus des partis. Puis l'Empire utilise pour la première fois l'information pour servir sa propagande. Le mouvement est lancé ! Tous les moyens sont bons pour prendre le pouvoir. Et le conserver. Mais le premier est la propagande. Et les siècles qui vont suivre verront les nations soumises ou broyées par application de ses simples techniques.

Machiavel lance les bases théoriques de la propagande. « *Gouverner, c'est faire croire* », écrit-il. Il faut « *paraître* », car « *le peuple se prend toujours aux apparences et ne juge que par l'événement* ». Le message est bien reçu. En 1792, le ministère de l'intérieur français crée le *bureau d'Esprit*, dont le but est d'« *amener l'opinion à l'obéissance envers les décrets de la Convention, et le peuple à adopter le culte de la patrie* ». Puis vient Napoléon, pour qui « *la force est fondée sur l'opinion. Le gouvernement n'est rien s'il n'a pas l'opinion avec lui* ». Et, passant de l'idée à l'acte, il s'institue le rédacteur en chef de toute la presse : les journalistes sont à ses yeux chargés d'un véritable service d'Etat...

Le vingtième siècle, enfin, donne sa mesure à la propagande. Pour Lénine, « *le principal, c'est l'agitation et la propagande* ». Pour Hitler, « *la propagande nous a permis de prendre, conserver et étendre notre pouvoir* ». Les dictateurs de tous bords placent la propagande au sommet de la hiérarchie des pouvoirs. Ils en font la première machine de guerre des temps modernes.

Ce bref historique montre combien la conjonction des pouvoirs de communication – la propagande est avant tout manipulation de l'information – et de gouvernement est au cœur de la vertu des Etats. Quel plus bel indicateur peut-on trouver pour apprécier la démocratie d'un pays que la nature de sa communication gouvernementale ?

La communication gouvernementale doit remplir deux fonctions majeures : servir la démocratie : améliorer l'efficacité du fonctionnement sociétal. Démocratie, efficacité, deux plateaux d'une balance bien difficile à maintenir en équilibre !

Des « livres arc-en-ciel »

Prenons trois exemples. Le vote des immigrés. Le pouvoir politique s'y déclare d'emblée plutôt favorable. L'opposition fait front. Comment les Français pourraient-ils se faire une idée claire sur un tel sujet devenu passionnel ? Chacun répond d'instinct à une question. La raison intervient après, qui prend en compte l'argumentation qui s'échange. Mais faut-il encore que l'argumentation développée – de telle façon qu'on en prenne aisément connaissance – soit complète et, dans la mesure du possible, objective. Le gouvernement britannique, issu d'une longue pratique de la démocratie, a pour habitude d'exposer les différentes solutions à un problème par ses Livres verts (1). Les partis sont invités à faire connaître leurs réactions et leurs commentaires. Puis l'option retenue par le gouvernement est présentée par un Livre blanc qui justifie les raisons de ce choix.

Ne serait-il pas possible d'envisager une procédure semblable en France ? Première initiative : le vote des immigrés est à l'ordre du jour. Un livre – couleur arc-en-ciel, pour que toutes les



nuances soient permises ? – analyse le projet, avance diverses propositions tout en donnant, pour chacune d'elles, les conséquences pour tous. Cette étude est largement diffusée. Elle fait l'objet de débats et de recommandations. Puis le gouvernement arrête et justifie son choix. Conséquences ? Le public s'est rendu compte de l'effort d'objectivité. La connaissance des argumentations l'a responsabilisé. La décrispation s'opère...

En revanche, si le choix politique est annoncé en même temps que le sujet sur lequel il porte, il est normal que la société se bloque. L'apathie des citoyens prédomine puisqu'« on n'y peut rien ». La concertation est exclue. Au mieux, elle portera sur des amendements de second ordre.

Les partis majoritaires, comme ceux d'opposition, sont entraînés, malgré eux, à situer d'emblée le combat politique au maximum de sa virulence. Aucune pédagogie ne peut faire accepter la solution retenue *a priori*, ne serait-ce que par pur besoin de respectabilité. La tension émotionnelle touche tout sujet d'importance. L'alternative n'est plus que l'acceptation ou le rejet sans nuances. Les moyens deviennent l'excès, ou la rue. Et le pouvoir perd la confiance. Donc la légitimité.

Facteur de démocratie par le respect porté au citoyen dans la préparation de la décision, la communication gouvernementale l'est aussi en matière d'efficacité. L'absence d'explication, donc de connaissance, alimente l'incompréhension, qui génère les conflits. Les multiples points de blocage d'une société en manque de communication sont autant de puits d'énergie gaspillée. On constate que les nations démocratiques les mieux informées sont aussi les plus performantes. Ce sont aussi celles d'un relatif consensus.

Prenons un autre exemple : l'inflation. Quelle fatalité pèse donc sur la France en matière d'inflation ? Tous les grands pays occidentaux font mieux. Désespérant ! Et pourquoi ? On trouve au moins un point fondamental qui nous différencie des nations de meilleure référence : c'est l'absence de tout engagement de nos concitoyens à participer à ce combat en connaissance de cause. Qui pourrait le leur reprocher ? A-t-on un jour clairement expliqué ce qu'est l'inflation ? Ses origines ? Ses effets ? Ses remèdes surtout ? (2).

Regardons ce que font les États-Unis depuis bientôt dix ans. Une vaste campagne de sensibilisation cherche à expliquer le rôle de chacun dans ce combat quotidien. Par des exemples simples, tout Américain apprend comment devenir un consommateur averti. La nation entière participe à la lutte. Le consensus est total. Chaque citoyen s'honore de donner sa contribution pour résoudre un difficile problème national. Les résultats obtenus sont à la mesure de l'effort. Education économique de tous. Collaboration à l'effort collectif. Volonté de vaincre. Réussite. Mais aussi entreprise intelligente, cohérente et complète ! Un suivi scientifique des connaissances, des opinions et des comportements des individus. Des messages bien faits. Une responsabilité de conception et de diffusion neutre vis-à-vis des pouvoirs, afin d'être communication et non pas propagande.

Cet exemple de communication sociale est aussi exemple de communication gouvernementale. Le président des Etats-Unis est à l'origine de cette campagne. Le gouvernement l'a appuyée. Mais il n'est jamais intervenu dans sa préparation ni sa diffusion, gage majeur de crédibilité.

Deux Français sur trois

Enfin, prenons pour nouvel exemple le respect des lois, peut-être la préoccupation majeure des nations démocratiques. L'histoire nous apprend qu'une nation qui ne respecte plus ses règles minimales d'organisation meurt. La fraude dans le métro peut paraître anodine. L'irrespect du stationnement soulève des opinions désabusées. Cependant, quand l'Etat faiblit, tous en pâtissent, et le mouvement s'accélère. La délinquance et l'insécurité se nourrissent de ces exemples. Pourquoi cet abandon ?

Il s'agit bien ici de communication gouvernementale, régionale, départementale et locale. De la communication de ceux qui détiennent le devoir de faire respecter les lois. Sur ce point également la communication doit être le fer de lance de la démocratie. En expliquant l'importance de ce « respect des lois » – qui va bien au-delà des simples aspects « civisme-sécurité-liberté », – on génère le consensus. Et l'on sait sur de multiples exemples que les citoyens sont reconnaissants envers ceux qui ont su prendre des décisions parfois difficiles. Et, plus encore, qui ont eu le suprême courage de les faire respecter.

Par cette organisation de la communication gouvernementale, on pourrait espérer atteindre, sur les sujets fondamentaux, une opinion majoritaire de deux Français sur trois. On se rapprocherait ainsi des nations de consensus bien connues pour leur accord sur les fondements essentiels de leur politique nationale. Il reste que les décisions électives à 50/50 ne sont pas sans valeur. Elles sont le garant de l'alternance démocratique, mais ne portent plus sur des choix drastiques de société qui donnent des à-coups brutaux à la machine économique lors « des alternances sans concessions ».

La démarche préconisée ici nécessite qu'en toile de fond de toute décision importante on s'interroge sur la prise en compte des facteurs essentiels de la communication. Quelles explications vont être diffusées ? Comment vont être prises en compte les réactions ? Comment sera élaboré le choix retenu ? Cette attitude allie la démocratie du débat à l'efficacité nationale. Elle permet l'Etat spectacle, procédé de persuasion politique qui est légitime quand toutes les cartes ont été découvertes. Elle réfute l'Etat livide, dont le seul ressort est de contraindre par endoctrinement, faute qu'un jour ou l'autre le citoyen sait punir.

MICHEL LE NET.
Président de l'Institut de la communication sociale.

1) Mme Sheelagh Jefferies, directeur-général du Central office of information, exposera l'organisation de la communication gouvernementale britannique lors du symposium.

2) Voir *le Monde* du 25 mars 1984.

Une rencontre d'experts

Le premier symposium sur la communication gouvernementale – les 30 et 31 mai au palais du Luxembourg à Paris – cherchera à déceler dans les diverses formes de l'expression gouvernementale en France et à l'étranger des constantes et des particularités. On y tentera de définir les impératifs d'une communication gouvernementale démocratique. L'on cherchera à proposer un modèle de référence ainsi qu'un ensemble d'indicateurs qui permettraient d'apprécier la nature d'une communication gouvernementale.

Il est aussi envisagé de préparer une convention internationale sur la communication gouvernementale. L'Institut de la communication sociale (ICOS), organisateur de cette manifestation, se propose d'établir un livre blanc à partir des débats du symposium.

Diverses personnalités étrangères doivent intervenir au cours de cette rencontre, notamment M. Iba der Thiam, ministre de l'éducation nationale du Sénégal ; M. J.-M. Dehousse, ministre-président de l'exécutif wallon (Belgique) ; M. M. Masmoudi, ancien ministre de l'information de Tunisie ; les représentants désignés par leur gouvernement des Etats-Unis, du Japon (qui sera représenté par le conseiller du premier ministre japonais), du Canada, de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, de Hongrie. Du côté français : M. D. Baudouin, Mme M. Cotta, MM. A. Du Roy, L. Eeckoutte, R. Escarpit, A. Fanton, E. Faure, J.-P. Fourcade, L. Hamon, A. Holleaux, C. Marcus, M. Pezet, J. Rigaud, L. Sfez, B. Tricot...

Un baromètre de la communication politique

L'INSTITUT de sondage BVA a réalisé, à la demande de l'ICOS, une étude sur la communication gouvernementale (1). Les résultats indiquent un manque d'intérêt pour la communication officielle traditionnelle et un scepticisme à l'égard des partis et leaders politiques.

Dès son arrivée au pouvoir, la gauche s'est trouvée confrontée au problème difficile de l'établissement d'une stratégie de communication gouvernementale, de la répartition des rôles entre le chef de l'Etat, le premier ministre, les membres de son gouvernement, et, depuis avril 1983, le porte-parole du gouvernement.

Quelles ont été à cet égard les réactions des Français ? Le sondage BVA fournit deux enseignements. Les Français, et particulièrement les jeunes, manifestent un solide attachement à une conception pluraliste et démocratique de l'information : à toute forme d'information officielle à une voix, ils préfèrent, pour 40 % d'entre eux, le débat contradictoire. D'autre part, l'information doit émaner directement du responsable d'un dossier : le ministre concerné est préféré par 25 % des citoyens, contre 14 % pour le premier ministre et 8 % pour le porte-parole du gouvernement, comme si, moins nombreux étaient les intermédiaires, meilleure était l'information.

∴

A la veille de campagnes électorales qui s'annoncent combatives, les Français interrogés ne manifestent que peu d'intérêt à l'égard des discours officiels. La stratégie de communication des partis ne semble avoir qu'un faible rayonnement. Plus d'un Français sur trois estime que les partis ne savent pas bien faire comprendre leur point de vue ou ne se prononcent pas.

Voici les résultats de ce sondage.

(1) Sondage effectué du 2 au 9 mai sur un échantillon de 972 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Sans penser à vos préférences politiques, quel est le parti qui, à l'heure actuelle, vous explique le plus clairement son point de vue ?

	%
– Le RPR	16
– Le Front national	15
– Le PS	15
– Le PC	8
– L'UDF	8
– Aucun de ceux-là	18
– NSP	20
	100

...Et quelle est la personnalité politique qui vous explique le plus clairement son point de vue ?
...Et en second ?

	En premier %	Total des deux choix %
– Raymond Barre	16	29
– Jean-Marie Le Pen	12	20
– Michel Rocard	10	19
– Laurent Fabius	9	18
– Jacques Chirac	8	18
– Georges Marchais	7	10
– V. G. d'Estaing	6	12
– François Mitterrand	6	12
– François Léotard	5	11
– Lionel Jospin	3	8
– NSP	18	18
	100	

Pour vous informer sur les décisions gouvernementales, que préférez-vous ?

	%
– Que le porte-parole du gouvernement s'adresse à vous	8
– Ou bien le premier ministre	14
– Ou bien le ministre concerné	25
– Ou bien lire ou écouter un débat où des personnes d'avis contraire expriment leur point de vue	40
– NSP	13
	100

Vous, personnellement, aimeriez-vous interroger directement au téléphone les principaux dirigeants politiques sur les questions qui vous préoccupent le plus ?

	%
– Oui	40
– Non	52
– NSP	8
	100

...Et qui aimeriez-vous interroger de préférence* :

	%
– Le président de la République	26
– Le premier ministre	11
– Le ministre en charge de la question qui vous préoccupe	59
– NSP	4
	100

* Sur cent personnes qui aimeraient interroger des dirigeants politiques.

Médias du Monde

URSS

Collaboration avec Radio France

M. Jean-Noël Jeanneney, président de Radio France, a signé à Moscou un protocole de travail sur la coopération entre la radio soviétique et la chaîne française. Portant principalement sur des échanges de programmes, ce protocole prévoit la diffusion sur France-Inter du 24 au 28 juin d'une série de reportages et de journaux parlés, dont certains en direct depuis cinq villes de Sibérie. Radio France recevra aussi des programmes et des magazines musicaux.

États-Unis

510 millions de dollars pour une station

La vague d'achats et d'OPA qui déferle sur le monde de la communication aux États-Unis vient d'enregistrer un nouveau record historique : 510 millions de dollars pour une seule station de télévision. Il est vrai que KLTA Channel 5 est situé à Los Angeles sur un des marchés publicitaires les plus prospères du territoire. Station indépendante, KLTA s'est spécialisé très tôt dans la fourniture de programmes à d'autres stations. On lui doit en particulier quelques-unes des vieilles séries les plus célèbres de la télévision américaine (Hopalong Cassidy, Bop Hope).

C'est un groupe de Chicago, Tribune, qui a acheté la station pour un prix deux fois supérieur à celui qu'elle avait atteint il y a deux ans lors de son dernier changement de propriétaire. Tribune, qui possède un quotidien et des stations indépendantes à New-York, Atlanta, Denver et La Nouvelle-Orléans, se range, après l'achat de KLTA, au cinquième rang des diffuseurs américains après les trois « networks » et le groupe de M. Rupert Murdoch.

Chine

Importation de presse

Le gouvernement chinois a décidé d'augmenter dès cette année le volume des crédits consacrés à l'importation des journaux et des livres étrangers. La société nationale d'importation et d'exportation des publications dépensera 55 millions de dollars en 1985 pour ces importations, contre 38 millions de dollars l'an dernier.

En 1984, la Chine a importé environ 4 millions de numéros de 30 000 journaux étrangers, de même que 100 000 livres, principalement consacrés aux sciences et aux techniques. Cette année, le choix des livres sera plus vaste et s'étendra aux langues étrangères, au droit, à l'économie, à la politique, à la littérature et aux arts. Il exclut toutefois les écrits pornographiques et les ouvrages hostiles au système socialiste chinois.

« Claude Monet » impressionne Longchamp

La revanche de la casaque bleue.

DANIEL WILDENSTEIN *seul contre tous...* C'était dimanche, dans la coulisse, pour les initiés, le programme de Longchamp : *Claude Monet*, portant la célèbre casaque bleue, faisait retour à la compétition, dans le Prix d'Argenteuil.

Toute une histoire, ce *Claude Monet*.

D'abord, il est d'illustrissime naissance : par *Affirmed*, gagnant de la « triple couronne » américaine, un des cinq ou six « chevaux du siècle » aux Etats-Unis, et *Madélia*, la grande championne française de l'année 1977, invaincue jusques et y compris un Prix de Diane où, pourtant, elle avait été victime d'une fêlure du boulet.

Claude Monet, né aux Etats-Unis, fut d'abord entraîné en Angleterre. C'est une destination que prennent volontiers maintenant les chevaux de Daniel Wildenstein. Quand la France a viré au rose, le propriétaire – marchand de tableaux – a changé de palette.

Voilà un an, *Claude Monet* était un des favoris (12/1 chez les bookmakers) du Derby d'Epsom. Il avait disputé deux courses préparatoires, dont les probantes Dante Stakes, et les avait gagnées toutes deux. Mais, dans le Derby, catastrophe : il terminait treizième sur dix-sept. Check-up vétérinaire. Une jambe était légèrement sensible, et une petite anomalie du voile du palais pouvait légèrement gêner la respiration lors de l'effort. On opéra le palais ; on soigna la jambe ; il restait une atteinte irrémédiable : la perte de prestige née de la déroute du Derby.

Que faire de ce *Claude Monet* né pour être un chef-d'œuvre et qui venait d'être recalé à l'examen de passage du Salon des indépendants ? Essayer de lui redonner un vernis par une ou deux victoires dans une catégorie inférieure ? Mais le temps avait passé, et, avec lui, la forme physique. Le syndiquer comme étalon, ce que pouvait justifier sa prestigieuse naissance ? Mais l'Angleterre n'aime pas les étalons qui ne peuvent se recommander de performances plus marquantes que ne l'étaient les siennes, et les haras américains avaient d'autres fils d'*Affirmed* à accueillir.

Les Haras nationaux français, alors, intervinrent. Cette vieille administration essaie, depuis quelques années, de mettre en œuvre des formules novatrices qui se sont, par exemple, concrétisées dans l'achat en commun, par l'Etat et des éleveurs privés, de *The Wonder*.

Les Haras nationaux obtinrent de Daniel Wildenstein une option sur *Claude Monet* au prix de 9 600 000 F pour 80 % de la propriété du cheval, le dernier quart des parts restant entre les mains du propriétaire.

Ils définirent un montage financier associant l'Etat aux éleveurs privés. Ceux-ci pourraient acquérir, au prix de 48 000 francs, des parts de 1/250 du cheval donnant droit à deux saillies tous les cinq ans. L'Etat, sur les parts lui restant (100/250) céderait des saillies (au coup par coup si l'on ose dire...) au prix de 30 000 francs.

La copropriété – même réduite à 1/250 – d'un étalon de grande origine américaine pour le prix d'une seule saillie d'un étalon français moyen : c'était tentant... Oui, mais le marché du pur-sang est tellement concentré en France, notamment par la mainmise d'un petit groupe sur l'organisation des ventes de yearlings, que rien ne peut se faire sans au moins la neutralité bienveillante d'une dizaine d'éleveurs importants. Ceux-ci firent barrage devant *Claude Monet* : c'était un cheval mal « emmanché » (ce qui est partiellement vrai pour les antérieurs), « plat », dont jamais les produits n'auraient accès aux meilleures places dans le catalogue des ventes de yearlings, et patati et patata... Pour cent amateurs qui auraient été nécessaires pour réaliser le montage, moins de quinze se révélèrent. L'option ne fut pas levée.

Daniel Wildenstein releva le défi. Il ne dit pas, mais pensa si haut qu'on l'entendit : « *Ces éleveurs français, qui suivent comme des moutons dix affairistes leur tondant la laine sur le dos en permanence, sont vraiment stupides. Je vais leur prouver qu'ils sont passés à côté de ce qui aurait peut-être été l'affaire de leur vie. En 1985,* Claude Monet *courra en France, sous les yeux de ceux qui l'ont récusé. Et il ne sera plus question qu'ils puissent l'acheter...* »

C'était, dimanche, la première étape de cette croisade de la revanche. *Claude Monet*, désormais entraîné à Lamorlaye par Patrick Biancone, faisait ses débuts devant le public français.

Toute la Normandie éleveuse était là, jumelles brandies, pour savoir si elle devait rire ou pleurer. Pas seulement la Normandie. Le Suffolk et le Kentucky avaient délégué des observateurs : puisque, en tout état de cause, la « punition » des éleveurs français sera que *Claude Monet* ne reste pas chez eux, on ne sait jamais...

Claude Monet a gagné, et si la Normandie n'a pas pleuré, elle a du moins ressenti un picotement dans les yeux.

Pour ce retour aux pistes après presque une année d'absence, Patrick Biancone avait trouvé à son pensionnaire un engagement en or : le plus petit poids d'une course qui ne réunissait que cinq autres compétiteurs, dont aucun ne se prévalant même d'un « groupe III ». Sur le papier, les deux longueurs par lesquelles *Claude Monet* a devancé *Blue Razur* n'ont donc pas beaucoup reverni le tableau. Mais il y a les circonstances et la manière : le cheval n'avait pas couru depuis presque un an ; il avait été complètement retiré de l'entraînement pendant les trois mois où s'étaient engagés avec les éleveurs français les pourparlers qui devaient échouer ; bien que ne rencontrant plus d'opposition à partir du premier tiers de la ligne droite, il a approché le record du parcours ; enfin et surtout, ses deux longueurs d'avantage auraient pu être quatre ou cinq si son jockey, Yves *Saint-Martin*, l'avait souhaité. Au total, et pour l'instant (prochaine étape : le Prix d'Ispahan, le 30 juin), un pari gagné.

La famille Head a perdu l'autre grand pari du jour : les 100 000 F payés à la Société d'encouragement pour que *Silvermine* puisse disputer le Prix Lupin.

L'an passé, pour améliorer l'ordinaire (inclinant de plus en plus vers le rata), les sociétés de *courses ont remis en usage la formule des « poules »*, générale au XIX[e] siècle et encore largement appliquée jusque dans les *années 50 – les propriétaires* engageant leurs chevaux dans certaines courses importantes doivent acquitter un droit d'entrée, *plus élevé à mesure qu'on approche* de l'épreuve.

Vente à Longchamp.

Contrôle de la Cour des comptes

Voilà trois semaines, apprenant que *Mouktar*, le concurrent qu'elle craignait le plus, ne courrait pas le Prix Lupin, la famille Head signait, *in extremis*, un chèque de 100 000 francs pour que *Silvermine* puisse s'y aligner. *C'était la première fois, depuis un* demi-siècle, qu'une écurie accomplissait semblable démarche, sortie des habitudes hippiques françaises. C'était la *première fois*, aussi, depuis 1973 et *Allez France*, qu'une pouliche disputait cette épreuve, habituel tremplin du Jockey Club.

Double audace mal récompensée : *Silvermine* n'a terminé que quatrième. *La victoire est revenue* à *Métal Précieux*, dont nous avions souligné, dans notre dernière chronique, l'excellent Prix *de Guiche et qui se pose maintenant* comme cofavori, avec *Mouktar*, du Jockey Club, à courir le 9 juin. La famille Head n'a cependant perdu que la moitié de sa mise : 50 000 francs étaient alloués au quatrième.

Les 50 000 francs restants seront une goutte d'eau dans un gouffre abyssal. Les finances des courses vont de plus en plus mal : 4 % de recettes au premier trimestre 1985, par rapport au trimestre correspondant de 1984 ; 6 % en avril. A ce rythme, les sociétés de course termineront l'année sur un déficit global de quelque 150 millions de francs.

Apparemment, l'Etat s'attend à entendre un nouveau SOS, le quatrième en quatre ans. Peut-être aussi a-t-il parfaitement entendu la récente émission « Droit de réponse » consacrée au PMU. En tout cas, la Cour des comptes vient de commencer un contrôle de la gestion des sociétés de courses et du PMU. Il n'y en avait pas eu depuis 1971.

Les sociétés de courses s'y seraient d'abord opposées en arguant que, leur statut juridique étant celui de la loi de 1901 sur les associations, elles ne seraient pas soumises à une telle procédure. La Cour des comptes a *fait juger* le contraire en référé, et un contrôleur s'est installé d'abord au siège de la Sportive, la société qui contrôle Saint-Cloud, Maisons-Laffitte et Enghien. Par ailleurs, le ministère des finances aurait refusé d'agréer comme directeur du Groupement d'intérêt économique PMU (la nouvelle forme juridique de l'établissement) le candidat qui lui était présenté par ses pairs.

Probablement la procédure en cours stoppe-t-elle l'agrément par les autorités de tutelle d'un nouveau jeu « contrant » le Loto sportif. Voici en tout cas une formule de jeu ramenée des États-Unis par *un petit propriétaire*, Aldo Funaro. Tous les spectateurs entrant à Hollywood Park reçoivent désormais gratuitement avec *leur billet d'entrée un ticket sur* lequel ils sont invités à désigner les neuf gagnants du jour. Si un joueur résout ce rébus, il gagne un *million de dollars. Sinon, des lots* de consolation de 10 000 dollars sont prévus pour les réponses approchantes. Depuis que ce jeu *est pratiqué*, 20 000 personnes de plus fréquentent Hollywood Park. Une fois entrées, bien entendu, elles jouent aux jeux payants. L'*augmentation des recettes* dépasse la charge des lots de consolation (le gros lot n'a jamais été gagné).

LOUIS DÉNIEL.

PHILATÉLIE n° 1897

« Philoutélico-gogolaiserie »...

... *par « mise en vente immédiate*, mentionnée sur le « menu » divers, par un communiqué du 15 avril 1985.

Pâques 1984, série de cinq timbres : 70, 90, 120, 270, 300 francs CFA. Il y avait urgence !

Séries bibliques de douze valeurs : 1, 2, 3, 4, 5, 70, 90, 105, 200, 270, 400, 500 F et deux blocs de 1 000 F. C'est une suite pascale psychologique ! De l'an dernier !

Et, afin de ne pas laisser les « clients » avec seulement 17 timbres et 2 blocs, pour 4 500 F, prendre une indigestion, le « menu » propose encore – en date du 1[er] janvier 1985 – une série de chevaux variés, sur huit timbres, 1, 2, 3, 4, 50, 90, 500, 1 000 F, et deux blocs de 1 000 F CFA. De quoi faire de l'hippisme, pour digérer le tout, avec 3 650 francs CFA.

Espérons qu'il y aura peu de collectionneurs pour se laisser gruger par ces papiers gommés et coloriés dans une imprimerie d'outre-Manche.

Pauvre philatélie où vas-tu ?

Andorre : Any international de...

...la joventut, soit l'année internationale de la jeunesse, a pour sujet un timbre que prévoyait le programme 1985. Vente générale le 10 juin (5[e]/85).

3.00 F, rouge, noir, brun.

Format 22 × 36 mm. F. 25. Maquette et gravure de Cécile Guillame. Tirage : 450 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

– **8 juin**, au bureau de poste d'Andorre la Vieille. Oblit. « P. J. »

● **Attention ! L'emblème de l'AIJ, étant protégé par l'ONU (Vienne, Autriche), ne peut être utilisé sans autorisation. Secrétariat de l'AIJ, centre des N.U., BP 500 A 1400 Vienne.**

● **A la suite de notre chronique du 27 avril dernier (p. XIX), à propos des vignettes de *Libre Service Affranchissement*, la réponse aux questions posées est : les vignettes LSA sont bien répertoriées dans le catalogue Yvert (tome I) dans les pages 173 à 175, depuis 1981, sous la rubrique « Timbres de distributeurs ».**

Sauvetage du lac Léman...

... le but attribué à une société internationale. Le lac, d'une superficie de 582 km² se situe à 372 m d'altitude. La Suisse possède 348 km² et la France 234 km². Le pourtour fait 167 km. – Vente générale le 17 juin (31[e]/85).



2,50 F, bleu gris, rouge, bleu vif.

Format 36 mm × 22 mm. F. 50. Dessin et gravure de Jean Delpech. Tirage : 8 000 000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– **15 et 16 juin**, de 10 h à 18 h, aux bureaux de poste temporaires ouverts à Saint-Gingolph, en France, et de l'autre côté du pont frontière (de la Morge), en Suisse. Oblitération « P.J. ».

– **15 et 16 juin**, (exceptionnellement), heures non précisées, au bureau de poste de St-Gingolph (Hte-Savoie). – Boîte spéciale pour le « P.J. ».

● Comme la Suisse émet également un timbre du même sujet (70 c), la vente, en « P.J. », s'effectuera suivant des accords entre les deux pays, de part et d'autres de la frontière. Deux postiers suisses vendront leurs timbres avec « P.J. » chez nous, et, réciproquement, deux français débiteront nos timbres avec « P.J. » en Suisse.

● L'affranchissement mixte est autorisé, mais seulement avec l'oblitération « P.J. » respective à chaque timbre.

● Les enveloppes affranchies par les deux timbres en « P.J. », à partir du 17 juin, seront en vente aux guichets des Point philatélie, au prix de 10 F.

● Par correspondance, uniquement par deux enveloppes, 25 F (frais compris) au Service philatélique des PTT, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

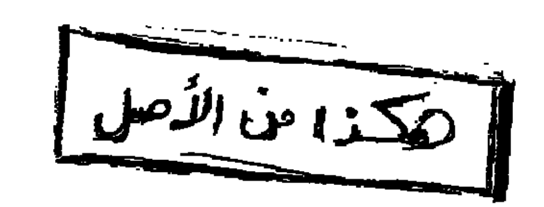
● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : sur un fond de mappemonde avec au centre les symboles de l'œuvre humanitaire des

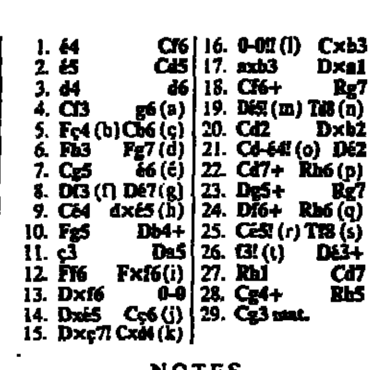


Médicaments sans frontières sont exprimés par l'auteur du timbre de 41 F. Imprimé en offset par Cartor SN.

ADALBERT VITALYOS.







échecs

Nº 1126

L'échec à la découverte

(Tournoi international de New-York mai 1985)

Blancs : L. LJUBOJEVIC (Yougoslavie)
Noirs : L. ALBURT (USA)

Défense Alekhine.

1. é4	Cf6		16. 0-0!! (l)	Cxb3	
2. é5	Cd5		17. axb3	Dxa1	
3. d4	d6		18. Cf6+	Rg7	
4. Cf3	g6 (a)		19. Dé5! (m)	Tö8 (n)	
5. Fç4 (b)	Cb6 (ç)		20. Cd2	Dxb2	
6. Fb3	Fg7 (d)		21. Cd-é4! (o)	Dé2	
7. Cg5	é6 (é)		22. Cd7+	Rh6 (p)	
8. Df3 (f)	Dé7 (g)		23. Dg5+	Rg7	
9. Cé4	dxé5 (h)		24. Df6+	Rh6 (q)	
10. Fg5	Db4+		25. Cé5! (r)	Tf8 (s)	
11. ç3	Da5		26. f3! (t)	Dé3+	
12. Ff6	Fxf6 (i)		27. Rh1	Cd7	
13. Dxf6	0-0		28. Cg4+	Rh5	
14. Dxé5	Cç6 (j)		29. Cg3 mat.		
15. Dxç7!	Cxd4 (k)				

NOTES

a) 4..., Fg4 ; 5. Fé2, ç6 est une des variantes les plus connues.

b) On joue aujourd'hui moins souvent 5. Cg5, les Noirs égalisant facilement après 5..., f6 ; 6. ç4 fxg5! ; 7. çxd5, dxé5 ; 8. dxé5, é6! ; 9. dxé5, Dxd1+ ou après 5..., dxé5 ; 6. dxé5, Fg7! ; 7. Fç4, ç6.

c) 5..., ç6 est considéré comme trop passif (en ôtant au C-D la case ç6) : 6. 0-0, Fg7 ; 7. éxd6, Dxd6 ; 8. h3, 0-0 ; 9. Cb-d2 ou 9. Té1.

d) 6..., Cç6 est moins bon : 7. éxd6, çxd6 ; 8. d5, Ca5 ; 9. Dd4, Cxb3 ; 10. axb3 avec avantage aux Blancs (Penrose-Cafferty, 1977). Si 6..., d5 ; 7. h3 et si 6..., a5 ; 7. é6!

é) Ou bien 7..., d5 ; 8. f4. Le petit roque est faible à cause de 8. é6! mais le coup du texte est tout à fait jouable.

f) Une autre possibilité est 8. f4, dxé5 ; 9. fxé5, ç5 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. ç3, çxd4 ; 12. çxd4, Cç6 ; 13. Cf3, f6! ; 14. éxf6, Dxf6 ; 15. Fé3, Cd5 ; 16. Ff2, Cf4! une idée d'Alburt, actuellement l'un des grands experts de la « défense Alekhine ».

g) Pachman conseille 8..., 0-0 ; 9. Dh3, h6 ; 10. Cf3 mais 10. Cé4! laisse l'avantage aux Blancs.

h) 9..., h6 semble plus prudent, ce que sait bien Alburt qui joua ainsi contre Rodriguez à Thessalonique en 1984 : après 10. Ff4, d5 ; 11. Cf6+, Fxf6 ; 12. éxf6, Dxf6 ; 13. Dé3 la partie s'orienta vers la nullité (13. Dg3! semble fort : si 13..., Dxd4 ; 14. Cç3). A éviter est 9..., Cç6 à cause de 10. Fg5! et si 10..., Cxd4 ; 11. Dd3.

i) Si 12..., 0-0 ; 13. Fxg7, Rxg7 ; 14. Df6+, Rg8 ; 15. Dxé5, Dxé5 ; 16. dxé5 et les Blancs sont légèrement mieux.

j) 14..., Dxé5 ; 15 dxé5, Fd7 ; 16. 0-0, Fb5 ; 17. Té1, Cb8-d7 ; 18. f4, Ca4 ; 19. ç4, Fç6 ; 20. Fxa4, Fxa4 ; 21. Cb-ç3, Fç6 ; 22. Ta-d1, Tf-d8, nulle (Ornstein-Alburt, Thessalonique, 1984). Alburt aurait pu échanger immédiatement les D et trouver probablement le chemin de la nullité mais, à ce stade du tournoi, il tente de jouer pour la gain et, en effet, force l'échange des D en gagnant le temps du développement du C-D. Après 15. Dxa5, Cxa5 le Fb3 est attaqué. Après 15. Dg3 surgit la pointe 15..., Cxd4! L'échec à la découverte 15. Cf6+ est inopérant à cause de 15..., Rh8!

k) Menaçant 16..., Cxb3.

l) Un sacrifice de T bien vu. Si 16. Cb-d2, Cxb3 ; 17. Cxb3, Dd5!

m) Les Noirs sont tombés dans le piège de l'échec à la découverte. Le R noir est dans la trappe. La menace est 20. Cé8++, Rh6 ; 21. Df4+, Rh5 (ou 21..., g5 ; 22. Df6+, Rh5 ; 23. Cg7+, suivi du mat) ; 22. Cg7+. ...

n) Maintenant si 20. Cé8++, Rf8!

o) Les Noirs sont en zugzwang : si 21..., Td5 ; 22. Cxd5+ ; si 21..., Cd7 ; 22. Cxd7+.

p) Si 22..., Rg8 ; 23. Cé4–f6+, Rg7 (si 23..., Rh8 ; 24. Cé8+) ; 24. Cé8+, Rh6 ; 25. Df4+.

q) Si 24..., Rg8 ; 25. Dxd8+, Rg7 ; 26. Df8 mat.

r) Menace 26. Cxf7+, Rh5 ; 28. Dg5 mat.

s) Si 25..., Dxé4 ; 26. Cxf7+ suivi du mat.

t) Menace mat en deux coups par 27. Cg4+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1125

V. NEIDZE. « Thèmes 64 », 1960

(Blancs : Rb2, Té1, Fg8, Pé6. Noirs : Rç6, Ta8, Fa6 et d8, Pç4. Nulle.)

La fin de partie semble sans espoir pour les Blancs qui ont une position perdue et une pièce en moins. Comment pourraient-ils trouver la nullité, voilà qui relève du miracle. Et cependant... après 1. é7, Fxé7 ; 2. Fxç4! (et non 2. Txé7, Txg8 avec gain aux Noirs) on aperçoit un peu du miracle puisque les Noirs ne peuvent répondre 2..., Fxç4 à cause de 3. Txé7 et la finale est théoriquement nulle.

Mais il s'agit d'un mirage puisque les Noirs jouent 2..., Ff6+ et gagnent (si 3. Rb3, Tb8+).

Mais les Blancs s'entêtent et jouent 3. Ra3!! (s'exposant à la prise 3..., Fxç4+), ce qui n'est pas une faute de main ni une gaffe mais du génie pur.

3..., Fxç4+ ; 4. Rb4!! seulement en apparence un coup stupide : naturellement le Fç4 attaqué peut fuir, non sur la diagonale a6-f1 à cause de la riposte des Blancs 5. Té6+ regagnant le Ff6, mais sur quatre cases de la diagonale a2-g8, en a2, d5, f7, g8. Or les Blancs ont en poche un pat diabolique après 4..., Fa2 ou Fd5 ou Ff7 ou Fg8 ; 5. Té6+!!, Fxé6. Pat inattendu.

D'où cette réponse des Noirs qui doit mettre fin aux plaisanteries de leur adversaire : 4..., Rd5 ; 5. Td1+, Fd4. Restant avec deux F de plus !

Et voici l'ultime pointe d'ironie : 6. Txd4+!, Rxd4. Pat !

ÉTUDE

A. KOPININ (1969)

BLANCS (3) : Rb2, Tb3, Cç2.
NOIRS (3) : Ra4, Ff7, Cg5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1124

A cartes sur table

Dans cette donne jouée en partie libre au Bridge-Club Gallia de Cannes, le déclarant avait pu reconstituer les quatre jeux et, grâce à une fin de coup assez rare, il avait gagné son contrat.

Nord : ♠ 8 6 4 ; ♡ A 10 9 8 6 4 3 ; ♢ 5 ; ♣ 6 4
Ouest : ♠ 9 ; ♡ 7 2 ; ♢ R D 10 8 7 6 4 2 ; ♣ 9 3
Est : ♠ D 10 5 2 ; ♡ R V 5 ; ♢ — ; ♣ A D V 10 8 5
Sud : ♠ A R V 7 3 ; ♡ D ; ♢ A V 9 3 ; ♣ R 7 2

Ann : O. Don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	3 ♢	3 ♡	passe
3 SA	passe	4 ♠	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau (qui déniait l'As), Est a coupé, puis elle a tiré l'As et la Dame de Trèfle dans l'espoir que Ouest couperait. Sud a pris avec le Roi de Trèfle (Ouest ayant fourni le 9 et le 3 de Trèfle), puis il a tiré l'As de Pique sur lequel est tombé le 9 de Pique sec d'Ouest. *Comment Philippe de Boysson en Sud a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse.

Si le 9 de Pique était réellement un singleton (comme on pouvait le supposer), on connaissait toute la distribution et le nombre des levées disponibles : cinq atouts de la main (en faisant l'impasse), le Roi de Trèfle, l'As de Cœur et l'As de Carreau, soit au total huit levées, et il restait à trouver une neuvième et une dixième levée. Il n'était pas question de couper un Carreau puisque Est aurait surcoupé, et il fallait donc couper le troisième Trèfle ; ensuite, le problème était de faire un deuxième Cœur ou *un deuxième Carreau.* Mais, comme il n'était pas possible de libérer un Cœur et de l'utiliser à cause des communications, le déclarant a terminé par *un placement de main à Carreau.*

Voici le déroulement du coup : après le premier tour d'atout le déclarant a coupé le 7 de Trèfle, puis il a joué le 8 de Pique et a fourni le Valet ; ensuite il a réalisé le Roi de Pique pour faire tomber le dernier atout d'Est ; enfin, pour éliminer les Cœurs de la main d'Est, il a tiré l'As de Cœur et *a coupé un Cœur* avec son dernier atout :

♢ D 10 8
♢ A V 9

Sud a joué le 9 de Carreau, Ouest a pris et elle a rejoué Carreau pour le Valet de l'As de Sud...

L'ART DE LA DÉFENSE

Le jeu de flanc est un art difficile qui exige du raisonnement. L'exemple suivant est classique. Il est tiré du Championnat du monde de 1970, et le joueur qui était en Ouest n'a pas trouvé la défense mortelle. Mais une analyse parfaite aurait permis de faire chuter le contrat.

Nord : ♠ D V 8 6 3 ; ♡ A R V 6 3 ; ♢ 5 3 ; ♣ 5
Ouest : ♠ A 10 9 7 ; ♡ 7 2 ; ♢ A 6 ; ♣ A 9 8 7 4
Est : ♠ — ; ♡ D 10 9 8 4 ; ♢ D 9 8 4 2 ; ♣ 6 3 2
Sud : ♠ R 5 4 2 ; ♡ 5 ; ♢ R V 10 7 ; ♣ R D V 10

Ann. : S. don. E-O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	4 ♠	passe...

Ouest a attaqué l'As de Trèfle (pour le 5, le 2 et le 10), puis l'As de Carreau sur lequel Est a fourni le 2 de Carreau. *Comment Ouest aurait-il dû jouer pour faire chuter* QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères

Même si on ne joue pas le système de la Majeure par Cinq l'ouverture naturelle est « 1 Carreau » et, si le partenaire répond « 1 SA », il faudra dire « 2 Trèfles ».

Sur l'ouverture de « 1 Carreau » Nord aurait répondu « 1 Pique », Sud aurait dit « 2 Piques » et Nord « 4 Piques ». En revanche, si Nord n'avait eu que quatre cartes à Cœur et à Pique, Nord aurait répondu « 1 Cœur » (conformément à « l'ordre économique » utilisé pour les réponses avec des bicolores 4-4).

COURRIER DES LECTEURS

Le Joyau d'Avignon (nº 1117)

Madame Garnung et Bismut signalent, à juste titre, une faute d'impression dans le troisième variante de la solution par Chemla pour gagner ce chelem. Il était écrit « Est ne fera plus que le Roi de Cœur » alors qu'il fallait lire « Est ne fera plus le Roi de Cœur » puisque le déclarant réussissait ensuite son chelem grâce à ... un placement de main à Pique !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 216

Isabelle annonce la couleur

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EOGSINP			
2	PASC?VT	POIGNES	H 4	76
3	INWBURK	C(A)PTIVAS	6 B	72
4	RNBU+AEX	K(A)WI	E 5	42
5	RE+OLYME	BANAUX (a)	J 5	37
6	LR+EINST	MOYEE	D 8	39
7	BIHED?A	LINTERS (b)	1 9	75
8	FATAIRE	(T)HEBAIDE	13 G	76
9	NEEDSAL	FATRASIE (c)	15 D	95
10	E+IUZAVJ	ELANDS (d)	O 8	41
11	AZ+RUTLE	JUIVE	14 B	48
12	LT+EMUIT	APUREZ	F 5	63
13	T+DINAMH	ULTIME	N 6	26
14	DIMT+EOF	HAN	C 9	32
15	ODIMF+RE	ET	E 10	32
16	DEOMI+RN	FRAYEZ	10 A	29
17	LOECSER	ENDORMI	M 1	76
18	GOUEQUS	RECOLEES	1 H	149
19	G+LATO	SOUQUE	2 C	31
20		LOFAT	A 8	27
21				1066
			Total	958

(a) fours banaux : qui devaient être utilisés, obligatoirement et contre-rémunération ; *(b)* duvet de fibres de cellulose ; *(c)* pièces satiriques ; *(d)* antilope.

Résultats non communiqués.

Pour passer le deuxième tour du championnat de France d'orthographe, il fallait corriger une dictée truffée d'erreurs. Parmi les quarante-trois fautes et demie à dépister, les concurrents scrabbleurs (dont certains, croyons-nous savoir, se sont qualifiés pour le tour suivant) n'ont eu aucun mal à sanctionner « bleus sombres », habitués qu'ils sont aux cases bleu foncé.

Isolément, toutes les couleurs sont variables, puisque noms aussi bien qu'adjectifs. L'exception est le mot anglais AUBURN, blond roux (question pour les forts en thème : quel est le scrabble sec correspondant au tirage ABNRUU ?). Citons les couleurs fondamentales pour le scrabbleur. Rouge : *AMARANTE, CARMIN, CINABRE (comme le sulfure de mercure), CORALLIN (comme du corail ; une anagramme à trouver), VIOLINE (2 ana.), PURPURIN.* Verts : *CÉLADON (nom d'un guerrier d'Ovide avant d'être un berger de d'Urfé), CYAN, bleu vert (qui génère CYANOSER et CYANURER). SINOPLE (rouge chez les Grecs, devenue étrangement verte en héraldique : 3 ana.).* Jaune : *NANKIN (jaune chamois). ÉBURNÉ, ÉBURNÉEN ou IVOIRIN, et enfin ISABELLE (2 ana.). Selon la ou plutôt les légendes, cette couleur serait celle qu'aurait prise la chemise d'une princesse espagnole, prénommée Isabelle, ayant fait vœu de ne pas en changer avant la fin d'un long siège ; pour certains, il s'agit d'Isabelle la Catholique (siège de Grenade, 1490-92) ; pour d'autres, d'Isabelle d'Autriche, fille de Philippe II (siège d'Ostende, 1601-04). (Solutions des anagrammes en fin d'article.)*

Scrabble-club de Bordeaux, Saint-Bruno, 49 bis, rue Brizard. Tournois le mardi à 21 h.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Solution des anagrammes : BUNRA(K)U – CARILLON – OLIVINE, INVIOLE – EPSILON, PELIONS, EPILONS – BAILLEES, ABEILLES.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

Nº 355

Horizontalement

I. N'est vraiment pas à sa place. – II. Quand on les a choisies, on les change difficilement. Quand on l'a choisi, on peut plus facilement en changer. – III. C'est comme ça qu'il s'est fait griller. Fournirai l'étoffe. – IV. Artères. Relevé. – V. Pronom. N'a pas encore vu le jour. Pour le verbe. – VI. Pronom. Tout d'un bloc. Pousser à agir. – VII. C'était la coutume avant d'être le droit. Ou elle est collée ou elle est jetée. – VIII. Ses baies peuvent être dangereuses. N'a pas apparemment lieu d'être inquiet. – IX. On ne peut le dédaigner même s'il est peu généreux. Dans les cheveux de droite à gauche. – X. De droite à gauche, et de gauche à droite, mais ici dans le bon sens.

Verticalement

1. Donnée ou reçue, elle manque d'agrément. – 2. Reçoivent une aide. Pronom. – 3. Espaces. La glace qui en manque est sans doute cassée. – 4. On joue à deux à ce jeu-là. Frotte dur et de bas en haut. – 5. Préposition. Ce n'est pas le gros poisson. – 6. Font une vente. L'écrire comme ça mécontentera Delors. – 7. Hérisson. Conseillère. – 8. Il fut roi, avant la photographie contrairement aux apparences. Doit panser la tête à l'envers. Précieux de bas en haut. – 9. Eus bien du mal. – 10. De là à devenir cyniques ! – 11. Il faut savoir le porter. A fait son expérience. – 12. Elle est beaucoup trop maigre. Voyelles. – 13. Peuvent servir aux champs.

SOLUTION DU Nº 354

Horizontalement

I. Propriétaires. – II. Lésions. Crépu. – III. Uganda. Oc. Nib. – IV. Sa. Aéroportée. – V. Vrac. Trompeur. – VI. Adulait. Ore. – VII. Lape. Coud. Sou. – VIII. Uns. Aulnes. Is. – IX. Et. Eclaireuse. – X. Sédimentaires.

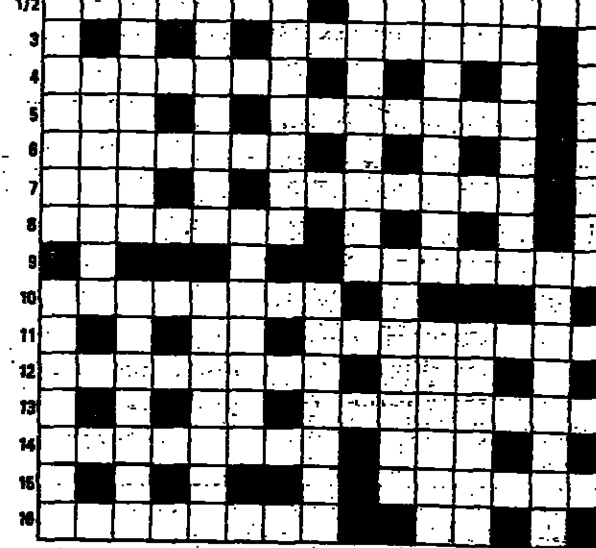
Verticalement

1. Plus-values. – 2. Regardante. – 3. Osa. Aups. – 4. Pinacle. Ei. – 5. Rode. Acm. – 6. Inarticulé. – 7. Es. Ortolan. – 8. Opo. Unit. – 9. Accomodera. – 10. Ir. RPR. Sei. – 11. Rentées. Ur. – 12. Epicu. Oise. – 13. Subéreuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 355



Horizontalement

1. ALMORTU (+ 1). – 2. ABCEHNT (+ 1). – 3. AEIINNR. – 4. EEGINOP (+ 1). – 5. CEEIRRT (+ 5). – 6. AEIMSTT (+ 4). – 7. AGILNTU (+ 2). – 8. AEILNST (+ 5). – 9. AEIIPSS (+ 1). – 10. EEIJSSTU. – 11. ABELORTU. – 12. ADEEINRV (+ 1). – 13. EEHRRSTU. – 14. DEEGINOR. – 15. EMORSU (+ 4). – 16. DEEIRSTU (+ 4).

Verticalement

17. AEHLMRT. – 18. AEJNTUV. – 19. AEEHLNP. – 20. EEIMOSS (+ 1). – 21. EGINSUW. – 22. DEHINOR. – 23. AEINOUV (+ 1). – 24. AAIIRTT (+ 2). – 25. EEILNRT (+ 1). – 26. EEORSST (+ 1). – 27. ABEILLST (+ 1). – 28. ABCELOP. – 29. AACEIMNR. – 30. AABERT. – 31. EEOPRS (+ 1). – 32. AEEINSTV (+ 3). – 33. AILMORSU. – 34. ACEILLOT (+ 2).

SOLUTION DU Nº 354

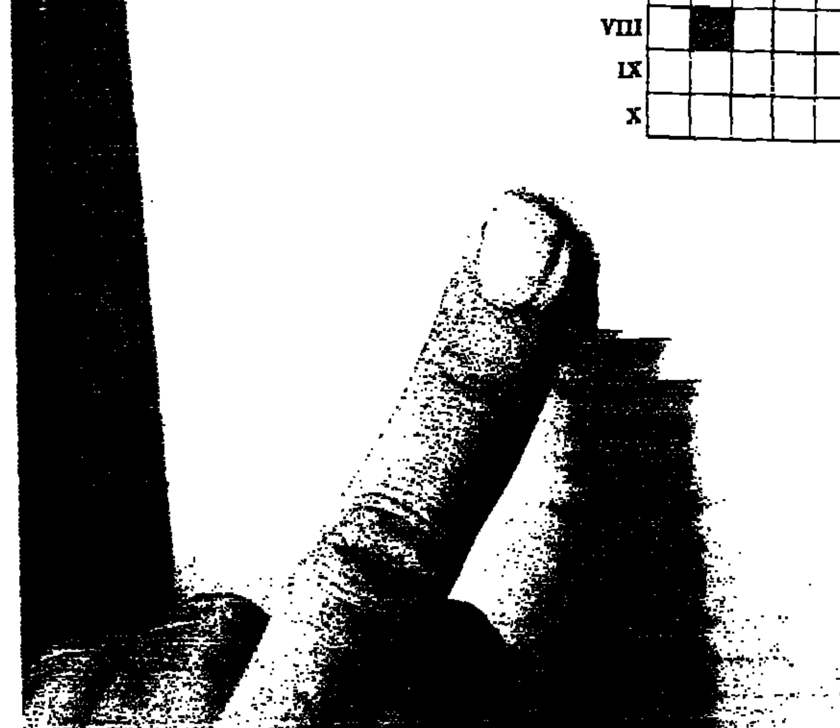
Horizontalement

1. VIGNETTE. – 2. DURERA (ARDEUR). – 3. ECOUTEUR (COUTUREE). – 4. TREMPAGE. – 5. YATAGAN. – 6. ETROITES (OERSTITE). – 7. COTHURNE. – 8. TUTOYEE. – 9. EBURNEEN. – 10. PLIEES (EPILES PILEES). – 11. REACTIFS (CREATIFS, FARCITES). – 12. CHANCE (CANCHE). – 13. ELIMEE. – 14. INCITONS. – 15. ECOULEE. – 16. LOMBES (BEMOLS OMBLES. – 17. SENSUELS.

Verticalement

18. VERDICT. – 19 SPATIAL (APLATIS). – 20. OURALIEN (ENROULAI). – 21. GOELETTE. – 22. THONIER (THORINE). – 23. GRUYERE. – 24. ESCROCS. – 25. TURBINEE, adj. en forme de toupie. – 26. BORASSUS, palmier d'Inde et d'Afrique. – 27. DEPASSER (SAPERDES). – 28. NACELLES. – 29. GAMMEE. – 30. ELEGIE (LIEGEE). – 31. ENIEME. – 32. AERONEF. – 33. ANONNER. – 34. ESPERES (PRESSES).

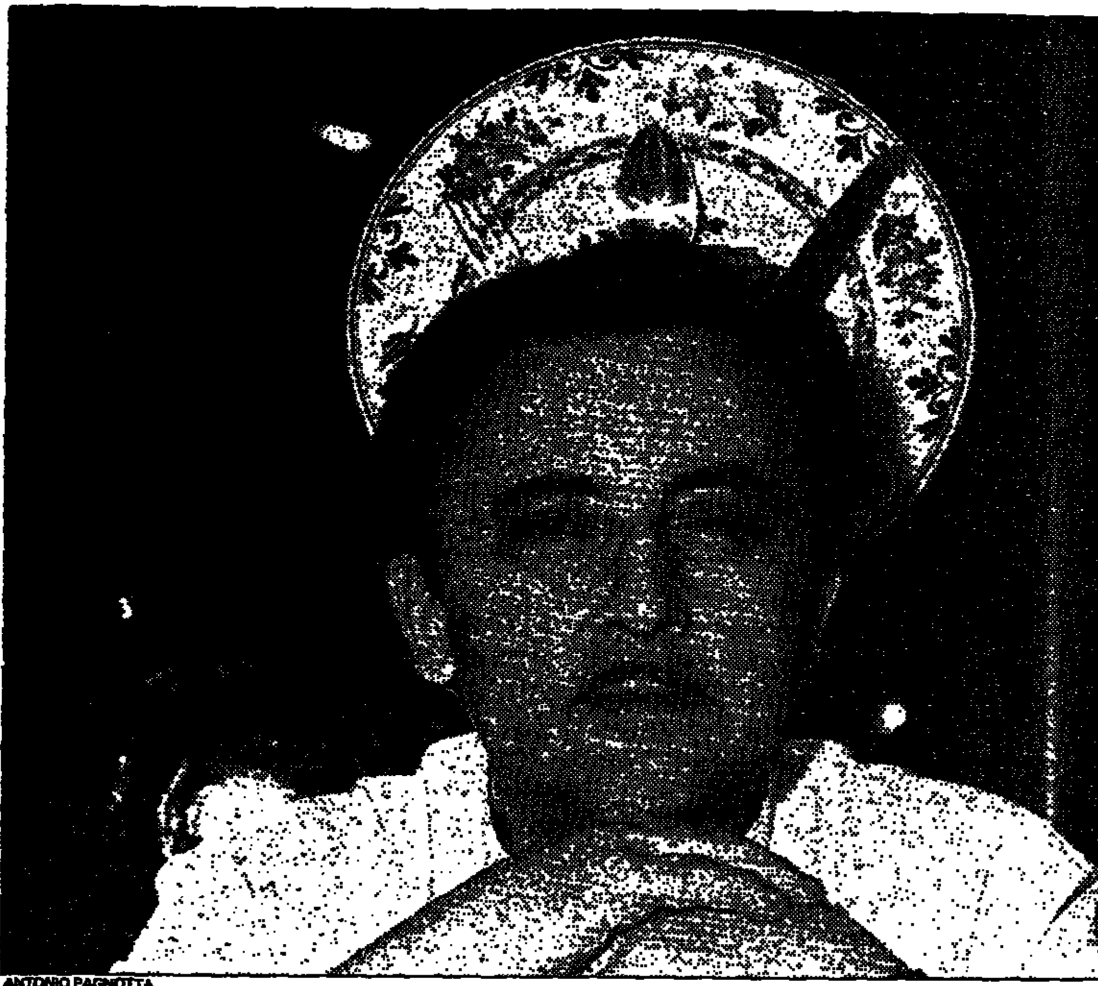
MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



هكذا من الأصل

Yves Labrousse chez lui

Un zeste de bon sens



ANTONIO PAGNOTTA

Deux tiers de Raymond Oliver

IL faut remercier les nouveaux maîtres du Véfour d'avoir laissé partir les meilleurs adjoints de Raymond Oliver. Le jeune sommelier Dominique Derozier est chez Senderens, le maître d'hôtel Marcel Rambaud a suivi, lui, le chef Yves Labrousse, qui, depuis plus de trois lustres, œuvrait aux côtés du cher Raymond.

Et Yves Labrousse est désormais *chez lui, au 4 de la rue* Pierre-Leroux (ex-restaurant Conticini).

De Raymond, Jean Cocteau disait : « *Prenez deux tiers d'Escoffier, un tiers de Robert Houdin et un fort zeste de Père La Souris, vous avez Oliver !* » Eh bien, je dirais d'Yves Labrousse : deux tiers d'Oliver (donc quatre neuvièmes, d'Escoffier), un tiers *de lui-même et surtout un fort* zeste de bon sens.

Bon sens d'abord en présentant des portions suffisamment *sérieuses pour ne pas paraître ridi*cules dans ses belles grandes assiettes. Bon sens ensuite en faisant *une cuisine légère, intelli*gente, mais aussi sage et d'un classicisme serein. Bon sens enfin en cherchant des prix accessibles, avec notamment, aux déjeuners, un merveilleux menu comprenant choix de trois entrées (compote de queue de bœuf en gelée ou salade de magret, par exemple), trois plats (un superbe navarin d'agneau printanier qui m'a régalé, ou aiguillettes de rumsteack au roquefort, ou filet de daurade au fenouil), fromages et dessert. *Menu à 125 francs* plus service et vin (mais là encore des prix raisonnables : gamay de Touraine (42 francs), graves de Pierre Coste (52 francs), bourgueil (55 francs).

La carte est courte, mais vous aimerez y retrouver un germiny en tasse ou un foie gras de canard au sauternes, y découvrir une salade de petits violets et haricots verts au vinaigre de miel, la morue à *l'ail* doux de Raymond Oliver (en vérité du cabillaud, puisque frais), un rognon de veau aux trois moutardes bien venu, un dos de saumon à la menthe ou encore le ris de veau en cassolette, crème champignonnée. Très bons fromages et superbes desserts. Des mignardises avec le cavé, des amuse-bouche avec l'apéritif... Comptez 250-300 francs pour un des meilleurs repas parisiens du *moment*.

LA REYNIÈRE.

● **YVES LABROUSSE, 4, rue Pierre-Leroux (7e). – Tél. : 306-99-39. – Fermé le dimanche et le lundi midi. – Chiens acceptés. –** ***On reçoit le soir jusqu'à 22 h 30.***

Les Tables de la Semaine

La Braisière

Cela fait à présent plus d'un an que Bernard Vaxelaire et sa jeune et jolie femme sont installés ici. Réussite complète et qui fait plaisir par sa discrétion et sa sagesse. Sagesse aussi des *harmonies gustatives* de ce spécialiste des poissons (salade *nouvelle aux petits rougets*, panaché de mer à la nage, milieu de saumon à l'unilatéral, poêlée de sole aux huîtres), qui ne mésestime point cependant ses foies gras *(en dégustation)*, la canette de barbarie en deux *services*, le *feuilleté de langues* d'agneau à la mousse de courgettes (qui *lui a valu* le diplôme de l'Académie des abats). Gentils desserts. Comptez 200 F.

● **LA BRAISIÈRE, *54, rue* Cardinet (17e) – tel. : 763-40-37 – *fermé samedi midi et* dimanche.**

Chez le Baron

Mais non, la rue Manin n'est pas *si loin* que cela si l'on sait qu'à *l'arrivée* une bonne cuisine vous attend ! Mes deux menus ici : *rognonnade de lapereau* confiture d'oignons, émincé de saumon printanier, gratin de fruits rouges, ou saumon à la suédoise et son blini, estouffade de gigot d'agneau, prélat à l'orange confite. Comptez 250 F *pour vous régaler dans* une ambiance *provinciale* et *calme à deux pas des* Buttes-Chaumont.

● ***CHEZ LE BARON*, 65, rue Manin (19e) – tel. : 205-72-72 – fermé samedi midi et dimanche.**

Xavier Grégoire

Xavier fut le chef du Toit de Paris (Hilton), avec le mérite de *servir bon à des gens venus là* pour autre chose : danser ! Le voici dans un minuscule « *chez lui* » blanc et vert jardin, avec « sa » cuisine : lapin farci confit salade de lentilles vertes, aile de raie rôtie béarnaise aux *anchois et câpres, foie de veau* au bacon, « mille-feuilles de mon ami *Denis* » (son adjoint, ancien chef de la pâtisserie Millet), pour des repas entre 200 F et 250 F.

● **XAVIER GRÉGOIRE, 80, *rue du Cherche-Midi* (6e) – tel. : *544-72-72* – fermé samedi midi et dimanche.**

Le Poulailler

Un vrai ! Avec poules, pintades, *oies se pavanant dans un* décor rustique très parisien. Carte simple pour petites bouffes avec le soir un pianiste, des chandelles et l'amusement d'une série de coquetels (du pigeon voyageur à l'oiseau rare). Les plats du jour sont « en situation » : poule au pot et son *bouillon, coq au vin bourguignonne*,... La cave est « sage » (vins de 32 F à 92 F). *C'est sim*ple, bon enfant et bien utile les jours de petite bourse (100/120 F).

● **LE POULAILLER, 8, *rue Jean-Jacques Rousseau* (1er) – tel. : 260-21-59 – *fermé dimanche.***

Artois Isidore

Vieille enseigne, carte d'un classicisme éprouvé, du filet de harengs pommes à l'huile aux sardines fraîches grillées, du boudin de la Corrèze à l'entrecôte *Bercy*, du *coq au vin* de Cahors aux tripoux d'Aurillac, *jusqu'au café liégeois*. Avec des vins à 50 F que « papa » Rouzeyrol n'aurait pas dédaigné – lorsqu'il était là-haut, sur la Butte, et dont son fils, *ici*, maintient la tradition. Comptez 175/200 F.

● **ARTOIS ISIDORE, 13, rue d'Artois (8e) – tel. : 225-01-30 – *fermé samedi* et dimanche.**

Rock

« Virgins and Philistines » de The Colour Field

Voilà un groupe, The Colour Field, *qui* porte bien son nom *et qui* d'entrée donne le ton. Car c'est de couleurs pastel qu'est faite cette *musique en demi-teintes, de cou*leurs et d'espaces.

Non pas qu'ici la distance soit jouée, au contraire, on respecte le format chanson, serré, construit, *sans s'étirer, sans forcer l'instru*mentation. L'espace est dans l'air, *celui que jouent les compositions*, celui qui fournit l'oxygène par lequel elles respirent, résonances éthérées, mélodies aériennes, rêves. Une musique d'atmosphère – mais *pas d'ambiance – en somme*, à dominante acoustique. On pourrait dire une musique folk, n'étaient l'excentricité qui l'anime, l'électricité avant la lettre qui la parcourt.

*C'est vrai qu'il s'agit d'une créa*tion qui échappe aux étiquettes. Le rock y est pour peu sinon dans l'esprit et le passé des musiciens – le meneur, Terry Hall, a fait les beaux jours des Specials et des Fun Boy Three. C'est vrai qu'il s'agit *d'un disque difficile, ni en prise ni en* charge de l'époque, juste différent, personnel, intimiste. Un cheveu dans la soupe du show-business, courageux et fait d'astuces, qui tire *son originalité d'un rien, minimaliste* avec ses guitares acoustiques qui tricotent de discrets canevas, électriques qui coulent, liquides et cristallines, avec ses arrangements de *violons qui viennent quand on ne les* attend pas et qui repartent de la même façon, avec ses cuivres esseulés, laconiques et pourtant essentiels, avec ses voix surtout qui *se promènent paresseusement tout* en étant les principales chevilles ouvrières des mélodies.

Car on ne l'a pas dit, et c'est pourtant l'identité du groupe, The *Colour Field est avant tout un trio* vocal dont bizarrement la qualité ne tient pas à la beauté des voix mais à leurs timbres – traînants, caressants, le swing lymphatique à la *brésilienne – et à ce qu'elles ont* d'évocateur. Il faut sans doute s'y *reprendre à deux fois pour percer la* surface hermétique de ce premier disque. Derrière, il y a les couleurs et les espaces évoqués plus haut, reposants, revigorants, autres.

ALAIN WAIS.

● ***Ariola, 206773.***

« Mr. Bad Guy » de Freddie Mercury

Chanteur de Queen, Freddie Mer*cury s'est toujours pris pour* la *plus* belle chose du monde. Forcément, *un jour ou l'autre, ça devait* le mener à se prendre pour la plus belle chose du monde en solo (parallèlement à la carrière du groupe). Avec ou sans Queen, on ne fait pas la différence, sinon qu'il assume seul le mauvais goût et *empoche* les dollars sans *obligation* de partage. Pour le reste, entre rock *de grande consommation et* variétés de luxe, suffisance et *mégalomanie*, on trouve *la* grandiloquence de la mise en forme, la niaiserie des textes, la pesanteur de l'instrumentation, la voix irritante qui s'écoute chanter et, malgré tout, un certain savoir-faire pour les rengaines populaires. C'est vain et grossier, mais ça plaît. Impossible (et inutile) de lutter.

A. W.

● **CBS, 86312.**

Classique

Haydn par le Quatuor Salomon

Le Quatuor *Salomon* tire son nom de celui de Johann-Peter Salomon, l'imprésario qui sut persuader Haydn de se rendre dans la capitale britannique ; c'est, paraît-il, le seul quatuor anglais *actuellement* spécialisé dans la musique du dix-*huitième siècle*.

Leur dernier disque, consacré à Haydn, est de toute beauté. On y trouve le *Quatuor* opus 55 nº 2 *en fa mineur* (« *le Rasoir* »), relativement peu connu, et celui *en ré majeur* opus 64 nº 5 (« *l'Alouette* »), *très célèbre*. Le premier mouvement du *Rasoir*, un andante en forme de doubles variations, montre ce que nos interprètes savent faire dans une page chantante et lyrique. Quant à l'éblouissant final de *l'Alouette*, sorte de mouvement perpétuel d'une grande virtuosité et au contrepoint *dense*, il coupe le souffle. Une merveille.

Il est juste de rappeler que le Quatuor Salomon n'en est pas à son coup d'essai, et que sont disponibles également depuis quelque temps déjà, joués par lui de façon aussi admirable, les six *Quatuors* opus 71 et 74 du même Haydn.

MARC VIGNAL.

● ***Opus 55 nº 2 et 64 nº 5* : Oiseau-Lyre, Florilegium. 414.172.**

● **Opus 71 et 74 : trois disques séparés Hyperion, distr. Adda, A 66065, 66098 et 66124.**

Œuvres complètes de Smetana, tome I

De Smetana, le pionnier, le prophète et, pour tout dire, le véritable *père de l'école tchèque, Supraphon* annonce une intégrale « toutes *catégories* ». *Un premier copieux* coffret de dix disques rassemble la *totalité des mélodies*, de la musique de chambre (piano mis à part), des œuvres chorales et orchestrales. Les interprétations frappent par leur authenticité inimitable et respirent une *senteur de terroir qui témoigne* du rôle fondamental joué par *l'auteur de Dalibor dans* l'émancipation du génie national, rejetant la tutelle germanique (malgré toute l'admiration que l'intéressé portait à Wagner).

Côté symphonique (*l'aspect le* plus connu d'une œuvre qui reste, le *plus souvent*, à découvrir chez nous), chaque version fait ici référence sous l'autorité des meilleurs chefs, à commencer par Vaclav Neumann (qui signe en particulier une vibrante approche de *Hakon Jarl*, fervent hommage à Franz Liszt). Et le *flot lyrico-épique qui* entraîne *la Moldau* et les autres poèmes de *Ma Vlast (Ma patrie)* coule *non moins irrésistible*, *sous* la direction de Vaclav Smetacek, *conduisant la* fameuse *Philharmonie* tchèque (c'est là, à mon sens, une version que l'on peut préférer à la belle gravure Kubelik, célébrée récemment en ces colonnes).

Quant aux *révélations*, le *présent* coffret en est prodigue, tant dans le *répertoire de la mélodie (où domine* quand même l'influence de Schumann et celle de Liszt) que dans celui des pièces chorales, dont l'intuition harmonique et les franches couleurs font *parfois penser* à Moussorgski.

Publié à l'occasion du premier centenaire de la mort du compositeur (1884), cet album, malgré une petite réserve, suscitée par le *vibrato* trop large de la soprano Eva Depoltovà, laisse bien *augurer de la* suite de la monumentale célébration (*trois autres coffrets* de même importance sont prévus). A écouter, sinon à acquérir en priorité.

ROGER TELLART.

● **Dix disques Supraphon, 1119-4301-10.**

Jazz

« You're under Arrest » de Miles Davis



J. COPES-VAN HASSELT/RUSH

Miles Davis : un jazz actuel, sans doute une indépassable limite.

A la même époque, l'année dernière, au mois de mai, Miles proposait *Decoy*. Fidèle à ces rendez-vous de printemps, qu'il semble s'être d'abord donnés à lui-même, il apporte cette fois *You're under Arrest*. *Nous sommes arrêté*, en effet, et bouclé par ce jazz qui nous retient. Nous n'avons pas envie d'en sortir, et nous ne garderons pas le silence, mais tout ce que nous dirons le sera seulement pour l'apologie de cette prison sans murailles.

Dans la voie choisie au début des *années 70, puis*, après trois ans d'absence des studios, six ans d'absence des scènes, toujours, oui, dans cette voie, Miles, loin de manifester quelque lassitude ou quelque vacance d'imagination, joue plus et mieux que jamais. Une particulière contention a fait davantage d'œuvres pleines et abouties. Cela *suffit pour que ce recueil prévale sur* les cinq derniers précédemment *parus*.

Katia – la pochette ne le signale pas – est une musique dédiée à Katia Labèque, musique nerveuse, vertigineuse, en tempo vif, avec de beaux solos de guitare de John McLaughlin, et de nombreuses et *opportunes interventions* de Davis lui-même. La trouvaille de cette *plage est un effet de cinglure*, réitéré par la trompette alliée au synthétiseur et à un instrument de percussion. Cet effet d'attisement porte à son point *d'incandescence* un or brûlant.

Anecdotes : à Los Angeles, en mars, Katia et Marielle Labèque ont eu plusieurs surprises successives : celle d'apercevoir Miles dans la salle de concert, venu pour les écouter ; celle de le voir participer à *leur fête de double anniversaire* ; et celle de recevoir, sur cassette, un extrait de « You're under Arrest » comme premier cadeau. Davis prépare maintenant le second, en pensant à l'autre prénom qui lui plaît.

De la même veine que *Katia* sont *MD 1* et *MD 2, sur la première face*, ainsi que *MS Morrisine*, où il y a aussi de la « pêche » comme on dit quand on est non plus branché, câblé – ces expressions datent – mais « *decker* ». *MS Morrisine*, invitation au voyage, fait démarrer un *train avec un programme du DX 7*, programme que beaucoup de jeunes musiciens ont à leur disposition, puisqu'on ne connaît guère, aujourd'hui, de citoyens « *deckers* » qui n'aient pas le DX 7. Telle est la grande fraternité universelle électronique.

Au-dessus de toutes ces œuvres réussies s'élève, enfin, comme un parachèvement de l'album, *Time after Time*, qui fut un succès, la saison passée, de la chanteuse Cindy Lauper, et que Miles, qui sait humer *et retenir* dans *l'air* du temps les effluves délicieux et suaves, réinvente ici, avec sa chère sourdine Harmon. Chaleur et tendresse nous prennent à la gorge. C'est du jazz actuel, le *nec plus ultra*, et, sans doute, une indépassable limite.

LUCIEN MALSON.

● **CBS, 26447.**

Orient cocktail

Singapour revue et corrigée par M. Pei.

POSÉE sur l'équateur, Singapour est une île verte, flottant sur une mer d'émeraude, à l'extrême pointe de la péninsule malaise, laquelle s'allonge, nord-ouest · sud-ouest, entre la mer de Chine et le détroit de Malacca. Une île un peu moins étendue que la Camargue, grande comme... le lac Léman (582 kilomètres carrés). Singapour désigne aussi un Etat, une jeune république indépendante (1965) de 2,5 millions d'habitants. C'est enfin, la ville du Lion, Singa Pura.

Quel contraste pour le voyageur qui, quittant Roissy en pleine grève du service de nettoyage, arrive, quinze heures plus tard, à Changi Airport ! Inconcevable, ici, que la plus minuscule boulette de papier puisse traîner par terre : ce serait une grave négligence en un lieu où un mégot déclencherait sans doute un scandale. Le modèle légendaire de la propreté hélvétique est passé par là, encore amélioré.

Tout de suite, la chaleur moite de l'équateur, pas vraiment désagréable, supportable même en cette fin d'après-midi. Puis, la route express qui mène en ville. On attend du béton ; il n'y a d'abord, sur plusieurs kilomètres, que des arbres et des fleurs : flamboyants, bougainvillées, acacias, et ce fameux arbre du voyageur reconnaissable à son large éventail de feuilles. Au terme du parcours, la City (centre-ville) avec ses massifs floraux, ses promenades ombragées et ses parcs, le confirmera : Singapour est un jardin. Un village aussi, si on compare à Hongkong. Dans l'ancien cœur colonial, près de la Singapore River, le Padang, légué par les Anglais, vaste quadrilatère herbeux où on joue au tennis, au cricket ou au rugby, quand on n'y défile pas. Imaginez, au débouché des Grands Boulevards, la place de la Concorde transformée en pelouse bordée d'arbres ! Mais l'atmosphère ambiante permet de se convaincre définitivement que l'Asie est bien là. En fermant les yeux et en respirant profondément, on reconnaît, mêlés, la Chine et l'encens, l'Inde et le jasmin. Singapour, c'est aussi le Westin Stamford, un hôtel dont on achève la construction : soixante et onze étages, record du monde battu ! L'architecte est M. Ieoh Ming Pei, l'homme de la pyramide du Louvre...

On pense alors à ce magazine, distribué dans l'avion, et qui affirmait sans nuance : « *Singapour c'est fini. Avec la prolifération des gratte-ciel, la ville a perdu de son charme romantique, et n'est guère plus qu'un centre d'affaires et de congrès. Les touristes s'y font rares.* » Difficile de croire cependant que Singapour n'aurait vu entrer en 1984 que quelques dizaines de milliers de touristes, noyés au milieu de 2,5 millions d'autres visiteurs, tous hommes d'affaires ou congressistes !

Certes, le « charme romantique » de Singapour s'est un peu fané, mais la ville offre quelques rendez-vous que l'on n'oubliera pas. Et à l'Hôtel Raffles, où séjournèrent Kipling et Maugham, souvenir émouvant du Singapour du début du siècle, le charme opère toujours.

Qu'est-ce que Singapour ? En France, pour la grande majorité des personnes interrogées, c'est une ville d'Asie, un cocktail aux proportions mal définies : une bonne dose de Hongkong, une, plus réduite, de Macao et un doigt de Taiwan et de Bangkok. Vision plus claire, rien d'étonnant, du côté des responsables de la promotion touristique : « *Singapour, carrefour de l'Orient et de l'Occident, point de rencontre des lignes aériennes et maritimes, deuxième port du monde... l'un des principaux centres internationaux d'affaires et de communications... foisonnement des cultures... richesse des traditions...* » Il est un fait que la position de l'île-Etat lui offre la possibilité d'accueillir aussi facilement les ressortissants des pays d'Europe occidentale et du Proche-Orient que ceux des voisins du Sud-Est asiatique et du Pacifique. Reste que, généralement, le touriste passe ici quarante-huit ou soixante-douze heures dans un programme où l'on trouve Hongkong, Taiwan, le Japon, Bangkok et la Corée. Pour les Européens qui font un tour dans la région, l'escale de Hongkong reste toujours très prisée pour les possibilités d'achats divers (les prix y sont inférieurs à ceux de Singapour). Bangkok offre à d'autres beaucoup plus de ressources (pour certains plaisirs) que la discrète ville du Lion. Quant à Taiwan (Formose), c'est une île plus belle.

Pourquoi, dès lors, Singapour apparaît-elle, malgré tout, agréable et digne d'intérêt ? La formule « foisonnement des cultures » permet de mieux approcher la réalité.

Singapour, c'est d'abord, sur un espace réduit, la possibilité de parcourir les rues et les promenades du cœur colonial avec les souvenirs du passé britannique, de gagner ensuite le grand-boulevard-vitrine, Orchard Road, de poursuivre par le quartier indien de Serangoon Road, peu éloigné d'Arab Street et de la mosquée du Grand Sultan. On termine par Chinatown, qui jouxte le quartier des affaires du Singapour moderne, en bord de mer, d'où l'on peut embarquer pour une promenade de trois heures en mer de Chine.


GERSTER/RAPHO

Adieux aux sampans.

Travail et discipline

Singapour, ce sont les quatre speakerines des chaînes de télévision qui, en fin de programme, viennent successivement vous dire bonsoir en anglais, en malais, en mandarin et en tamoul, langues également utilisées dans les slogans et les avis officiels, les placards publicitaires et les différents journaux. La République est née en faisant cohabiter les membres de communautés différentes installées là depuis longtemps. D'origine chinoise, indienne, malaise, arabe ou arménienne, des hommes et des femmes ont fait de Singapour leur pays et leur ville. Par leur travail et leur discipline, ils se sont élevés, dans la région, au deuxième rang pour le niveau de vie moyen par habitant, après le Japon.

Autant de peuples et autant de cultures, c'est autant de religions, de cuisines et de fêtes traditionnelles. On va ici au temple, à la cathédrale, à l'église, à la synagogue et à la mosquée. On célèbre Christmas, Vendredi saint, Yom Kippour et Ramadan, mais aussi, en février; le Nouvel An chinois. Les hindous font pénitence et se mortifient pour le Thaïpusam et, en juin, on honore Bouddha pour le Vesak Day. Les taoïstes vont, en octobre, en pèlerinage à l'île de Kusu et, en novembre, les musulmans célèbrent la naissance du prophète, sans oublier la fête nationale, en août, la naissance du Dieu-Singe et le Festival des gâteaux de lune, en septembre. Trois ou quatre grandes fêtes ou cérémonies religieuses chaque mois. Avec tous ces peuples d'origines différentes, dont les membres sont devenus citoyens singapouriens, vivent et travaillent des expatriés du monde entier spécialistes de la finance, des travaux publics et du commerce international. Européens, Américains, Australiens, côtoient les Japonais et une main-d'œuvre originaire de Corée et des Philippines. Certains viennent ici avec leurs clubs, leurs écoles, leurs magasins, leurs restaurants, leurs rendez-vous. Mais on voit aussi des liens se tisser, des amitiés se créer. Ainsi, à la Spanish Speaking Women Association, Mariluz, Française d'origine espagnole, retrouve ses amies de Cuba, de Colombie, du Venezuela et du Chili. C'est cela, Singapour : la place principale d'un village planétaire. Un village où la gastronomie offre toutes les saveurs du monde en un extraordinaire kaléidoscope culinaire. On y trouve de tout, depuis la restauration rapide jusqu'aux spécialités de pâtes chinoises de la province du Hokkien en passant par le restaurant provençal. On y célèbre les cuisines de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, de la Malaisie, du Vietnam, de la Thaïlande, de la Chine (Canton, Pékin, Shanghai...) et de bien d'autres pays. Il faut succomber au nasi-goreng indonésien, riz sauté agrémenté de légumes, crabe, œuf, viande et poisson. Il faut goûter les délicieux satays malais, petites brochettes de viande de bœuf, poulet, mouton, préparées dans une marinade d'épices, cuites au feu de bois, accompagnées d'une sauce faite de cacahuètes écrasées mélangées au piment, à l'huile, à l'ail et au sucre.

Et la cuisine chinoise ! Le canard fumé du Setchouan ! Fumé dans des feuilles de thé et de la poudre de camphre. La peau croustille. On sert de petites aiguillettes trempées dans une sauce au soja, sucrées, roulées dans une fine crêpe de riz. Et le poulet ivre *(drunken chicken)* ! Mariné dans du vin de riz, servi en hors-d'œuvre froid. Résultat : on ne sait plus où donner de la fourchette et de la baguette !

Poussière sur la carte de l'empire britannique, Singapour a occupé une position stratégique majeure et joué un rôle commercial très important. Mini-République, la ville du Lion est devenue aujourd'hui l'une des marches d'un autre empire : celui que constitue le vaste ensemble marchand et humain qui va du Japon à l'Indonésie et qui comprend Hongkong, la Corée, les Philippines et l'immense Chine. La Chine ? Que ce pays décide de s'ouvrir encore davantage au tourisme et Singapour renforcera l'une de ses vocations : être l'une des portes d'entrée de l'Asie pour les voyageurs venus de l'Ouest.

CHRISTIAN LASSALAS.

Mot à mot pour une visite

A

Arab Street :

Près de la mosquée du Sultan. On y trouve des boutiques de vannerie : paniers, plateaux, chapeaux et autres articles de Chine, de Philippines, de Malaisie. Magasins de tissus : soies de Chine, batiks indonésiens. Tapis, pierres semi-précieuses. On marchande.

Amende :

Dure, dure. Jusqu'à 500 $ (2 400 F) si vous êtes pris sur le fait à jeter par terre un paquet de cigarettes, un mégot, un papier. On ne transige pas. Veiller également à traverser les rues dans les passages pour piétons.

B

Batik :

On en trouvera dans les échoppes d'Arab Street. On peut aussi aller directement dans une fabrique. Le magasin de vente est attenant : robes, ensembles, tissu au mètre. Shahab Batik : 12 Tannery Road – Singapour 1334.

C

Canard :

Qu'il soit pékinois ou fumé du Setchouan, c'est le plat le plus fameux (renommée et saveur) de la cuisine chinoise. Restaurant Mayflower, 360 Orchard Road dans International Building. Voir aussi Novotel et Goodwood.

Cocktails :

Le soir, siroter le Singapore Sling ou le Million Dollar : 8 $ (38 F). Pour le cadre (voir Raffles) et la renommée des boissons servies, c'est presque donné.

D

Dollar :

Comme le dollar américain, le dollar Singapour varie quotidiennement. Pour les prix indiqués ici le cours était de 1 dollar = 4,75 F. Cours moyen : 4,50 F.

Daïmaru :

Grand magasin offrant, sur plusieurs étages, des marchandises et produits japonais. On craque devant les créations très séduisantes du prêt-à-porter nippon, homme et femme (blousons, chemises, tee-shirts, pantalons).

F

Formalités :

Passeport en cours de validité. A compter du 1er juin, les citoyens français pourront séjourner trois mois à Singapour sans visa. A condition de disposer d'un billet de retour (ou continuation) et de fonds suffisants.

G

Guides :

En français : « Regards sur Singapour ». Éditions Apa. 250 pages. Complet. Tout sur l'île et la ville. « Singapour » : guide de voyage Berlitz. Que voir ? Que faire ? Infos pratiques. Tient dans la poche. « Guide du routard » : Asie du Sud-Est. Pour les adresses d'hôtels pas chers.

Goodwood Park Hotel :

Ancienne résidence du représentant de Sa Majesté britannique, aménagée en hôtel de luxe. A défaut de loger dans la suite Bruneï (300 $ la nuit), on viendra dans les salons, fréquentés par les élégantes japonaises, choisir un café sur une carte variée : Jamaïque, Sumatra, et autres Mocca, Brésil et Costa-Rica (7 $: 33,00 F). Excellente adresse pour la cuisine du Setchouan avec le restaurant Min Jiang.

I

Ivoire :

Ivory Palace : au rez-de-chaussée du Chinese Emporium, à côté du cinéma Lido, sur Orchard Road. Pendentifs, colliers, boucles d'oreilles, bagues, statuettes chinoises, bracelets, éventails, netsuke, boules d'ivoire, coupe-papiers. Les Français sont les bienvenus.

K

Kusu :

Petite île au large de Singapour sur laquelle est construit un temple taoïste. On peut s'y rendre à bord d'une jonque aménagée, pour une promenade en mer de trois heures. Embarquement chaque jour à Clifford Pier. Départ 10 h 30. 20 $ par personne.

O

Offices de tourisme :

Paris : centre d'affaires Le Louvre, 2, place du Palais-Royal 75001 Paris. Entrée par le 168 rue de Rivoli. Tél (1) 297-16-16. Singapour : 131 Tuder Court, Tanglin Road. Ouvert tous les jours du lundi au samedi.

Orchidées :

Dans Cuppage Market, au rez-de-chaussée, s'adresser à la boutique 155. Cuppage Flora. On conditionne spécialement les orchidées pour le voyage dans un carton hermétique : elles tiendront une semaine. Pour 30 branches d'orchidées : 20 $ (95 F).

Orchard Road :

La grande avenue. Les hôtels de luxe locaux et les palaces internationaux sont sur Orchard Road. Toutes les grandes marques françaises et étrangères (haute couture, parfums, bijoux, chaussures, bagages) tiennent ici boutique. C'est aussi l'avenue des centres commerciaux climatisés. Il faut faire Orchard Road.

P

Poulet Tandoori :

Plat indien. La meilleure adresse reste Omar Khayyam, Hill Street. On peut aussi tenter le Keppel Restaurant, Keppel Road. Une grande salle équipée de ventilateurs et de néons. Tables et chaises ordinaires. On mange sur une feuille de bananier.

R

Raffles (le) :

Dans le cœur colonial, hôtel de légende construit au 19e siècle dans le style « French Renaissance ». Fleuron de l'ancienne colonie britannique. Protégé comme monument historique. Si on a le coup de foudre pour cet endroit, il faut s'offrir le plaisir d'un thé ou d'un cocktail dans le patio gazonné, Palm Court, planté d'arbres du voyageur et de frangipaniers. On peut aussi dîner au même endroit que Kipling, Maugham, Conrad, Welles (voir « Cocktails »).

T

Terrasse (la) :

L'un des restaurants de l'Hôtel Méridien. Buffet copieux et varié : 16 $ (76 F.). Commander un nasi-goreng et six satays. Votre palais occidental découvrira des merveilles. A condition de boire de l'eau fraîche.

C. L.

Paradis artificiel

« *SINGAPOUR, un paradis artificiel, et le jardin des délices pour les comptes en banque bien garnis.* Here you can get everything. *Ici, vous pouvez tout trouver et tout acheter, mot de passe de ce New-York chinois. Etonnant. Cette ancienne colonie anglaise n'en revient pas d'être un Etat indépendant et bombe du bréchet en chantant un cocorico permanent...*

» *Singapour, délices de la bouffe chinoise. La meilleure du monde avec la française et la plus compliquée. Incompréhensible au début avec ces cinquante façons d'accommoder les aliments que nous avons l'habitude de manger grillés, rôtis ou bouillis. Ma passion pour la cuisine chinoise est telle... que je me sens prête à rester à Singapour rien que pour bouffer...*

» ... *Une fois terminé,* [l'hôtel] *le plus haut aura soixante-dix étages... Ce sont de véritables villes fortifiées avec shopping-arcades à n'en plus finir, ascenseurs grands comme des salles à manger, cinq ou six restaurants, plusieurs coffee-shops... un je ne sais quoi de surréaliste, de tarabiscoté, de compliqué dans la recherche du luxe. Les salles de restaurants dégoulinantes d'or et de laque ressemblent à des théâtres chinois. Ces hôtels sont pesants, costauds et somptueux comme des palais de Pékin...* »

MURIEL CERF.
Extrait de l'*Antivoyage* (Mercure de France, Folio).